Supplément « Livres-Idées »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14604 – 6 F

VENDREDI 10 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que M. Bush estime que sa visite à Tokyo a été un « succès »

Les Japonais se félicitent de la « solidité » de leurs liens avec les Etats-Unis

Apparemment remis de son accident de santé, M. George Bush a conclu, jeudi 9 janvier, ses négociations à Tokyo avec le premier ministre nippon. Le président américain a qualifié de « succès » une visite qui, selon M. Kiichi Miyazawa, « consacre les liens désormais très solides entre les deux pays ». Toutefois, certains engagements commerciaux obtenus par Washington restent conditionnels, et l'insistance de M. Bush paraît avoir terni l'image des Etats-Unis aux yeux des Japonais.

TOKYO

de notre correspondant

Bien que dominée par les problèmes intérieurs américains, la visite au Japon du président américain a néanmoins pris une dimension diplomatique à la hauteur de la puissance des deux pays. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, dans laquelle il est apparu en forme, plaisantant sur le fait que *« même un démocrate peut attraper la grippe »*, M. Bush a qualifié de *« succès »* ses entretiens avec le premier ministre Kiichi Miyazawa. Soulignant que les liens entre les Etats-Unis et le Japon constituent le *« cœur de la stabilité en Asie »*, il a déclaré qu'un *« approfondissement de la coopération entre les deux pays est essentiel pour la stabilité du reste du monde »*.

La « déclaration de Tokyo » signée par les deux dirigeants appelle notamment à un renforcement du dialogue politique entre les sept grands pays industriels ainsi que des rapports entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. Il est mentionné notamment un approfondissement des contacts du Japon avec l'OTAN.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 5

La santé du président

A l'époque des images instantanément transmises d'un bout à l'autre de la planète, celle du président américain s'effondrant sur son siège lors d'un banquet officiel de cent trente couverts donné en son honneur par le premier ministre japonais a de quoi frapper les esprits. Elle vient brutalement rappeler que M. George Bush a soixante-sept ans. L'âge et l'état de santé du président sont désormais des éléments à prendre en compte pour l'élection de novembre prochain.

M. Bush a souvent dit que seule une mauvaise santé l'empêcherait de demander à ses concitoyens de lui accorder un second mandat. Il s'est efforcé, à peine remis de son malaise officiellement dû à une grippe intestinale, de dissiper l'inquiétude et de présenter toute l'affaire comme un incident sans conséquence. Les époux Bush ont d'ailleurs montré leur grande maîtrise face à une situation imprévue.

Mme Bush a su improviser un toast pour remplacer son mari, et l'un et l'autre ont fait assaut de plaisanteries pour détendre l'atmosphère. Le président a eu soin de faire savoir qu'il avait annulé un seul des rendez-vous prévus pour sa dernière journée au Japon. La Maison Blanche a indiqué que le malaise du président était dû à une gastro-entérite, forme commune de grippe intestinale, et que « tout était parfait », au vu des divers examens subis par M. Bush, dont un électro-cardiogramme.

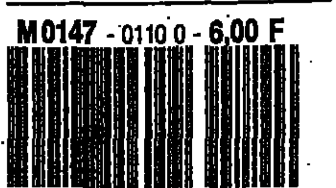
IL s'agit cependant de la deuxième alerte pour l'intéressé. M. Bush avait dû être hospitalisé en mai pour des troubles du rythme cardiaque provoqués par une hyperthyroïdie. Celle-ci a été depuis soignée avec succès. Pour corriger l'effet des images dramatiques diffusées par la télévision japonaise, l'entourage du président américain s'est donc efforcé de réfuter l'impression que M. Bush pourrait avoir été victime d'une défaillance cardiaque.

Les responsables du Parti républicain ont travaillé dans le même sens aux Etats-Unis, répétant que cet incident ne modifiait en rien leur stratégie électorale. Le vice-président Quayle s'est rendu mercredi, comme prévu, dans le New-Hampshire, ce petit Etat de la côte est où aura lieu le 18 février la première élection primaire de la campagne. Il n'a pas été question que celui-ci assume temporairement les pouvoirs présidentiels, mais l'événement a nécessairement réveillé les doutes d'une partie de l'opinion américaine sur les capacités de M. Quayle à exercer la fonction suprême « en cas de malheur ».

LA toute-puissance de la « médiacratie » est parfaitement illustrée par le retentissement, peut-être disproportionné, de cet épisode de santé. M. Bush n'est pas le premier sexagénaire – illustre ou inconnu – à éprouver un malaise de cette sorte. La rançon du tout-médiatique est dans cet effet de loupe qui place l'opinion en position d'observateur incessant des maux, sévères ou minimes, des grands de ce monde.

Il est à prévoir qu'on verra encore plus souvent qu'à l'accoutumée, dans les mois à venir, M. Bush se livrer devant les caméras à l'un de ses sports favoris...

M 0147 - 0110 0 - 6,00 F



Le contrôle des forces armées

Le différend russo-ukrainien met en péril la CEI

Le différend entre la Russie et l'Ukraine pourrait menacer la nouvelle Communauté d'Etats indépendants (CEI). Le président ukrainien Leonide Kravtchouk devait rencontrer, le 9 janvier à Kiev, des responsables militaires pour tenter de trouver une solution au conflit portant sur le contrôle de la flotte de la mer Noire et des forces communautaires en Ukraine. La veille, il avait déclaré : « La Russie ne se comporte pas avec nous comme avec un Etat indépendant. »

MOSCOU

de notre correspondant

A peine constituée, la Communauté des Etats indépendants bat de l'aile, victime des dissensions entre ses deux principaux fondateurs, la Russie et l'Ukraine. Le pire n'est pas encore sûr et un compromis finira peut-être par être trouvé sur ce qui constitue le problème du jour : l'avenir des forces armées communautaires.

Mais quelle que soit son issue, la querelle, qui s'est cristallisée autour du contrôle de la flotte de la mer Noire, aura servi de révélateur : la méfiance qui s'est instaurée entre Moscou et Kiev, le heurt des susceptibilités, la réémergence des vieux complexes, rendent hautement aléatoire l'avenir d'une « Communauté » qui avait précisément été imaginée par les dirigeants russes comme un moyen de « récupérer » l'Ukraine, de l'empêcher de rompre tout à fait les liens séculaires qui l'unissaient à Moscou.

En principe, le conflit ne porte que sur l'interprétation des acccords de Minsk, encore d'ailleurs très schématiques et qui laissent un grand nombre de questions sans réponse.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Chômage : mesures d'urgence

Les mesures pour l'emploi annoncées par Mme Edith Cresson sur Antenne 2, mercredi 8 janvier, arrêtées dans la hâte, touchent essentiellement les jeunes en difficulté et les chômeurs de longue durée. Elles reprennent et amplifient des programmes existants ou en cours d'adaptation, avec le souci d'apporter un traitement plus personnalisé à des situations différentes. Effort complémentaire de formation pour les jeunes qui ont besoin d'une préqualification, élargissement des actions spécifiques en faveur des chômeurs de longue durée, le programme annoncé par le premier ministre nécessite encore mises au point et précisions.

Au-delà de l'effet médiatique et de la recherche d'un « traitement statistique » du chômage avant la période électorale, on peut se demander si le gouvernement n'atteint pas aujourd'hui la limite de ses capacités d'action dans ce domaine.

Lire page 16 les articles d'ALAIN LEBAUBE

Le remplacement de M. Mauroy par M. Fabius à la tête du Parti socialiste

Changer, jusqu'où ?

par Jean-Marie Colombani

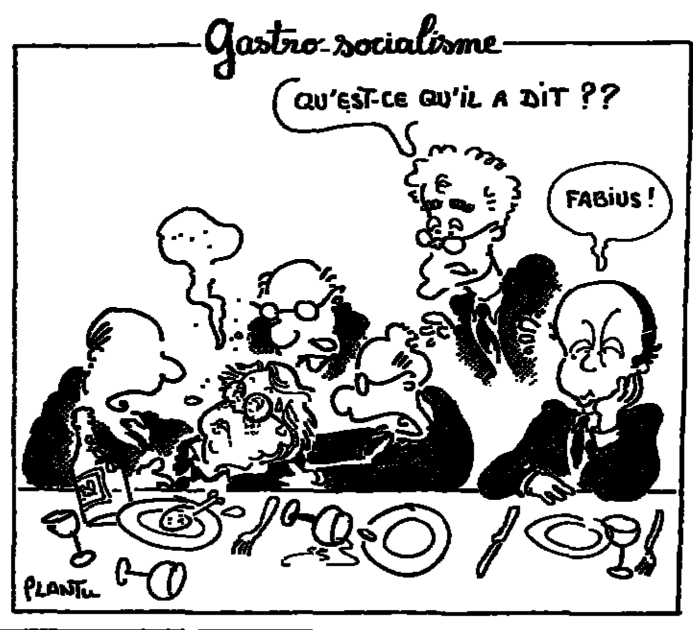
« Il y a toujours une génération sacrifiée : après moi, c'est celle de Michel Rocard et Pierre Mauroy, comme, avant moi, ce fut celle de René Pleven » : ce constat, faussement attristé, a été souvent utilisé par M. Mitterrand pour inviter les observateurs, et surtout ses propres amis, à tourner leurs regards vers M. Laurent Fabius. Il reprend toute sa force au moment où M. Mauroy, de son propre chef, vient au-devant d'une préoccupation constante de son prestigieux prédécesseur à la tête du PS.

Le passage de témoin d'une génération à l'autre, mais aussi d'un social-démocrate convaincu à un pur produit du néo-libéralisme des élites françaises, n'est donc pas un tournant parmi d'autres dans l'histoire de la gauche. Il est peut-être, après le congrès « idéologique » de l'Arche, qui a permis la mise à jour de la doctrine du PS, ou plutôt la codification de sa pratique libérale, le premier acte fondateur de l'après-mitterrandisme.

Il n'est toutefois pas certain qu'à lui seul le remplacement de M. Mauroy par M. Fabius – effectif depuis la réunion du comité directeur, jeudi matin 9 janvier – suffise à sortir le socialisme français de son scepticisme désabusé, encore moins le pays de sa maladie de « langueur ». Car, si ce changement-là lève, au moins provisoirement, le handicap de la division des socialistes, il ne saurait être efficace sans le choc positif que constituerait, avant qu'il ne soit trop tard, un changement du dispositif gouvernemental.

En dehors des causes plus profondes du malaise actuel que sont, notamment, le poids du chômage et le règne de l'affairisme, le pouvoir paie en effet au prix fort deux échecs récents et retentissants, tous deux largement imputables au président.

Lire la suite page 6 et l'article de PASCALE ROBERT-DIARD « Laurent Fabius, l'enfant gâté de la gauche »



Yougoslavie : démission du ministre fédéral de la défense

Le général Veljko Kadijevic a quitté son poste au lendemain de la mort de cinq observateurs européens.

page 3

M. Dumas en Israël

Deux jours de visite pour renouer des liens.

page 5

La décennie télévisuelle

Quatrième et dernier volet de notre enquête : Le chemin de croix des « sages ».

page 15

Uruguay Round : pressions sur l'Europe

La présidence portugaise de la Communauté européenne paraît maintenant favorable aux positions américaines.

Lire page 16 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Hausse des profits bancaires en 1991

Les marges bénéficiaires ont augmenté de 20 % au premier semestre.

Lire page 18 l'article de FRANÇOIS RENARD

Planchon défend « Zucco »

Le codirecteur du TNP de Villeurbanne s'inquiète des menaces qui pèsent sur les représentations de la pièce de Bernard-Marie Koltès.

page 12

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 22

LIVRES • IDÉES

Un hiver à lire : la rentrée littéraire

■ Le Capital, version Max Weber ■ Histoire : 1492, année admirable, année effroyable ■ Philosophie : la vieille dame et la jeune fille, par Roger-Pol Droit ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : la honte d'être blanc ■ Le feuilleton de Michel Braudeau.

pages 23 à 30

La mort de Georges Poulet

Critique littéraire et essayiste, auteur des *Études sur le temps humain*, Georges Poulet est mort le 31 décembre à Bruxelles. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Belge d'origine, vivant à Nice, il était proche de l'école de Genève (Jean Rousset, Marcel Raymond, Jean Starobinski).

Lire page 13 l'article de ROLAND JACCARD

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Croatie

S'il en est encore temps...

par Bernard Stasi

Il n'est pas dans les habitudes de la vie politique française qu'un opposant critique le gouvernement de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger.

Mais que répondre au président Franjo Tudjman ou au cardinal Kuharic, archevêque de Zagreb, que répondre au passant qui, ayant reconnu l'homme politique français dont il a vu l'image à la télévision la veille au soir, l'interpelle dans la rue, ou au jeune garde national qui a passé toute la nuit sur une barricade, aux portes de la ville assiégée de Karlovac, face aux lignes serbes, que leur répondre, lorsque avec tristesse, avec étonnement, avec colère, ils interrogent sur le comportement de la France : *« Pourquoi la France, pays des droits de l'homme et de la liberté des peuples, n'a pas voulu nous reconnaître ? Pourquoi hésite-t-elle encore ? Pourquoi n'est-ce pas elle, et non l'Allemagne, qui a montré la voie à la Communauté européenne ? »* ?

Face à ces interrogations, comment tenter de justifier l'injustifiable ?

En effet, aucun des arguments, assénés de façon péremptoire ou suggérés à voix basse, ne paraît convaincant lorsqu'on se trouve sur le terrain.

Volonté de maintenir, en Yougoslavie comme dans l'ex-URSS, le statu quo, c'est-à-dire un pouvoir central fort et des structures fédérales contraignantes, de peur que leur disparition ne crée une situation anarchique ? Comme s'il était possible d'obliger à vivre encore ensemble des peuples qui n'ont été réunis que par la force et n'ont été maintenus ensemble pendant de nombreuses décennies que par des structures qu'ils rejettent au moment où ils aspirent à la liberté.

Crainte de voir accéder à la souveraineté deux pays qui, géographiquement et culturellement, sont situés dans la mouvance du monde germanique, ce qui risque d'alourdir le poids et d'accroître l'influence de l'Allemagne au cœur de l'Europe ? Comme si le meilleur moyen de jeter la Croatie et la Slovénie dans les bras de l'Allemagne n'était pas précisément de rester à la traîne quand nos voisins d'outre-Rhin multiplient les gestes d'amitié à leur égard ?

Une force d'interposition

Attachement à l'amitié traditionnelle entre la Serbie et la France ? Comme si le fait que les Serbes ont été nos alliés pendant la première guerre mondiale et ont participé activement à la résistance contre l'occupant nazi – mais beaucoup de Croates aussi sont morts en combattant les Allemands les armes à la main – pouvait nous dispenser de dénoncer aujourd'hui l'agression à laquelle se livre la Serbie afin d'annexer par la violence des armes près d'un tiers du territoire croate ?

Il ne sert à rien de s'interroger aujourd'hui sur ce qu'il serait advenu si, il y a six mois, lorsque le peuple croate et le peuple slovène, démocratiquement et massivement, choisirent l'indépendance, celle-ci avait été officiellement reconnue par la Communauté européenne. Mais il est permis de penser que la Serbie aurait hésité à attaquer un pays reconnu souverain – et surtout si une force d'interposition européenne avait été installée aux frontières pour prévenir une agression que tout permettait de redouter. Dommage que la France n'ait donné son accord pour l'envoi de cette force d'interposition que lorsque, les hostilités ayant été déclenchées, l'efficacité de son intervention devenait contestable.

En tout cas, l'avenir de ce qui fut la Yougoslavie ne se présenterait pas sous un jour aussi sombre. Il y a six mois, les dirigeants croates se disaient prêts à participer, une fois l'indépendance de leur pays reconnue, à la création d'une communauté de Républiques souveraines. Aujourd'hui, le président Tudjman n'envisage plus aucune forme de coopération avec la Serbie. Quel avenir commun, en vérité, pourrait-on bâtir, du moins avant de très nombreuses années, sur tant de haine accumulée et de violence déchaînée, sur les ruines de Vukovar ou d'Osijek ?

Est-ce à dire que la reconnaissance de la souveraineté croate par la Communauté européenne n'aurait plus, désormais, aucun effet ?

Sans doute ne suffirait-elle pas, à elle seule, à faire taire les armes. D'ailleurs, à supposer que le quinzième cessez-le-feu soit respecté (ce qui semble être globalement le cas au moment où ces lignes sont écrites, mais qu'en sera-t-il quand elles seront publiées ?), rien ne prouve que l'arrivée des « casques bleus » mette fin aux hostilités, tant le comportement, souvent irrationnel, des protagonistes, est imperméable à tout raisonnement, échappe à toute prévision.

On peut supposer néanmoins que la reconnaissance de la Croatie calmerait les quelques excès d'un nationalisme d'autant plus douloureusement exacerbé qu'il ne bénéficie pas de la reconnaissance internationale à laquelle il estime légitimement avoir droit.

Il est, par ailleurs, évident que la reconnaissance de sa souveraineté par l'ensemble de la Communauté européenne rendrait la pleine conscience de sa dignité à un peuple qui se sent humilié de se voir, malgré sa longue histoire, malgré sa volonté clairement exprimée, malgré son combat courageux, contesté dans son identité, dans son existence même. D'autant plus humilié, en réalité, que la Communauté européenne n'a pas posé la moindre condition, n'a pas exigé la moindre garantie, ne s'est pas imposé le moindre délai pour reconnaître l'indépendance d'une dizaine de Républiques, quelques jours seulement après la dissolution de l'URSS.

En vérité, ce n'est ni la dignité ni l'honneur de la Croatie qui sont en jeu en cette circonstance. C'est plutôt de l'honneur de la France et de l'Europe dont il est question, et qu'il s'agit, s'il est encore temps, de sauver d'un naufrage. Honneur qui, malgré les initiatives humanitaires de Bernard Kouchner et l'action courageuse des observateurs de la Communauté européenne, *risque d'être terni pour longtemps* – et pas seulement aux yeux des Croates.

▶ Bernard Stasi, maire d'Epernay, est premier vice-président du CDS.

Retour à Moscou

par Marek Halter

« REGARDEZ *bien ce drapeau rouge*, m'a dit Mikhaïl Gorbatchev, *vous le voyez pour la dernière fois flotter sur le Kremlin.* »

C'était il y a une semaine à peine et aujourd'hui on affronte déjà les problèmes économiques provoqués par la libération des prix : la Russie n'a pas trop de temps pour rattraper le cours de l'Histoire. Et nous, en Occident, nous tentons, tant bien que mal, de suivre sa course désespérée contre la montre.

Devenue depuis peu indépendante, chaque République de l'ex-URSS se mesure, trop souvent dans la violence, au problème des nationalités et à son pendant, les droits des minorités. Aussi éprouvons-nous une vraie tristesse, qui ressemble à une grande déception, devant ces hommes et ces femmes qui, à peine libérés de l'esclavage, au lieu de poursuivre cette libération pour s'arracher à la nature et à l'esprit du clan primitif, se laissent mener par une revendication tribale, revendication qui, à chaque conflit, submerge le rêve de fraternité des hommes et la démocratie, pourtant si désirée et acclamée par les foules.

Mais comment reprocher aux hommes de l'Est leur « pulsion tribale », nous qui avons *toujours* soutenu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Comment leur reprocher la lenteur des réformes économiques ou au contraire leur caractère drastique et le retard pris à introduire des structures démocratiques minimales, nous qui avons mis plus de deux siècles à bâtir une société qui est encore loin d'être parfaite ?

Gorbatchev aurait commis des fautes d'appréciation dans la question des pays baltes et celle des Républiques soviétiques, mais ses décisions concernant le retrait des troupes de l'armée rouge de l'Europe de l'Est, l'unification de l'Allemagne, la libération de la presse et les droits de l'homme ne sont-elles pas uniques en leur genre compte tenu du passé de cet homme et de son pays ? On reproche à Boris Eltsine son autoritarisme, mais dans une société parasitée par des légions de bureaucrates, avant tout soucieux de conserver leurs privilèges, on en vient à se demander si beaucoup d'autorité n'est pas nécessaire pour introduire les règles d'économie qui permettraient de privatiser les moyens de production et, plus encore, la terre.

Pour tenter de prévoir la suite des événements qui, selon les experts, ne peuvent être que dramatiques, nous recherchons souvent des analogies avec notre propre passé, mais si l'Histoire est un enseignement, elle n'est pas une répétition et encore moins une prophétie. Alors sommes-nous aujourd'hui capables de conseiller nos amis ex-soviétiques ? Et le serions-nous, au nom de quelles certitudes le ferions-nous ? Je sais qu'il est difficile de reconnaître sa propre impuissance. Mais plus modestes dans nos affirmations, peut-être saurions-nous devenir plus attentifs aux désirs de ceux que nous voulons aider. Or les voix qui s'élèvent vers nous sont concordantes : toutes réclament la société d'opulence, toutes souhaitent la démocratie, confondant souvent les deux.

Si le politique et l'économique sont incertains et si la démocratie est réellement le rêve des Russes, par quelles voies pourrait-elle advenir ? Et surtout par quels moyens acceptables pour nous qui répugnons à la violence ?

Par la culture

Il est un chemin que l'on prend rarement en considération lors des grands choix historiques et qui, surtout en Russie, a toujours joué un rôle majeur : c'est la culture. Cette culture russe que le communisme a détournée, épurée, ou tout simplement occultée durant des décennies, privant ainsi tout un peuple d'amateurs et de créateurs des œuvres artistiques de leur pays et notamment des œuvres complètes de Dostoïevski, de Tolstoï, de Platonov, de Pouchkine et de bien d'autres, comme aussi de la musique de Stravinski, de la philosophie de Chestov, de la peinture de Kandinski, de Malevitch, d'El Lissitsky et de combien d'autres... Bref, un volet important de notre propre culture.

Sans parler de tous les grands mouvements d'idées qui ont transformé l'Occident, sa littérature, sa philosophie, son histoire... Il n'est donc pas étonnant que l'amphithéâtre de l'Université française de Moscou soit pris d'assaut par une masse de jeunes, impatients d'accéder enfin à cette culture commune qui leur a été trop longtemps interdite. Rappelant ainsi à tous ceux qui l'ignorent que si la démocratie c'est, entre autres, la suppression des queues devant les magasins, c'est également le libre accès au savoir.

Il est fort possible que le système économique et politique qui surgira en Russie ne réponde pas à nos vœux. Il est certain, en revanche, qu'il ne sera pas en rupture avec le passé historique et... culturel de ce vaste et riche pays.

C'est avec le temps, en se réappropriant leur culture, qui est aussi la nôtre, que les Russes intégreront l'Europe, son Histoire et ses valeurs. Et que, tout naturellement, ils seront amenés, je crois, à nous rejoindre enfin, y compris dans ce que nous avons de plus précieux : la démocratie.

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le chaudron européen

L'effondrement de l'empire soviétique a libéré les passions séparatistes et ravivé des haines tenaces. Les petites nations de l'Europe centrale sont à nouveau menacées par la « balkanisation ».

LE 12 mars dernier, Vaclav Havel, le prestigieux président de la République tchécoslovaque, symbole de la résistance antitotalitaire et de la libération démocratique, a été empêché de parler, sur la place de Bratislava, par une foule survoltée venue manifester pour l'indépendance de la Slovaquie. Alors, raconte l'écrivain Bohumil Hrabal, dans un texte sarcastique publié par *la Nouvelle Alternative*, *« Monsieur le Président a quitté cette marmite bouillante de haine pour regagner le château et son trône présidentiel... »* Une scène analogue devait se reproduire le 28 octobre, jour anniversaire de l'Etat tchécoslovaque.

Sans doute est-ce à une marmite de ce genre que pensait Vaclav Havel, lorsqu'il a écrit les *Réflexions estivales*, dont la *Lettre internationale* publie un extrait, dans un numéro consacré précisément au... *« chaudron européen »* : *« Le retour de la liberté dans un milieu en pleine décomposition morale devait entraîner un phénomène qui était manifestement dans la nature des choses et auquel il fallait donc s'attendre, mais qui se révèle néanmoins infiniment plus grave qu'on ne fut en mesure de le prévoir – à savoir la formidable explosion de tous les mauvais instincts imaginables. »* Et il désigne sans détours les composantes de ce *« flot nauséabond »* : *« Rancœurs et suspicions entre les nationalités, racisme, voire manifestations du fascisme, démagogie éhontée, intrigues et mensonges délibérés, cuisine politicienne (...), fanatismes de tout acabit... »*

Ces rancœurs nationalistes et cette cuisine politicienne, il les a vues directement à l'œuvre sur la place de Bratislava et dans les pulsions séparatistes qui minent la Tchécoslovaquie. *La Nouvelle Alternative*, qui considère l'éclatement de la fédération tchécoslovaque comme *« presque certain »*, a mené une enquête auprès de nombreuses personnalités tchèques et slovaques, pour mieux comprendre les racines du nationalisme slovaque.

Le « virus de la haine »

La plupart des personnalités interrogées (y compris tchèques) mettent en avant l'arrogance de Prague à l'égard de la Slovaquie, moins développée économiquement, trop soumise à l'Eglise catholique, moins prête à faire le grand saut dans l'Europe libérale et le capitalisme. Beaucoup s'inquiètent de l'apparition de courants d'extrême-droite chez les Tchèques, pressés de se débarrasser du *« boulet slovaque »*, trop coûteux et dont les tendances socialisantes freinent la marche vers la société de consommation.

Mais si les Slovaques sont unanimes à réclamer une véritable reconnaissance nationale et une égalité de droit entre deux Etats, la plupart mettent en garde contre les conséquences d'un éclatement de la fédération et redoutent les tentations de la violence et de la dictature. Seul Vladimir Meciar, le bouillant président du Mouvement pour la Slovaquie démocratique, fait une allusion à peine voilée à une possible évolution non pacifique. *« Je voudrais pouvoir assurer à tous que, si une République slovaque indépendante voit le jour, elle sera démocratique (...) J'espère,* ajoute-t-il, menaçant, *que cette République n'aura pas à recourir à la force. »*

Ce souhait de ne pas recourir à la force, il y a longtemps qu'il est malheureusement dépassé en Yougoslavie, où Serbes et Croates se livrent une lutte armée sans merci. Dans un numéro intitulé « Balkans et balkanisation », la revue *Hérodote* rappelle les données historiques et les implications internationales de ce conflit, avivé par l'inextricable enchevêtrement de nations antagonistes sur les mêmes territoires. Dans son article « Guerre civile et enjeux territoriaux en Yougoslavie », le géographe Michel Roux évoque un passage du livre d'Ivo Andric, *Titanic et autres contes juifs*.

A Sarajevo, raconte ce dernier, les heures de la nuit sont rythmées par les sonneries discordantes des horloges de la cathédrale catholique, de la cathédrale orthodoxe et de la mosquée, tandis que les juifs font leurs propres comptes en silence. *« Ainsi,* écrit Ivo Andric, *même la nuit quand tout dort, dans le décompte des heures creuses du sommeil, veille la différence qui divise ces gens endormis ; (...) Et cette différence, tantôt de façon visible et ouvertement, tantôt de manière invisible et soumoise, ressemble toujours à la haine et se confond parfois tout à fait avec elle. »*

La haine, c'est précisément ce qui reste lorsque tout s'est effondré. Et en particulier la chape de plomb de la dictature communiste, qui avait pu faire croire que les problèmes étaient résolus parce qu'il était interdit de les poser. La première conséquence de l'avènement du pluralisme démocratique a été de faire ressurgir ces pans entiers d'une histoire restée en suspens. Et avec eux, ce que Mirko Grmek, historien de la médecine et spécialiste du sida appelle, dans *le Messager européen*, le *« virus de la haine »*. *« Le virus de la haine,* écrit-il, *est plus infectieux, plus soumois et, tout compte fait, plus meurtrier même que le virus du sida. L'une des principales voies de transmission est faite de vieux mythes, des clichés qui font appel à des ressorts irrationnels et, en court-circuitant la raison, mobilisent les forces obscures du subconscient. »*

Ces *« vieux mythes »*, comme le fait aussi remarquer l'historien Jacques Rupnik dans la *Lettre internationale*, s'alimentent d'abord dans le dramatique héritage de l'histoire de ce siècle : l'effondrement de l'empire austro-hongrois et les deux guerres mondiales, le nazisme, puis le communisme. Car ces nations de l'Europe centrale, morcelées, fragiles, fières, sans cesse dressées les unes contre les autres, ont toujours été les jouets d'ambitions qui les dépassaient et des rivalités des grandes puissances. Et aujourd'hui encore, alors que l'effondrement de l'empire russe fait repartir les guerres internes, on sent à quel point *les tensions qui opposent ces nations* en pleine recomposition sont avivées par l'attrait – ou l'indécision – de la Communauté et l'influence de la puissance allemande. La course vers la CEE et la place prise par l'Allemagne dans ce nouvel espace sont à l'arrière-plan de bien des affrontements, comme l'attestent notamment *la stratégie de la Slovénie et de* la Croatie et la sollicitude de Bonn à leur égard.

Jusqu'où ira cette recomposition du paysage européen et quels en seront les vrais bénéficiaires ? Nul ne se risque à le prédire. Mais les bouleversements sont d'une telle ampleur qu'on peut affirmer, avec l'éditorialiste de la *Lettre internationale*, que *« le chaudron européen va bouillir encore longtemps... »*

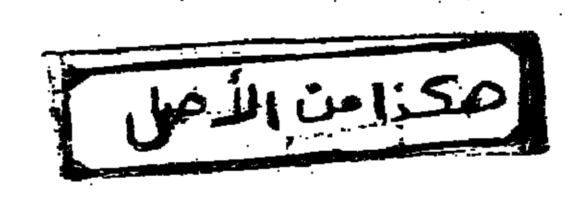
▶ *La Nouvelle Alternative*. Revue pour les droits et les libertés démocratiques en Europe de l'Est. N° 24. Décembre 1991. 60 F. 44, rue de l'Amiral-Mouchez. 750014 Paris.

▶ *Lettre internationale*. N° 31. Hiver 91-92. 60 F.

▶ *Hérodote*. N° 3. 4e trimestre 1991. 85 F. La Découverte.

▶ *Le Messager européen*. N° 5. 140 F. Gallimard.

★ Voir aussi dans *Etudes* (janvier 1992, 58 F.) un article sur « Les Tsiganes d'Europe de l'Est ».



YOUGOSLAVIE : au lendemain de la disparition de cinq représentants de la CEE

Le Conseil de sécurité décide l'envoi de cinquante observateurs

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mercredi 8 janvier, à l'unanimité, une résolution prévoyant l'envoi de 50 observateurs militaires en Yougoslavie pour aider à y maintenir le cessez-le-feu. Ces observateurs, qui devraient commencer à arriver sur le terrain à la fin de la semaine, seront attachés, en tant qu'officiers de liaison, aux quartiers généraux de l'armée yougoslave et de la garde nationale croate ainsi qu'à leurs QG de campagne respectifs.

La résolution du Conseil de sécurité demande aussi à toutes les parties de respecter le quinzième cessez-le-feu, renforcé par un accord entre les forces fédérales et croates signé le 2 janvier à Sarajevo sous l'égide de l'envoyé spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance. Elle réaffirme l'embargo sur les ventes d'armes, imposé en septembre dernier à toutes les régions de Yougoslavie.

Si le cessez-le-feu tient, les officiers de liaison de l'ONU devraient être remplacés par quelque 10 000 « casques bleus » déployés dans les régions de Croatie où les Serbes constituent la majorité ou une minorité importante de la population. Il a été demandé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité et à seize autres pays de fournir chacun deux ou trois officiers pour constituer le contingent de 50 observateurs. Ceux-ci seront prélevés sur des effectifs assurant déjà des missions d'observation de l'ONU.

Par ailleurs, la mort de cinq observateurs européens – quatre Italiens et un Français – dont l'hélicoptère avait été abattu mardi par un avion de l'armée de l'air fédérale a continué à susciter des réactions dans le monde. Ainsi M. Cyrus Vance, l'envoyé spécial de l'ONU en Yougoslavie, a-t-il exprimé sa consternation, tout en estimant que l'affaire n'affecterait pas le cessez-le-feu conclu vendredi dernier entre Serbes et Croates. L'ancien secrétaire d'Etat américain n'en suspecte pas moins des «durs», hostiles aux efforts de paix de la CEE et de l'ONU, d'être responsables de l'agression. *«Il y a une lassitude grandissante de toutes parts»* à l'égard des dirigeants des deux factions, a ajouté M. Vance.

De son côté, le ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, a estimé que la date du 15 janvier fixée par la CEE pour la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie devait être maintenue en dépit de la destruction de l'hélicoptère européen. Le gouvernement italien s'en tient à *«la position décidée par la Communauté européenne prévoyant la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie le 15 janvier»*, a déclaré le ministre, qui répondait à l'interpellation de députés demandant d'avancer la date de la reconnaissance des deux Républiques sécessionnistes.

«L'événement tragique» de mardi *«fait penser à un choix délibéré de provoquer un incident»*, a estimé M. De Michelis. Cette attaque met en évidence, a-t-il ajouté, l'existence dans le bloc serbe de deux factions : *«Ceux qui sont disponibles pour une initiative politico-diplomatique et ceux qui entendent saboter une telle possibilité.»*

Après avoir rappelé pour consultation son ambassadeur à Belgrade, le gouvernement italien a décidé la suspension des liaisons aériennes entre Rome et Belgrade ainsi que l'annulation de l'accord aérien entre les deux pays. *« A l'approche du 15 janvier, il est évident que nous devrons nous attendre à une situation de grande tension et de danger»*, a estimé M. De Michelis, ajoutant qu'il faudrait *«évaluer les caractéristiques de la présence italienne dans les différentes parties du territoire yougoslave»*.

A Bonn, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a estimé qu'il convenait d'envoyer le plus vite possible des « casques bleus » en Yougoslavie. M. Genscher, qui a adressé mercredi à M. Roland Dumas un message de condoléances à la suite de la mort de l'officier français, a traité l'agression d'*«attaque sournoise»* et a demandé que les coupables soient punis, ajoutant que tout devait être entrepris pour qu'un tel événement ne se reproduise plus. – *(AFP, Reuter.)*

La résolution 727

Voici les principaux extraits de la résolution 727 approuvant l'envoi d'observateurs militaires de l'ONU en Yougoslavie :

«Le Conseil de sécurité, (...), déplorant l'incident tragique du 7 janvier 1992 qui a entraîné la mort de cinq membres de la Mission de vérification de la Communauté européenne,

– Approuve le rapport du secrétaire général daté du 5 janvier 1992

– Se félicite qu'ait été signé le 2 janvier 1992 à Sarajevo, un accord de mise en œuvre concernant les modalités d'application du cessez-le-feu inconditionnel dont les parties sont convenues à Genève le 23 novembre 1991,

– Approuve l'intention du secrétaire général, comme suite à la dernière en date des missions de son représentant personnel, d'envoyer immédiatement en Yougoslavie un groupe d'officiers de liaison – dont le nombre pourra aller jusqu'à 50 – pour promouvoir le maintien du cessez-le-feu (...)

– Exhorte toutes les parties à honorer les engagements pris à Genève et à Sarajevo en vue d'aboutir à une cessation complète des hostilités,

– demande à toutes les parties de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité du personnel envoyé par l'Organisation des Nations unies et des membres de la Mission de vérification de la Communauté européenne,

– Réaffirme l'embargo prévu au paragraphe 6 de la résolution 713 et au paragraphe 5 de sa résolution 724 (...) – Décide de rester activement saisi de la question jusqu'à ce qu'intervienne une solution pacifique.»

Le ministre fédéral de la défense a démissionné

Au lendemain du tragique incident au cours duquel un hélicoptère de la Communauté européenne a été abattu par un avion de l'armée yougoslave, faisant cinq morts, dont un officier français, le ministre fédéral de la défense, le général Veljko Kadijevic, a démissionné.

BELGRADE

de notre correspondante

Cette démission, rendue officielle dans la soirée du mercredi 8 janvier, avait, en fait, été présentée devant la présidence yougoslave le 31 décembre 1991. Invoquant des raisons de santé, le général Kadijevic estimait alors qu'il ne pouvait plus assurer sa mission. Mercredi, il a adressé à la présidence de Yougoslavie et au président du Parlement fédéral sa lettre officielle de démission. Le général Kadijevic quitte un poste qu'il occupait depuis mai 1988 et sera remplacé, jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre de la défense, par le chef de l'état-major des forces armées yougoslaves, le général Blagoje Adzic.

Ayant demandé à se retirer dès le 31 décembre, on peut se demander si le général Kadijevic occupait encore son poste mardi, lorsque l'armée de l'air yougoslave a abattu l'hélicoptère de la mission européenne d'observation. Cette question se pose d'autant plus que l'un des responsables de l'armée fédérale, l'amiral Stane Brovet, a laissé entendre mercredi matin que le drame de l'hélicoptère européen était intervenu à la suite d'une tentative de putsch au sein du haut commandement militaire.

Rivalités serbes

Modéré et favorable aux efforts de paix de la Communauté européenne, le général Kadijevic avait souvent été la cible des nationalistes serbes qui souhaitaient que le conflit yougoslave soit réglé sans intervention de l'étranger. Né en Croatie et d'orientation «yougoslave», le général Kadijevic n'avait pas cédé aux pressions, comme certains autres dirigeants militaires.

Au contraire puisque, selon un journaliste de l'hebdomadaire indépendant *Vreme*, il s'était engagé, lors de l'une des visites de l'émissaire de l'ONU, M. Cyrus Vance, à évincer les officiers appartenant à *«l'aile la plus radicale»* de l'armée fédérale. C'est pourquoi on estimait jeudi à Belgrade que la démission du général Kadijevic marque la victoire de l'aile radicale de la direction militaire yougoslave personnifiée par le général Adzic.

Par ailleurs, la journée de mercredi a été marquée par une polémique entre composantes serbes. Le conflit, latent depuis plusieurs mois, entre Belgrade et Knin, le chef-lieu de l'enclave serbe de Krajina (Croatie), a éclaté au grand jour au moment où le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, semble perdre le contrôle des provinces serbes de Croatie. Celui-ci a condamné mercredi le rejet du plan de déploiement des forces de paix des Nations unies en Croatie par les dirigeants des enclaves serbes de Croatie, estimant que ce refus était contraire aux intérêts du peuple serbe et au rétablissement de la paix en Yougoslavie.

Le plan Vance, accepté par Zagreb et Belgrade le 1er janvier 1992, prévoit le retrait de l'armée fédérale de Croatie et l'envoi de «casques bleus» dans trois points chauds de la République – en Slavonie orientale (est), en Slavonie occidentale (centre) et en Krajina (ouest). Les forces de l'ONU, qui seront déployées dès qu'un cessez-le-feu absolu sera respecté en Croatie, seront chargées de garantir la démilitarisation de ces régions et de permettre le rétablissement de l'autorité de la police locale.

Les trois régions resteront sous la protection des Nations unies tant qu'une solution politique ne sera pas négociée . Dans une lettre adressée mercredi à M. Milan Babic, leader de l'enclave serbe de Krajina, M. Milosevic explique que le plan Vance n'a pour objectif que de maintenir la paix et d'assurer la sécurité des habitants et non d'imposer une solution politique. Condamnant l'*« absolutisme »* de M. Babic, il l'accuse de vouloir poursuivre le conflit en refusant l'implantation des «casques bleus» en Krajina. *« En empêchant la poursuite du bain de sang et en permettant aux habitants de retrouver une vie normale et d'arrêter de dormir le fusil sous l'oreiller»*, la présence des forces de l'ONU est, en fait, selon M. Milosevic, *« le moyen de défendre la population par la paix et non par la guerre ».*

Puis il ajoute que, face à ce choix, toute personne sensée optera pour la paix. Poursuivre la guerre alors que la présence des «casques bleus» *«sauvegarde la population d'un nouveau génocide »* et empêche l'incursion des forces armées croates en Krajina est, pour M. Milosevic, *«une politique irresponsable (....) qui ne peut que conduire à la mort d'un grand nombre de citoyens yougoslaves»*. Lorsque le président de Serbie affirme que *« les conséquences d'une telle politique seraient identiques à celles de la politique de génocide contre le peuple serbe»*, il compare l'attitude de M. Babic à celle du régime croate.

Convaincu que les citoyens de la Krajina ne soutiendront pas M. Babic dans cette voie, M. Milosevic le met en garde : *«Le fait que la Serbie vous aide ne veut pas dire que vous ayez le droit de décider du sort de ses citoyens; les citoyens de Serbie ne sont pas et ne seront jamais vos otages»*, précise-t-il. Et il ajoute que *«l'aide de la Serbie à la Krajina ne sera pas remise en question même en temps de paix. Les habitants de la Krajina doivent savoir que par votre attitude – le rejet du plan Vance – vous avez perdu toute notre confiance et que dans l'avenir nous devrons déléguer des gens pour qui les intérêts nationaux comptent plus que le prestige politique.»*

Ainsi, M. Babic, l'allié de M. Milosevic qui avait fomenté la rébellion des Serbes en Croatie dès l'été 1990, est devenu un rival en voulant se soustraire au contrôle de Belgrade et créer sa propre République, celle de la Krajina serbe, qui a été proclamée en décembre 1991. Cette discorde, au moment où M. Milosevic désire négocier une paix réclamée par une grande partie de son opinion publique ainsi que par la communauté internationale, se soldera tôt ou tard par le limogeage de M. Babic, cet autocrate avide de pouvoir.

« Compromis territorial »

Si M. Milosevic aspire à une cessation des hostilités, c'est qu'il est conscient qu'après six mois de conflit sanglant en Croatie, la Serbie et l'armée fédérale ont suffisamment d'atouts – le contrôle de plus de 20 % des territoires croates – pour arracher un *« compromis territorial »* et tenter de former une *« troisième Yougoslavie »* avant que la Communauté européenne ne reconnaisse l'indépendance des Républiques de l'ex-Fédération yougoslave.

C'est dans ce sens que l'assemblée des Serbes de Bosnie-Herzégovine devait proclamer jeudi une nouvelle entité serbe afin d'éviter la reconnaissance de l'actuelle Bosnie-Herzégovine, où Croates et musulmans refusent de s'intégrer à une nouvelle Yougoslavie centralisatrice et dominée vraisemblablement par la Serbie...

FLORENCE HARTMANN

POLOGNE

Grève contre la hausse des prix

Le syndicat Solidarité a décidé, mercredi 8 janvier, d'organiser une grève générale d'une heure lundi prochain pour demander l'annulation d'importantes hausses de prix (+20 % pour l'électricité et + 70 % pour le gaz), entrées en vigueur le 1er janvier. Ces mesures ont provoqué une véritable levée de boucliers à travers le pays d'autant que les prix de l'énergie avaient déjà été relevés de plus de 100 % au printemps dernier . Face à la montée du mécontentement, le nouveau premier ministre, M. Jan Olszewski, un ancien avocat de Solidarité, a indiqué que son gouvernement *« démissionnerait »* en cas de grève générale. – *(AFP)*

ESPAGNE

Un officier tué dans un attentat à Barcelone

Un commandant de l'armée de l'air a été tué par balles et deux autres militaires ont été blessés, mercredi 8 janvier à Barcelone, par deux hommes en voiture qui ont tiré sur le véhicule des militaires. Selon les enquêteurs, les armes de gros calibre utilisées et les caractéristiques de l'attentat, à l'approche des Jeux olympiques de Barcelone, portent la marque de l'organisation séparatiste basque ETA.

Plusieurs attentats ou tentatives d'attentat commis récemment à Séville, notamment contre un grand hôtel, sans faire de victimes, sont aussi attribués à l'ETA. L'Exposition universelle de Séville doit s'ouvrir le 20 avril. – *(AFP.)*

Mort d'un journaliste suisse

Le corps d'un journaliste suisse, Christian Wuertenberg, a été découvert mardi 7 janvier dans les environs d'Osijek (Slavonie orientale), revêtu de l'uniforme de la garde nationale croate. Selon un responsable de l'Agence télégraphique suisse (ATS), à laquelle Christian Wuertenberg avait collaboré, le journaliste, mort étranglé, *« avait revêtu un uniforme croate afin d'être plus près du front et voir vraiment ce qui s'y passait » (nos dernières éditions du 9 janvier)*. Des autorités de la ville d'Osijek avaient laissé entendre que Wuertenberg s'était engagé dans le premier détachement international de l'armée croate. Un photographe suisse a déclaré avoir enquêté avec Wuertenberg depuis début décembre sur la présence de volontaires étrangers engagés dans les rangs croates et que certains de ces mercenaires s'étaient montrés très agressifs à leur égard. – *(AFP.)*

GRÈCE : accusé d'avoir placé une bombe dans un avion

Un Palestinien est condamné à dix-huit ans de prison

ATHÈNES

de notre correspondant

Le Palestinien Mohammed Rachid a été condamné, mercredi 8 janvier, par une cour criminelle spéciale du Pirée, à dix-huit ans de prison pour avoir placé une bombe à bord d'un avion de la PanAm qui avait explosé en août 1982 au-dessus de Hawaii, tuant un adolescent japonais. Les Etats-Unis ont demandé son extradition et devraient l'obtenir. Il ne pourra, cependant, être expulsé, conformément à la loi, qu'après avoir accompli sa peine en Grèce.

Le condamné, qui affirme s'appeler Hamdam et non Rachid, a clamé son innocence et a fait appel de cette décision. Il a estimé que c'est le gouvernement grec qui l'avait condamné et non la justice. *«C'est un cadeau des Grecs aux Américains»*, a-t-il déclaré, en soulignant que le jugement porterait *«dommage»* aux relations gréco-palestiniennes.

Depuis leur arrivée au pouvoir en avril 1990, les conservateurs ont clairement marqué leur intention de mettre un terme au *«laxisme»*, selon un mot employé par les Américains, des socialistes à l'égard du terrorisme d'origine arabe. Le ministre de la justice a ainsi accepté, le 12 décembre, l'extradition, demandée par l'Italie, d'un autre Palestinien, Khaled Abdul Rahim, le «cerveau» du détournement en 1985 du paquebot italien *Achille Lauro*. Il sera extradé vers l'Italie après avoir accompli les différentes peines pour les délits qu'il a commis en Grèce.

Mercredi également, le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'il appuiera la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis auprès du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de l'adoption d'une résolution sur la Libye à propos des attentats contre le vol de la PanAm à Lockerbie et celui de l'UTA au-dessus du Niger. La Grèce avait tenu à marquer sa solidarité le 10 décembre dernier avec ces trois pays et à souligner qu'elle condamnait *«sans réserve les actes terroristes d'où qu'ils proviennent»*.

DIDIER KUNZ

EUROPE

GÉORGIE : justifiant l'éviction de l'ancien président

Le premier ministre affirme que M. Gamsakhourdia souffre de « schizophrénie »

« *Je ne vais pas démissionner, je suis toujours président de la Géorgie* », a déclaré mercredi 8 janvier M. Zviad Gamsakhourdia, interviewé pour la première fois depuis sa fuite de Tbilissi par des journalistes de la télévision en Arménie. Réfugié dans le nord de cette République, avec quelque 80 partisans, dans une résidence entourée par des policiers arméniens, M. Gamsakhourdia a ajouté qu'il « *continuera la lutte pour la légitimité* » en « *attirant l'opinion du monde* » contre « *la mafia nomenklaturiste* » qui l'a chassé. Les autorités arméniennes ont expliqué n'avoir offert à M. Gamsakhourdia qu'un « *refuge temporaire* » et ont négocié à ce sujet avec des envoyés du nouveau pouvoir géorgien.

TBILISSI

de notre envoyé spécial

M. Zviad Gamsakhourdia, le président géorgien en fuite, souffrait depuis longtemps de « *schizophrénie* », diagnostic établi dès 1958 par des médecins de l'Institut de psychiatrie de Tbilissi. Cette maladie pourrait certes lui permettre d'échapper à un jugement, mais aussi lui interdire de briguer un nouveau mandat politique.

C'est M. Tenguiz Sigoua, chef du gouvernement provisoire géorgien et ancien premier ministre de M. Gamsakhourdia lui-même, qui a révélé, au cours d'une conférence de presse mercredi 8 janvier à Tbilissi, *l'existence de tels rapports médicaux*, évoqués depuis longtemps dans les cercles d'opposants à Tbilissi, mais qui tombent à pic dans les circonstances présentes.

Visiblement gêné, car il sait, comme tout un chacun, la valeur des diagnostics psychiatriques au temps du communisme, M. Sigoua a précisé que des médecins ayant porté le diagnostic étaient prêts à le confirmer. Il a ajouté que le président Gamsakhourdia serait destitué dès que le Parlement sera réuni en session exceptionnelle, sans doute *dans une quinzaine de jours*.

Soutien persistant à l'ancien homme fort

M. Sigoua a confirmé, d'autre part, que de nouvelles élections sont prévues entre le 20 et le 30 avril. « *Ce seront des élections législatives et non présidentielle, car nous persistons à croire que la Géorgie n'a pas besoin de président.* » Un « *voleur* » et un « *criminel* » ne pourra se présenter à ce scrutin ; en revanche, ses partisans le pourront, *au sein d'un* parti qui leur reste à constituer.

Les partisans de l'ancien homme fort ne désarment pas. Mercredi ils étaient des milliers à manifester de nouveau à Tbilissi. Brandissant des pancartes à l'effigie de Zviad Gamsakhourdia et criant des slogans hostiles au nouveau pouvoir, ils ont affirmé qu'ils reviendraient tous les jours jusqu'au retour de leur héros. « *Tant qu'il ne sera pas revenu je ne travaillerai pas* », lançait ainsi un ouvrier métallurgiste. La manifestation s'est déroulée cette fois-ci sans incidents, les milices ne s'étant pas *manifestées aux alentours. La veille*, des coups de feu avaient été tirés contre la foule des partisans de Gamsakhourdia, une personne avait été tuée et plusieurs blessées.

Cette répression avait provoqué une réaction très négative d'une *partie de la population de Tbilissi*, notamment chez les intellectuels, pourtant favorables, dans leur immense majorité, au nouveau pouvoir. Le premier ministre a annoncé, d'autre part, qu'il laisserait se dérouler jeudi en début d'après-midi les obsèques de la victime de ces affrontements.

M. Sigoua a reconnu que des manifestations de soutien à l'ancien président avaient eu lieu dans son fief de l'Ouest géorgien, mais que le gouvernement provisoire contrôlait *le reste* du pays. Pour *preuve, il a* annoncé la réouverture de l'aéroport, ainsi que de toutes les lignes de chemin de fer . Il a précisé que son gouvernement était en train de mettre en œuvre un plan d'aide pour les victimes de tous les affrontements des semaines passées.

Signe de normalisation : de « vrais » policiers, avec de vrais uniformes, ont remplacé les miliciens aux carrefours de la capitale. Cela n'empêche pas les automobilistes géorgiens de continuer à brûler allègrement les *feux rouges, ce qui est* peut-être aussi un signe du retour à la normale.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le différend russo-ukrainien

Suite de la première page

Les dirigeants russes aiguillonnés par la hiérarchie militaire se font, toujours en principe, les avocats des intérêts de la Communauté : la prétention de l'Ukraine à s'approprier l'essentiel de la flotte de la mer Noire porte atteinte aux intérêts de l'ensemble des Etats qui ont souscrit à l'idée d'une défense commune.

C'est ce qu'a fait valoir M. Eltsine avant de s'envoler mercredi 8 janvier pour une série de déplacements en province : « *La flotte de la mer Noire ne peut pas appartenir à une seule République (...) elle est une partie des forces stratégiques, c'est-à-dire du commandement unique de la CEI* ». Mais au lieu d'en rester là, le président russe a révélé le fond de sa pensée en ajoutant, en termes elliptiques, mais transparents : « *En tout cas, pas ukrainienne mais russe* ». Sur quoi, il s'est repris : « *Je ne dis pas russe, je dis une partie du commandement commun* ». M. Boris Eltsine, une fois de plus, en avait dit plus qu'il ne souhaitait en dire et la télévision russe a donc préféré censurer, très maladroitement d'ailleurs, cette partie de ses propos.

Mais sur le fond, les choses sont parfaitement claires : les Russes supportent très difficilement que les Ukrainiens traitent d'égal à égal avec eux, et les Ukrainiens de leur côté refusent ostensiblement toute forme de parrainage russe sur la Communauté. Recevant mercredi une délégation du Congrès des Etats-Unis, le président Léonid Kravtchouk a mis les points sur les « i » : la Russie, a-t-il déclaré, « *ne se comporte pas encore avec l'Ukraine comme avec un Etat indépendant* » .

Il en a profité pour expliquer comment lui voyait l'avenir, et en particulier celui des forces nucléaires stationnées sur le territoire ukrainien : toutes les forces nucléaires stratégiques devraient, selon lui, être évacuées d'ici le mois de juillet de cette année et les forces tactiques dans un délai de trois ans. Ce qui signifie entre autres que la partie de la flotte de la mer Noire qui sert de support à ces forces stratégiques ne doit rester sous commandement commun que pendant les six mois à venir, après quoi elle devrait passer « *sous contrôle ukrainien* » .

C'est là assurément une conception très limitative des accords communautaires en matière de défense, une conception de nature à accréditer l'idée que les Ukrainiens n'envisagent la Communauté que comme une institution provisoire chargée d'assurer la transition vers leur indépendance complète. Pour sa part, *le maire de Saint-Pétersbourg* Anatoli Sobtchak a quasiment enterré à l'avance la Communauté qui se trouve selon lui « *dans une impasse* », essentiellement par la faute de l'Ukraine, mais aussi parce qu'elle a « *été organisée de manière incompétente* » et n'est rien d'autre « *qu'une addition de présidents qui se considèrent chacun comme étant plus président que l'autre* » – une pierre dans le jardin de M. Eltsine.

M. Kravtchouk en Pologne

M. Kravtchouk a par ailleurs donné un éclairage particulier à l'accord sur le contrôle du feu nucléaire provisoirement confié au président russe, mais avec le contrôle des présidents des autres Etats nucléaires de la Communauté, soit, outre la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan.

Ainsi M. Kravtchouk a-t-il expliqué qu'une « *liaison téléphonique fiable* » avait été installée entre ces différents dirigeants et que, par ailleurs, *lui-même disposerait* « *d'ici quelques jours* » dans son bureau, « *d'un système capable de bloquer le bouton nucléaire, ce qui veut dire qu'il sera impossible de lancer un missile de n'importe quel point du territoire de l'ex-URSS sans une décision conjointe* ». Une telle présentation ne contredit certes pas ce que l'on sait des accords passés entre les quatre hommes, mais elle n'en est pas moins faite dans des termes qui remettent M. Eltsine au niveau des autres présidents, et non au-dessus.

Autre manifestation d'une sensibilité décidément très en éveil, l'agence *ukrainienne d'information* a publié mercredi une « *déclaration* » au ton très sec qui s'élève contre les informations « *tendancieuses* » diffusées aussi bien par les responsables que par les médias russes à propos de l'attitude de l'Ukraine. L'agence officielle dénonce la pratique qui consiste à faire des Ukrainiens les « *responsables* » de toutes les difficultés, y compris économiques, qui affectent les divers Etats de la Communauté.

Reprenant des reproches déjà exprimés par le ministre ukrainien de la défense, l'agence affirme par ailleurs que les chefs militaires de l'ex-URSS ont essayé de prendre sous leur contrôle des unités et des installations qui « *n'ont strictement rien à voir avec les forces nucléaires stratégiques* », et qu'il ne s'agit là de rien d'autre que d'une tentative de « *recréer les structures militaires impériales* ». Bref, il s'agit de montrer aussi clairement que possible que l'Ukraine ne se laissera plus marcher sur les pieds.

Et par une curieuse coïncidence, ce faisceau de déclarations a été publié en un jour anniversaire d'un événement lointain, mais que personne n'a oublié, ni à Kiev ni à Moscou : le 8 janvier 1654, l'hetman d'Ukraine Bohdan Khmelnitski faisait allégeance à la Russie. Cette époque est terminée et pour mieux mettre en évidence sa liberté retrouvée, M. Kravtchouk a annoncé, toujours mercredi 8 janvier, qu'il se rendrait très prochainement en Pologne. A Varsovie, le représentant spécial ukrainien a passé le message de manière encore plus limpide : l'Ukraine, a-t-il expliqué, doit conclure de nouveaux accords économiques qui la rendront totalement indépendante des liens, souvent désavantageux, qui l'unissaient aux Républiques de l'ancienne URSS.

JAN KRAUZE

PANCHO

AFRIQUE

ALGÉRIE : avant le second tour des élections législatives

Les islamistes s'inquiètent des mouvements de troupes

Une semaine avant le deuxième tour des élections législatives, la campagne démarre avec lenteur. Les résultats du premier tour, largement favorables au Front islamique du salut (FIS), paraissent ôter beaucoup d'intérêt à un scrutin qui devrait, s'il a lieu, amplement confirmer la victoire des intégristes. Le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, a, pour sa part, annoncé que son gouvernement démissionnerait après les élections.

ALGER

de notre correspondant

Sous réserves des annulations que pourrait décider le Conseil constitutionnel saisi de 341 recours, 199 circonscriptions, sur 430, sont encore à pourvoir. Le FIS est en ballottage dans 187 circonscriptions, le FLN dans 172, le Front des forces socialistes (FFS) dans 17. Cinq autres partis et une demi-douzaine de candidats indépendants se disputent la douzaine de sièges encore en jeu. La majorité des duels opposera le FIS au FLN.

Si l'on additionne les suffrages obtenus par le FIS à ceux des autres partis de la mouvance islamique éliminés à l'issue du premier tour, le parti de M. Abassi Madani a de fortes chances d'obtenir, dans de très nombreux cas, un score supérieur à celui de ses adversaires.

Dans une brève conférence de presse, réunie, mercredi 8 janvier, à Alger, M. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du FIS, a fait état de mouvements de troupes observés par ses partisans sur tout le territoire . « *Nous avons reçu de toutes les régions des rapports selon lesquels l'armée et les forces de l'ordre se sont déployées en force depuis la nuit dernière* », a-t-il assuré, ajoutant que les prochaines opérations électorales ne pouvaient, à elles seules, justifier ces déplacements de troupes qui concernaient toutes les régions, y compris celles où l'on ne votera pas le 16 janvier .

Sans obtenir ni démenti ni confirmation la presse algérienne avait déjà fait état, il y a quelques jours, de mouvements de blindés dans les environs d'Alger. Les déclarations de M. Hachani sont venues nourrir les craintes, ou, selon les cas, les espoirs, formulés ici ou là sur la possible annulation du deuxième tour du scrutin. A ce sujet, M. Hachani a affirmé que « *jusqu'à aujourd'hui* » aucun indice matériel ne montrait que le gouvernement préparait réellement ce deuxième tour.

Ce rendez-vous électoral continue de provoquer réactions et prises de position dans différentes couches de la société algérienne. Alors que plusieurs syndicats d'entreprises ont annoncé qu'ils ralliaient le Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA), formé après le premier tour pour mobiliser l'opinion publique contre le FIS, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), l'un des fondateurs du comité, s'est vu reprocher par quelques autres d'avoir fait alliance avec des organisations patronales « *qui ont des intérêts diamétralement opposés* » au monde du travail. « *L'UGTA n'a besoin que de l'appui des masses pour barrer la route à toute aventure* », estime ainsi l'un des syndicats de la société pétrolière Sonatrach.

A l'inverse de la démarche du CNSA, un Comité national pour la protection de la souveraineté et la légalité constitutionnelle vient de se créer pour « *appeler au respect de la volonté populaire exprimée lors du scrutin du 26 décembre* » et dire son « *attachement aux règles du jeu démocratique* ». Cette nouvelle organisation entend faire contrepoids aux déclarations appelant à l'annulation du second tour. Elle rejette aussi toute élection présidentielle anticipée, revendication longtemps propre au FIS mais qui, désormais, trouve un écho chez certains de ses adversaires qui estiment que la démission du président Chadli serait une réponse appropriée à la crise politique.

GEORGES MARION

□ **Appel de M. Chirac à la « *vigilance* ».** – M. Jacques Chirac, président du RPR, a estimé, mercredi 9 janvier, au cours de l'émission « La marche du siècle », sur FR 3, que la France et l'Europe devront être « *extraordinairement vigilantes* » en cas de victoire du Front islamique du salut (FIS) au second tour des élections législatives en Algérie. « *La France et l'Europe devront respecter, naturellement, la décision algérienne* », mais, a-t-il ajouté, il ne « *faudrait pas hésiter, le cas échéant, à revoir complètement notre politique de coopération avec l'Algérie* ».

Tout en tenant l'intégrisme pour « un danger »

Hassan II salue le processus engagé à Alger « comme une victoire de la liberté »

« *L'intégrisme, quel qu'il soit, est un danger, car il est l'expression de l'obscurantisme et il se traduit par une certaine forme de dictature* », déclare Hassan II dans un entretien publié jeudi 9 janvier par *le Figaro*. « *Je suis convaincu*, ajoute-t-il, *que si chaque musulman pouvait lire directement le Coran il y aurait moins d'intégrisme.* »

Interrogé sur le premier tour des élections législatives en Algérie, le roi estime que ce pays « *s'est engagé dans un processus démocratique* » qu'il « *salue comme une victoire de la liberté. Je suis certain que, quels que soient les résultats des urnes, les gouvernants algériens sauront respecter les engagements souscrits par l'Algérie à l'égard de ses alliés et partenaires* ». « *Je suis pour le multipartisme*, assure Hassan II. *Faut-il vous rappeler, à cet égard, que le Maroc est l'un des rares pays dont la Constitution interdit le parti unique ? (...) Mais il y a une différence entre la tolérance pour le multipartisme et la dose de cheval qu'on a donnée à ces pays* (africains) *en essayant de leur mettre un entonnoir dans la gorge pour les gaver de multipartisme.* » – *(AFP.)*

□ **KENYA : un second parti d'opposition a été créé.** – L'ancien ministre de la santé, naguère vice-président du pays, M. Mwai Kibaki, a annoncé, mercredi 8 janvier, à Nairobi, la création officielle du Parti démocratique du Kenya (PDK), deuxième parti d'opposition créé depuis le rétablissement du multipartisme en décembre 1991. Parmi les fondateurs du PDK, figurent aussi l'ancien ministre de la recherche, M. George Muhoho, et deux anciens vice-ministres.

□ **AFRIQUE DU SUD : plus de 200 exilés seront rapatriés cette semaine.** – Plus de 200 exilés regagneront l'Afrique du Sud cette semaine, depuis la Tanzanie, a indiqué, mercredi 8 janvier à Genève, le Haut Commissariat pour les réfugiés auprès des Nations unies (HCR). Au total, 20 000 exilés devraient rentrer en Afrique du Sud au cours des prochains mois. – *(AFP.)*

MAROC : la mort de Me Abderrahim Bouabid

Un authentique démocrate

Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), est mort, mercredi 8 janvier, à Rabat, à l'âge de soixante et onze ans, des suites d'un cancer *(nos dernières éditions du 9 janvier)*. Il devait être inhumé, jeudi, au cimetière des martyrs dans la capitale marocaine.

« *Ça nous aiderait qu'ils réussissent leur expérience* », nous avait-il confié au mois de juin. Il s'en sera fallu de peu pour que Me Bouabid fût à même de juger du résultat des « manips » conduites par ses voisins algériens dans leur « laboratoire » démocratique. Le premier secrétaire de l'USFP, l'un des principaux partis de l'opposition parlementaire, ne paraissait pas alors redouter l'arrivée au pouvoir du Front islamique du salut (FIS) qui, assurait-il, « *cherche la stabilité et exprime l'opinion de l'homme de la rue* ».

En août 1973, devant le tribunal militaire de Kenitra, où comparaissaient plusieurs de ses compagnons de route, sa déposition avait fait grand bruit. Cet avocat avait *plaidé pour* « *des élections libres et honnêtes* », et une « *démocratie où les jeunes seront écoutés* ». Il avait la ténacité et la patience d'un vrai militant qui ne se laisse rebuter par rien ni par personne. Il ne désespérait pas de voir Hassan II, contraint ou non par la nécessité, se ranger, un jour, à ses vues.

Fils d'un menuisier, Me Bouabid est né en mars 1920 à Salé, près de Rabat. Etudes secondaires sur place et licence de droit à Paris. Très tôt, il milite dans les rangs du parti de l'Istiqlal pour l'indépendance de son pays. Ce combat lui vaut d'être emprisonné à deux reprises – en 1944 et en 1952 – par les autorités du protectorat. Puis, en 1956, ce « trublion » participe activement aux négociations avec la France où Mohamed V lui confiera la mission d'ouvrir la première ambassade du Maroc.

Dans les prisons du roi

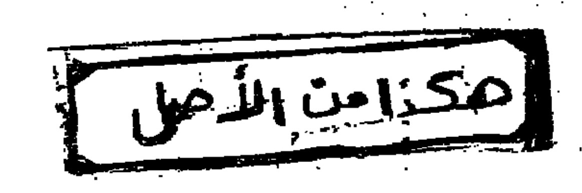
Avec des dissidents du parti de l'Istiqlal, dont Mehdi Ben Barka – enlevé en 1965 à Paris – il forme en 1959 l'Union nationale des forces populaires (UNFP) avant de lui fausser compagnie en 1972 pour créer l'USFP. Tout au long de sa carrière, et au gré de l'état de ses relations avec le Palais royal, Me Bouabid occupera plusieurs postes ministériels, notamment, *à la fin des années 50*, celui de l'économie nationale.

Ses critiques contre Hassan II qui avait accepté, au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Nairobi, d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental et qui avait décidé de prolonger de deux ans la législature, le conduisent, au mois de septembre 1981, avec quatre autres membres du bureau politique de l'USFP, devant le tribunal de Rabat. Condamné à un an de prison ferme, il bénéficie, quelques mois plus tard, de la grâce royale.

Au soir de sa vie – et à cet égard plus royaliste que le roi – Me Bouabid demeurait tout aussi ferme sur le dossier du Sahara occidental. Au mois de juin, il promettait de se montrer « *intraitable* » sur la question de l'identification des Sahraouis habilités à voter et de « *ne pas rendre la tâche facile* » aux observateurs de l'ONU. Vœu exaucé, puisque le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies a récemment démissionné et que le référendum a été renvoyé à des jours meilleurs...

D'une intelligence froide et passionnée, Me Bouabid, qui eut pour maître Léon Blum, nourrit largement ses réflexions des idées de la gauche européenne. Aucun de ses amis ni même de ses adversaires ne reste longtemps insensible à son charme simple et à sa droiture. Cet homme de conviction avait suffisamment de lucidité pour reconnaître que le Maroc avait encore un long chemin à parcourir pour atteindre les rives d'une « *démocratie authentique* ».

JACQUES DE BARRIN



ASIE

Questions sur un malaise

Le président Bush a-t-il été victime d'un simple malaise lié à une forte grippe intestinale ou bien a-t-il perdu connaissance un court instant ? *(Nos dernières éditions du 9 janvier.)* Les deux versions ont été successivement données par son entourage. Et même si le porte-parole du président américain s'est efforcé de minimiser l'incident, plusieurs questions concernant l'état de santé de M. Bush demeurent sans réponse.

En dépit des obligations qu'impose ce type de visite officielle, le président Bush disait, quelques heures avant l'incident, se sentir *« parfaitement bien »*. Il venait même de disputer une partie de tennis avec l'empereur Akihito. M. Bush avait simplement précisé, lors d'une interview, avoir pris un demi-comprimé d'Halcion de manière à lutter contre le *jet-lag* (l'Halcion est ce somnifère qui a été récemment retiré du marché en Grande-Bretagne du fait de ses effets secondaires).

Selon M. Fitzwater, M. Bush aurait pourtant indiqué à son médecin personnel, le docteur Burton Lee, quelques instants avant le dîner officiel, qu'il ne se sentait pas très bien. Le docteur Lee aurait alors diagnostiqué une banale grippe intestinale.

Selon un témoin, le président serait ensuite devenu, au cours du dîner, *« pâle comme un linge »*, avant de s'effondrer de sa chaise et de s'évanouir un court instant. En revanche, M. Fitzwater affirme que M. Bush est demeuré conscient pendant tout l'incident et qu'il a simplement vomi durant ce court malaise.

Au cours des points de presse qui ont suivi, M. Fitzwater s'est refusé à donner des informations sur les symptômes dont souffrait M. Bush et sur les examens pratiqués. Il a simplement confirmé le diagnostic de grippe intestinale et indiqué qu'un antiémétique avait été prescrit. Jeudi matin, M. Bush a repris ses entretiens avec ses interlocuteurs, se déclarant simplement un peu fatigué et précisant qu'un électrocardiogramme avait été pratiqué. Selon lui, le tracé était tout à fait normal.

Il s'agit du deuxième incident médical frappant le président des Etats-Unis en huit mois. En mai dernier, il avait été hospitalisé pour un trouble du rythme cardiaque (fibrillation auriculaire) consécutif à une hyperthyroïdie (*le Monde* du 11 mai 1991). Il avait, par la suite, subi un traitement par iode radioactif qui avait détruit la glande thyroïde. Depuis, M. Bush doit prendre une hormone synthétique pour pallier son déficit en thyroxine.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, il n'y aurait aucun lien entre la pathologie thyroïdienne dont souffre M. Bush et l'incident de mercredi. A en juger par les images diffusées par les chaînes de télévision, l'incident évoquait, par sa soudaineté, un malaise vagal consécutif ou non à une infection gastro-entéritique.

FRANCK NOUCHI

Le voyage de M. George Bush au Japon

La « solidité » des liens nippo-américains

Suite de la première page

Ce texte, a souligné M. Miyazawa, *« consacre les liens désormais très solides entre deux pays à l'histoire et à la culture différentes déterminés à coopérer pour l'avenir »*.

En ce qui concerne l'économie mondiale, MM. Bush et Miyazawa sont convenus de s'employer à favoriser la croissance. Dans une déclaration commune, intitulée *« stratégie pour l'économie internationale »*, les deux pays soulignent la responsabilité qui leur revient étant donné leur poids international. Ce document ne fait pas état de données chiffrées. Les Japonais s'y sont opposés. La version américaine du document présentée par M. Brady, secrétaire américain au Trésor, comporte en revanche l'objectif de croissance pour 1992 de 3,5 % retenu par Tokyo.

Les Japonais se contentent de s'engager à mettre en œuvre le budget de 1992 et à stimuler la croissance à la fois par des grands travaux et des mesures fiscales. Le président américain, qui a déclaré qu' *« en matière de stimulation de l'économie les Japonais ont fait plus que nous »* annoncera, le 28 janvier, dans le discours sur l'état de l'Union, *« un programme complet de renforcement de la croissance et de la compétitivité américaine »*.

Un « représentant de commerce »

Sur le plan bilatéral, d'âpres discussions ont eu lieu sur le *« programme d'action »*, qui précise les domaines de coopération (paix et prospérité, sécurité, environnement et science et technologie et échanges). Il comporte des engagements chiffrés qui marquent une nouvelle orientation des relations économiques entre les deux pays : d'un commerce fondé sur des accords d'autolimitation, on s'oriente vers un commerce contrôlé encadré par des objectifs d'importation.

La presse critique durement la manière dont Tokyo a cherché à donner satisfaction aux Américains. Elle parle notamment du *« diktat »* du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) aux constructeurs automobiles et souligne le caractère entièrement politique de ce dossier. La visite de M. Bush coïncidait avec la première phase de sa campagne électorale. Les Japonais l'ont parfaitement compris, et le président américain ne repart pas du pays des cadeaux les mains vides. Reste à savoir si l'objectif proclamé de redéfinir les rapports américano-japonais cinquante ans après Pearl-Harbor a été atteint.

S'il a obtenu des Japonais des *« objectifs d'efforts à accomplir »* – selon l'expression utilisée par ces derniers pour éviter d'employer les mots d' *« engagement »* ou de *« promesse »* – M. Bush n'a, en revanche, pas convaincu par la démarche qu'il a suivie. Il n'a guère relevé le prestige des Etats-Unis dans un pays où les accusations émotionnelles venues de l'autre côté du Pacifique ont suscité une *« américanophobie »* rampante.

L'Amérique, avait-il déclaré à son arrivée, n'attend pas de *« faveurs »* du Japon, mais demande une modification de sa politique et, concrètement, un meilleur accès à son marché . Or, M. Bush a paru aux Japonais s'être mué en *« représentant de commerce en automobiles »*. Ce qui a incité certains journaux à rappeler la phrase prêtée au général de Gaulle à propos du premier ministre japonais de l'époque, qualifié de *« marchand de transistors »*.

MM. Bush et Miyazawa *« devraient aborder des thèmes dignes de conversations à ce niveau »*, écrit par exemple le quotidien économique *Nihon Keizai*, qui poursuit : *« Les difficultés de l'économie américaine relèvent des problèmes internes des Etats-Unis. En entreprenant une tournée pour obtenir des emplois, le président Bush en fait un problème diplomatique »*.

Bien que la plupart des commentateurs soient favorables à des concessions commerciales pour aider un *« allié dans le besoin »*, et que beaucoup estiment que certaines pressions extérieures vont dans l'intérêt du consommateur japonais – le protectionnisme agricole les oblige à payer leur riz beaucoup plus cher – ils n'en soulignent pas moins la perte de face des dirigeants américains. Elle se double, plus gravement, d'une erreur de jugement.

Ainsi l'*Asahi* met-il en garde contre la recherche de l'efficacité immédiate dans le domaine commercial. *« Quelles que soient les mesures qui seront annoncées*, écrit le quotidien libéral, *« il ne pourra s'agir que de palliatifs. »* Elles risquent, souligne le *Nihon Keizai*, *« de faire naître des espoirs excessifs qui, déçus, ne feront qu'aggraver la nippophobie et l'américanophobie »*. Le caractère *« électoral »* de cette visite suscite d'ailleurs des critiques dans la presse américaine. Certains correspondants sur place ont été particulièrement acerbes au cours des conférence de presse des dirigeants des trois *« Grands »* de l'automobile américaine.

Des « engagements » ponctuels

Dans un éditorial, abondamment repris par la presse nippone, le *New York Times* écrit : *« Le déficit commercial n'est pas la cause du chômage (...) Les promesses de M. Bush de créer des emplois sont fondées sur une erreur d'appréciation selon laquelle promouvoir les exportations et limiter les importations est un moyen efficace de créer des emplois (...) La désagréable vérité est que le déficit commercial américain a son origine aux Etats-Unis mêmes »*.

La myopie de l'approche de Washington pourrait être mise au compte d'une vision à court terme nourrie d'impératifs électoraux. Elle est surtout symptomatique de l'évolution, mal perçue par les partenaires du Japon, à commencer par les Etats-Unis, de l'évolution de la nature des relations entre l'archipel et le reste du monde. *« De subalterne protégé des Américains, le Japon apparaît au lendemain de la visite comme un subalterne que le maître traite certes avec une grosse voix, mais dont il dépend de plus en plus »*, estime un ancien diplomate japonais.

Les pressions américaines ont été en outre trop évidemment en contradiction avec les principes dont ils se réclament pour ne pas renforcer les Japonais dans leur sentiment que les rapports de forces ont changé. Les Etats-Unis voulaient non des concessions mais des améliorations durables et une concurrence plus ouverte. Or, souligne le *New York Times*, ce n'est pas ce qu'ils ont obtenu.

Le Japon s'est engagé sur des chiffres globaux d'accroissement des achats. Des *« engagements »* ponctuels. Sous le couvert de ce que Tokyo nomme pudiquement *« une campagne morale »*, les constructeurs de voitures, très réticents au départ, ont accepté des concessions qui n'ont rien de *« volontaires »*. Invoquant la liberté du commerce, les Etats-Unis ont exigé de Tokyo qu'il force les entreprises à acheter davantage de l'autre côté du Pacifique.

En cela, les dirigeants américains sont logiques avec eux-mêmes : ils estiment que le Japon est un pays *« différent »*, qui ne *« joue pas le jeu »* de la libre concurrence. Ils agissent aujourd'hui comme ils l'ont fait en 1986, lorsqu'ils exigèrent une part du marché japonais des semi-conducteurs pour les fabricants américains.

Le danger d'une telle approche – qui est aussi celle de certains pays européens – est qu'elle identifie les intérêts de secteurs industriels à ceux d'une nation. Elle contribue à renforcer au Japon l'intervention du gouvernement dans le fonctionnement d'une économie qui, depuis quelques années, avait précisément évolué dans le sens contraire, à la faveur de la dérégulation. En outre, les promesses chiffrées faites par les constructeurs japonais risquent de les inciter à défendre plus âprement leur part de marché.

La position du président américain a, jusqu'à un certain point, servi M. Miyazawa. Les concessions qu'il a dû faire, pour déplaisantes à certains secteurs industriels, n'auront pas des conséquences alarmantes et beaucoup restent conditionnelles. Le premier ministre n'en est pas moins vivement critiqué par la presse pour ne pas avoir tiré les leçons du passé et offert des concessions au compte-gouttes, pour finalement se trouver dans l'obligation d'abandonner un pan entier de sa position initiale.

PHILIPPE PONS

Touchant particulièrement les constructeurs américains

Les importations japonaises de véhicules ont chuté de 10,7 % en 1991

Alors que le président américain, M. George Bush, et le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, s'apprêtaient à signer un accord précisant les achats japonais de pièces détachées et d'équipements automobiles américains (*le Monde* du 9 janvier), l'association japonaise des importateurs d'automobiles a publié, jeudi 9 janvier, les chiffres des ventes de véhicules importés au Japon pendant l'année 1991.

Le volume des importations (199 922 unités) est en baisse de 10,7 % par rapport à 1990, soit la première baisse annuelle depuis huit ans.

Les voitures de tourisme sont particulièrement touchées, avec un repli de 11,1 %.

Les ventes de véhicules américains se sont élevées à 30 128 unités, en hausse de 5,3 %, dont seulement 13 711 véhicules totalement fabriqués aux Etats-Unis – soit un volume en baisse de 14,2 % par rapport à l'année précédente, – les autres véhicules ayant été assemblés par des constructeurs japonais.

Selon le journal américain *International Herald Tribune*, dans son édition du jeudi 9 janvier, les présidents des trois géants américains (General Motors, Ford et Chrysler) ont de nouveau affirmé leur volonté de voir les autorités de l'Archipel faire un effort particulier pour ouvrir le marché nippon aux véhicules américains.

CAMBODGE : pour faire face à la dégradation de la situation

Les Nations unies décident de renforcer leur mission préparatoire à Phnom-Penh

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, mercredi 8 janvier, à l'unanimité, un sensible renforcement de sa « mission préparatoire » au Cambodge (MIPRENUC), mise en place en anticipation de la grande opération de l'autorité provisoire (APRONUC), attendue vers la mi-mars. Un millier de personnes supplémentaires, chargées en particulier du déminage, seront dépêchées vers Phnom-Penh.

La MIPRENUC ne compte, à présent, que deux cent soixante-huit personnes, dont près de la moitié sont des militaires français. Sa tâche consiste à vérifier la bonne application par les factions khmères du cessez-le-feu en vigueur depuis le 1er mai 1991, et à préparer, par des missions sur le terrain, la tâche des milliers de membres, militaires et civils, de l'APRONUC, qui devront désarmer les combattants et réorganiser la vie publique et quotidienne du pays. Entre autres raisons, la dissémination de millions de mines sur le territoire cambodgien rend problématique le retour au pays des quelque trois cent cinquante mille personnes qui ont cherché refuge en Thaïlande.

On apprend, par ailleurs, de sources diplomatiques à New-York, qu'un Japonais, M. Yasushi Akashi, serait prochainement nommé par le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, comme chef de l'APRONUC. M. Akashi est secrétaire général adjoint chargé des questions de désarmement. Le Japon, nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité, est disposé à financer largement l'« opération Cambodge » de l'ONU.

Enfin, le dirigeant khmer rouge Khieu Samphan a annoncé qu'il participerait, le 11 janvier, à la prochaine réunion à Phnom-Penh du Conseil national suprême (CNS), instance représentant la souveraineté du pays aux termes des accords de Paris du 23 octobre. – *(AFP.)*

□ **HONGKONG : évacuation de la « Cité murée » de Kowloon.** – La « Cité murée » (« Walled City ») de Kowloon, dans la colonie britannique de Hongkong, a été vidée de ses habitants, vendredi 8 janvier, en prévision de sa démolition, sans que ceux-ci opposent une grande résistance. Cette enclave, depuis longtemps un repaire de criminels et de trafiquants dans laquelle l'autorité de la police n'était pas reconnue, va être réaménagée et réhabilitée. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Accueillie par la presse de l'Etat juif comme un « mal nécessaire »

La visite de M. Dumas à Jérusalem est l'occasion d'améliorer les relations franco-israéliennes

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a entamé, mercredi 8 janvier, une visite de deux jours en Israël, la première depuis trois ans. Il avait été accueilli à l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel-Aviv, par le ministre israélien de la police, M. Roni Milo.

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

« La presse exagère, ce n'est tout de même pas un ennemi que nous nous apprêtons à recevoir ! » C'était mercredi soir 8 janvier, dans les couloirs du ministère des affaires étrangères à Jérusalem. Tandis que le Mystère-20 de M. Roland Dumas arrivait en vue de l'aéroport de Tel-Aviv, un haut fonctionnaire israélien s'employait héroïquement à essayer de dissiper la très mauvaise impression qu'un de ses collègues, anonyme, trois bureaux plus loin, diffusait avec application, la veille, auprès des journalistes locaux. Le chef de la diplomatie française n'est *« pas un ennemi »*, certes. Mais le seul fait qu'il faille le souligner démontre qu'il n'est pas non plus précisément considéré, ici, comme un ami...

La réception de M. Arafat à l'Elysée en 1989, la tentative de M. Dumas de remettre en selle le président de l'OLP en 1991, *« alors que le monde entier l'avait littéralement mis en quarantaine à la suite de ses prises de position dans la guerre du Golfe »*, les prétendus efforts de la diplomatie française *« pour essayer de sauver Saddam Hussein »* avant le déclenchement du feu allié contre lui – ce qu'on appelle ici avec une méchante ironie *« les pèlerinages français de M. Vauzelle à Bagdad »*, – sans parler d'événements plus anciens mais sans cesse rappelés, telle la condamnation par Paris du raid israélien sur le réacteur Osirak en 1981, fruit de la coopération nucléaire franco-irakienne des années précédentes, sans parler non plus du constant soutien français à la création d'un Etat palestinien, etc. : on pourrait multiplier les exemples à l'infini, rien de ce qui nourrit, depuis dix ans et plus, l'acrimonie israélienne et *« les profondes divergences »* qui subsistent entre Paris et Jérusalem n'est jamais oublié dans les commentaires publiés par la presse israélienne à l'occasion des échanges importants entre les deux pays.

C'est ainsi que, trois ans après sa précédente visite, la dernière d'un ministre français de haut niveau politique dans l'Etat juif, l'arrivée de M. Dumas en Israël est encore jugée comme *« un mal nécessaire »*, *dixit* un grand quotidien conservateur comme *Maariv*, tandis qu'un autre journal hébreu de référence, *Haaretz*, affirme, sans être démenti, que le ministre français aurait en quelque sorte *« imposé »* une visite *« non désirée »*, la sienne. Une version reprise par la radio nationale, M. Dumas venant en Israël, selon elle, *« de sa propre initiative »*, ce qui est formellement contesté par la délégation française.

Pourtant, s'il fallait juger de l'état des relations franco-israéliennes à l'aune du chaleureux discours prononcé mercredi soir par M. David Lévy pour accueillir son homologue français à Jérusalem, le bilan apparaîtrait largement positif. *« Bien sûr qu'il y a parfois un peu plus que des incompréhensions entre nous*, a reconnu le chef de la diplomatie israélienne, *mais nous avons trop en commun pour ne pas surmonter nos divergences. »* S'adressant à *« un ami »* reçu *« avec un plaisir personnel »*, M. Lévy a plaidé avec insistance pour *« une renaissance des relations »* entre les deux pays : Israël, a-t-il affirmé, *« a un faible pour la France »*, mais, selon lui, Paris aurait également *« une obligation non écrite à l'égard d'Israël »*.

Répondant sur le même ton, M. Dumas a déclaré qu'il partageait *« une grande partie du discours »* de son homologue et il s'est félicité de *« l'intelligence et [de] l'affection* qui marquent, selon lui, les rapports entre les deux pays. Bref, mercredi soir à l'Hôtel King David, on avait presque oublié que la presse locale qualifie régulièrement M. Roland Dumas du *« plus pro-arabe des chefs des diplomaties d'Europe »*.

Un bouc émissaire

Bien sûr, soulignait intelligemment mercredi l'éditorialiste de *Yedioth Aharonot*, premier tirage du pays, *« M. Dumas ne fait rien d'important sans en référer à son proche ami Mitterrand, et le gouvernement israélien le sait parfaitement »*. Si Israël préfère d'ordinaire utiliser M. Dumas comme un bouc émissaire, susurre-t-on chez les experts de la chose, c'est tout simplement que l'Etat juif n'entend absolument pas se priver d'améliorer, si l'occasion se présente, ses relations avec Paris.

« S'il est vrai que nos rapports ont été marqués par une certaine froideur, disait, mercredi à la radio nationale, M. Ovadia Sofer, l'ambassadeur – en partance – d'Israël en France, *il faut noter qu'en dépit de nos divergences politiques les relations bilatérales sont bonnes. »* Langage ampoulé pour dire que, s'ils sont loin de partager la même appréciation politique de la situation dans la région, Paris et Jérusalem n'en ont pas moins développé des rapports concrets et multiples de très haut niveau. Ainsi les relations scientifiques et techniques entre les deux pays sont-elles qualifiées, à Paris, de véritable *« fleuron des relations franco-israéliennes »*. Israël va même jusqu'à souhaiter que soient mis en place des projets de recherches communes dans le domaine spatial, sujet qui, pour Paris, reste à examiner.

Sur le plan culturel, bien qu'on se félicite, de part et d'autre, de la richesse des échanges, la France déplore qu'Israël, faute de consacrer les budgets promis dans le cadre des accords de coopération, ne soit pas en mesure d'empêcher le déclin persistant de l'enseignement du français à l'école. D'autant que le pays compte encore quelque cinq cent mille francophones, soit environ 10 % de la population.

Dans le domaine économique, en dépit de plusieurs projets à l'étude – dont celui de la construction, pour 3 milliards de francs et par une société française, de dix mille logements pour les immigrants soviétiques, – les échanges demeurent modestes. En 1990, la France n'était que le septième fournisseur d'Israël et son cinquième client, avec des échanges globaux évalués à 7 milliards de francs.

Sera-t-il possible de bâtir, ou de rebâtir, certaines proximités franco-israéliennes plus politiques à partir de ces acquis ? Somme toute, depuis 1981, les relations entre les deux pays se sont nettement améliorées, au point qu'on note même une timide reprise d'une coopération militaire qui fut longtemps gelée après l'embargo français de 1967. Ainsi Paris et Jérusalem ont conclu, en 1989, un accord pour la fourniture par la France de cinq réacteurs destinés au prototype d'une version améliorée du chasseur-bombardier israélien Kfir.

PATRICE CLAUDE
et FRANCIS CORNU

Le remplacement de M. Mauroy à la tête du PS

Laurent Fabius, l'enfant gâté de la gauche

par Pascale Robert-Diard

« C'est dur », avait confié M. Laurent Fabius, invité de l'émission « 7 sur 7 », sur TF1, en mai 1988, au lendemain de sa défaite contre M. Pierre Mauroy pour l'accession au poste de premier secrétaire du PS. Dur, pour celui qui incarnait la *« modernité »* depuis qu'en 1984 il avait acquis le titre de *« plus jeune premier ministre de France »*, de se voir refuser celui de plus jeune premier secrétaire du PS, au profit de *« l'archaïsme »* de M. Mauroy.

Dur de voir que même le soutien affiché du président de la République à son égard n'avait pas suffi à étouffer l'hostilité que sa personnalité suscitait dans les rangs des socialistes. Dur, surtout, ce désaveu inattendu du parti à l'endroit d'un homme peu habitué, jusque-là, à ce qu'on lui refuse de devenir ce qu'il avait décidé d'être. Dur, mais pas trop tout de même, de se résigner, dans le cliquetis des lustres de cristal et les dorures des salons de l'hôtel de Lassay, à faire sienne une des vertus de son maître en politique, la patience.

Pour M. Fabius, la patience ne saurait toutefois être supportable que dans sa deuxième acception : non pas l'*« aptitude à supporter les désagréments, les malheurs »*, mais bien cette *« qualité qui fait que l'on persévère dans une activité, un travail de longue haleine, sans se décourager »*. Devenu président de l'Assemblée nationale, il s'est donc employé, pendant plus de trois ans, à retoucher son portrait afin d'offrir, l'heure venue, à des socialistes séduits, résignés ou contraints, l'image d'un chef de parti incontournable.

L'éternel héritier

L'*« homme des éclosions »*, qu'en une formule de meeting, le 6 mai 1988 à Toulouse, M. Mitterrand avait opposé à M. Mauroy, l'*« homme des fondations »* allait d'abord devoir *« naître »*, ou plutôt renaître au PS. En refusant de le propulser à leur tête, c'était en effet l'éternel héritier, le dauphin couvé par le président de la République, que les militants avaient d'abord rejeté.

Cette image-là lui colle à la peau depuis qu'il est entré en politique. Depuis que ce fils d'antiquaire parisien, grand bourgeois, normalien, agrégé de lettres, énarque, inscrit en 1974 à la section socialiste du sixième arrondissement de Paris, a été remarqué par le premier secrétaire, M. Mitterrand, et promu à la direction de son cabinet. Il en devient le fidèle porte-parole, allant, de son propre aveu, jusqu'à lui emprunter ses *« intonations »*. C'est encore par héritage qu'il obtient une circonscription en Seine-Maritime, en 1978. Le député sortant, maire du Grand-Quevilly, M. Tony Larue, se cherchait justement un successeur, et M. Fabius devait plus tard reconnaître lui-même, avec humour, qu'à l'époque il avait davantage fait campagne sur le nom de son prédécesseur que sur le sien.

Son engagement sur le terrain, le soin qu'il met à rejoindre, chaque samedi, sa circonscription et la ville dont il est le premier adjoint au maire, son comportement de parfait député de base, ne rechignant ni devant la distribution de tracts à la sortie des usines ni devant les goûters des anciens, ne parviennent pas pour autant à convaincre ses amis socialistes de l'authenticité de ses convictions de gauche. Sa nomination, avec l'avènement de M. Mitterrand à la présidence de la République en 1981, au ministère du budget, puis à l'industrie – M. Fabius est alors âgé de trente-cinq ans, – contribue à dessiner à grands traits ce portrait d'enfant gâté de la gauche, auquel tout est facile, tout est permis. Il est gravé dans le marbre lorsque, en juillet 1984, au lendemain de la grande crise politique sur l'école privée, c'est ce dandy policé, cette *« incarnation de la modernité »*, que M. Mitterrand choisit pour succéder – déjà – à M. Mauroy, devenu le symbole d'un socialisme d'un autre âge.

Une culture de gouvernement

Revendiquant au-delà du nécessaire son étiquette de nouvelle génération de la gauche, M. Fabius s'engage à *« moderniser »* et à *« rassembler »*. Les discours se dépouillent de leurs références traditionnelles, au profit d'une culture de gouvernement qui se veut prosaïque et gestionnaire. L'hôtel Matignon perd, sous l'impulsion de son nouveau locataire, son côté brouillon et lyrique pour devenir un centre de décision, et surtout de communication, performant. Efficace, parfaitement organisé, doté d'un essaim impressionnant de collaborateurs, riche d'une mémoire et d'un esprit de synthèse exceptionnels, M. Fabius entend bien étendre ses attributions au-delà de la simple bonne gestion de son gouvernement.

C'est là que le bât blesse. On commence à regarder avec une suspicion mêlée d'hostilité ce premier ministre qui, par l'intermédiaire de son épouse, Mme Françoise Castro, tisse, à travers Espaces 89, un réseau de clubs et d'associations distincts, voire très indépendants, du PS. La « modernité » affichée de M. Fabius



devient alors, dans l'esprit de certains socialistes – leur premier secrétaire, M. Lionel Jospin, en tête, – un costume de scène travestissant mal une ambition moins noble : celle d'enterrer, sans fleurs ni couronnes, un parti et des valeurs historiques, au profit d'une belle machine *« démocrate à l'américaine »*, chargée uniquement de fabriquer un candidat à l'élection présidentielle.

La résistance s'organise, d'abord sourde et feutrée, puis éclate au grand jour lorsqu'en 1985 M. Fabius, bousculant toutes les habitudes de juste répartition des tâches entre le gouvernement et le PS, affiche clairement son intention de maîtriser, depuis Matignon, la précampagne électorale pour les élections législatives.

La méfiance de la vieille garde socialiste envers ce trop lisse premier ministre, qui avait été mise sous le boisseau par respect du choix présidentiel, l'hostilité croissante du premier secrétaire, M. Jospin, se dissimulent désormais d'autant moins qu'en 1985 M. Fabius multiplie les faux-pas. Greenpeace, le face-à-face télévisé catastrophique avec M. Jacques Chirac, le *« trouble »* exprimé lors de la visite du général Jaruzelski, ternissent sérieusement son portrait. Il était brillant, on le dit dévoré par l'ambition ; moderne, on le voit froid et incolore ; jeune, on le murmure sans stature politique. Dans *le Figaro*, Jacques Faizant ne représente plus désormais le premier ministre sans un immense parapluie à l'abri duquel il s'abrite des mauvaises pluies.

Le temps des grandes manœuvres

Les revers qu'il subit tant auprès du peuple de gauche que dans l'opinion publique ne semblent pas faire douter M. Fabius de lui-même. Il se sent victime, incompris par un parti ingrat, au sein duquel, de plus en plus, il cherche à développer ses propres réseaux. Jusqu'aux élections législatives, les apparences sont encore, bon gré mal gré, préservées, mais la défaite de 1986 ouvre le temps des grandes manœuvres. Les néologismes de « fabiusien » ou de « jospiniste » apparaissent dans le vocabulaire des militants et des observateurs, sans que nul ne pressente encore à quel point ils rythmeront, dans les années à venir, la *chronique quotidienne* du PS.

Le congrès de Lille, à l'occasion duquel M. Jospin décide de fusionner le courant Mitterrand avec celui de M. Mauroy, annonce, en fait, la division des « mitterrandistes ». Celle-ci n'apparaît pas pendant la campagne présidentielle de 1988, où le PS se retrouve, uni pour la victoire, derrière son candidat. La décision de M. Jospin d'abandonner le premier secrétariat du PS au lendemain de l'élection est toutefois dans toutes les têtes. Une fois le président réélu et le premier ministre, M. Michel Rocard, en place, le parti retrouve ses déchirures. M. Fabius, assuré du soutien de M. Mitterrand, convaincu de sa bonne implantation dans le parti, confiant dans les « pointages » de ses lieutenants, n'envisage pas un instant sa défaite. Pourtant, elle s'impose à lui brutalement, dans la nuit du 13 au 14 mai 1988, lorsque, par soixante-trois voix contre cinquante-quatre, le parti lui préfère M. Mauroy.

Si, jusqu'alors, M. Fabius semblait opposer une indifférence glacée aux épreuves, être muré dans ses certitudes, il donne, cette fois, l'impression d'avoir été touché. La leçon a été entendue. On lui reproche de symboliser une gauche gestionnaire et sans idéal ? Dès août 1988, dans un entretien accordé au *Monde*, il se démarque de la politique d'ouverture et de consensus menée par M. Rocard en affirmant que les socialistes ont besoin d'un *« grand dessein »*.

Toujours à l'affût du moindre signe d'irritation élyséenne à l'égard du nouveau premier ministre, il lâche, çà et là, des critiques veloutées sur la gestion trop prudente ou trop sage de M. Rocard, en prenant bien soin, toutefois, de ne pas trop gêner le grand argentier du quai de Bercy et son collègue du budget – MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, tous deux « fabiusiens », – et en laissant ses lieutenants attitrés répercuter ses blâmes, plus violemment, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Le « socialisme hôtelier »

On le soupçonne toujours d'avoir une conception du parti à l'américaine ? Il multiplie les déclarations en faveur d'un *« vrai Parti socialiste, ancré dans les couches populaires et dans les couches nouvelles (...), solidement organisé, doté d'une pensée entraînante »*, et réunit, régulièrement, des « universités » internes à son courant pour élaborer un vrai programme de parti. On le prétend distant et froid ? Il use et abuse des facilités que lui offre l'hôtel de Lassay pour recevoir, à déjeuner ou à dîner, des parlementaires, des militants, des responsables de fédération, mais aussi les anciens de l'ENA, des chefs d'entreprise ou des relations plus mondaines.

Les crédits alloués au budget du quatrième personnage de l'Etat peuvent bien dépasser allégrement les plafonds, les remarques perfides sur le *« socialisme hôtelier »* de M. Fabius s'échapper des lèvres de ses adversaires : peu importe, puisque la tactique est payante. A l'Assemblée, le courant de M. Fabius est majoritaire chez les députés socialistes, et, dans les fédérations, ses partisans se structurent solidement, ouvrant de larges brèches dans le dispositif aménagé par M. Jospin et entretenu par M. Mauroy.

Au passage, en parfait élève qui ne bâcle aucune de ses matières d'examen, il s'efforce aussi d'imprimer sa marque au fonctionnement de l'Assemblée nationale, multipliant les initiatives en faveur d'une revalorisation du Parlement, qui reste toutefois plus convaincante dans le verbe que dans sa traduction concrète.

Au fil des mois, sa stature de premier secrétaire *« virtuel »*, pour reprendre l'expression de M. Mauroy, s'impose. A la veille du congrès de Rennes, en mars 1990, la motion qu'il présente fait jeu égal, chez les militants, avec celle du courant Mauroy-Jospin. Rien ne semble pouvoir arrêter la progression de M. Fabius. Rien, sinon, une fois encore, l'hostilité passionnelle qu'éprouvent à son encontre les amis de MM. Jospin, Mauroy et Rocard, prêts à tout, même à une alliance contre nature, pour empêcher l'accession du président de l'Assemblée nationale à la direction du parti.

Cela donnera Rennes, avec son cortège de déchirures publiques, ses salles presque scientifiquement composées pour applaudir l'un, huer l'autre, siffler le troisième, ses débauches de rumeurs et de contre-vérités que ne parviendra pas à effacer la fragile synthèse obtenue par M. Mauroy, sous la pression de M. Mitterrand, au lendemain du congrès.

A la tête de leur courants meurtris, KO debout, les dirigeants socialistes ont retrouvé leurs ministères, leurs circonscriptions, leurs bureaux de la rue de Solferino. M. Fabius, lui, a rejoint l'hôtel de Lassay et son fauteuil de président de l'Assemblée. Il a invité, organisé, fédéré, revalorisé, et attendu, encore un peu, fidèle à la patience de qui *« persévère dans une activité sans se décourager »*.

Fort du succès de son congrès de la Défense, en décembre dernier, M. Mauroy n'a pas jugé bon, pour sa part, de développer outre mesure sa vertu *« à supporter les désagréments »*. Non sans panache, il intronise M. Fabius au poste de premier secrétaire du PS, avec mission de maintenir la *« cohésion »* du parti, de poursuivre sa *« rénovation »* et de prendre, à son tour, *« les plus grandes responsabilités »*. Ce ne sera pas toujours très facile.

Satisfaction au groupe socialiste

L'accession annoncée de M. Laurent Fabius au poste de premier secrétaire du Parti socialiste a donné un attrait inattendu à l'ouverture de la session extraordinaire. Les députés socialistes, venus en nombre, ont tout d'abord rendu hommage au démissionnaire, M. Pierre Mauroy, au cours d'une réunion qui n'a manqué, comme toujours en pareille circonstance, ni d'*« émotion »* ni de *« sympathie »*. Très applaudi, le maire de Lille, *« figure et acteur exemplaire du Parti et de la gauche »*, ainsi que l'a rappelé M. Jean Auroux (Loire), président du groupe, a fait part de sa décision *« en précisant bien qu'il l'avait prise seul »*, selon M. Jean Le Garrec (Nord), porte-parole du groupe PS.

Les « jeunes Turcs » mis à part, M. Julien Dray (Essonne) pestant dans son coin contre une désignation décidée par *« trois types dans une cabine téléphonique »*, la promotion de M. Fabius a été du meilleur effet sur le moral des troupes. Regonflé à bloc et considérant que *« le travail n'a été fait qu'à moitié »*, M. Christian Bataille (Nord), proche de l'ancien premier secrétaire, a même demandé dans la foulée un changement immédiat de gouvernement.

Comme tout le monde, ou presque, était là, on aurait pu imaginer que la question de la succession de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale soit abordée. Les socialistes, gagnés par cette douce atmosphère d'harmonie, s'y sont refusés. M. Auroux a rappelé que le cumul provisoire des deux fonctions n'était pas interdit. *« La question ne sera pas tranchée immédiatement »*, a assuré M. Le Garrec, candidat potentiel, tandis que M. Henri Emmanuelli (Landes), candidat virtuel, échaudé par son échec face à M. Auroux pour la présidence du groupe, le 10 octobre 1990, faisait savoir qu'il n'avait *« rien demandé »*.

Les députés de droite se sont toutefois opposés à ce que M. Fabius, qui a déclaré qu'il prendra sa décision *« rapidement »*, reste en place plus longtemps. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), a jugé qu'il serait *« inadmissible »* que M. Fabius, alors premier secrétaire du PS, nomme prochainement, comme il est prévu, un nouveau membre au Conseil constitutionnel. M. Bernard Pons (Paris), président du groupe RPR, a même menacé de ne plus siéger si l'actuel président de l'Assemblée ne se soumettait pas à cette règle tacite de non-cumul de fonctions.

Les socialistes auront en fait tout le temps de régler la succession de M. Fabius. En effet, les députés devront vraisemblablement chômer au cours de cette session extraordinaire puisque les textes prévus à l'ordre du jour se trouvent actuellement en navette au Sénat, où on n'entend pas pousser les feux. Une fois réglée la question délicate du délai de rétention des demandeurs d'asile, dont plusieurs députés socialistes s'étaient émus à l'occasion de l'examen du projet de lois sur les conditions de séjour des étrangers en France, les socialistes auront tout loisir pour trouver un nouveau locataire pour l'hôtel de Lassay.

GILLES PARIS

M. Mermaz : « un effet de choc dans l'opinion »

Plusieurs dirigeants socialistes ont commenté, mercredi 8 janvier, l'arrivée de M. Fabius à la tête du PS. Pour M. Louis Mermaz, interrogé sur France-Inter, le remplacement de M. Mauroy est de nature à provoquer *« un effet de choc dans l'opinion, qui doit être favorable »*, car *« il est temps que les socialistes sortent de certaines formes d'introversion pour se tourner vers l'extérieur et se préoccuper des affaires des Français plus que de leurs propres affaires »*. M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a expliqué, sur RTL, que la question est de savoir *« si le changement d'homme peut provoquer un sursaut »*. *« Est-ce que nous sommes décidés à avoir une grande stratégie sociale pour engager les forces vives du pays dans le grand combat contre le chômage ? »*, a-t-il demandé.

Selon Mme Edith Cresson, qui s'exprimait au journal du soir d'Antenne 2, la nomination de M. Laurent Fabius, *« un organisateur remarquable »*, permettra aux relations du parti et du gouvernement de *« bien fonctionner »*. M. Edgard Pisani, chargé de mission à la présidence de la République, a affirmé, quant à lui, sur France-Culture, que M. Laurent Fabius est *« une espèce de monstre froid »*. *« De la tête et des jambes, mais rien entre »*, a-t-il dit.

Changer, jusqu'où ?

Suite de la première page

Le premier échec fut le congrès de Rennes, machine infernale conçue pour empêcher la constitution d'une majorité Jospin-Rocard au sein du PS, qui a donné l'image catastrophique d'une assemblée irresponsable ; le second le « nouvel élan » promis par M. Mitterrand au lendemain de la guerre du Golfe, qui s'est traduit, en guise de cadeau que le chef de l'Etat s'est offert à lui-même pour marquer les dix ans de sa présence à l'Elysée, par le départ de M. Rocard et la nomination de Mme Cresson à Matignon.

Si la première erreur vient d'être réparée par M. Mauroy, la seconde continue de produire ses effets dévastateurs.

Le choix de M. Fabius par M. Mauroy, l'aval que donne M. Rocard à cette opération en échange d'un statut de *« candidat virtuel »*, se traduiront, en termes d'opinion, par l'idée qu'enfin les socialistes s'organisent pour tenter de ressaisir leur électorat à l'entrée d'une période électorale particulièrement dense et qui menace de les conduire à une nouvelle cure d'opposition. Il constitue un succès paradoxal pour M. Mitterrand.

Une étape décisive de l'après-mitterrandisme

Le chef de l'Etat n'a en effet nul besoin de la campagne absurde autant que fausse menée par sa garde rapprochée pour convaincre les rédactions, et, à travers elles, l'opinion, qu'il est le grand manipulateur de cette opération : il en est objectivement le bénéficiaire, puisque se met en place à la tête du PS un schéma qu'il avait appelé de ses vœux dès le lendemain de sa réélection en mai 1988. Il peut avoir la satisfaction de constater qu'autour de lui se reforme le carré des fidèles, comme à chaque fois qu'il faut traverser une tempête, et qu'il n'y a plus dans son entourage aucun déviant, c'est-à-dire plus personne qui n'appartienne à la maison du roi, ce qui est généralement excellent pour l'humeur du souverain.

Il est tout aussi vrai que les conditions de l'arrivée de M. Fabius à la tête du PS marquent une étape décisive, la première, de l'après-mitterrandisme. D'une part parce que M. Fabius doit son élection au ralliement de M. Rocard et non à une décision de M. Mitterrand ; d'autre part parce que celui-ci paraît fondé sur un accord politique qui va à l'encontre du souhait présidentiel de rétablir le scrutin proportionnel. Au reste, il était souhaitable que M. Fabius cesse d'apparaître comme le produit d'un processus de dévolution monarchique du pouvoir, pour être enfin lui-même. Le voilà placé dans une position certes difficile, à court terme, puisque les socialistes sont au creux de la vague, mais en fait idéale, pour qui veut, comme lui, atteindre l'Elysée. Il est en effet doté d'un outil primordial, le seul qui restera disponible quant tout aura disparu (c'est-à-dire Matignon, le « perchoir » et peut-être l'Elysée), celui autour duquel il faudra bien, un jour, réorganiser la gauche, celui surtout qui est indispensable à qui veut avoir une chance d'être président. M. Mitterrand a d'ailleurs montré l'usage que l'on peut faire d'un parti, même exsangue, comme l'était au départ de son aventure la vieille SFIO.

Aux côtés de ce vainqueur absolu qu'est M. Fabius se tient un autre gagnant, le maire de Lille. Lui réussit sa sortie. Même si, de l'intérieur du PS, il pourrait lui être fait reproche de s'être livré à l'un de ces « arrangements » au sommet si souvent dénoncés par la base, et de transformer un congrès extraordinaire, celui de l'Arche, sans enjeu de pouvoir, en congrès ordinaire, avec changement de pouvoir mais sans vote des militants, il apparaît comme celui qui sait partir à temps et mettre sa succession en ordre. Refusant – *« ce ne serait pas convenable »* – de se prêter à l'échange standard qui aurait pu le conduire à son tour à goûter les fastes de l'hôtel de Lassay, il retrouve une autorité morale qui donnera plus de poids à la garantie qu'il entend donner au choix de M. Rocard comme candidat à l'élection présidentielle de 1995. Ce dernier, intronisé comme *« candidat virtuel »*, pourrait bien se transformer rapidement en perdant potentiel. L'ancien premier ministre a accueilli M. Mauroy comme le Messie lorsque celui-ci est venu lui annoncer la bonne nouvelle : M. Mitterrand consentait enfin à ce que M. Rocard s'exprime désormais en *« candidat virtuel »*.

M. Rocard a peut-être eu tort de ne pas se donner le temps de la réflexion : désormais, c'est M. Fabius qui contrôlera le parti, et se donnera les moyens de contrôler la désignation du candidat socialiste.

Outre qu'en politique les situations comptent plus que les paroles données, M. Rocard a peut-être conclu un marché de dupes. Préoccupé avant tout par la chute des socialistes, qui place aujourd'hui M. Chirac en « président virtuel », face à tout candidat socialiste, et par l'éventuel lancement d'une opération Delors, il a choisi de faire confiance à M. Fabius, alors que les proches du président font déjà comprendre que la clause concernant M. Rocard n'existe pas, à leurs yeux. Cette stratégie, improvisée, de banalisation, dans un parti devenu impopulaire, est de nature à l'affaiblir.

Le perdant réel est enfin M. Lionel Jospin, qui n'a pas su installer un courant sachant dire autre chose que « non à Fabius » et qui est, à terme, menacé d'être purement et simplement absorbé par celui qui se prévaudra du *leadership* sur la famille « mitterrandiste », avant d'établir le sien propre.

Un remplacement inévitable

Il est vrai que l'opinion n'est guère préoccupée du sort des uns et des autres. Elle n'a toutes chances d'être réceptive à ces changements qu'à la condition que le président tire la leçon de l'échec de l'opération Cresson.

Le coup de main que M. Mauroy donne à M. Mitterrand est en effet insuffisant. Apparemment, il lui permet de changer de terrain : le parti change, pas le gouvernement. Cela évite à M. Mitterrand de reconnaître : je me suis trompé avec Edith Cresson ; cela lui permet au contraire de dire : ils (les socialistes) se sont trompés avec Pierre Mauroy !

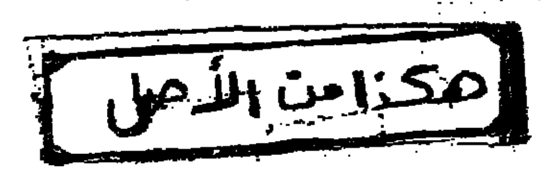
Mais plus personne ne peut être abusé, aujourd'hui, par un tel tour de passe-passe. En ne changeant pas de gouvernement, en effet, M. Mitterrand s'expose à perdre le bénéfice du changement que M. Mauroy vient de lui offrir. Victime d'une trop grande proximité avec le chef de l'Etat – celui-ci ne semblant vouloir s'entendre qu'avec lui-même – alors que les Français attendent à ce poste une personnalité qui apporte son autonomie, ayant exclusivement fondé son action sur la critique de son prédécesseur alors que celui-ci était resté relativement populaire, manquant de crédibilité là où la confiance est une donnée de base, auteur d'une performance inédite par sa rapidité d'accès à l'impopularité, alors qu'à ce poste il faut protéger le président, Mme Cresson a désormais devant elle, quels que soient les mérites ponctuels qui lui seront reconnus (grâce notamment à Mme Aubry), un calendrier électoral assassin. *« S'il faut arrêter, j'arrête »*, répond-elle à *l'Evénement du jeudi*, qui évoquait l'hypothèse d'un *« grave échec »* aux régionales.

A ce stade, compte tenu de ces perspectives électorales – la gauche est, dans les intentions de vote, à son plus bas niveau depuis 1968 ! – son remplacement peut être considéré comme inévitable. La question est de savoir à quel moment il interviendra.

Reporter ce changement au lendemain d'un échec électoral, c'est, pour le président, éviter de reconnaître qu'il est fautif et indiquer aux Français qu'il les a « compris ». Mais attendre, n'est-ce pas l'erreur ultime ? Ne serait-il pas plus efficace, et plus dynamique, de troquer dès maintenant le tandem Mauroy-Cresson contre un tandem Fabius-Delors ? Car seul, aujourd'hui, M. Delors paraît en mesure de créer un choc positif dans l'opinion et un désordre – salutaire pour le pouvoir – suffisant à droite. Passé l'échec annoncé des régionales, l'éventuelle arrivée du président de la Commission européenne pourrait n'être qu'un cautère sur une jambe de bois. A ceci près que son arrivée immédiate constituerait un second pas, non négligeable, vers l'après-Mitterrand, ne serait-ce qu'en raison du statut international et du prestige dont jouit M. Delors.

Mais c'est ainsi : pour bien terminer son septennat, et éviter que ce long épisode de la vie française ne soit relu de façon négative, à la seule lumière d'une mauvaise fin, le président n'a d'autre choix que de bien organiser l'après-Mitterrand. C'est l'utile message que lui lègue, en quittant son poste, M. Pierre Mauroy.

JEAN-MARIE COLOMBANI



JUSTICE

Au procès de la publicité comparative

Les centres Leclerc condamnés pour « dénigrement » des pharmaciens

Pour s'être rendus « coupables de dénigrement » à l'égard des pharmaciens dans une publicité comparative publiée le 18 mars 1991 dans *Libération* et *le Figaro*, les centres Edouard Leclerc, l'agence de publicité Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard et *Libération* ont été condamnés, mardi 8 janvier, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, à verser un total de 350 000 francs de dommages et intérêts, répartis entre le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, l'Union nationale des pharmaciens de France et trois propriétaires d'officines. Ils devront en outre verser 100 000 francs au syndicat national des pharmaciens d'officines et le franc symbolique à la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France.

Manier le paradoxe est un art qui peut conduire à des situations ambiguës où il devient difficile de distinguer l'ami de l'ennemi. Sur deux pleines pages de *Libération* et du *Figaro*, M. Edouard Leclerc avait fait paraître une publicité constatant qu'un shampoing vendu 22,50 francs dans ses rayons était commercialisé entre 35,50 francs et 39 francs dans trois pharmacies du même quartier. Deux dessins de Wolinski illustraient cette différence : à droite, un vendeur aimable posait un flacon dans le caddie d'une cliente ravie, alors que sur la page de gauche un pharmacien laissait éclater sa colère en lançant : *« Dix ans d'études, ça se paie, bande de malades. »*

Mais en bas de la page, un texte donnait le mode d'emploi de cette publicité en précisant notamment : *« En mai 1992, la publicité comparative sera (certainement) autorisée en France. Elle peut être le meilleur comme le pire. »* Et M. Leclerc expliquait que le pharmacien pourrait bien être la première victime de la publicité comparative, sans pour autant avoir les moyens de répliquer. Aussi le message s'achevait-il par la mention : *« Il est temps de légiférer. Oui à la concurrence ! Non au dénigrement ! »*

Poursuivi par le Conseil de l'ordre des pharmaciens et par plusieurs organisations syndicales, M. Edouard Leclerc soutenait qu'il s'agissait d' *« une publicité caricaturale, hyperbolique et humoristique »*, destinée à présenter au public un exemple concret de publicité comparative en insistant sur certains caractères dangereux d'une pratique que le gouvernement s'apprêtait à autoriser.

Dans son jugement, la première chambre civile présidée par Mme Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de grande instance de Paris, note que si les concepteurs de la campagne se présentent comme *« les défendeurs des pharmaciens, en montrant ce qu'il ne fallait pas faire, et des consommateurs »*, la publicité incriminée *« a pour objet essentiel de présenter le pharmacien comme un professionnel incompétent, sans aucun savoir ou expérience respectables et affichant le plus grand mépris pour ses clients »*. Le message explicatif d'Edouard Leclerc n'a pas convaincu les juges, qui entrent eux-mêmes dans le jeu du paradoxe pour déclarer : *« L'offre de se faire le défenseur des pharmaciens après avoir dénigré la profession dans son ensemble (...) ne saurait être considérée comme un fait justificatif du dénigrement, dès lors (...) qu'il affirmait que le dénigreur sait que le dénigré n'a pas les moyens de se défendre et qu'il est nécessaire qu'il les ait. »*

Les magistrats soulignent, en outre, que l'annonce incriminée *« n'obéit pas aux normes générales de licéité »* de la publicité comparative et déclarent que la responsabilité de *Libération* est engagée, en relevant que, dans un article paru le 19 mars 1991, le quotidien a reconnu se placer *« hors la loi »* en acceptant cette double page de publicité. En revanche, le tribunal constate *« l'extinction des instances »* contre *le Figaro*, résultant des désistements du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, de l'Union nationale des pharmaciens de France et de trois propriétaires d'officines.

MAURICE PEYROT

Le procès des fausses factures de la région parisienne

Les bons comptes de la Cogedim

Le tribunal correctionnel de Paris a continué, mercredi 8 janvier, l'examen de divers chantiers de la Cogedim à la fin des années 80. Les dirigeants du troisième groupe de promotion immobilière en France ont marqué quelques points face à leur principal accusateur, M. Carino Cesco, gérant de la société de démolition CTMT (*le Monde* du 9 janvier).

Un bon accusateur devrait toujours étaler une mémoire aux mille tiroirs. Pourquoi le cacher plus longtemps : à ce jeu, M. Carino Cesco, gravement handicapé par une trachéotomie, a beaucoup déçu au cours de l'audience de mercredi. Car l'accusateur en chef de la Cogedim, à l'évidence, souffre de redoutables « trous » de mémoire qui se traduisent par de fréquents *« Je ne me souviens pas »*, ou, aimable variante qui prête à sourire chez ce colosse de démolisseur, *« Je n'ai pas souvenance... »*.

« Je suis un honnête homme »

Bigre ! Des millions de francs sont en jeu, des devis fictifs donneraient lieu à des factures majorées, des avances de règlements considérables seraient consenties par la Cogedim sur des chantiers à peine ouverts, mais M. Cesco n'a pas *« souvenance »* des détails et donc, bien souvent, de l'essentiel : quels étaient ses interlocuteurs à la Cogedim en dehors de M. Gilbert Chapron, responsable de la direction des appels d'offre ? Par quels moyens transmettaient-ils ses factures à ses clients ? Allez savoir !

Sagement assis sur une petite chaise au pied du tribunal, un micro à portée de main, Don Carino Cesco se contente de répéter indéfiniment dans un filet de voix : *« Je confirme, ces factures sont fausses. Nous nous sommes mis d'accord avec M. Chapron. »* Et derrière lui, gagnant en assurance, tirant de ses poches des notes soigneusement rédigées, M. Chapron « bétonne » : *« Je ne mets pas en cause les compétences techniques de M. Cesco, mais... »*

Tout est dans ce « mais ». S'agissant de l'immense chantier des anciennes usines de la Régie Renault à Suresnes, M. Chapron refait publiquement ses comptes : il fallait démolir une surface de 50 000 mètres carrés. La Cogedim y a consacré 3,9 millions, ce qui donne du 79 F au mètre carré. *« Madame le Président, la fourchette moyenne se situe entre 200 F et 600 F dans la région parisienne »*, relève avec satisfaction M. Chapron.

Pourquoi, dans ces conditions, bouder les services de M. Cesco ? A Levallois-Perret, pour neutraliser et démolir le *« plus grand trou de Paris »* (sept niveaux en sous-sol), la CTMT lui demande 97 F du mètre carré. *« Très correct »*, conclut l'heureux M. Chapron, qui ne peut toutefois ni confirmer ni démentir le témoignage d'un chef de chantier qui assure que les travaux de neutralisation étaient déjà réalisés avant l'intervention de la CTMT...

Pour sa part, M. Jean-Claude Le Goff, autre responsable de la Cogedim, a répété sans relâche que le chantier de Suresnes n'avait rien de fictif et que le tribunal ne saurait confondre la date d'établissement d'un chèque avec la date de sa remise. La présidente parut sensible à son argumentation. *« Après tant de mois, souffrez que je vienne apporter quelques preuves supplémentaires,* devait-il lancer au procureur Alain Blanchot. *Je suis un honnête homme. »* L'expression, qui fait si souvent sourire dans les tribunaux, fut pour une fois accueillie sérieusement.

Reprise des débats lundi 13 janvier.

LAURENT GREILSAMER

A la demande du parquet de Perpignan

M. Nallet a transmis à M. Fabius la demande de levée d'immunité visant M. Farran

Le ministre de la justice, M. Henri Nallet, a adressé, mercredi 8 janvier, au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, une lettre lui demandant d'entamer la procédure de levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Farran, député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan. Cette démarche fait suite à une demande formulée par le procureur de la République de Perpignan, M. Louis Bartolomei, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte à propos du détournement d'une partie des recettes provenant de la gestion du parc de stationnement de l'aéroport de Perpignan. Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Claude Gauze, a déjà inculpé trois personnes à ce sujet, parmi lesquelles M. Jean-Edmond Mitjaville, gendre de M. Farran, poursuivi pour *« vol, complicité de vol et recel »* et écroué depuis le 13 décembre mais il n'a pas encore entendu le député, qui pourrait être frappé d'une deuxième inculpation et écroué à son tour si son immunité parlementaire était levée. M. Farran est déjà inculpé d'*« ingérence et abus de confiance »* à la suite des premières enquêtes effectuées sur les activités de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan à l'époque où il en exerçait la présidence (*le Monde* daté 5-6 janvier).

[La demande de levée d'immunité parlementaire peut être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée, soit par le gouvernement (ordre du jour prioritaire), soit par décision de l'Assemblée, sur proposition de la conférence des présidents résultant d'une demande du président de la commission *ad hoc* ou d'un président de groupe. C'est la vingt-troisième fois, sous la Ve République, que l'Assemblée nationale est saisie d'une demande de levée d'immunité et c'est la septième fois qu'une telle demande est déposée par le ministère public. La dernière en date, déposée en novembre 1990, visait M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, député socialiste de la Charente. Elle n'avait pas été rapportée par la commission *ad hoc*, et, donc, pas discutée par l'Assemblée. Seules trois demandes de levée d'immunité parlementaire ont été acceptées, sous la Ve République, par l'Assemblée nationale. C'était pendant la guerre d'Algérie et la dernière en date concernait, en 1962, Georges Bidault.]

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Simone Weber

La condamnation de Simone Weber, soixante et un ans, prononcée le 28 février 1991 par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, qui lui a infligé vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Bernard Hettier, commis le 22 juin 1985, est désormais définitive. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 8 janvier, les pourvois formés par Simone Weber et par sa sœur Madeleine, cinquante-neuf ans, qui avait été condamnée le même jour à deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour recel de vol et destruction de preuves.

Au terme d'un procès-fleuve, à Nancy du 17 janvier au 28 février 1991, Simone Weber avait été condamnée pour le meurtre de Bernard Hettier, son ancien amant. En la déclarant coupable malgré ses dénégations, les jurés avaient répondu *« non »* à la question concernant la préméditation. En revanche, la cour d'assises l'avait déclarée *« non coupable »* de l'empoisonnement de Marcel Fixard, tout en la déclarant coupable d'avoir organisé un faux mariage avec cet homme de soixante-dix-neuf ans, décédé en 1980.

□ **La réforme du statut de la magistrature adoptée en deuxième lecture.** – Convoquée en session extraordinaire, l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 8 janvier, en deuxième lecture, le projet de loi organique sur le statut de la magistrature présenté par M. Henri Nallet, garde des sceaux. Les députés ont repris les dispositions initiales proposées par le gouvernement, qu'ils avaient modifiées en première lecture et que le Sénat avait, pour l'essentiel, rétablies, sur les conditions de « détachement judiciaire » de certaines catégories de fonctionnaires. L'Assemblée a supprimé, d'autre part, l'amendement introduit par le Sénat visant à généraliser l'avancement à l'ancienneté et rétabli la composition paritaire (fonctionnaires et magistrats) de la commission consultative du parquet, nouvelle instance chargée de donner un avis sur les nominations aux emplois du parquet. Le PS a voté pour le texte. Le RPR, l'UDF et l'UDC se sont abstenus. Le PC, qui s'était déclaré hostile au projet, n'a pas pris part au vote.

Manifestation antiraciste le 25 janvier à Paris

Soixante organisations se mobilisent en faveur des immigrés

Tout ce que la France compte d'organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme, de syndicats, de partis de gauche et d'associations communautaires appelle, pour le samedi 25 janvier, à une manifestation nationale à Paris.

La LICRA, SOS-Racisme, le MRAP, le GISTI, la Ligue des droits de l'homme, notamment, se sont associés à des organisations d'immigrés pour ce défilé *« contre le racisme et pour l'égalité des droits »* prévu sur le trajet Bastille-Nation. Au total, plus de soixante associations ont signé un appel où elles déclarent en *« avoir assez qu'à la veille de chaque échéance électorale, les immigrés soient les boucs émissaires de la crise sociale et politique que traverse notre pays »*.

Il s'agit de *« créer les conditions d'un sursaut »*, face d'abord à l'extrême droite, mais aussi à certains dérapages gouvernementaux, comme l'a déclaré, mercredi 8 janvier lors d'une conférence de presse, M. Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP. Le président de la LICRA, M. Jean Pierre-Bloch, évoquait, pour sa part, *« la similitude entre 1938 et l'époque actuelle »* et M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, estimait que *« l'heure est à la remobilisation »*.

Pour autant, les organisateurs se défendent de vouloir *« diaboliser Le Pen »* et relancer le droit de vote des étrangers.

Cette manifestation devrait donc servir de point de convergence à plusieurs types de luttes en cours : défense des demandeurs d'asile déboutés, dont certains, Kurdes en particulier, mènent encore des grèves de la faim dans sept villes pour obtenir leur régularisation ; lutte contre l'« amendement Marchand » introduit précipitamment à l'Assemblée nationale et adopté en première lecture, qui permet de maintenir en rétention, sous la seule surveillance de la police pendant vingt jours, des étrangers non admis sur le territoire (*le Monde* du 21 décembre 1991).

La fin de la « marche pour l'égalité »

Le comité national contre la « double peine », dont dix-neuf militants ont commencé une grève de la faim le 2 janvier dans les locaux parisiens de la CIMADE, sera également présent à la manifestation.

Plus largement, la mobilisation du 25 janvier vise à dénoncer les discriminations en matière de logement, d'emploi et de protection sociale dont souffrent les étrangers et les Français défavorisés, notamment dans les banlieues. Les jeunes de l'Organisation des banlieues unies (OBU), proche de SOS-Racisme, achèveront symboliquement à Paris ce samedi-là la « marche pour l'égalité » à travers la France, qu'ils ont commencée le 2 janvier.

Ph. Be.

MÉDECINE

L'ordre des médecins rejette la plainte de M. Durieux à propos du professeur Zagury

Le conseil régional de Champagne-Ardenne de l'ordre des médecins a décidé de rejeter la plainte déposée le 20 juin 1991 par M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, à l'encontre du professeur Daniel Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris), estimant que ce dernier n'avait pas contrevenu aux articles 18 et 19 du code de déontologie.

M. Durieux avait déposé sa plainte après que le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida, lui eut remis un rapport consacré aux essais d'immunothérapie menés à l'hôpital Saint-Antoine (Paris) par le professeur Zagury (*le Monde* daté 16-17 juin 1991). Ce rapport concluait que l'emploi de tout virus vaccine recombinant devait être proscrit dans toute expérience d'immunothérapie active.

Indiquant que ce document serait transmis aux autorités zaïroises, M. Durieux avait d'autre part indiqué qu'il saisissait l'ordre des médecins en application de l'article 418 du code de la santé publique. Cette décision était en particulier motivée par l'article 18 du code de la santé publique qui précise que *« le médecin doit s'interdire, dans les investigations ou les interventions qu'il pratique, comme dans les thérapeutiques qu'il prescrit, de faire courir au malade un risque injustifié »*.

Selon le conseil régional de Champagne-Ardenne de l'ordre des médecins, les expérimentations entreprises par le professeur Zagury ont été menées avec les *« précautions d'ordre formel et éthique requises »*, ne faisant pas courir au malade un risque *« hors de proportion avec son état »*.

M. Durieux n'avait pas décidé, jeudi 9 janvier, s'il devait faire appel de cette décision.

□ **Le campement des infirmières *« n'avait plus de raison d'être »*, déclare M. Durieux.** – Le ministre de la santé, M. Bruno Durieux, a justifié, mercredi 8 janvier, l'évacuation, la veille, par les forces de l'ordre des infirmières qui campaient depuis quatre-vingt-dix-huit jours sous les fenêtres du ministère, en déclarant que *« le conflit a trouvé une solution »* avec la signature des accords le 15 novembre dernier. *« Par conséquent,* a-t-il ajouté, *le campement – qui était animé par sept ou huit protestataires – n'avait plus de raison d'être. De plus, il importunait le voisinage dans le quartier et était dangereux pour la circulation. »*

Plus proche collaborateur de M. Lalonde

M. Vincent Denby-Wilkes dirigera l'Agence de l'environnement

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (AEME) possède enfin son état-major. Après la présidence qui a été confiée, non sans péripéties, à M. Michel Mousel (*le Monde* du 13 décembre 1991), c'est le poste de directeur général qui vient d'être pourvu. Il sera occupé par M. Vincent Denby-Wilkes, qui était jusqu'ici directeur du cabinet de M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, et que remplacera Mme Bettina Laville.

M. Mousel ayant été lui-même, de 1983 à 1985, directeur de cabinet de Mme Huguette Bouchardeau lorsque celle-ci était secrétaire d'Etat puis ministre de l'environnement, ce sont deux hommes du « sérail » qui président désormais aux destinées de la nouvelle agence. Or, l'AEME étant placée sous la double tutelle de l'industrie et de l'environnement, il avait été convenu que ses dirigeants compteraient des fonctionnaires en provenance des deux ministères. La démission de M. Yves Martin, ingénieur général des mines, qui avait d'abord accepté le fauteuil de président et qui devait être secondé par un directeur général venant de l'environnement, a laissé finalement la place aux hommes de M. Lalonde. Leur bonne entente ne sera pas superflue car l'AEME débute dans des conditions difficiles. Ses 500 collaborateurs sont originaires de trois organismes différents, mais ils ne seront pas regroupés pour autant. Mme Cresson a en effet décidé (*le Monde* du 9 novembre) de les répartir sur trois sites : Angers, Cergy-Pontoise et Sophia-Antipolis, près de Nice. Ces délocalisations ne manquent pas de susciter des protestations parmi les personnels.

Par ailleurs, continuant à réaliser les objectifs du plan national pour l'environnement, M. Lalonde a nommé, mardi 7 janvier, les 22 patrons des nouvelles directions régionales de l'environnement (DIREN). Ces structures, souhaitées depuis vingt ans, regroupent les anciennes directions régionales à l'architecture et à l'environnement (DRAE), les services régionaux de l'aménagement des eaux (SRAE, dépendant jusque-là de l'agriculture), les délégations de bassin et les services hydrologiques centralisateurs (qui dépendaient de l'équipement). Ces directions, que la décentralisation et la montée en puissance des régions rendaient d'autant plus nécessaires, seront, sur le terrain, le bras séculier qui a jusqu'ici manqué aux ministres de l'environnement.

M. A.-R.

[Né le 3 octobre 1953 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Vincent Denby-Wilkes est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Diplomé de l'Institut national agronomique et ancien élève de l'ENA, il fut directeur délégué puis directeur de l'administration et des finances de Radio-France-Outre-Mer de 1987 à 1989, date à laquelle il devint directeur de cabinet de M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement. Ce dernier l'avait chargé, depuis le mois de juillet 1991, de préparer la mise en place de l'AEME.]

[Née le 25 juin 1951, Mme Bettina Laville est administrateur civil hors classe. Docteur ès lettres et ancien élève de l'ENA, elle a fait carrière dans les services de divers ministères (éducation nationale, jeunesse et sports, culture, coopération), avant de devenir, en 1990, directeur de cabinet de M. Alain Decaux, ministre chargé de la francophonie, puis, en mai 1991, directeur adjoint de cabinet de M. Lalonde. Mme Laville a fondé, en 1982, les rencontres internationales de l'environnement et de la nature (RIENA), festival international de films sur l'environnement.]

SPORTS

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Les filles à « papa » Schek

Afin de contourner le Zaïre où la sécurité du Paris-Syrte-Le Cap n'était pas assurée, les véhicules ont été embarqués, mercredi 8 janvier, à Pointe-Noire (Congo), à destination de Lobito (Angola). Le rallye devrait reprendre la piste vendredi 10. Parmi les plus en vue des concurrents moto, on trouve deux Allemandes, Patricia Schek et Juta Kleinschmidt, accompagnées de «papa» Schek, une figure du circuit.

POINTE-NOIRE (Congo)

de notre envoyé spécial

Le voyageur français arrivant à Pointe-Noire par le train de Brazzaville ne serait pas dépaysé. La gare est une copie, certifiée conforme, de celle de Deauville. L'illusion serait toutefois de courte durée. La moiteur équatoriale (plus de 30 degrés et une humidité de l'air avoisinant 95 %) ne laisse planer aucun doute sur la latitude de l'endroit. Pour les concurrents du Paris-Syrte-Le Cap, partis le 23 décembre de la métropole, Pointe-Noire est, avant tout, la première journée de repos et, pour beaucoup, l'occasion de prendre une première douche. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le bivouac, fixé sur le terrain vague de l'aéroport, ait été déserté par la quasi-totalité des concurrents partis à la recherche d'une chambre ou d'un point d'eau en ville. A côté du campement des équipages tchécoslovaques de camions, deux petites tentes abritent pourtant «papa» Schek et sa fille Patricia. A cinquante-neuf ans, Herbert Schek est l'une des grandes figures du Dakar. Concessionnaire BMW, Renault et Mazda à Wangen-im-Allgau, à proximité du lac de Constance, c'est lui qui avait préparé pour BMW-France les motos qui avaient permis à Hubert Auriol (1981 et 1983) et Gaston Rahier (1984 et 1985) de s'imposer dans le Dakar.

Lui-même fervent pratiquant de moto, il a participé vingt-cinq fois (de 1956 à 1981) aux «six Jours», la plus grande compétition itinérante d'enduro, dont la dernière édition a été gagnée par Stéphane Peterhansel, l'actuel leader du Paris-Syrte-Le Cap, avant que sa fédération ne le juge trop vieux pour continer à le sélectionner. Herbert Schek s'est alors engagé dans le Dakar en 1981. Depuis, il n'a raté que l'édition 1982 et il a même remporté l'épreuve en 1984 en marathon (motos de série). Cette année-là, il avait sympathisé avec Véronique Anquetil, la «Schtroumpfette du désert» qui allait donner à Patricia, la fille aînée de Herbert, le goût de l'aventure.

« Elle fait la route moi, la mécanique »

Après deux rodages dans le Rallye des Pharaons, en Egypte, où les Schek avaient fait la connaissance de Juta Kleinschmidt, Herbert avait accepté d'accompagner les deux filles dans le Dakar 1988. L'expérience avait été de courte durée. *«Juta avait encore beaucoup de progrès à faire,* raconte Herbert Schek. *Dans la sixième étape qui arrivait à Hassi-Messaoud, elle s'est ensablée une vingtaine de fois. Je l'ai aidée, mais quand nous sommes arrivés au bivouac le matin, après vingt-trois heures de moto, j'étais épuisé. J'ai convaincu les filles qu'il valait mieux abandonner et retourner à Alger par la piste.»*

L'année suivante, Juta n'était pas au départ, mais Patricia allait être la première femme à rallier l'arrivée en moto depuis 1984. *« Au retour, nous n'avons même pas eu un mot de félicitations de BMW,* s'indigne le père. *J'ai juré que plus jamais nous ne courrons pour cette marque.»* Depuis, les participants du Dakar se sont habitués à la grande silhouette de «papa» Schek, suivant sa fille comme son ombre. *«C'est elle qui fait la route et moi la mécanique,* explique-t-il. *Le problème, c'est que maintenant elle va plus vite que moi. Elle est obligée de s'arrêter régulièrement pour ne pas me perdre.»*

Cette année, les Schek ont retrouvé Juta au départ . Employée de bureau chez BMW à Munich, cette dernière court avec la plus grosse moto du Dakar, une 1 000 cc de 210 kilos développant quelque 70 chevaux, prêtée par son employeur qui lui fournit également un lot de pièces de rechange et a réglé son engagement. Avec une aide de Suzuki pour Patricia et de quelques sponsors difficiles à trouver en Allemagne, où l'épreuve a une moindre notoriété, les Schek ont opté pour des petites 350 cc de 130 kilos et 30 chevaux.

Les trois Allemands n'ont pas fait route ensemble longtemps. Herbert a abandonné, moteur grippé par manque d'huile, dans l'étape nigérienne Dirkou-N'Guigmi. *«Je n'avais pas eu le temps de vérifier mon niveau d'huile,* explique-t-il. *Quand mon moteur s'est arrêté et a refusé de repartir, j'ai dit à ma fille de continuer pour essayer d'arriver à N'Guigmi avant la nuit. J'ai commencé à démonter mon moteur en attendant le camion d'assistance dans lequel j'avais des pièces de rechange. Dans la tempête de sable, je ne l'ai jamais vu. A minuit, après dix heures d'attente, un camion d'assistance de Yamaha s'est arrêté. Ils m'ont offert un café, mais il n'y avait plus rien à faire. Le sable avait recouvert les pièces que j'avais démontées. Je suis reparti avec eux en emportant ma roue arrière, au cas où ma fille en aurait besoin.»*

Le plus dur pour Herbert était de trouver une solution pour continuer à accompagner sa fille. Dakair, la compagnie qui affrète les avions du Dakar, lui réclamait 4 000 F par étape pour le transporter. *«C'était fou,* dit-il. *D'autant plus que Patricia s'est fait voler 15 000 F, la moitié de notre budget de route, sous sa tente à Sahr (Tchad). Heureusement, La Cinq a accepté de me transporter gratuitement dans son Transall jusqu'au Cap.»*

Si «papa» Schek ne peut plus veiller sur sa fille sur le terrain, les motards du Dakar se sont pris d'affection pour les deux Allemandes. *«Les premières années, je crois qu'ils me méprisaient un peu,* raconte Patricia. *Ça a changé depuis qu'ils voient que je me maintiens dans le milieu du classement.»*

Juta a souvent eu besoin de ses grandes qualités sportives (trois fois sélectionnée pour les Championnats du monde de bobsleigh) pour arriver à la vingt-septième place (à vingt-neuf heures de Stéphane Peterhansel) à Pointe-Noire sur son monstre . Patricia, beaucoup moins éprouvée, la suit à la vingt-huitième place (à trente et une heures). Toutes deux n'ont plus qu'une ambition : rallier Le Cap, où «papa» Schek les attendra une dernière fois. A soixante ans, Herbert, n'envisage pas de se lancer dans un douzième Dakar.

GÉRARD ALBOUY

□ **L'« Osservatore romano » : «supprimer» le Paris-Le Cap.** – L'*Osservatore romano* du jeudi 9 janvier s'en prend aux organisateurs de la course Paris-Le Cap, après la mort du motard Gilles Lalay (*le Monde* du 9 janvier). *«Qu'on en finisse une fois pour toutes avec cette manifestation du sport qui n'en est en fait que la caricature»,* écrit l'organe du Vatican. Ajoutant : *«Le sport est la première victime de ce qui est désormais un implacable rendez-vous, face auquel, par respect pour les victimes et pour la sauvegarde des pays traversés, il ne reste plus qu'une exigence : le supprimer.»*

ÉDUCATION

Dans une lettre à M. Jospin

Les présidents d'université s'inquiètent de la baisse de leurs crédits

La Conférence des présidents d'université a fait part, mercredi 8 janvier, de son *« inquiétude sur les moyens mis à leur disposition pour 1992 »*. Dans une lettre collective adressée au ministre de l'éducation nationale, la commission exprime ses inquiétudes et souligne que les responsables d'université *« redoutent de graves difficultés dans le fonctionnement de leurs établissements »* au cours de cette année. Les crédits de fonctionnement, explique la Conférence, sont en baisse dans toutes les universités parisiennes, et une quarantaine d'universités de province (sur soixante-quinze) déplorent une *« baisse d'environ 15 % de leur dotation par rapport à 1990 »*.

Les présidents estiment, par ailleurs, que le sous-encadrement dans certaines disciplines – comme les sciences, les disciplines juridiques ou la gestion – s'accentuera et rappellent que, s'ils se félicitent de la participation de professionnels à l'université, ceux-ci ne peuvent remplacer partout les enseignants.

M. Jean Sagnes élu président de l'université de Perpignan

M. Jean Sagnes a été élu, mercredi 8 janvier, président de l'université de Perpignan par 57 voix contre 27 à M. François-Paul Blanc, et 5 abstentions. Il succédera le 7 février à M. Henri Got, en fin de mandat *(corresp.)*.

[Né le 5 avril 1938 à Saint-Thibéry (Hérault), M. Jean Sagnes, agrégé d'histoire, docteur de troisième cycle et docteur d'État, a commencé sa carrière universitaire à Perpignan en 1972, où il fut successivement assistant, maître de conférences, puis professeur. Spécialiste de l'histoire du syndicalisme et de la Troisième République, il a publié ou dirigé une quinzaine d'ouvrages. M. Sagnes est directeur, au sein de l'université, du département histoire et du centre de recherches sur les problèmes de la frontière. Il a été également membre du Conseil supérieur des universités.]

Ayant atteint la limite d'âge

M. Boudarel n'enseigne plus à Paris-VII

L'enseignant-chercheur Georges Boudarel, qui fut de 1953 à 1954 commissaire politique dans un camp de prisonniers au Vietnam et qui avait été accusé de «crimes contre l'humanité» par d'anciens prisonniers français de la guerre d'Indochine, n'a pas repris ses cours d'histoire à la rentrée de janvier.

Agé de soixante-cinq ans depuis le 22 décembre et ayant donc atteint l'âge de la retraite, il avait pourtant demandé à la présidente de l'université, Mme Nadine Forest, *de pouvoir enseigner jusqu'à la* fin de l'année universitaire. Le ministre de l'éducation nationale n'a pas accédé à sa demande, après avis donné par la présidence de Paris-VII, cette dernière estimant *qu'aucune « nécessité de service »* ne justifiait une prolongation de son activité.

Protestation du SNES-Sup

Le SNES-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur) proteste contre cette décision. Il rappelle que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait décidé le 20 décembre 1991 que l'instruction lancée contre l'universitaire ne pouvait pas être poursuivie *(le Monde* du 21 décembre 1991).

Les faits qui lui étaient reprochés et pour lesquels il était poursuivi de crimes contre l'humanité étaient en effet amnistiés par la loi d'amnistie du 18 juin 1966.

ESPACE

En raison des restrictions budgétaires américaines

La NASA annonce la suppression de 5 000 emplois

Environ cinq mille emplois sur les vingt-cinq mille que compte le programme américain de navette spatiale devraient être supprimés dans les cinq prochaines années, a annoncé mardi 7 janvier M. Robert Crippen, ancien directeur du programme navette à la NASA, et, depuis le 1er janvier, directeur du centre spatial Kennedy à Cap-Canaveral (Floride). Ces mesures sont la conséquence directe du plan d'austérité et du redéploiement des activités de la NASA. L'agence spatiale américaine a échappé, pour cette année, aux coupes claires envisagées par le Congrès, mais elle n'a pas obtenu l'augmentation substantielle de son budget, réclamée pour ses ambitieux projets d'exploration martienne. Le gouvernement américain a, par ailleurs, décidé que les Etats-Unis ne construiraient plus de nouvelle navette (*le Monde* du 27 juillet 1991), la flotte existante continuant à voler jusque vers l'an 2000, pour des missions (huit à dix par an) que les lanceurs conventionnels ne peuvent pas assurer.

En conséquence, le budget du programme navette sera réduit de 3 % par an sur les cinq prochaines années. *«Cela représente approximativement 500 millions de dollars à économiser d'ici à 1996,* a indiqué M. Robert Crippen. *Il nous faudra réduire le nombre de personnes qui travaillent sur la navette dans tout le pays. On peut estimer à environ cinq mille le nombre d'emplois qui seront touchés.»* Ces suppressions toucheraient tant la NASA que les entreprises contractantes. – *(UPI, AFP).*

CULTURE

CINÉMA

Le camarade docteur

Une biographie historique sans grand souffle mais qui pose des questions cruciales

DOCTEUR NORMAN BETHUNE
de Philip Borsos

Le docteur et chirurgien canadien Norman Bethune est né en 1890. Il conçut colère et amertume lorsqu'il constata l'inégalité devant la maladie et les soins, au cours de la grande dépression de la fin des années 20. Médecin des pauvres, grande gueule et esprit inventif (il dessina de nouveaux instruments et effectua des recherches sur les maladies pulmonaires, après avoir été lui-même frappé par la tuberculose), il passa peu à peu de l'engagement humanitaire à l'engagement politique.

Adhérent du Parti communiste en 1935, il se dépensa sans compter dans les rangs républicains durant la guerre d'Espagne. Activiste antifasciste, il rejoignit en 1938 la guérilla dirigée par Mao Zedong qui, après la Longue Marche, organisait dans le nord de la Chine l'essentiel de la résistance contre les Japonais. Organisateur des services sanitaires de la VIIIe armée de route communiste, promoteur de la médecine occidentale moderne à Yanan puis dans tout le pays, il deviendra après sa mort en 1939 le seul Occidental crédité du titre de héros national en Chine populaire.

Pour raconter cette vie haute en couleur, en actions d'éclat et en arrière-plans politiques et historiques, Phillip Borsos a chaussé les godillots de la fresque biographique. Voix off, flash-back, cartons explicatifs et témoignages des proches viennent baliser cet itinéraire hors du commun. A force de craindre l'incompréhension du spectateur, une certaine confusion se dégage de cet abus d'informations.

Les scènes de guerre « spectaculaires », mais singulièrement dépourvues de souffle, alternent avec les images de la vie privée du docteur (bon cœur sous la rude écorce, clairvoyant mais faillible, trop passionné pour faire un bon mari, etc.), qui permettent à Donald Sutherland de cabotiner avec générosité. Le réalisateur reste sur la prudente réserve de l'illustration pure, en se contentant d'éviter l'hagiographie et l'excès de démonstration. D'où un résultat un peu terne à force d'être prévisible, mais pas antipathique.

L'intérêt de *Docteur Norman Bethune* est ailleurs : à travers le portrait d'un homme dans son époque, il laisse apparaître en filigrane l'évolution de l'engagement au service des justes causes, des années 30 à aujourd'hui (*lire d'autre part le texte du docteur Brauman*). Rigidités et impasses, mais aussi cohérences de la politisation de l'intervention médicale à l'ingérence humanitaire et humaniste des *French Doctors* : le film de Phillip Borsos recoupe forcément les interrogations actuelles des hommes de bonne volonté.

JEAN-MICHEL FRODON

TÉMOIGNAGE

De Bethune à Médecins sans frontières

par Rony Brauman

Médecin des pauvres au Canada, chirurgien révolté que son ardeur subversive et dogmatique a conduit jusqu'en Chine, Norman Bethune invente dans les années 30, celles de la Longue Marche et des premiers maquis révolutionnaires organisés, une nouvelle forme de pratique médicale. Une médecine à faibles moyens, dans un environnement de violence et d'exode, qui fait de ce brillant praticien un lointain parrain de Médecins sans frontières, aux côtés d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, d'Albert Schweitzer et de ces médecins militaires des « grandes endémies » qui inventèrent, eux, la santé publique en brousse.

Il y a en effet du Norman Bethune dans chaque « médecin sans frontières », ou du moins dans cette part de rêve qui inspire tout engagement : rêve de sainteté laïque, d'engagement total dans le grand combatcontre l'injustice. Mais aussi – et cela n'est pas contradictoire – dans la quête narcissique d'un « idéal du moi », le plaisir équivoque du renoncement, la recherche de vastes horizons. Et peut-être, pour le meilleur et pour le pire, dans cette transformation d'un métier en une véritable cause, repérable à cette profession de foi généreuse et dérisoire : « *Je suis communiste parce que les Russes ont réussi à éliminer la tuberculose.* »

A une époque qui semble aujourd'hui celle de la diligence, il existait à Paris une librairie Norman Bethune. On y diffusait, imprimées sur une sorte de papier bible, les œuvres révolutionnaires du président Mao et de ses compagnons ainsi que des portraits édifiants du « camarade Bethune ». C'étaient les années 70, celles du « tout-politique », où la ligne de partage entre le Bien et le Mal se confondait avec celle qui séparait la société sans classe dont nous rêvions du monde d'exploitation où nous vivions.

L'utopie gouvernait nos imaginations, faisant de toute entreprise « politiquement juste » une action « moralement bonne », interdisant de comprendre avec Aron que l'adoration d'un pouvoir – même s'il prétendait incarner la vertu – menait droit à la tyrannie. La politique contenait la morale, ou plutôt lui donnait son contenu. Plus encore que notre camarade, Norman Bethune était notre compagnon.

Il ne l'est plus, même si ses indignations restent les nôtres et conduisent à des gestes semblables, même si le refus de la fatalité du malheur nous mène encore sur ces terrains où se joue, dans la violence, le destin des hommes. Car ce n'est plus l'espoir d'une justice totale qui anime les volontaires de l'humanitaire, mais la volonté de réduire, si peu que ce soit, l'injustice. Ce n'est plus l'idée d'un monde d'où seraient bannis le mal et la violence qui les inspire, mais le sentiment profond qu'au-delà des éphémères justifications de l'oppression il est de notre devoir d'en atténuer les conséquences.

« *La Chine et le monde pour lequel nous combattons connaîtront la paix et la justice. Le monde sera libéré de la faim, de la tyrannie, de la haine, des privilèges usurpés et de l'usage arrogant du pouvoir. Il sera enfin libéré des bandes en uniforme qui frappent, décapitent et tuent les civils sans défense.* » Cette profession de foi, qui se voulait prophétie, aurait-elle amené Norman Bethune aux côtés des insurgés de la place Tiananmen ? Ce n'est pas impossible, tant le révolté semble chez lui l'emporter sur tout le reste.

Et peut-être se trouverait-il aujourd'hui, avec d'autres « médecins sans frontières », en Somalie ou au Sri-Lanka, sur des terrains oubliés de tous, à panser des plaies en s'interrogeant sur les caprices meurtriers de l'Histoire et l'éternelle folie des hommes. Mais il regretterait sans doute, et nous avec lui, que la politique se réduise désormais à une gestion si minimaliste des intérêts locaux et quotidiens qu'elle en devient invisible, laissant presque exclusivement à l'humanitaire le soin d'envoyer des signaux de présence.

Au fond, Norman Bethune a sans aucun doute aujourd'hui des filleuls déterminés, mais, pour le meilleur et pour le pire, il est décidément privé d'héritiers.

► Le docteur Rony Brauman est président de Médecins sans frontières.


DR

Marcel Vidal

Un adolescent farouche

BAR DES RAILS
de Cédric Kahn

Cela se passe quelque part en province. Richard – seize ans – vit dans un lotissement avec sa mère, couturière à domicile. Il s'est épris de la voisine d'en face, Marion, qui élève seule sa petite fille et travaille, quelques soirs par semaine, dans une boîte de nuit. Il la désire, ne sait pas trop comment s'y prendre. Un jour, il lui donne rendez-vous dans un bar, auprès d'une voie ferrée : le Bar des Rails...

C'est l'histoire d'une étrange liaison entre un adolescent farouche, luttant contre une réalité décevante, et une femme traînant déjà un passé auquel elle voudrait échapper. Du Bar des Rails à une chambre d'hôtel, ce couple désaccordé (mais pas vraiment à cause de la différence d'âge) s'étreint, parle peu, se déchire sans jamais s'expliquer. Cédric Kahn a filmé ces personnages parfois avec une technique de reportage, parfois à travers le regard que porte le garçon sur l'environnement social contre lequel il se rebelle, et sur cette femme qu'il ne comprend pas.

L'amour heureux n'appartient qu'à la mère, personnage auquel Brigitte Roüan donne sa vitalité, son énergie, son instinct de comédienne. Dans cette situation sans issue, cet univers provincial clos (et remarquablement décrit), Marc Vidal, un débutant, impose un tempérament original, vraiment jeune, et Fabienne Babe est une marginale qui cherche l'absolu, avec une allure et un charme insolites. Il y a là-dedans un tel bonheur de mettre en scène, une telle qualité des images, et, à deux ou trois temps morts près, un tel rythme qu'on peut saluer le jeune auteur de ce premier film : il a de l'avenir.

JACQUES SICLIER

ROCK

Attentat contre la tournée de Paul Simon

Des militants extrémistes noirs de l'Armée de libération nationale azanienne (AZANLA), liée à l'organisation minoritaire AZAPO, ont revendiqué mercredi 8 janvier la responsabilité de l'attentat qui a brisé une fenêtre du bureau des promoteurs de la tournée controversée en Afrique du Sud du chanteur américain Paul Simon. Outre l'AZAPO, les organisations liées au PAC (Congrès panafricain) ont appelé au boycottage et à des actions violentes contre la tournée de cinq concerts du chanteur américain.

Selon la police, deux grenades de fabrication soviétique ont été lancées peu avant mardi minuit (heure locale) contre le bâtiment de PA Sound Corporation and Network Entertainment. Paul Simon, qui est arrivé mardi à Johannesburg accompagné d'une équipe de cinquante-cinq personnes, a déclaré à la télévision : « *Lorsque j'ai appris que l'Inkhata, l'ANC et le bureau du ministre des affaires étrangères soutenaient la tournée, j'ai eu l'impression d'un accord entre des groupes qui ne s'entendent que rarement et que la tournée faisait l'objet d'un soutien massif.* » Paul Simon devrait être reçu vendredi 10 janvier par M. Nelson Mandela.

Les autorités sud-africaines avaient annoncé mardi qu'elles déploieraient un service d'ordre de plus de huit cents personnes pour les concerts à Johannesburg samedi et dimanche, où l'on attend soixante mille spectateurs. – (AFP, AP, UPI.)

NOTES

La beauté du cauchemar

LA FIN DE FREDDY
de Rachel Talalay

De ces nouvelles aventures de Freddy Krueger et des adolescents de Springwood, on nous dit que ce sont les dernières. Et en effet, on y voit Freddy perdre ses griffes et exploser. Cela ne prouve pas qu'il ne peut pas revenir. Seulement en quatre-vingt neuf minutes, le film de Rachel Talalay, *la Fin de Freddy*, l'ultime cauchemar, accumule tout ce que les effets spéciaux peuvent donner d'angoisse, de vertige, de rêve. À moins de progrès technologiques fulgurants, ou d'un retour aux bons vieux trucages en noir et blanc, on ne voit pas comment un autre épisode pourrait présenter quelque chose de neuf.

L'histoire part d'un trio d'adolescents qui s'enfuit d'une maison de redressement et tourne en rond dans Springwood en compagnie d'une amie, laquelle n'est autre que la fille de Freddy. On peut le dévoiler, ce n'est pas dans l'intrigue que gît le suspense. Le film se réfère d'ailleurs à *Twin Peaks* : on y reconnaît furtivement les mêmes rapports troubles entre pères et filles, surtout, les péripéties se carambolent sans logique, mais dans un ordre singulier, une sorte de mécanique dont le fonctionnement finit par paraître clair. Les citations en forme de clins d'œil abondent et aident à s'y retrouver.

L'un après l'autre ou simultanément, les personnages rêvent pour rencontrer Freddy, l'attirer dans la réalité où il est vulnérable. On passe du concret au mental et d'un rêve à l'autre comme en appuyant sur une touche pour faire basculer l'écran d'un ordinateur. Des indices se retrouvent, placés comme les cailloux du Petit Poucet, les personnages chutent de hauteurs impossibles, des gouffres s'ouvrent, Freddy ricane et sa voix d'orgue résonne dans le cosmos... Son dernier combat – à voir en relief – est un modèle, une manière de chef-d'œuvre érotico-lyrique. Le dernier Freddy clôt en beauté la grande saga du monstre griffu, séducteur de nymphettes.

C. G.

Femme et flic

UN PRIVÉ EN ESCARPINS
de Jeff Kanew

Le privé, qui répond au nom de V. I Warshawski, est en escarpins parce que c'est Kathleen Turner, pas très en forme, sauf les jambes chaussées d'escarpins. Lancée dans une enquête originale comme une carte de vœux, elle défend les intérêts fortement menacés d'une préadolescente tête à claques (Angela Golthals), dont le père a été assassiné par ses oncles avec la complicité de sa mère, qui veut d'ailleurs sa propre mort. La moindre des choses puisque cela se passe à Chicago, ville dont la réputation délinquante n'est plus à faire.

Warshawski, dont tous les partenaires s'épuisent à écorcher le patronyme (« *Alors, Zakouski, Voraceski, Vaisselski* », c'est là qu'on doit rire), est surnommée aussi « la Dick Tracy des docks », l'action poussivement haletante se déroulant en partie sur des docks. Elle jure beaucoup pour faire mec, autre ingrédient réputé comique parce que radicalement contradictoire avec ses appas d'une flagrante féminité.

Tout finit comme il se doit, par la déconfiture des malfrats. C'est signé Jeff Kanew, et juste bon à servir de pilote pour une série télévisée, dont on peut imaginer les épisodes suivants : *le Retour de Warshawski*, *Warshawski n'a pas froid aux yeux*, *Warshawski contre Warshawski*. On est un peu triste et nostalgique, on pense à Kathleen Turner : on l'avait bien aimée à la poursuite du diamant vert, bravant l'honneur des Prizzi, la fièvre au corps...

D. H.

Là-haut sur la montagne

LA DERNIÈRE SAISON
de Pierre Beccu

Pierre, le vieux berger, ne pourra plus longtemps partir seul dans les alpages. Laurent, jeune homme moderne et voisin complaisant, monte lui donner un coup de main. Mais la différence de génération, d'éthique, de rythme de vie, se dresse entre eux, aggravée par l'irruption de la copine citadine du garçon. Une fille dans la fromagerie ? Sacrilège et lait caillé ! Bon, tout s'arrangera, Laurent parviendra à regarder les chamois dans le blanc des yeux avant de décider de reprendre le flambeau de la pâte fermentée.

La Dernière Saison semble partie sur les rails de la bluette écolo bien-pensante. Les rapports psychologiques entre les personnages ne sont pas d'une bouleversante originalité, et lorsque le débutant Pierre Beccu s'attaque au romanesque cinématographique, avec idylle en flash-back et images nostalgiques trafiquées, on frôle l'abîme.

Heureusement, il y a dans la façon de filmer cette histoire un aplomb, une naïveté au bon sens du terme, une connivence avec les matières plutôt que les idées, le silence plutôt que les mots, avec les gestes et les regards, qui imposent la vérité du monde qu'évoque Beccu, le rend présent, attachant. Ce n'est pas une mince réussite. (*Sortie différée au 15 janvier*).

J.-M. F.



Vague souvenir

MÊMOIRE TRAQUÉE
de Patrick Dewolf

Un adolescent a perdu la mémoire, il est interrogé par une psychiatre, elle-même surveillée par des agents de la CIA, qui soupçonnent le garçon de connaître un secret terrible. Son père (John Hurt), en tant que témoin d'une grosse affaire de drogue et de corruption, est protégé. C'est-à-dire qu'il a dû tout quitter, y compris son identité et même sa vie puisqu'on a fait croire à sa mort. Il a dû partir avec sa femme (Marthe Keller) et son fils qui avait alors trois ans. Protection qui l'empêche de dire tout ce qu'il sait...

Comme dans *la Fin de Freddy*, on passe d'un temps à l'autre, et du mental au concret. On ne sait pas trop quand on se trouve dans l'imagination du garçon, dans ses souvenirs, dans le présent. Peut-être est-ce – comme dans *l'Echelle de Jacob* – le délire d'un agonisant... On ne sait pas et assez rapidement on ne cherche plus à savoir.

Là où il aurait fallu le Cronenberg de *Dead Zone*, on a un tâcheron qui s'applique à faire de la poésie. Quelques vues impressionnantes de Montréal enneigé, avec les boas de fumée blanche qui s'élèvent dans la nuit ne sauvent pas le film. Quant aux comédiens, ils font comme les spectateurs : on a l'impression qu'assez rapidement ils ont cessé d'y croire.

C. G.

PUBLICITÉ C M

Paru dans l'Express

1985

100 F POUR UNE COMMUNICATION DE 7 MINUTES.

100 francs, c'est le prix d'une communication d'un peu plus de 7 minutes entre Paris et New York.
Et 7 minutes, cela donne le temps de décrocher un rendez-vous d'affaires auprès d'un client potentiel à New York.

Parce qu'il est pratique, rapide et efficace, le téléphone, c'est votre premier outil pour exporter.

Alors, pour décrocher de nouveaux marchés, décrochez le téléphone.



FRANCE TELECOM, LES GRANDES E ANCES

É OMPARATIVE

1992

50 F(*)

POUR UNE MÊME COMMUNICATION.

1 MINU



Chaque année, FRANCE TELECOM avance avec la mise en œuvre de nouveaux centraux, de nouvelles liaisons et de nouveaux services. Aussi, régulièrement, les tarifs téléphoniques baissent.

Depuis le 1er janvier 1992, les prix du téléphone enregistrent une nouvelle baisse de 18 % vers les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et de 13 % vers plus de 75 autres destinations.

Au total depuis 1985, le prix du téléphone a baissé en francs courants de 40 % vers l'Amérique du Nord et de 43 % vers l'Extrême-Orient industrialisé.

Pour les entreprises qui peuvent récupérer la TVA depuis le 1/11/87, la baisse des prix vers ces destinations est donc respectivement de 50 % et de 53 %.

* Tarifs H.T. en vigueur au 1er janvier 1992 en France Métropolitaine.

PERCEVAL

100 francs... d'une comm... peu plus de ... Paris et New Y... Et 7 minutes... temps de ... dez-vous ... d'un client ... York.

Parce qu'... rapide et ... phone, c'est ... outil pour ...

Alors, ... de nouveau... crochez le ...

S GRANDES DISTANCES À PETITS PRIX.

FRANCE TELECOM



CULTURE

MUSIQUES

L'Orient sacré de Sœur Marie

La religieuse libanaise interprète les chants de la tradition maronite et byzantine

SŒUR MARIE KEYROUZ
au Théâtre de la Ville

Au premier jour de location, tous les billets ont été vendus. Remplir le Théâtre de la Ville en ce début janvier n'était pas une sinécure pour qui vit loin de l'idolâtrie. Sœur Marie Keyrouz, religieuse de la congrégation des Sœurs basiliennes chouérites du Liban, premier prix du disque de l'Académie Charles-Cros, plusieurs fois docteur en musicologie, interprète de chants religieux orientaux mille fois couronnée par la critique, en a *« pleuré »*. Heureuse de constater, à l'occasion de son premier grand concert parisien, *« l'osmose »* entre sa vie d'artiste et son engagement religieux.

Car avant la musique, *« expression audible d'une réalité inaudible »*, l'art de Sœur Marie Keyrouz est un engagement. On pourra le constater au Théâtre de la Ville où, accompagnée de quatre musiciens (oud, ney, kanoun et percussions) et de huit choristes, elle interprètera un *Magnificat* de sa composition, chanté en arabe, et des chants sacrés byzantins et maronites, des oraisons et des psaumes, remis aujourd'hui en musique selon les modes et les échelles traditionnelles.

Soliste de chorales réputées (au Liban : la Chorale Saint-Basile de rite grec-catholique et celle de l'Institut de musique et musicologie de l'Université Saint-Esprit de Kaslik; en France : la Chorale de Saint-Julien-le-Pauvre et de Notre-Dame-du-Liban), Sœur Marie Keyrouz est née il y a trente-quatre ans au Liban. Venue en France pour achever une thèse de doctorat en musicologie et anthropologie religieuse à la Sorbonne, elle vit à Paris depuis cinq ans. Là, elle a pu *« élargir la notion du sacré »* en enregistrant des disques – chez Harmonia Mundi (1), – en passant, en douceur, des églises aux salles de concerts à l'acoustique plus fine et au public plus jeune et plus iconoclaste.

Si le parcours lyrique de Sœur Marie Keyrouz a commencé par les chants religieux orientaux, il s'est affirmé par l'étude du classique occidental, de l'oratorio, de Haendel comme de Massenet. *« J'aurais pu chanter de l'opéra, mais j'ai préféré montrer par le chant une autre beauté, une beauté ultime qu'on aimerait toucher. »*

Mais c'est bien la beauté de la voix de Sœur Marie, souple, claire, inspirée, riche en textures diverses, qui frappe l'auditeur. Le public a certes des raisons d'être intrigué devant cette jeune religieuse-musicienne qui navigue dans les vastes eaux des communautés de ces chrétiens d'Orient qui chantent la Résurrection du Christ ou la gloire de la Vierge Marie en syriaque, en grec ou en arabe. Mais ce qu'il découvre, au-delà de la curiosité, est l'œuvre d'une artiste attentive qui donne corps et chair à des modes musicaux somme toute éloignés de la culture occidentale.

Et l'assemblée se laissera dès lors toucher – c'est également le cas dans les concerts, bondés, du chanteur soufi pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan – par une ferveur qui la concerne souvent de loin. *« Au-delà de toute autre considération, il s'agit là*, explique Sœur Marie Keyrouz, *d'un désir de profondeur, de retour vers soi, vers le caché, vers ce que le bruit du monde camoufle aujourd'hui si bien. »*

Découverte en France grâce à Marcel Pérès – dont les recherches ont permis de retrouver un art authentique du chant grégorien, notamment grâce à l'étude des chants chrétiens orientaux, – Marie Keyrouz a intégré l'Ensemble Organum, dirigé par le musicien français. La religieuse basilienne (ordre fondé au quatrième siècle par saint Basile le Grand) et chouérite (de Chouer, village libanais où s'est établi la congrégation) prépare aujourd'hui un album « occidental » pour prouver que, *« si les techniques vocales sont totalement différentes, passer de l'Orient à l'Occident ne casse pas forcément la voix »*.

Mais elle veut également croire à un Liban pacifié, qui profiterait de la richesse de ses communautés croisées, en n'acceptant plus *« la tentation d'une guerre préparée par d'autres »*. Dans un Liban délivré des obus, Sœur Marie Keyrouz va tenter d'installer un Institut d'art sacré dont son pays, faute d'un avenir certain, s'était privé.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Chants de l'Eglise milanaise*. Ensemble Organum, Marcel Pérès, 1 CD HCM 901295. *Chant byzantin. Passion et Résurrection*, avec la Chorale de Saint-Julien-le-Pauvre, Prix de l'Académie Charles Cros, 1 CD HMC 901315. *Chant traditionnel maronite*, avec l'Ensemble de la paix, 1 CD HMC 901350.

▶ **Le 11 janvier à 18 heures.**

□ *Les nominations aux Grammys.* – Les artistes et œuvres soumis aux électeurs des trente-quatrièmes Grammys – récompenses attribuées par l'industrie musicale américaine – ont été présentés à Hollywood le 8 janvier. Le groupe REM se taille la part du lion en étant présent dans sept catégories dont les plus prestigieuses, album, chansons et groupe de l'année. Les autres grands vainqueurs de cette présélection sont le chanteur canadien Bryan Adams, les chanteuses Natalie Cole – grâce à son album consacré aux chansons de son père, Nat King Cole, – Bonnie Raitt et Amy Grant. Cette dernière, qui se consacrait jusqu'ici au «rock chrétien», remporte quatre nominations avec son premier album «laïc». *(AP, UPI)*

THÉATRE

Incertitudes sur les représentations de « Roberto Zucco » à Paris

Créée le 7 novembre 1991 au Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, *Roberto Zucco*, œuvre ultime de Bernard-Marie Koltès inspirée par la vie du tueur Roberto Succo, n'en finit pas de susciter les passions.

Après l'annulation des soirées prévues les 8 et 9 janvier à Chambéry en raison de la décision de M. Louis Besson, maire (PS) de la ville, de *« ne pas protéger les représentations »* contre d'éventuelles manifestations (*le Monde* du 9 janvier), la présentation du spectacle à Paris, à partir du 5 février prochain, est à son tour mise en question. Alerté par les articles parus dans la presse, M. Jacques Chirac, maire (RPR) de Paris, s'est longuement entretenu le mardi 7 janvier à l'Hôtel de Ville avec M. Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville et coproducteur du spectacle, de l'émotion qu'il suscitait dans les familles des victimes de Roberto Succo, les milieux syndicaux de la police et désormais les milieux politiques.

Le maire de Paris et le directeur du Théâtre de la Ville doivent se revoir le vendredi 10 janvier pour en discuter à nouveau. Selon M. Violette, qui se refuse à toute interdiction, aucune décision n'a été prise à ce jour.

Une information que dément Roger Planchon, codirecteur du TNP et coproducteur du spectacle, qui estime les représentations d'ores et déjà *« menacées »* par l'activisme des syndicats de policiers. C'est la raison pour laquelle il nous a adressé la lettre que nous publions ici.

POINT DE VUE

Résister aux malfaiteurs

par Roger Planchon

TOUTE sa vie Bernard-Marie Koltès se rangea du côté des victimes. Son œuvre en témoigne. Il écrivit avant sa mort une dernière pièce de théâtre qui s'inspire, de façon assez lointaine, de la vie d'un assassin, dont les *journaux, il y a quelques années,* racontèrent l'histoire. Sa pièce a été créée par le plus célèbre des théâtres de Berlin-Ouest et saluée par la critique française et internationale comme une œuvre importante. En France, lorsque la pièce fut programmée par le Théâtre national populaire à Villeurbanne, quelques personnes (certaines sans avoir lu le texte) s'indignèrent, croyant voir dans cette œuvre une apologie du meurtre. Cette «lecture» est naïve. Quiconque *assiste à la représentation* théâtrale peut le constater.

D'autres personnes, responsables de certains syndicats de police, virent dans cette indignation un bon tremplin pour une action d'agitation politique au niveau national.

Alors, un processus se mit en route. D'un côté, on activa l'indignation de quelques proches des victimes de l'assassin et on réclama au ministère de l'intérieur l'*interdiction de la pièce sur le* territoire national. De l'autre, on envoya sur le terrain des gens qui se chargèrent des basses besognes, appels téléphoniques, menaces de troubles publics, insinuations, alertes à la bombe, etc.

On poussa le jeu assez loin. Exemple : on menaça de mort les enfants d'un responsable d'un établissement théâtral pour faire pression sur lui. Cette agitation activiste, très bien orchestrée, aboutit à Chambéry à effrayer le maire et quelques notables de la ville qui, deux jours avant la représentation, interdirent Koltès. C'est un épisode bien triste de l'histoire de Chambéry et de notre histoire théâtrale.

Forts de ce premier succès, ces professionnels de l'activisme se promirent d'obtenir le même résultat dans les autres villes où la pièce serait représentée, Paris, Toulouse, Bruxelles. Et le processus d'intimidation et de chantage, qui a réussi à Chambéry, fut mis en place pour Paris. A Paris, il va aboutir à la même censure.

Voici les faits : tous les grands responsables de la police ont reçu des «informations» finement ciselées (on est professionnel !) annonçant que de graves troubles se préparaient au Théâtre de la Ville si la pièce y était représentée. Dans le même temps, on distilla des confidences très inquiétantes sur les suites électorales de cette affaire aux amis du maire afin *qu'ils fassent pression sur lui.* Ce qu'ils firent et ce qu'ils continuent à faire. Cet activisme fut couronné de succès : mardi matin 7 janvier, le maire et le responsable de son Théâtre municipal se réunirent pour examiner comment interdire Koltès, et qui des deux devait s'en charger. Le directeur se refusa de prendre une position de censeur.

A qui fera-t-on croire qu'un spectateur sortant de la représentation va prendre une arme et abattre un agent de la circulation? A qui fera-t-on croire que les poètes arment les assassins? Que l'auteur de *Macbeth* est responsable de tous les régicides? Combien peut-on citer de criminels (à part quelques tristes assassins politiques) qui ont puisé leur inspiration dans une représentation théâtrale ou dans un livre? Avocats, juges, policiers, gardiens de prison, etc., savent cela. Alors, pourquoi présenter Koltès comme un danger public pour la morale d'une nation?

Les méthodes de la Mafia

En réalité, les gens qui le font se moquent de Koltès et manipulent les sentiments respectables des proches des victimes. Ils ont trouvé là un alibi pour développer leur activisme politique et une arme assez efficace pour faire plier leurs adversaires politiques à Chambéry (socialistes), à Paris (RPR) .

Ils pratiquent la menace, l'intimidation, le chantage, toutes méthodes qui rappellent celles des associations de malfaiteurs : la Mafia. La mafia qui pratique l'activisme politique n'est pas plus respectable que l'autre. Comment ces quelques policiers qui contrôlent ces syndicats peuvent-ils penser qu'ils sont des défenseurs de l'ordre et de la loi en mettant en avant chantages, menaces, intimidations?

L'un d'eux nous a écrit : *« Nous nous opposerons par tous les moyens à ces représentations »*. Comment entendre cela puisque, ici, il s'agit de moyens illégaux? La pièce n'a pas été interdite par les tribunaux, que je sache? Si les policiers oublient les lois et copient les actions et procédés des associations de malfaiteurs, le monde, bientôt, marchera sur la tête.

La passion politique aveugle si fort ces gens qu'il faut le dire clairement : ils sont dangereux.

M. Chirac, vous n'allez pas interdire Koltès à Paris? Vous n'allez pas céder à des mafiosi politiques? Candidat à la présidence de la République, vous savez bien que la liberté d'expression est garantie par la Constitution et que la liberté d'expression est un des piliers de notre nation?

En ces temps de nihilisme généralisé, il importe que nos hommes politiques affirment quelques valeurs : la liberté d'expression est fondamentale pour la santé de notre nation.

M. Chirac, vous subissez ces jours-ci d'énormes pressions. Que peut-on faire pour vous aider?

Faut-il demander à tous ceux qui sont attachés à la liberté d'expression, et en premier lieu aux policiers qui se sentent solidaires des proches des victimes des assassins et qui répugnent à l'exploitation politicienne de la douleur des pauvres gens, et à tous ceux que choque l'idée que Paris puisse censurer un poète mort de vous écrire pour vous encourager à résister?

La réaction du ministre de la culture

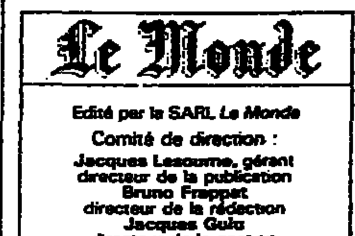
« J'ai très tôt réagi aux menaces qui pesaient sur les représentations de Roberto Zucco *à Chambéry,* nous a déclaré, le mercredi 8 janvier, M. Jack Lang. *J'ai adressé à la veuve d'une des victimes de Succo une lettre pour l'assurer que je comprenais sa douleur et lui expliquer le mieux possible que nous étions dans un Etat de droit qui garantissait la liberté d'expression artistique. J'ai rencontré M. Louis Besson, le maire de Chambéry, et lui ai dit clairement qu'il n'avait pas le pouvoir d'interdire les représentations de la pièce. Je regrette qu'il n'ait pas trouvé les moyens d'assurer sa présentation dans sa ville.*

» Cela dit, c'est le directeur de la Maison de la culture qui a pris la décision de supprimer les deux soirées. La liberté de décision des directeurs-programmateurs doit être totale. L'hiver dernier, Marcel Maréchal a pris lui-même la décision de ne pas présenter, dans son Théâtre national de Marseille, les Paravents *de Genet, en pleine crise du Golfe.*

» Il est impensable aujourd'hui qu'on ne puisse pas jouer la pièce de Koltès à Paris. Je suis évidemment prêt à tout faire pour protéger les représentations contre des gens qui n'ont même pas lu cette œuvre artistique, toute d'invention, de création, de transfiguration. Je me suis assez battu contre l'interdiction des Paravents *à Paris dans les années 60. Un peu plus tard, j'ai moi-même créé à Nancy, alors que j'étais directeur du Festival mondial du théâtre, un comité de soutien à Roger Planchon, dont la mairie avait interdit la présentation de* l'Infâme, *une pièce qu'il avait écrite et qui s'inspirait de la vie du curé d'Uruffe, jugé aux assises de Nancy.*

» Je tiens à rappeler que la censure sur le théâtre a été supprimée en 1905 et que, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, un maire ne peut pas interdire une manifestation, la présentation d'un film ou d'une pièce, sauf si cela représente premièrement « une menace grave et immédiate contre l'ordre public » *et deuxièmement* « qu'il n'ait aucun moyen d'y faire face ». *M. Chirac ne pourra pas faire croire qu'il n'a pas les moyens de faire face à une quelconque menace. »*

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT



Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

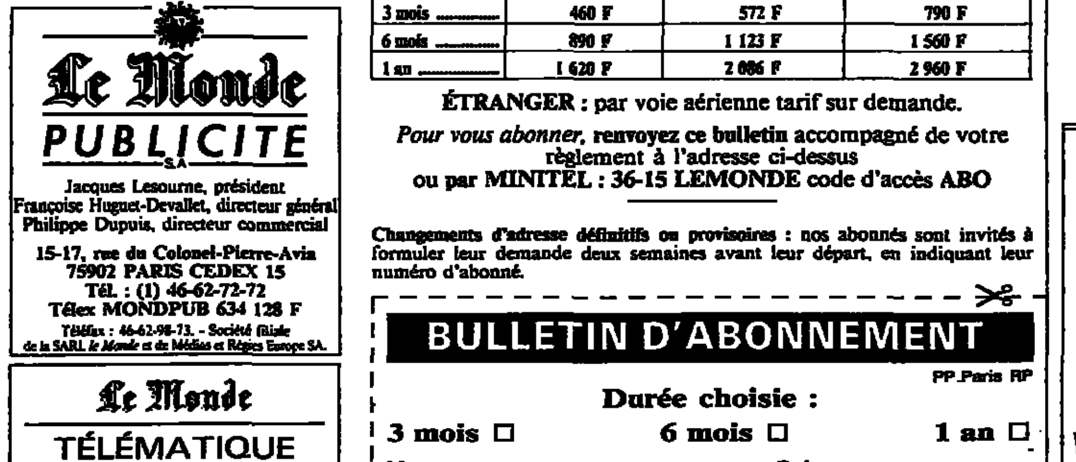
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

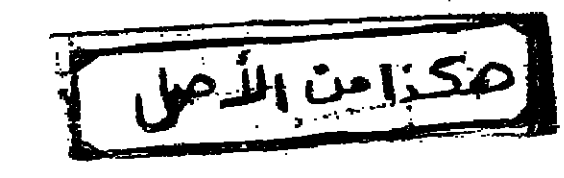
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





LETTRES

La mort de Georges Poulet

La critique comme conscience

L'essayiste et critique littéraire d'origine belge Georges Poulet est mort le 31 décembre à Bruxelles. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Au moment où le structuralisme battait son plein, où l'idolâtrie de la forme avait mis à mort l'auteur, Georges Poulet, sans tapage, lança une autre critique, à rebours de toutes les modes : la critique d'identification.

Belge d'origine – il est né à Chênée, près de Liège, en 1902 – Georges Poulet s'exila en 1927, après sa thèse de doctorat sur Balzac. Pendant vingt-cinq ans, tout en assurant ses fonctions de professeur à l'université d'Edimbourg, il travailla sur le premier volume des *Etudes sur le temps humain*, publié en 1950 chez Plon. Dès ce premier ouvrage, qui eut un certain retentissement, Georges Poulet révélait à ses lecteurs une autre méthode critique : celle qui prend pour point de départ l'acte de conscience, toujours à l'origine de l'œuvre.

Dans *la Conscience critique* (Corti, 1971), sorte de manifeste antistructuraliste et de profession de foi critique, Georges Poulet évoque la difficulté qu'il rencontra, dès l'âge de vingt ans, à subdiviser la littérature en genres : *« Une œuvre n'était pas une œuvre à mes yeux mais une simple matière coulante, toujours variée et pourtant toujours semblable à elle-même, puisqu'elle était une substance purement mentale. »* Devant cette pensée désordonnée d'autrui, le critique se trouve longtemps réduit au silence, incapable de trouver un point de repère saisissable. Puis, vers le milieu de sa vie, Georges Poulet fit une découverte : *« L'œuvre est d'abord conscience de ce qu'elle présente. »*

Même lorsqu'il enseigna, de 1952 à 1956, à Baltimore, aux côtés de Léo Spitzer, le critique allemand, ce dernier ne parvint pas à le convertir au formalisme. Ce désaccord avec Léo Spitzer n'entâcha en rien leur amitié indéfectible, et la même querelle, sur le même sujet, avec Marcel Raymond, eut pour conséquence de nous offrir une superbe correspondance (José Corti, 1981).

Distance intérieure

Georges Poulet reprochait à Léo Spitzer son côté philologue, à Marcel Raymond son amour des *« explications de poèmes »* – sans que ce terme implique une nuance péjorative. Pour Georges Poulet, il ne faut jamais, au grand jamais, s'arrêter aux formes. Celles-ci ne font que révéler une conscience inhérente à l'œuvre. Cette conscience est une *« pure entité catégorielle »* et ne doit pas être confondue avec la conscience de l'auteur ni avec celle du lecteur. Sur un plan supérieur, cette conscience arrive même à se détacher des formes pour devenir transcendante. A un niveau encore plus élevé, elle est au-dessus de l'œuvre : *« Elle se découvre en son ineffabilité, en son indétermination fondamentale. »*

Trois projets volumineux forment les piliers de son œuvre critique (Georges Poulet a publié en 1927 un roman, *la Poule aux œufs d'or*, sous le pseudonyme de Georges Thialet) : *Etudes sur le temps humain* (cinq volumes, 1950-1968, Plon, repris récemment dans la collection Agora en Presses-Pocket), *les Métamorphoses du cercle* (Plon, 1961 et Champs-Flammarion), *la Pensée indéterminée* (PUF, 1985-1990). Il lui fallait, après la découverte essentielle du *cogito* initial, qui représente l'origine, le sens et la fin de l'œuvre, définir ce *cogito* dans sa réalité ambiante. Chaque conscience évolue dans une durée qui est la sienne et dans un espace qui lui est propre. Sans aucune systématisation, Georges Poulet tente de traverser les œuvres particulières d'un auteur pour accéder à la conscience qui les habite et cherche à abattre les cloisons qui séparent les siècles et les écrivains.

Dans *Etudes sur le temps humain*, Montaigne rejoint ainsi Gide, tandis que Bergson retrouve un ancêtre en Diderot, et Rousseau, avec ses *Rêveries*, annonce déjà Proust, auquel Georges Poulet consacre un essai important, *l'Espace proustien* (Gallimard, 1963 et collection «Tel»). Chez Mallarmé, le poème tend, comme dans un théâtre, à supprimer l'écart entre le spectacle et le spectateur. Le poème, *« lieu mental »*, cherche une réciprocité avec une autre pensée, celle du lecteur. Par une lecture cartésienne de Mallarmé, Georges Poulet mesure la *« distance intérieure »* – c'est le titre du second volume – qui s'opère et se désintègre chez le poète.

Les Métamorphoses du cercle ne visent nullement à saisir les différentes formes du cercle, mais à en définir les sens, qui évoluent à travers les siècles. Nulle forme plus achevée que le cercle. Mais avec Amiel – que Georges Poulet a fortement contribué à faire connaître de nouveau, – le cercle se révèle proche de l'inachèvement. Le diariste suisse est toujours en quête d'un centre – une œuvre, un foyer, Dieu – en lequel se concentreraient tous les points dispersés de sa vie. Mais, dès qu'il se rapproche de ce milieu, il se trouve aussitôt projeté à la périphérie à cause de son indécision et de son indétermination.

La réflexion de Georges Poulet n'aurait pas abouti si, après une traversée du temps et de l'espace, il n'avait sondé les profondeurs de l'esprit humain et ne s'était laissé tenter par *la Pensée indéterminée* – titre de sa dernière œuvre, composée de trois volumes.

A la fin de sa vie, seul le problème de la forme et de l'informe le préoccupait : faut-il fixer un choix ? Faut-il osciller entre les deux ? Georges Poulet suit les traces de l'indétermination, du seizième au vingtième siècle, et voit dans le siècle de Rousseau une révolution dans la conscience humaine qui commençait à attacher du prix au sentiment, à la conscience brumeuse et à la rêverie (1).

Son érudition, la finesse de son analyse, l'originalité de sa critique où vibrait une certaine intonation personnelle avaient contribué à sa renommée, non seulement en Europe, mais aussi aux Etats-Unis. N'oublions pas cependant son amour d'une littérature et d'une philosophie de type subjectiviste. *« Tout verbalisme m'agace »*, cette seule phrase résume à elle seule son œuvre entière, son orientation critique et ses goûts littéraires.

ROLAND JACCARD

(1) Voir l'article du *Monde* daté 15-16 décembre 1985.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 JANVIER

«L'Opéra, centre de la vie mondaine à la fin du dix-neuvième siècle», 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Le Palais de justice en activité», 14 h 15, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

«Cités d'artistes autour de Pigalle», 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le Grand Louvre : du donjon à la pyramide», 14 h 30, statue de Louis XIV, face à la pyramide (Sauvegarde du Paris historique).

«Exposition Martin Schongauer» au Petit Palais», 14 h 30, dans le hall (D. Bouchard).

«Les petits cabinets de peinture flamande du Louvre. Scènes d'intérieur, habitudes de mode et de table, natures mortes et insectes», 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

«Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris», 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

«La collection Cognacq-Jay en l'hôtel Donon», 15 heures, 8, rue Elzévir (Arts et caetera).

«Exposition Marie de Médicis», 15 heures, Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard (M.-G. Leblanc).

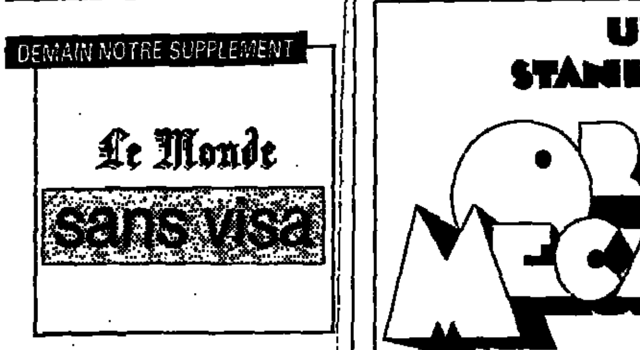
«Exposition Lalique au Musée des arts décoratifs», 15 heures, hall du musée, 107, rue de Rivoli (Europ explo).

«Exposition : la musique dans l'art», 16 heures, entrée principale du Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : «L'ésotérisme, histoire de l'humanité» (Institut gnostique d'anthropologie).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : «L'alchimie et l'immortalité». Entrée libre (Loge unie des théosophes).



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar., de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

FRANÇOIS-MARIE BANNIER. Photographies. Galerie du Forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 27 janvier 1992.

L'ÉCRIT, LE SIGNE, AUTOUR DE QUELQUES DESSINS D'ÉCRIVAINS. *Galerie de la BPI. Jusqu'au 20 janvier 1992.*

MAX ERNST. Rétrospective. Grande galerie 5ᵉ étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

FORUM DES QUESTIONS : BEN PROVOQUE LE DÉBAT. Forum, 1ᵉʳ sous-sol. Jusqu'au 20 janvier 1992.

GISÈLE FREUND. Grande galerie - 5ᵉ étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4ᵉ étage. *Jusqu'au 8 mars 1992.*

ROBERT WILSON. Mr Bojangles' memory og Son Fire. Galerie du Cci. Jusqu'au 27 janvier 1992.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mer. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, *dim. de 9 h à 18 h.* Fermé le lundi.

CARPEAUX : DESSINS DES COLLECTIONS DU MUSÉE DE VALENCIENNES. Exposition-dossier. Entrée : 27 F *(billet d'accès au musée). Jusqu'au* 18 février 1992.

CRAYON, ENCRE OU TERRE CUITE. ESQUISSES D'HENRI CHAPU (1833-1891). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 12 janvier 1992.

ARTHUR RIMBAUD (1854-1891). Portraits, dessins, manuscrits – exposition-dossier. *Entrée : 27 F* (billet d'accès au musée). Jusqu'au 12 janvier 1992.

Palais du Louvre

Porte Jaujard – côté jardin des Tuileries *(40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 21 h 45.*

DESSINS DE DÜRER ET DE LA RENAISSANCE GERMANIQUE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 20 janvier 1992.

GRAVEURS ALLEMANDS DU XVᵉ SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 35 F *(billet couplé avec Sculptures allemandes du Moyen Age).* Jusqu'au 20 janvier 1992.

SCULPTURES ALLEMANDES DE LA FIN DU MOYEN AGE. Dans les collections publiques françaises. *Hall Napoléon.* Entrée : 35 F (billet couplé avec *Graveurs allemands du XVe siècle*). Jusqu'au 20 janvier 1992.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Sam. et dim. jusqu'à 19 h.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : *40 F. Jusqu'au 15 mars 1992.*

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer., de 12 h à 19 h. *Entrée* : 18 F. Jusqu'au 14 septembre 1992.

SIME 1992. (42-56-45-06). T.l.j. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 12 janvier 1992 au 19 janvier 1992.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun., de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS DU SON. Entrée : 45 F (Cité pass), *billet couplé Cité-Géode* : 85 F. Jusqu'au 10 mai 1992.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun., de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

MARCEL BROODTHAERS. Galeries nationales du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1ᵉʳ mars 1992.

MUSÉES

14-18 A L'AFFICHE. *Musée de l'armée*, hôtel national des Invalides, salle *de l'Arsenal, place des Invalides* (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 février 1992.

ARCHITECTURE ET LYCÉES EN ILE-DE-FRANCE. Palais de la Découverte, salle 12, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. *sf lun. et jours fériés*, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 janvier 1992.

BRONZES BOUDDHIQUES ET HINDOUS DE L'ANTIQUE CEYLAN, chefs-d'œuvre des musées du *Sri* Lanka. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h 15. Entrée : 23* F. Jusqu'au 24 février 1992.

DESTINATION CHOCOLAT. *Palais de* la Découverte, salle 12 et 13, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. sf lun., de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 mars *1992.*

LES DUBUFFET DE DUBUFFET. Donation de l'artiste au musée, œuvres de 1942 à 1967. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar., de *12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 mars 1992.

D'UNE MAIN FORTE. Manuscrits hébreux des collections françaises. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, *58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j.* de 12 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1992.

ÉLÉGANCES ET MODES EN FRANCE AU XVIIIᵉ SIÈCLE. Musée des arts de la mode, galerie de pierre, *107, rue de* Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et *mar.,* de 12 h 30 à 18 h, *dim. de 12 h à* 18 h. Fermé le 15 janvier. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mars 1992.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, palais *Galliera, 10, av.* Pierre-1ᵉʳ-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars 1992.

HARCOURT OBLIGE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-*36-53). T.l.j. sf mar., de 10 h à 17 h.* Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1ᵉʳ mars 1992.

ANDRÉ JUILLARD, UNE BD, DES MONUMENTS. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 mars 1992.

PASCAL KERN. Centre national de la *photographie*, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril 1992.

RENÉ LALIQUE. *Musée des arts décoratifs*, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). *T.l.j. sf mar., de 10 h à 18 h, dim. de* 11 h à 18 h. Fermé le 15 janvier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars 1992.

MARIE DE MÉDICIS ET LE PALAIS DU LUXEMBOURG. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun., de 11 h à 18 h. *Jusqu'au 12 janvier 1992.*

MOZART A PARIS. Musée Carnavalet, 23, *rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes, de 10 h à 17 h 40, mer. et ven. jusqu'à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février 1992.

OPÉRA BULLES. Exposition-spectacle sur la bande dessinée. Grande *Halle* de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. *sf lun., de 13 h à 21 h.* Entrée : 60 F. Jusqu'au 5 février 1992.

LES ORIGINES DE L'HOMME. Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun., de 10 h à 17 h 30. Spectacle de la Compagnie Alain Germain à 15 h. Entrée : 30 F, 55 F *avec le spect. Jusqu'au 30 avril* 1992.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du *musée). Jusqu'au 6 avril 1992.*

QUAND L'AFFICHE FAISAIT DE LA RÉCLAME ! L'affiche française de 1920 à 1940. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix *d'entrée du musée), 11 F le dim.* Jusqu'au 3 février 1992.

MARTIN SCHONGAUER. Maître de la gravure rhénane vers 1450-1491. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à *20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au* 16 février 1992.

SEMPÉ. *Pavillon des Arts, 101, rue* Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 janvier 1992.

UN CERTAIN DERAIN. Musée de l'orangerie des Tuileries, *place de la* Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F, dim. : 13 F. Jusqu'au 20 janvier 1992.

UN PIED DEHORS. VIA - Printemps - Ecole Camondo, mobilier 90-91. *Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité*, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar., de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 février 1992.

CENTRES CULTURELS

ROBERT COUTURIER. L'*Atelier d'art* public, 36, rue Serpente (43-25-37-51). T.l.j. sf dim. et lun., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier 1992.

ADRIEN DAUZATS. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun., de 13 h à 19 h. Du 9 janvier *1992 au 1ᵉʳ février 1992.*

RALPH GIBSON. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie *(40-26-87-12). T.l.j. sf lun.,* de *13 h* à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : *10 F. Jusqu'au 26 janvier 1992.*

KLAAS GUBBELS. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 janvier 1992.

PAUL GUIRAGOSSIAN. *Institut du* monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf lun.*, de 13 h à 20 h. Jusqu'au 2 février 1992.

JEUX ET JOUETS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim., de 10 h à 18 h, sam. de *14 h 30 à 18 h. Jusqu'au* 15 janvier 1992.

LA MARQUETERIE DE PAILLE. Sur une idée de Lison de Caunes. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au *8 février* 1992.

VALÉRIE RAUCHBACH. Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Du lun. au sam. de 11 h à 19 h. Du 9 janvier 1992 au 30 janvier 1992.

ROPS ET LA MODERNITÉ. Centre *Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord,* 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 février 1992.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). *T.l.j. sf dim., lun., mar., de 12 h* à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin 1992.

THÉATRE D'OMBRES. Société française de photographie, 9, *rue* Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf dim., de 14 h à 18 h. Du 14 janvier 1992 au *7 février* 1992.

GALERIES

1492-1922, L'INDIEN RETROUVÉ. *Espace Kronenbourg aventure, 30,* avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au *28 mars* 1992.

MANUEL AMORIN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 12 février 1992.

ART CONTEMPORAIN II. Galerie Beaubourg, *23,* rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 janvier 1992.

JOHN BALDESSARI. *Galerie Crousel-*Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 11 janvier 1992.

ALAIN BALZAC, PHILIPPE COMPAGNON, DOMINIQUE DEHAIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 janvier 1992.

MARTIN BARRÉ, FERNAND LEDUC, *MONVERT.* Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 11 janvier 1992 au 22 février 1992.

JOHN BATHO. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 11 janvier 1992 au *13 février 1992.*

BEN. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-*au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 jan*vier 1992.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

BOLTANSKI, COLLIN-THIÉBAUT, *LAVIER, TOSANI, VERJUX.* *Galerie* Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 11 janvier 1992.

PIERRE BOUCHER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 18 janvier 1992.

C'EST DE TABLEAUX QU'IL VA ÊTRE QUESTION. *Galerie Gilles-Peyroulet,* 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 11 janvier 1992 au *22 février* 1992.

CLAVE. Galerie Pasnic, 30, rue des Envierges (40-33-12-75). Jusqu'au 25 janvier 1992.

DENMARK. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2ᵉ étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 23 janvier 1992.

DANIEL DEZEUZE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 18 janvier 1992.

D'ODILON REDON A JEAN FAUTRIER. Le collectionneur Armand Parent (1863-1934). *Galerie 1900-2000*, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). *Jusqu'au 3 novembre 1992.*

SYLVIA ELHARAR-LEMBERG. Mémoire et tétragramme. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 25 janvier *1992.*

ENNIS OPPENHEIM. Galerie Thierry *Salvador, 8, avenue* Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 30 janvier 1992.

SYLVIE FANCHON, DIMITRA NIKOLOPOULOU. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 11 janvier *1992 au 13 février 1992.*

GISÈLE FREUND, FRIDA KAHLO ET *SES AMIS.* *Galerie de France*, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier 1992.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-*84-28). Jusqu'au 2 février 1992.*

GAREL. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, *rue des Beaux-Arts* (46-34-15-01). Jusqu'au 25 janvier 1992.

GIACOMETTI-SCHEIDEGGER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 15 janvier 1992.

RAMON GUILLEM-BALMES. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Du 12 janvier *1992* au 8 février 1992.

CATHERINE IKAM. A. B. *Galeries,* 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 15 *janvier* 1992.

KABILA. Galerie Guy Crété, 121, rue Vieille-du-Temple (42-72-82-25). Jusqu'au 18 janvier 1992.

KANNO. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jusqu'au 18 janvier 1992.

LABAUVIE. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 31 janvier 1992.

RENÉ LALIQUE. Galerie Florence Doria, 4, rue Bourbon-le-Château (40-46-00-00). *Jusqu'au 8 mars 1992.*

LUCIE LAPORTE. Galerie Clivages, *46, rue de l'Université (42-96-69-57).* Du 14 janvier 1992 au 15 février 1992.

CLAUDE LEVÊQUE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 18 janvier 1992.

GRÉGORY MAHONEY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au* 25 janvier 1992.

MAILLOL. Sculptures, dessins, peintures. *Galerie Dina Vierny, 36, rue* Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 25 janvier 1992.

JOSÉ MALDONADO. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). *Jusqu'au 11 janvier 1992.*

MURUA. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des *Ménétriers* (42-77-27-81). Jusqu'au 11 janvier 1992.

LE MUSÉE MINIATURE. Par Olivier des Clercs *et* Marc Beri. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). *Jusqu'au 29 février 1992.*

NICE A. B. C., ALOCCO, BEN, CHUBAC. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 18 janvier 1992.

OBJETS TROUVÉS D'ARTISTES. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour *(42-33-43-40). Jusqu'au 25 janvier* 1992.

MICHEL POTAGE. Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-72-50-37). Du 9 janvier 1992 au 22 février 1992.

THIERRY POURNIN. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). *Jusqu'au 1 février* 1992.

ARNULF RAINER. Galerie Stadler, 51, *rue de Seine* (43-26-91-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

VALÉRIE RAUCHBACH. Galerie Montenay, *31, rue Mazarine* (43-54-85-30). Du 9 janvier 1992 au 1ᵉʳ février 1992.

ANTONIO RECALCATI. *Terra Cotta.* Galerie de France, 50-52, *rue de la* Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier 1992.

REGARD DES PEINTRES SUR LES CHOSES ET LES FLEURS. Galerie d'art la Main d'or, 66, rue Saint-Louis-en-l'Isle (43-26-02-01). *Jusqu'au 3 février* 1992.

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 9 janvier 1992 au 15 février 1992.

OSVALDO ROMBERG. Galerie Montaigne, 36, avenue *Montaigne* (47-23-32-35). Du 10 janvier 1992 au 14 mars 1992.

MICHALE-ANDRÉA SCHATT. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Du 14 janvier 1992 au 29 février 1992.

SEMPÉ. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au *29 février* 1992.

ADAM STEINER. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 1ᵉʳ février 1992.

RUDOLF STINGEL. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). *Jusqu'au 11 janvier* 1992.

WALTER SWENNEN. Galerie Laage-*Salomon,* 57, *rue du Temple* (42-78-11-71). Du 11 janvier 1992 au 18 février 1992.

ANTONI TAPIÈS. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 29 janvier 1992.

TRAVAUX SUR PAPIER. Galerie Gilbert *Brownstone et Cie, 9 et 15, rue* Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 11 *janvier* 1992.

ROSEMARIE TROCKEL. Galerie Samia *Saouma, 16, rue des* Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 25 janvier 1992.

ISAO UTSUMIYA. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 janvier 1992.

MEYER VAISMAN. Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 8 février 1992.

OLIVIER VÉDRINE. Galerie Néotu, 25, *rue* du Renard (42-78-96-97). Du 10 janvier 1992 au 15 janvier 1992.

MEYER VEISMAN. Galerie Templon, *4,* avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 8 février 1992.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). *Du 11 janvier 1992 au 22 février 1992.*

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Voyage en Orient au XIXᵉ siècle. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de *10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars 1992.

CLAMART. *Ruggero Pazzi, Gertrude* Schoen. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim., de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 janvier 1992.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 15, place de *La Défense* (49-00-15-96). *Jusqu'au* 11 mars 1992.

L'ISLE-ADAM. Anselme. Galerie d'art Conti, 3, rue du Pâtis (34-08-03-72). Jusqu'au 26 janvier 1992.

JOUY-EN-JOSAS. Mémoire florale de Jouy. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun., de 14 h à 17 h, *mar. de 10 h à 12 h, jeu.* de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars 1992.

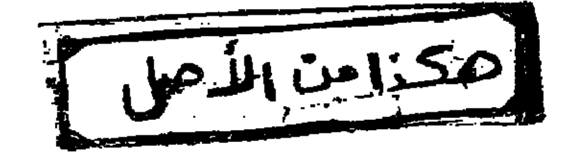
LEVALLOIS-PERRET. Marie Ponchelet. *La Base, 5 bis, rue* Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 18 janvier 1992.

LE MÉE-SUR-SEINE. Dessins de Carpeaux. Musée Henri Chapu, 937, rue *Chapu* (64-37-52-73). T.l.j. sf lun., de 15 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier 1992.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, *rue du Château* (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 mars 1992. **La Collection d'art moderne du musée et la donation Otto Freundlich.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 février 1992.






مكتبة الأصل

Confronté à la baisse de ses recettes publicitaires

« France-Soir » va déménager dans les locaux du « Figaro »

La baisse des recettes publicitaires de la presse quotidienne oblige *le Figaro* et *France-Soir* à se réorganiser. M. Philippe Villin, vice-PDG du *Figaro* et PDG de *France-Soir*, a donc annoncé un train de mesures au comité central d'entreprise réuni le 8 janvier. La direction, la rédaction et les ateliers de *France-Soir* installés depuis août 1988 dans le nouveau quartier de Bercy, intégreront les immeubles que le groupe Hersant occupe dans l'ancien quartier de la presse, au centre de la capitale (rues du Louvre et d'Aboukir). Outre les économies de loyer, estimées à quelque 12 millions de francs par an, ce déménagement permettra de tirer un meilleur parti des services techniques des deux journaux, leur regroupement facilitant leur allègement. Des négociations se poursuivent avec le Livre-CGT, les ateliers techniques de *France-Soir*, informatisés, ayant déjà réduit leurs effectifs – 300 personnes en 1988 – de moitié.

Mais la situation de *France-Soir* exige davantage d'efforts. Sa diffusion totale a baissé à nouveau en 1991 et devrait s'établir à un peu plus de 240 000 exemplaires (contre 257 079 exemplaires en moyenne en 1990, selon l'OJD). Ses recettes publicitaires ont aussi chuté, notamment les petites annonces (PA), qui ont baissé de 25 % l'an dernier. La perte de ces ressources publicitaires représente 75 millions de francs pour le journal. Afin de « doper » le marché des PA, M. Villin a donc décidé de lancer dès lundi prochain un supplément consacré aux annonces classées de vingt-quatre pages baptisé *Lundi-Soir*, encarté dans le quotidien. Une décision dans la droite ligne de la publication des éditions gratuites de *France-Soir* lancés en 1989, à Paris et ses banlieues, par distribution dans les boîtes aux lettres (*le Monde* du 6 janvier 1989).

Licenciements à Lyon-Figaro

Destinées à trouver de nouveaux « gisements » de PA, et supervisées pour leur contenu rédactionnel par le directeur de la rédaction de *France-Soir*, Michel Schifres, les quatre éditions existantes (qui représentent plus de deux millions d'exemplaires diffusés) vont donc se poursuivre. Même si elles ont coûté 43 millions de francs d'investissement en 1991 et ne peuvent prétendre à la rentabilité que d'ici deux à trois ans.

Enfin, dernier dossier évoqué, celui de la réapparition du projet *Paris-Star*. Etudié il y a trois ans, et bloqué par le Livre-CGT qui y voyait une menace pour *France-Soir* et une éventuelle réduction du poids des ateliers dans la fabrication, le projet de quotidien populaire à deux francs ressort des cartons de M. Villin. Intéressé par le lancement de *Capital*, le mensuel économique du groupe Prisma-Presse de M. Axel Ganz, et sans doute inquiet à l'idée de voir celui-ci se lancer sur le créneau de la presse quotidienne populaire, le PDG de *France-Soir* voit dans la réanimation de ce projet *« la possibilité de lancer un journal tabloïd à la manière anglo-allemande, mais débarrassé des « gaudrioles » du* Sun *ou de* Blick, *et qui aurait pour cible les lecteurs jeunes »*. Le projet sera confié à Michel Schifres.

Enfin, deux dossiers demeurent en supens : celui de l'augmentation du prix de vente du *Figaro*, qui devrait passer de 5,50 francs à 6 francs en février ou mars, et celui de *Lyon-Figaro*. Alors que *Lyon-Libération* a augmenté son prix de vente (de 5,50 francs à 6 francs) depuis le 1er janvier, son concurrent également créé en 1986, *Lyon-Figaro*, doit faire face à un effondrement de ses recettes publicitaires. Il a été contraint de mettre en place un plan d'économies qui passe par une réduction de la pagination et le licenciement de huit journalistes, puis de onze autres d'ici quinze jours.

YVES-MARIE LABÉ

□ **Selon *Paris-Match*, Robert Maxwell aurait pu être agressé avant de mourir.** – L'hebdomadaire *Paris-Match* publie dans son numéro du 16 janvier des photos extraites d'un film vidéo consacré à l'autopsie de Robert Maxwell par des médecins légistes israéliens. Ce second examen médico-légal – le premier eut lieu en Espagne – révélerait, selon les témoignages d'experts recueillis par l'hebdomadaire, de multiples hématomes *« qui indiquent qu'une agression aurait pu précéder la mort »*.

La décennie télévisuelle

IV. – Le chemin de croix des « sages »

Omniprésente, omnipotente, en pleine mutation technologique, la télévision inquiète. Les politiques, à qui elle échappe et qu'elle prend à contre-pied ; les parents, dont elle a conquis depuis longtemps les enfants (*le Monde* des 7, 8 et 9 janvier). Même les « sages » qui, en France, se pressent tour à tour à son chevet, semblent voués à l'échec et aux enfers. Irrémédiablement ?

L'audiovisuel est frappé au coin du malheur. Et porte la guigne à l'étourdi qui s'y risque. Adulés d'abord, brocardés ensuite, les « sages » régulièrement appelés au chevet du malade en savent quelque chose. *« La France ne peut pas se permettre de troisième échec »*, affirmait Mme Catherine Tasca au *Monde* (1) avant de faire voter par le Parlement l'une de ces réformes dont les praticiens de la politique ont le secret : la création d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), présenté comme un remède miraculeux, en feignant d'oublier qu'une Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) avait déjà succédé à une Haute Autorité sans que les maux de la télévision en aient été mieux soignés.

« La Haute Autorité n'avait sans doute pas assez de pouvoirs. La CNCL a manqué de moyens d'action et a très vite perdu sa crédibilité. Notre projet tient compte de ces expériences antérieures et s'efforce d'en corriger les erreurs, ajoutait Mme Tasca. *On ne peut jamais se porter totalement garant de l'avenir. Mais j'ai de bonnes raisons de penser que le CSA ne connaîtra pas le sort des institutions précédentes. »* Deux ans seulement après son installation par le président Mitterrand, qui oserait encore l'assurer ?

Oubliée, l'époque où le gouvernement parlait encore d'inscrire la nouvelle instance dans la Constitution. Oubliée, celle où la presse saluait l'indépendance d'un organisme qui évitait soigneusement de nommer les candidats du pouvoir. Voici venu le temps des orages, celui que le président de la République promettait au CSA le jour même de son installation : *« Ne vous attendez pas à être épargnés. La critique touche toutes les institutions de la République. »*

« L'envoyé spécial du pouvoir »

Pour une satisfaction passée inaperçue – l'adoption d'un amendement l'autorisant à moduler les quotas horaires des chaînes (*le Monde du 18 décembre 1991*), – le CSA se trouve, sans beaucoup de moyens, quotidiennement confronté à un paysage audiovisuel ingérable. Adopter un profil bas ne lui épargne plus ni les coups ni les critiques. Il subit l'usure du temps, l'humeur maussade et querelleuse des médias, les assauts des innombrables lobbies, l'agacement de ceux qui l'estiment *« esclave du juridisme »*. Les gens du métier le soupçonnent de ne pas aimer la télévision. Les sociétés de programmes l'accusent de méconnaître les réalités de l'entreprise, les auteurs de négliger les droits des créateurs. TF 1 dénonce brutalement sa *« partialité »*. Hachette en fait le coresponsable des déboires de La Cinq, et les licenciés de la chaîne le comptable de leur emploi et de leurs droits.

L'opposition, dans l'espoir d'une proche alternance, se rappelle soudain qu'elle a certains des siens à placer et dénonce l'inféodation des « sages » au gouvernement. Le CSA *« n'est (...) que l'envoyé spécial du pouvoir dans la télévision »*, déclare à *l'Express* (2) le député RPR Jacques Toubon. Le sénateur RPR Adrien Gouteyron appelle de ses vœux une *« autorité de régulation forte, incontestable et réellement indépendante »*, qui ne soit pas tenue en suspicion *« par bon nombre de professionnels du secteur »*. Président du Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA), M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) critique *« l'incapacité du CSA à assurer ses responsabilités »*. Des jugements sévères sans doute, mais un peu convenus et, pour l'instant, non relayés par des ténors de l'opposition, échaudés, peut-être, par leurs échecs passés.

Curieusement, dans l'hallali, pouvoirs publics et gouvernement se font beaucoup plus virulents. C'est un ministre, sous le sceau de l'anonymat, qui s'exaspère de voir les « sages » avoir *« trouvé pour seule légitimité l'opposition systématique au pouvoir en place »* et s'inquiète d'une indépendance apparente – masquant en réalité une forte soumission aux intérêts privés – *« qui ne soit sanctionnée par aucune responsabilité »*. Ce sont les allées des ministères qui murmurent sur *« l'incroyable lâcheté »* du Conseil face aux injures des dirigeants de la Une. C'est le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, qui déplore, publiquement et beaucoup plus bruyamment, la *« mansuétude »* des « sages » à l'égard de M 6, et leur refus d'autoriser, jusqu'ici, une chaîne musicale hertzienne.

La prééminence du président

La contestation se fait d'autant plus vive que le CSA n'a ni la durée ni la légitimité attribuée *de facto* à une première instance. Que son mode de nomination par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale ne favorise pas sa cohésion. Qu'au-delà du travail accompli par des services administratifs dont chacun reconnaît la compétence et l'honnêteté, ses décisions reposent sur la prééminence, donc l'isolement, de son président, M. Jacques Boutet. Que le CSA a laissé croire à certains opérateurs que tout était négociable. Que certains de ses membres se sont laissés gagner par la lassitude et qu'à deux reprise déjà, des « sages » ont préféré déserter. Mécontents, sans doute, de ne pouvoir jouer le rôle escompté. Conscients – désappointés ? – ensuite de la modestie du rang protocolaire qui leur était attribué.

Tous les grands dossiers sont devenus autant de pétards, pas toujours mouillés. Avec la nomination surprise de M. Philippe Guilhaume à la tête d' Antenne 2 et FR 3, l'acte d'indépendance a sombré dans le cloaque des affaires, des règlements de comptes et des déficits généralisés. *« Que penser d'un organisme traitant au cours d'une même plénière le parrainage par Darty des émissions météo – un détail infinitésimal, – et la réattribution d'une chaîne de télévision ?*, s'emporte un professionnel – raisonnable – de l'audiovisuel. *Le CSA a manqué tous ses rendez-vous. Celui du satellite, qui tourne à vide ! Celui du câble, qui se traîne avec moins de 700 000 abonnés pour 20 milliards de francs d'investissements ! Celui de La Cinq, dont la relance a tourné au naufrage ! »*

Propos injustes ? Un peu, mais un peu seulement. Certes, sur tous ces dossiers, le CSA a dû composer avec une politique gouvernementale souvent incohérente et des opérateurs tricheurs ou timorés. Mais il n'a jamais eu le courage de s'affronter vraiment, de monter au créneau pour dire le vrai. Fût-il dérangeant. Fût-il désagréable. Fût-il un peu en marge de pouvoirs chichement mesurés. Peut-on, alors, parler de politique audiovisuelle ? Peut-on encore parler de régulation ? Peut-on, simplement, parler d'ambition ? Bref, le CSA est-il encore utile ?

« Bien sûr que oui, rétorque le président Boutet. *Les Etats-Unis et le Canada ont montré la voie. La télévision restera toujours le lieu d'affrontement de deux logiques, celle de la culture et celle de l'entreprise qu'il faut bien arbitrer, sauf à s'en remettre totalement aux lois du marché.*

Sur un sujet aussi sensible, aucun gouvernement n'a intérêt à se trouver en première ligne. Le pouvoir aurait-il pu sanctionner Radio-Solidarité à Paris, Radio-Baie-des-Anges à Nice et Radio-Voix-du-Nord à Lille, sans se voir soupçonner d'arrière-pensées politiques ? La vraie question n'est pas de savoir si le Conseil supérieur de l'audiovisuel est utile, mais quel rôle, quelles compétences, quel pouvoir de sanction lui sont dévolus ! »



Un constat partagé. Rares sont les professionnels ou les hommes politiques qui contestent réellement la nécessité d'une instance. Comme l'explique le PDG de Canal Plus, M. André Rousselet, secrétaire général de l'Elysée lorsque fut créée la Haute Autorité en 1982, *« le rapport d'un homme politique à la télévision, c'est à 75 % un rapport à l'information et à 25 % un rapport à la vie culturelle. La création de la Haute Autorité répondait d'abord à ce souci-là : empêcher toute emprise directe de l'Etat sur les chaînes. Le reste n'est venu qu'ensuite. Et de surcroît »*.

Le reste, ce sont les cinq fonctions différentes assumées aujourd'hui par l'instance, selon un décompte établi par le ministère de la communication : nominations des présidents des sociétés de l'audiovisuel public ; autorisation des radios, des chaînes privées, des programmes par satellite et des réseaux câblés ; régulation du paysage audiovisuel ; contrôle des obligations ; pouvoir de sanction... Cinq fonctions sur lesquelles politiques, professionnels et membres du CSA eux-mêmes s'interrogent aujourd'hui. Sur leur bien-fondé comme sur leur cumul.

« La genèse même de la Haute Autorité, poursuit M. Rousselet, *le souci de couper le cordon ombilical entre le gouvernement et le journal télévisé, a conduit le pouvoir à faire nommer les PDG des sociétés publiques par l'instance. Depuis, malgré la multiplication des chaînes privées qui a tout bouleversé, personne n'a osé revenir en arrière. Au risque de dévoyer l'instance. Au risque de créer un décalage entre une nomination qui lui échappe et les responsabilités que l'Etat continue à pleinement assumer : budget, cahiers des charges, etc. »*

Trop ou pas assez...

Bel euphémisme. Depuis l'affaire Guilhaume, ils sont peu nombreux à souhaiter le maintien de cette disposition. Ancien ministre de la communication favorable à des désignations en conseil des ministres, Mme Catherine Tasca reconnaît aujourd'hui en privé que le gouvernement de M. Michel Rocard n'a pas osé soulever cette question, inquiet des soupçons pesant *a priori* sur les intentions du pouvoir. Le président Boutet lui-même se déclare favorable, à titre personnel, à une évolution : *« Plutôt qu'un pouvoir de nomination n'ayant plus de raison d'être*, confie-t-il, *le CSA devrait disposer de compétences identiques pour toutes les télévisions publiques et privées. »* Un domaine où l'anarchie règne. Si le Conseil dispose d'un pouvoir de sanctions graduées sur les chaînes privées autorisées (comme TF 1, La Cinq ou bien encore M 6), il ne peut agir sur Canal Plus, concession de service public qui échappe largement à son autorité. Il nomme les PDG de la télévision d'Etat et a le droit de les révoquer, mais entre ces deux extrêmes, il ne peut qu'écrire aux responsables... avec copie au ministre de tutelle ! Ou bien s'inviter pendant un conseil d'administration. *« C'est trop ou pas assez*, regrette M. Boutet. *On ne remplace pas un président pour une infraction sur la publicité. »*

Simplicité et équité se conjugueraient avec efficacité. La plupart des professionnels en conviennent. *« Il est normal que je sois redevable devant le CSA du respect de mes engagements*, admet le PDG d'Antenne 2 et de FR 3, M. Hervé Bourges. *Mais à condition que ces deux chaînes soient pleinement des entreprises, maîtresses de leurs ressources comme de leurs dépenses. »* Le président Rousselet n'a pas ces inquiétudes-là, qui estime *« normal que Canal Plus soit assujetti aux mêmes sanctions que les autres télévisions »*. Une bonne volonté qui se fragmente un peu sur l'inévitable contrôle des obligations des radios et télévisions. Aux lamentos des diffuseurs qui entonnent l'air du CSA *« tatillon »* répond le chœur des producteurs et des auteurs choqués, au contraire, par son *« laxisme »*. Mais tous finissent par convenir de la nécessité de maintenir une instance pour exercer cette fonction. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement face à la complexité et à la lourdeur de la tâche ?

La fonction de régulation est encore embryonnaire, le Conseil constitutionnel ayant fortement limité sa portée en décidant que le pouvoir réglementaire de l'Etat ne saurait se déléguer. Reste, enfin, une ultime fonction, plus politique, plus décisive aussi. C'est elle qui soulève régulièrement l'ire de radios évincées d'un paysage audiovisuel qu'elle croyait pouvoir librement conquérir. C'est elle qui conduisait, il y a quelques mois, M. Jack Lang à vouloir légiférer pour permettre le lancement de la chaîne musicale à laquelle il tient tant. C'est elle, enfin, qui éveille aujourd'hui toutes les spéculations, tous les espoirs et toutes les craintes avec l'arrêt éventuel de La Cinq : le pouvoir d'autoriser l'exploitation des fréquences hertziennes, du satellite ou la retransmission de programmes par des réseaux câblés.

Une, deux trois instances ?

« Il est des fonctions qui doivent relever clairement des professionnels, comme la gestion quotidienne du paysage audiovisuel. D'autres qui sont d'évidence de la responsabilité des pouvoirs publics, comme la définition des grandes priorités. D'autres, enfin, qui devraient être cogérées. C'est notamment le cas des autorisations », confie un important responsable. Plus *« colbertiste »*, comme il se définit lui-même, le président de Canal Plus estime, lui, que l'Etat serait mieux armé que les « sages » sur ce dossier. Malgré les erreurs et les contre-exemples du passé.

Consultée avant la création du CSA, Mme Michèle Cotta, directrice de l'information de TF 1, avait conseillé au premier ministre, avec le recul que lui donnaient quatre années passées à la présidence de la Haute Autorité, de scinder les multiples fonctions nécessaires entre deux, voire trois, instances nouvelles. L'idée n'avait pas été retenue. Elle fait aujourd'hui son chemin, tant il peut être difficile pour une seule instance de s'impliquer dans la vie du service public et dans celle du privé.

Une ? Deux ? Trois instances ? A l'approche des élections, les dés recommencent à rouler... Sans que l'on sache encore de quel côté, ils vont tomber. Exemplaire, le dossier de La Cinq n'a-t-il pas montré qu'en France tout le monde s'était trompé ? Le gouvernement Fabius, en lançant contre la volonté des créateurs une chaîne sans légitimité ; la CNCL, en la réattribuant aussitôt à M. Robert Hersant, allié supposé du premier ministre Jacques Chirac et qui devait, de lui-même, jeter l'éponge ; le CSA, enfin, en la confiant à Hachette, tout en qualifiant d'irréalistes, non sans raison, les prévisions budgétaires de M. Jean-Luc Lagardère... En dix ans, la France a tout essayé. Tout usé. Qui pourrait vraiment croire que la quatrième tentative serait la bonne ?

PIERRE-ANGEL GAY

(1) *Le Monde* du 14 octobre 1988.
(2) *L'Express* du 29 août 1991.

FIN

Fonction à risques

L'homme n'aime guère la publicité. *« Je ne suis pas une star, je suis un fonctionnaire »*, dit-il à l'importun venu l'interroger. L'accueil est chaleureux, l'accent aveyronnais, la bouffarde rassurante, mais l'homme ne se départ jamais du langage technocratique cher aux grands commis de l'Etat. Ce *« pla-pla »*, selon le mot d'un conseiller, qui laisse croire que tout est dit quand rien ne l'est. *La rondeur du* propos, le radical-socialisme du tempérament ne doivent jamais faire oublier le jugement tranchant du moraliste. A soixante-trois ans, l'homme aime trop la vie, sans *doute, pour être revenu de tout,* mais n'ignore rien des bouffonneries et vanités humaines.

Enarque, conseiller d'Etat, Jacques Boutet collectionne les fonctions à risques. Président de TF 1 quand la Une de l'après-1981 est en situation « insurrectionnelle », directeur des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay quand celui-ci s'adonne à sa première grève, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) quand la communication fait naufrage et La Cinq faillite... Autant de fonctions qui s'apparentent à des coups du sort. Autant de postes qu'il doit un peu, sans doute, à des convictions socialistes qu'il ne nie pas – *« Voter est un devoir civique que l'on ne peut accomplir sans convictions »*, dit-il – et beaucoup à la sollicitude du prince. Mais l'homme se défend d'être un intime du chef de l'Etat. *« Hors manifestations officielles, je ne l'ai rencontré qu'une dizaine de fois. »*

Rien *a priori* ne prédestinait Jacques Boutet à devenir l'un des personnages-clés de l'audiovisuel du siècle finissant. Sa « maison », c'est le Conseil d'Etat ; sa première distraction, la lecture. *« Par formation »*, précise-t-il. Rien, hormis quelques rapports, jusqu'à ce que le candidat François Mitterrand apprécie ses arbitrages en 1981 : l'élection présidentielle lui vaut de diriger la Commission de contrôle des émissions télévisées. Un maigre bagage, que son bref passage à TF 1 – ironie de l'histoire, la Haute Autorité d'alors ne renouvelle pas son mandat – enrichit surtout en inimitiés. A sa manière, le président Boutet y fait le ménage, affirmant froidement au *Quotidien de Paris* (1) : *« J'ai trouvé là une rédaction très gouvernementale sous Giscard. Et ce n'était pas une réputation surfaite. »*

Le conflit avec Jack Lang

La pacification réussie du Quai d'Orsay, si elle lui vaut l'estime de ses pairs, le fâche durablement avec Jack Lang. Le directeur général s'irrite des initiatives intempestives du ministre de la culture. Le ministre s'exaspère de *la résistance passive du directeur*. Un différend qui se prolonge aujourd'hui. Il ne se passe pas de jour sans que Jack Lang s'emporte contre le CSA. *« Tout appui accordé par le ministre à un dossier constitue un moins lors de son examen »*, affirme en confidence un responsable du Conseil.

Ambiance. Spectaculaire et souvent public, ce conflit donne en tout cas au CSA et à son président une image d'indépendance. A bon compte ? *« Quand on est nommé par le président de la République, il est difficile de s'opposer à lui »*, remarque, perfide, un membre du Conseil... A l'actif, le soin apporté par Jacques Boutet à constituer, sur chaque dossier, des « majorités d'idées ». Par habileté et par tempérament, le président évite de recourir au vote, une procédure susceptible de ressusciter un clivage entre les membres, les trois personnalités désignées par le président du Sénat s'opposant aux six nommées par les présidents de la République et de l'Assemblée nationale.

Au passif, une centralisation rigoureuse dans la préparation des dossiers, qui fait de Jacques Boutet – et de son directeur de cabinet – l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs de l'audiovisuel, celui par qui tout transite, celui avec qui tout se négocie. Mauvais orateur en public mais remarquable débatteur en petit comité, jouant de ses grandes compétences de juriste comme une arme d'autorité, le président sait amener les huit autres « sages » *sur le terrain qu'il a choisi*. Au risque de voir arriver, sur le bureau des membres, des dossiers soigneusement ficelés...

P.-A. G.

(1) *Le Quotidien de Paris* du 30 avril 1982.

ÉCONOMIE

Arrêtées dans la précipitation et annoncées par Mme Cresson

Faire boire un âne...

Le silence angoissé précédant l'opération télévisée de Mme Cresson donne bien la mesure de la précipitation – pour ne pas dire de l'affolement – qui a présidé aux choix pour les nouvelles mesures en faveur de l'emploi. «Tendue», le premier ministre n'aurait pas supporté la moindre fuite et était résolue à donner tout son éclat à un effet d'annonce très médiatique. Quand le nombre des chômeurs menace d'atteindre les trois millions, il faut montrer publiquement que le gouvernement agit.

Depuis, et en raison même de la méthode retenue, le cafouillage règne. Mal définies, entourées d'un excès soudain de discours, ces mesures apparaissent pour ce qu'elles ne voulaient pas être : un traitement social, ou plutôt statistique, du chômage. Ironie du sort, Mme Martine Aubry, ministre du travail, avait profité d'une rencontre avec les journalistes de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), mardi 7 janvier, pour justement faire la distinction entre le traitement économique, le traitement social et le traitement statistique. Et, bien sûr, elle avait récusé ce dernier, qu'«on ne fera pas». Désormais, et pour cause de brouillard, la confusion redevient pourtant possible. D'ailleurs, Mme Cresson n'a pas nié qu'elle attendait de ces dispositions un effet sur les chiffres du chômage à l'approche des échéances électorales.

Une fois de plus, donc, le gouvernement prend le risque d'apparaître comme dominé par la dictature du court terme, alors que toute l'action avait été jusqu'à présent inscrite dans la longue durée. Un travail de fond avait été entrepris qui, bien entendu, ne pouvait se traduire par des résultats immédiats. Même si les mesures prévues ne font jamais que reprendre et renforcer ce qui existait déjà, les circonstances et l'application du programme laissent la porte ouverte à de possibles dérives. Comme à chaque fois, finalement, puisque aucun premier ministre n'a avoué vouloir faire du traitement statistique...

Mais il y a plus préoccupant, le soufflé de la communication retombé. De même qu'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif, peut-on croire que les solutions avancées seront couronnées de succès ? Il faudrait que les employeurs recrutent ; ce qu'ils ne sont pas forcément tentés de faire, malgré les exonérations de charges sociales. Il faudrait que les stagiaires croient dans les formules qu'on leur propose. Or, on sait que, quel que soit le dispositif, un tiers seulement d'entre eux trouvent un emploi à la sortie. Actuellement, on compte 1,3 million de personnes dans les divers programmes. Peut-on aller plus loin ?

Certains parlent d'indispensable «mobilisation de tous». Ce qui ne s'obtient pas par une politique de «coups».

ALAIN LEBAUBE

Les mesures pour l'emploi touchent les jeunes et les chômeurs de longue durée

Comité interministériel à 15 heures, intervention sur Antenne 2 en soirée : les mesures pour l'emploi annoncées par le premier ministre, Mme Edith Cresson, ont été arrêtées mercredi 8 janvier dans la précipitation. Orientées vers les jeunes en difficulté et les chômeurs de longue durée, elles reprennent et amplifient des programmes déjà existants ou en cours d'adaptation. Mais elles sont également censées y apporter un «plus» qui, compte tenu des circonstances, manque encore de clarté.

Entre les explications du premier ministre, les précisions de Mme Martine Aubry, ministre du travail, et les premiers documents de présentation, il y a des nuances et des différences. Quand on ne décèle pas des contradictions.

De quoi s'agit-il ? A partir d'une évaluation portant sur les 120 000 jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, il était admis que trois catégories devaient être «traitées» différemment. *Ceux qui peuvent aller directement* vers l'emploi, pourvu qu'on les aide. Ce sont les exonérations de charges sociales, lancées depuis la mi-octobre. Ceux qui, trop éloignés, doivent être soutenus socialement et professionnellement. En passe de voir leur nombre doubler, les entreprises d'insertion correspondent à ce public particulièrement défavorisé. Ceux, enfin, pour lesquels un effort complémentaire de formation doit permettre de les rapprocher des compétences pro*fessionnelles nécessaires. C'est* l'objet du CFI (contrat de formation individualisé), prévu pour 120 000 jeunes, né de l'idée de la «deuxième chance» défendue par le président de la République.

Or, depuis la mise en place des carrefours-jeunes, on s'est progressivement aperçu que ce dernier groupe *comprend un sous-ensemble* en difficulté : les jeunes qui, sachant à peine lire, écrire et surtout calculer ne sont pas encore prêts pour le parcours CFI. Le premier volet des décisions présentées par Mme Cresson porte sur eux. En première phase pré-CFI, rémunérés à 2 002 francs par mois entre 18 et 25 ans (630 francs de 16 à 18 ans), ils seront placés dans des stages de préqualification alternant apprentissage des «acquis de base» et présence dans les entreprises *selon des méthodes pédagogiques* qui feront l'objet d'un appel d'offres. Cette phase pourra durer jusqu'à dix-huit mois. Selon les vœux du premier ministre, ils devront *être 40 000 à entrer dans le dispo*sitif au 1er mars, mais la note de synthèse évoque un chiffre compris entre 50 000 et 70 000.

Parcours personnalisé

L'autre volet concerne les chômeurs de longue durée, au nombre de 880 000, dont 374 000 inscrits depuis plus de deux ans. Depuis longtemps, Mme Aubry déclarait qu'elle préparait des actions spécifiques, sur le modèle de ce qu'elle a mis en place pour les jeunes. A Matignon, on allait jusqu'à imaginer des «tâches d'intérêt *général», rémunérées* à 500 francs. Finalement, le choix retenu ne s'éloigne guère des dispositifs actuels, sauf par le volontarisme et les proclamations d'intentions. L'ANPE devra recevoir individuellement 500 000 chômeurs de longue durée et être capable de proposer à chacun un parcours personnalisé, soit avec de la formation, soit avec une mesure d'insertion.

Les CRE (contrats de retour à l'emploi), exonérés de charges sociales, qui profitent actuellement à 85 000 personnes et étaient prévus pour en accueillir 100 000 en 1992, pourront bénéficier à 30 000 de plus *si*, toutefois, *il* est possible de les placer auprès des employeurs. Réservés aux chômeurs de longue durée, adultes ou âgés, ils seront désormais ouverts aux plus de cinquante ans ayant fait l'objet d'un licenciement et quelle que soit la durée de chômage. L'exonération de charges sera acquise pendant dix-huit mois et autorisera le versement de la prime forfaitaire de 10 000 francs par emploi.

Quant aux mesures d'insertion sociale et de formation, elles s'appuient sur le programme des AIF (action d'insertion et de formation), *qui devaient*, à l'origine, attirer 160 000 chômeurs de longue durée. Renforcées, elles seront également destinées aux chômeurs inscrits depuis six mois et qui courent le risque d'y rester longtemps.

A. L.

Dans l'attente de nouveaux avenants

Un contrat de plan provisoire signé entre l'Etat et La Poste

C'est un contrat de plan provisoire qui a été signé, jeudi 9 janvier, entre le ministre délégué chargé des postes et télécommunications et le président de La Poste. Beaucoup de points, notamment les conditions financières pour les années 1993 et 1994, devront être fixés par de nouveaux avenants. Le projet de contrat paraissait très déséquilibré en faveur de l'Etat.

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage... Le contrat de plan finalement signé jeudi 9 janvier entre l'Etat et La Poste après des négociations très serrées ne vaut que pour l'année 1992, peut-être même *moins : de nouvelles négociations* doivent s'engager pour la suite dans moins de six mois.

En effet, la rémunération des comptes chèques postaux comme celle de la Caisse nationale d'épargne, qui déterminent une bonne part des ressources de La Poste, ne sont prévues que pour 1992, respectivement *de 5,5 % et 1,5 %. Même* chose pour la compensation pour l'Etat du déficit du transport de la presse (2 milliards de francs). Ces chiffres étaient déjà inscrits en effet dans le budget de l'Etat pour 1992.

En revanche, les *«paramètres financiers»* pour les deux années suivantes seront fixés *«par un avenant après l'établissement du bilan d'ouverture de La Poste»*. Celui-ci devrait être connu avant la fin du premier semestre 1992, lorsque la commission chargée d'évaluer le patrimoine du nouvel établissement aura rendu ses conclusions. Il en ira de même pour l'apurement du *«découvert du budget annexe des PTT»*, que le ministère des finances voulait transformer en *«dette de La Poste»*. C'est seulement jusque-là que ce découvert sera rémunéré sur la base du taux du marché.

Le nouvel établissement et ses défenseurs conservent ainsi des chances d'obtenir des conditions plus favorables pour la suite que celles *figurant dans le projet présenté* en novembre dernier (*le Monde* du 26 novembre 1991), qui prévoyait une baisse des versements de l'Etat en 1993 et 1994. Au point que la Commission supérieure du service public (1) avait jugé que ce projet *«ne donnait pas à La Poste l'autonomie nécessaire pour assurer ses missions de service public»* (*le Monde* du 21 décembre 1991).

Autres concessions. Le montant des investissements prévus par le projet – 12 milliards de francs en *quatre ans, alors qu'ils ont été de 3,5* milliards en 1991 et doivent atteindre la même somme en 1992 – pourra être augmenté *«pour permettre à La Poste de faire face à ses obligations»*. D'autre part, l'extension éventuelle des services financiers de La Poste, qui doit donner lieu à un débat au Parlement dans les mois qui viennent, est réservée : elle pourra faire l'objet, si les parlementaires en décident ainsi, d'un avenant particulier. Une révision du contrat est aussi prévue si le Livre vert, qui doit définir des orientations pour les services postaux de la Communauté économique européenne, modifie les conditions d'exploitation de La Poste.

Enfin, concession aux éditeurs de journaux : les conditions du service de transport et de distribution de la presse seront fixées par *«un protocole établi entre la presse et La Poste sous l'égide du ministère des P et T»*, avec une *«mesure de la qualité du service»*.

Le contrat ne donne sans doute pas satisfaction aux dirigeants du nouvel établissement ni à la commission du service public, qui regrettait à la fois l'imprécision des objectifs de qualité de service et l'absence d'objectifs financiers (notamment en matière de désendettement) et d'un cadre réel d'évolution des tarifs sous monopole. Le contrat est encore plus imprécis que le projet initial. D'autre part, en 1992, si l'on en croit *«l'état provisoire des recettes et des dépenses»* présenté au conseil d'administration de La Poste, mercredi 8 janvier, celle-ci ne parviendra à équilibrer ses comptes que par 1,9 milliard de *«recettes exceptionnelles»*, en clair la vente d'actifs. Du moins, le contrat de plan ouvre la voie à de nouvelles discussions : c'est ce qui explique que le conseil d'administration ait autorisé le président de La *Poste à signer le document. En l'ab*sence des syndicats toutefois : la CGT et FO n'ont même pas assisté à la réunion et la CFDT n'a pas participé au vote.

GUY HERZLICH

(1) Cette commission, composée en *majeure partie de parlementaires*, est chargée de veiller sur l'exécution de la réforme des postes et télécommunications.

Trente-trois maires décidés à démissionner pour sauver une laiterie

Les maires des 33 communes du canton de Blâmont (Meurthe-et-Moselle) ont annoncé, mercredi 8 janvier, qu'ils avaient l'intention de présenter leur démission en bloc en cas de fermeture d'une laiterie Saint-Hubert (groupe Sodiaal) située à Blâmont. L'usine a été en grande partie détruite, le 11 septembre dernier, par un incendie, et les travaux de réfection n'ont toujours pas été engagés. Depuis lors, les 110 employés observent des périodes de chômage technique «par roulement». La direction doit prendre une décision dans les jours qui viennent.

□ **Création de Laïta, septième groupe laitier français.** – A l'approche du marché unique européen, deux *groupes coopératifs de l'Ouest*, Coopagri Bretagne et Cana, ont décidé de fusionner leurs activités laitières au sein d'une nouvelle entité appelée Laïta. Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs, cet ensemble se hisse au septième rang français derrière le leader Besnier, Sodiaal, ULN, Bongrain, Fromageries Bel et Gervais-Danone. Il représente une collecte annuelle d'un milliard de litres de lait, soit 4,4 % de la production française. Laïta résulte d'un rapprochement progressif entre les deux groupes amorcé *dès juillet 1990* avec *la mise* en commun des moyens de recherche-développement et marketing dans le secteur du beurre et des fromages. Sont venus ensuite, en avril 1991, la fusion des réseaux commerciaux et la mise en commun des marques.

L'ultime phase des négociations de l'Uruguay Round

De vives pressions s'exercent sur la France pour qu'elle assouplisse ses positions à l'égard des Etats-Unis

Dans les négociations commerciales internationales de l'Uruguay Round, le Portugal, qui assure depuis le 1er janvier la présidence de la CEE, semble s'orienter vers le soutien à un texte de compromis favorable aux positions américaines.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Le Portugal, qui, depuis le 1er janvier, préside les travaux des Douze, entend œuvrer pour sortir de l'impasse l'Uruguay Round, ces négociations commerciales multilatérales engagées en 1986 à Punta-del-Este *et qui butent sur le diffé*rend opposant la Communauté européenne aux Etats-Unis quant à la manière d'assainir les échanges agricoles. Lisbonne pourrait donc recommander aux Douze de revenir sur leur première réaction négative d'avant Noël, et, moyennant quelques aménagements de sa par*tie agricole, d'accepter* que le projet de compromis présenté par M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), très favorable aux thèses américaines (*le Monde* du 21 décembre 1991), serve de base pour l'ultime phase de la négociation, qui reprendra le 13 janvier à Genève. Cette nouvelle orientation ressort de la séance de travail qu'ont tenue, mercredi 8 janvier à Lisbonne, le cabinet portugais, présidé par M. Annibal Cavaco Silva, et la Commission européenne.

Unité lézardée

On s'attend à une offensive en règle de ceux qui, parmi les Douze, *plaident pour plus de souplesse* et préféreraient voir la Communauté faire des concessions supplémentaires en matière agricole dans le sens souhaité par les Etats-Unis, plutôt que de prendre le risque d'un échec de l'Uruguay Round. Une fois de plus, les Français, qui sont les principaux producteurs et *exportateurs agricoles* de la CEE, vont se retrouver en première ligne.

Un coup à droite, un coup à gauche. *Après avoir tancé les Japo*nais et obtenu d'eux quelques concessions commerciales, la diplomatie américaine se retourne contre les Européens, les sommant d'accepter dans l'Uruguay Round des conclusions conformes à ses exigences.

Méthode apparemment efficace. La belle unité dont avaient fait preuve les Douze avant Noël en rejetant un projet de compromis – le «papier Dunkel», – jugé par trop déséquilibré, est en train de se lézarder. Le 21 décembre, le rendez-vous ministériel d'hiver CEE-Etats-Unis s'était déroulé dans une ambiance plutôt fraîche. La Communauté venait de prendre connaissance du projet de cinq cents pages préparé par M. Dunkel. M. Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais, et M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission et principal porte-parole de la CEE dans l'Uruguay Round, s'étaient déclarés déçus : de constater, d'une part, que ce projet faisait la part belle à un point de vue *américain*, ignorant les positions de la Communauté ; de relever d'autre part que, en dépit des promesses du président George Bush, les Etats-Unis entendaient obtenir beaucoup de la CEE, sans consentir eux-mêmes le moindre effort.

Ce jour-là, la délégation ministérielle américaine, conduite par M. James Baker, le secrétaire d'Etat, adoptait un profil plutôt bas : *«Nous ne pouvons accepter des solutions mettant en péril les principes de la politique agricole commune (PAC) ou bien de sa réforme qui est en cours de discussion»*, déclarèrent les dirigeants européens. Le 23 décembre, les ministres du commerce extérieur et de l'agriculture des Douze confirmèrent cette réaction nettement négative. *Le 6 janvier*, à Lisbonne, M. Joao de Deus Pinheiro, ministre des affaires étrangères portugais, restait sur cette même ligne. *«Je suis extrêmement pessimiste. Nous ne sommes pas préparés à accepter le document Dunkel comme base de négociations. Le 13 janvier, on fera une dernière tentative de rapprochement. Mais ensuite, en raison des élections américaines, il ne sera plus possible de progresser. Il faudra alors suspendre l'Uruguay Round jusqu'à la fin de l'année. Une suspension est en effet préférable à une rupture.»*

Changement de ton

Deux jours plus tard, à la suite d'une visite à Lisbonne de *M. Douglas Hurd*, secrétaire au Foreign Office, favorable à un compromis avec les Américains, le changement de ton du côté portugais était net. *«La Communauté doit être en première ligne du commerce international. Il faut éviter toute tentation de protectionnisme. Nous ne voulons pas que ce dossier* [celui de l'Uruguay Round] *reste sur la table. Le 13 janvier, nous espérons avancer vers un compromis»*, expliquait M. Cavaco Silva, premier ministre, lors de la conférence de presse tenue conjointement avec M. Jacques Delors. Au cours de la séance de travail avec la Commission, son secrétaire d'Etat au commerce extérieur venait d'expliquer que, à son avis, il faudrait accepter le projet Dunkel comme base de négociation, quitte à réclamer des corrections *dans sa partie agricole*.

M. Jacques Delors, dont un collaborateur qualifiait devant nous avant Noël d'*«horreur»* le projet Dunkel, répliqua à sa manière à ce propos de M. Cavaco Silva. *«La position de la Communauté a été exprimée le 23 décembre. Les ministres des Douze auront à se déterminer vendredi, à supposer qu'il y ait des éléments nouveaux. Le seul élément nouveau que je voie pour ma part, c'est le choix de l'Australie fait par le président Bush pour désigner la Communauté comme bouc émissaire. Je ne crois pas que ce soit de nature à rapprocher les points de vue, d'autant plus que la Communauté a fait preuve de beaucoup de souplesse au cours des mois passés et que les Etats-Unis n'ont pas du tout eu la même attitude constructive.»*

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Déficit de la balance des paiements courants de la France.** – Au cours du troisième trimestre 1991, la balance des comptes courants de la France a été excédentaire de 3,3 milliards de francs en données brutes, mais déficitaire de 1 milliard de francs après correction des variations saisonnières. Sur l'ensemble des trois premiers trimestres, le déficit atteint 26,8 milliards de francs contre 36,9 milliards de francs pour la même période de 1990.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La crise de l'acier

La fermeture d'une usine de British Steel en Ecosse entraîne 1 220 licenciements

La production mondiale d'acier brut a baissé de 4,5 % en 1991, régressant de 767,4 à 732,7 millions de tonnes. La chute est particulièrement sévère en Europe de l'Est (– 14 % dans l'ex-Union soviétique, – 18 % en Tchécoslovaquie, – 30 % en Hongrie). Moins forte qu'en Amérique du Nord (– 9,7 %), la baisse est néanmoins sensible en Europe de l'Ouest (– 3,5 %). Après la réorganisation de la sidérurgie allemande et le plan de restructuration d'Usinor-Sacilor, la direction de British Steel a confirmé, mercredi 8 janvier, la fermeture, en septembre prochain, de son usine de Ravenscraig en Ecosse. Cette décision, qui entraîne 1 220 licenciements, constitue un coup dur pour l'économie de la région, et menace les *perspectives électorales du Parti* conservateur.

LONDRES

de notre correspondant

«A la lumière de la situation commerciale actuelle et prévisible» de la société, c'est-à-dire de la récession économique et du contexte international dans le secteur de l'acier, British Steel n'a d'autre solution que d'arrêter le dernier fourneau encore en activité de l'usine de Ravenscraig, située à Motherwell, dans le comté de Lanarkshire, au sud-est de Glasgow : l'explication laconique de la direction a provoqué des réactions d'incrédulité, puis de colère, tant de la part des responsables politiques locaux que du Parti travailliste. Le chef du Parti national écossais (SNP), M. Alex Salmond, a dénoncé un *«acte final de trahison»*, faisant ainsi allusion au fait que British Steel s'était engagé à poursuivre l'exploitation de l'usine au moins jusqu'à la fin de 1994.

Cette promesse avait été faite en 1987, un an avant la privatisation de la société, mais le président du groupe, Sir Robert Scholey, avait pris soin de préciser qu'elle s'appliquerait en fonction des conditions du marché et de *«considérations commerciales»*. La fermeture de l'usine, qui interviendra définitivement en septembre, signifie la disparition pratiquement totale des activités de British Steel en Ecosse et constitue une catastrophe économique pour cette région. Outre les 1 220 licenciements prévus, quelque 15 000 emplois locaux risquent d'être affectés par la fermeture de l'usine. British Steel avait annoncé, en novembre dernier, que ses bénéfices, à la mi-année, étaient passés de 307 à 19 millions de livres (de 3 milliards à 190 millions de francs).

Conséquences politiques

Cette crise financière de British Steel contraste avec la situation qui prévalait en 1988. A l'époque, le numéro deux européen de l'acier (après Usinor-Sacilor en France) et troisième producteur mondial, affichait une santé exemplaire, avec notamment une productivité sans égale en Europe et des profits représentant 11,7 % du chiffre d'affaires. British Steel sortait d'une politique d'austérité : 51 500 employés, contre 166 000 en 1980, et une production concentrée sur un nombre restreint de produits. En 1983, la Commission de Bruxelles avait cependant conseillé la fermeture de l'usine de Ravenscraig (celle-ci employait 13 000 personnes dans les années 70), s'attirant les foudres du gouvernement conservateur. Au cours des années suivantes, plusieurs vagues de licenciements avaient été opérées, la dernière remontant au début de l'année dernière (plus de 700 licenciements).

L'usine de Ravenscraig n'est cependant pas la seule à être victime de la crise de l'acier britannique : 230 licenciements ont été annoncés dans une autre usine du groupe, celle de Shotton, au Pays de Galles. Les conséquences politiques de ce naufrage industriel sont également importantes. Le Parti conservateur est sérieusement en perte de vitesse en Ecosse, où il ne détient plus que 9 sièges sur 72. La fermeture de Ravenscraig, qui intervient dans un contexte économique difficile dans cette zone (4 000 licenciements depuis deux ans), donne au Parti travailliste de nouveaux arguments pour la campagne électorale : le Labour accuse le gouvernement de n'avoir rien fait pour *«sauver»* les emplois de Ravenscraig.

Le premier ministre, M. John Major, tout en soulignant qu'il regrettait que British Steel n'ait pas pu respecter ses engagements, a annoncé mercredi que le gouvernement allait demander l'approbation de la Commission de Bruxelles pour créer une zone d'entreprises (qui bénéficient alors d'incitations fiscales) dans le Lanarkshire, avec la *perspective de pouvoir y créer* 7 500 nouveaux emplois au cours des dix prochaines années.

LAURENT ZECCHINI

NOMINATION

M. Jean-Baptiste de Foucauld nouveau commissaire général au Plan

Un homme de convictions

M. Jean-Baptiste de Foucauld a été nommé commissaire général au Plan, mercredi 8 janvier, par le conseil des ministres, en remplacement de M. Pierre-Yves Cossé *(nos dernières éditions du 9 janvier)*. Commissaire adjoint depuis 1988, il exerçait l'intérim depuis le départ de ce dernier, le 2 octobre 1991, pour la présidence de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Né le 19 janvier 1943, M. Jean-Baptiste de Foucauld a tout pour être un haut fonctionnaire de tradition. Ancien élève de l'ENA (promotion 1966), il commence sa carrière comme administrateur civil à la direction du Trésor en 1969, est nommé à l'inspection générale des finances en 1980, et sera conseiller technique au cabinet de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, de 1982 à *1984*, puis, un temps, en *1988*, chargé de mission auprès de M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'insertion sociale.

Mais M. de Foucauld ne se résume pas à sa biographie officielle. Il interrompra sa carrière «pour convenances personnelles» ou mènera de pair de nombreuses activités sur les thèmes qui le préoccupent le plus, le chômage et l'exclusion, au sein d'associations et de groupes de réflexion. C'est ainsi qu'il préside, depuis 1985, Solidarités nouvelles face au chômage, qu'il participe aux états généraux du chômage, ou qu'il sera à l'origine d'une commission chargée des conditions de vie quotidienne des chômeurs de longue durée. Associé à la revue du club Echanges et projets (créé par M. Delors), il est aussi l'auteur de deux ouvrages qui en disent long sur ce qui l'anime, *la Révolution du temps choisi* (1980) et *la Fin du social-colbertisme* (Belfond, 1988). Aujourd'hui, dit-il, dans sa nouvelle fonction, il aura l'occasion de «réconcilier» toutes ses actions.

Un «agitateur culturel»

La mine sévère, timide, le nouveau commissaire général au Plan est secrètement habité par la passion. On l'a souvent vu s'occuper, avec humilité, de nombreux organismes qui se consacrent aux marginaux de notre société. Chez M. Kouchner, par exemple, le service de restauration fut confié à La table de Cana, une entreprise d'insertion qui emploie d'anciens clochards.

Sa nomination intervient au moment où il faut préparer le XIe Plan (1993-1997) et redonner le sens du long et moyen terme aux *politiques, à l'instar de ce que font* les Japonais et les Allemands, tout en retrouvant une «cohésion sociale». Fidèle à ses orientations, il envisage de faire porter l'accent sur la notion de *«compétitivité globale»* en s'appuyant *«sur un nouveau modèle socio-productif»* et veut *«sortir du cloisonnement à la française»*. Une commission portera sur la manière d'intégrer l'économique et le social, une autre sera chargée de l'international avec, *«dans l'ordre»*, *«le monde, l'Europe, la France»*. Dans la période, il se voit *«comme un agitateur culturel»* dont le rôle est de soumettre des idées aux partenaires sociaux, *«quitte à se faire rabrouer»*. *«Nous devons mettre un moteur dans la machine à concerter»*, annonce-t-il.

ALAIN LEBAUBE

Bataille entre l'assureur français et son homologue allemand

Les AGF annoncent détenir la minorité de blocage dans AMB

Les AGF (Assurances générales de France) ont annoncé mercredi 8 janvier détenir, après ramassage en Bourse, la minorité de blocage soit 25 % plus une voix dans le capital d'AMB (Aachener und Muenchener). L'assureur français reconnaît toutefois que ces actions ne lui confèrent *que 9 % des droits de* vote. Ce renforcement progressif de la participation des AGF suscite toujours autant de contestation de la part de AMB.

Dès l'annonce de cette opération, la réaction de l'assureur allemand ne s'est pas faite attendre. Un porte-parole de l'AMB a tenté de démontrer que la participation des AGF était insignifiante, l'essentiel des actions reprises en Bourse étant dépourvues de droits de vote. Les droits de vote (9 %) détenus par les AGF ont été obtenus par l'acquisition de 19 % du capital du groupe allemand. Les 81 % du capital restant sont constitués d'actions nominatives qui, comme les droits de vote, ne peuvent être cédées qu'avec l'accord du conseil d'administration.

*Du côté des AGF, toutes les solu*tions sont à l'étude, y compris un désengagement total de cette affaire, quitte à ramasser au passage, même à contrecœur, une sensible plus-value.

Toutefois, le groupe français ne néglige pas les autres possibilités. L'idée d'une action en justice n'est pas écartée, mais une négociation serait bien sûr préférable. L'action en justice permettrait à la compagnie française de contraindre le directoire d'AMB à enregistrer les titres acquis et les droits de vote correspondants. Mais les AGF se donnent le temps de la négociation. En ce sens, les AGF *précisent que leur démarche «s'inscrit dans la durée»* et est toujours dénuée d'*«intention agressive»*. Et rue de Richelieu, on souhaite malgré tout parvenir à un accord lors de la rencontre des directions générales des deux groupes le 14 janvier à Paris. Sans cela, les AGF sont prêtes à attendre six mois ou plus s'il le faut pour s'implanter sur le marché allemand.

Autre revers pour les AGF, la cession au Crédit suisse de la participation de 18,8 % détenue dans AMB par Royal Insurance en attendant que La Fondiaria, autre actionnaire d'AMB (avec 5,8 %), ait les moyens de s'en porter acquéreur. Ce sera sûrement chose possible, AMB ayant annoncé mercredi 8 janvier le rachat de la participation de 25 % que détenait La Fondiaria dans Volksfürsorge (*troisième assureur-vie d'Allemagne*) pour un montant de 600 millions de deutschemarks.

F. Bn.

La mort d'un pionnier danois du tourisme populaire

Eilif Krogager, «le pasteur volant»

Le pasteur Eilif Krogager, fondateur d'une des plus grandes agences de voyages du Danemark et d'une compagnie charter, est mort mardi 7 janvier. Ses sociétés touristiques faisaient voyager plus de cinq cent mille clients par an.

COPENHAGUE

de notre correspondante

Le pasteur Eilif Krogager, surnommé «le pasteur volant», l'un des pionniers du tourisme populaire européen de l'après-guerre, est décédé mardi 7 janvier à l'hôpital d'Esbjerg (Danemark). Il allait fêter ses quatre-vingt-deux ans.

L'histoire peu commune de ce modeste desservant d'une paroisse de campagne, ancien résistant devenu en quelques années puissant chef d'entreprise, marié durant l'occupation à une actrice de Copenhague qui avait renoncé à sa carrière pour le suivre dans son presbytère, avait de quoi faire rêver plus d'un Scandinave. L'aventure avait débuté comme un jeu. Le pasteur s'était rendu compte que nombre de ses fidèles, au lendemain de la guerre, éprouvaient une grande soif d'évasion. Il avait donc eu l'idée d'affréter, en 1950, un car pour emmener une cinquantaine d'entre eux en Espagne, via la France. Le succès de cette première expérience s'était répété. De fil en aiguille, le pasteur s'était organisé et avait créé une agence de voyages baptisée Tjaereborg, du nom du gros bourg où il devait continuer à résider tout en exerçant son ministère en pointillé.

Au début des années 60, le pasteur se trouve à la tête d'un groupe rassemblant une vingtaine de sociétés. Désormais, les clients sont transportés par les avions de la compagnie Sterling Airways, créée, elle aussi, par l'entreprenant pasteur qui, à cette époque, le pasteur Krogager achète des Caravelle à Sud-Aviation.

M. Krogager prend à soixante-dix ans sa retraite de ministre du culte, mais conserve la direction de son groupe, sa fille unique et ses petits-enfants ayant refusé de reprendre le flambeau. Fidèle à son éthique personnelle, il ne voudra pas que son œuvre tombe dans des mains «étrangères». A partir de 1988, il commencera cependant à démembrer son empire et vendra Sterling Airways à un consortium dano-suédois. Finalement, au début de 1989, il cédera, à la surprise générale, son agence à la jeune veuve de son concurrent danois le plus acharné, Simon Spies.

CAMILLE OLSEN

MARCHÉS FINANCIERS

Au premier semestre de 1991

Les banques ont nettement redressé leurs marges bénéficiaires

Les banques françaises ont amélioré de 20 % leur marge bénéficiaire au premier semestre 1991, en raison du ralentissement de la distribution du crédit, selon la commission bancaire.

Après les résultats très médiocres de 1990, les marges bénéficiaires des banques ont amorcé un net redressement au premier semestre 1991, révèle la commission bancaire dans sa dernière publication, qui évoque même *«l'esquisse d'un renversement de tendance»*. Paradoxalement, en apparence du moins, c'est le ralentissement de la distribution du crédit qui a permis aux établissements de réduire la charge de leurs revenus et, donc, de faire progresser leur produit net bancaire avant frais généraux et prévisions qui, au 30 juin 1991, avaient augmenté de 10,4 % contre 2,2 % au premier semestre 1990.

Ce ralentissement, qui s'est poursuivi au second semestre de 1991, est dû, on le sait déjà, à la fois aux réticences des emprunteurs, essentiellement les particuliers, avec une chute des crédits au logement, et à la plus grande sélectivité des banques dans l'octroi de leurs crédits devant la montée des risques.

D'autre part, avec les opérations avec la clientèle, la moindre croissance des dépôts (+ 7,9 % contre + 10,3 %) a permis de diminuer les charges liées à la rémunération de l'épargne, qui fléchit de 22,8 %, l'augmentation du produit net de ces opérations étant de 4,5 % seulement d'un semestre à l'autre. Les opérations de trésorerie enfin, qui jouent traditionnellement de façon négative sur le produit net bancaire, en raison de la situation structurelle emprunteuse des établissements sur le marché interbancaire, ont bénéficié de facteurs favorables. Ainsi, le ralentissement de la distribution des crédits, précédemment évoqué, a permis à ces mêmes établissements de demander leur recours au marché interbancaire, la charge correspondante diminuant de 2,3 % alors qu'elle avait augmenté de 15,5 % en 1990. Autre facteur favorable pendant le premier trimestre 1991, le niveau des taux d'intérêt à baissé en France.

Par ailleurs, la progression des frais généraux a été ramenée à 5,5 % au premier semestre 1991, contre 6,4 % en 1990, notamment pour les dépenses de personnel. Cette progression, toutefois, a été nettement plus forte pour les très grands établissements à vocation générale (+ 7,4 % globalement) tandis que les réseaux moins importants des établissements de crédit spécialisés ont beaucoup mieux maîtrisé leurs frais généraux (+ 1,3 % et + 2,4 %).

En conséquence, le résultat brut d'exploitation (RBE), qui avait diminué de 2,7 % au 30 juin 1990, bondit de 20 % au premier semestre 1991, + 24 % pour le très grand réseau, + 43 % pour les établissements de finances spécialisés, et + 33 % pour les banques mutuelles ou coopératives. Les établissements de marché, au contraire, chutent de 130,9 %, ce qui équivaut à des résultats lourdement négatifs. Quant au résultat net après amortissements et provisions, il progresse très faiblement en moyenne (+ 3,7 %) en raison de la hausse structurelle des dotations aux amortissements liés aux investissements en informatique et de la nouvelle et forte progression des prévisions, qui tient à la prise de conscience par les établissements de leurs risques domestiques, notamment dans l'immobilier, après le retournement de conjoncture économique observé depuis le début de l'année 1990.

Notons, ce qui est intéressant pour les très grands établissements, que le résultat net bondit, lui aussi, de 61,6 %. Selon toute vraisemblance, les banques françaises ne se suicident plus.

FRANÇOIS RENARD

BSN et Nestlé achètent le tchèque Cokoladovny

Le suisse Nestlé et le français BSN ont obtenu mercredi 8 janvier l'accord du gouvernement tchèque pour acquérir ensemble 43 % du capital de Cokoladovny, le plus grand fabricant de chocolat, confiserie et biscuits du pays, au chiffre d'affaires annuel de 6,5 milliards de couronnes (environ 1,1 milliard de francs). La Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) détiendra 15 % du capital de la nouvelle société mixte, à côté de la société bancaire Prvni Investicni a. s. Prague (3,5 %).

L'Etat tchécoslovaque gardera provisoirement 34 % des actions avant de les mettre dans le public cette année lors de la première vague de privatisations. Enfin, les 4,5 % restant iront au fonds national destiné au financement des restitutions aux citoyens tchécoslovaques dont les biens ont été confisqués par les communistes après 1948.

Au printemps dernier, un protocole d'intention avait été signé entre Nestlé, BSN et Cokoladovny pour la reprise de ce groupe tchèque (*le Monde* du 18 avril) qui produit chaque année plus de 140 000 tonnes de biscuits, chocolat et confiserie dans quinze usines. Les deux groupes européens, associés ponctuellement pour cette opération, s'intéressent chacun à des produits particuliers dans lesquels ils sont leaders – les biscuits pour BSN et le chocolat pour Nestlé. Le montant de la transaction a été chiffré à 3,3 milliards de couronnes (520 millions de francs) par le ministre tchèque de la privatisation, M. Tomas Jezek. BSN et Nestlé envisagent d'investir 2,2 milliards de couronnes (près de 400 millions de francs) d'ici à 1996. Ils détiendront rapidement le contrôle de l'affaire par le biais d'une augmentation de capital réservée.

□ **Total acquiert 51 % de la société turque Upet.** – Le groupe français Total a pris le contrôle à 51 % de la société privée turque Upet, spécialisée dans le stockage et la distribution de carburants. Au terme de l'accord conclu, Upet (Uluslararasi Petrol Ticareti) devient Total Turkiye. Filiale du groupe Colakoglu, Upet exerce ses activités depuis novembre 1990 dans le nord-ouest, le centre et l'ouest du pays, ce qui représente 68 % du marché turc des carburants. Total et Colakoglu souhaitent doubler en trois ans la part de marché carburants pour automobile de Total Turkiye sur sa zone d'activité.

NEW-YORK, 8 janvier ↓

Très irrégulier

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires n'a pas réussi mercredi 8 janvier à déloger Wall Street de ses positions. Mais la tendance a tout de même été très irrégulière. A l'effritement au début de la séance, elle virait franchement à la hausse ensuite avant de s'alourdir, puis de redevenir plus égale. Après avoir successivement progressé d'environ 21 points et replongé d'une quarantaine de points, l'indice Dow Jones s'inscrivait en clôture à la cote 3 203,93, soit à 0,90 point (-0,03 %) au-dessous de son niveau précédent. Mais le bilan de la journée est resté très positif. Sur 2 199 valeurs traitées, 1 067 ont monté, 714 ont baissé et 418 n'ont pas varié.

L'annonce du malaise dont le président Bush a été victime durant sa visite au Japon n'a que très modérément inquiété la communauté financière. Finalement tout est rentré dans l'ordre avec les apaisements donnés sur l'état de santé du chef de l'éxécutif américain. Les données fondamentales n'ont pas varié. Les investisseurs attendent avec impatience les dernières statistiques économiques, dont la publication est attendue pour partie ce jeudi. L'optimisme reste de rigueur sur les chances d'une reprise de la croissance avant l'été. Les prises de bénéfice sont de ce fait très bien absorbées. Une activité passablement fébrile a régné. Elle a encore augmenté et 289,69 millions de titres ont changé de main contre 252,91 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 janv.	Cours du 8 janv.
Alcoa	64 5/8	64 1/4
ATT	41	40 7/8
Boeing	48 1/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	18 1/8	18 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 3/8
Eastman Kodak	49 3/8	49 3/8
Exxon	59 1/4	58 1/2
Ford	30 1/2	30 3/8
General Electric	75 1/2	75 3/8
General Motors	33	32 1/8
Goodyear	53 5/8	54 3/4
IBM	94 5/8	92 3/8
ITT	55 3/4	57 5/8
Mobil Oil	66 7/8	65 7/8
Pfizer	84 1/2	84 1/4
Schlumberger	58 3/4	58 3/4
Texaco	58 3/4	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	151 5/8	153
Union Carbide	23	23 7/8
United Tech.	50 3/4	50 7/8
Westinghouse	19 1/4	18 3/4
Xerox Corp.	68 1/2	68 3/4

LONDRES, 8 janvier ↓

Repli

Après avoir perdu 1,3 % en cours de séance, déprimé par des incertitudes politiques et économiques et la nouvelle d'un malaise du président George Bush lors d'un dîner à Tokyo, le marché s'est repris en fin de séance mercredi 8 janvier. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs ne se dépréciait plus que de 15,8 points (0,6 %) à 2 467,1 dans un marché actif. Le volume des échanges s'est élevé à 503,4 millions de titres contre 476,3 millions la veille. Le rétablissement du président américain a rassuré légèrement le marché, qui est cependant resté troublé par les révisions à la baisse des prévisions de résultats de plusieurs entreprises et la persistante faiblesse de la livre.

PARIS, 8 janvier ↑

Reprise en fin de séance

Le mouvement baissier amorcé la veille s'est poursuivi, mercredi 8 janvier, à la Bourse de Paris durant une bonne partie de la journée. En net retrait de 0,85 % dès le début des transactions, les valeurs françaises ont fluctué aux alentours de ce niveau pendant la séance. Aux environs de 13 heures, l'indice CAC 40 abandonnait 1 %. Toutefois, une reprise de fin de séance a permis aux valeurs françaises de s'apprécier de 0,49 % en clôture.

Les ventes bénéficiaires se sont donc poursuivies. Mais alors qu'elles étaient relativement bien absorbées, l'annonce peu après midi d'un malaise cardiaque du président Bush au cours de sa visite au Japon a jeté un certain trouble non seulement sur le marché des changes, mais aussi sur le marché des actions. L'indice CAC 40, qui affichait alors un retard de 0,66 %, décrocha brutalement jusqu'à – 1,11 %. Fort heureusement, cette réaction, qualifiée d'épidermique par les opérateurs, ne dura pas. Peu après, l'indice contenait sa descente (– 0,7 %), avant de s'orienter vers la hausse sous l'influence bénéfique de Wall Street.

Du côté des valeurs, les intervenants signalaient la nouvelle progression de Michelin, qui, selon eux, a constitué l'essentiel du soutien de la cote. Le manufacturier de pneumatiques a bénéficié encore de la perspective de la fabrication prochaine de son pneu «vert». Au terme des échanges, Michelin a gagné 4,5 % pour un million de titres. A l'inverse, Hachette, dont l'«ardoise» due au titre de La Cinq, révélée par *l'Agefi*, se situerait entre 1,3 et 1,4 milliard de francs, a continué à baisser pour la troisième séance consécutive.

TOKYO, 9 janvier ↑

Vive hausse

Après deux jours de baisse, une vive reprise s'est produite jeudi 9 janvier au Kabuto-Cho. Le mouvement n'en a pas moins été assez heurté, s'accélérant puis se ralentissant tour à tour. Finalement, l'indice Nikkei a quand même réussi à s'inscrire au plus haut niveau de la séance, soit à la cote 23 113,64 avec un gain de 398,64 points (+1,75 %).

Selon les professionnels, ce raffermissement a surtout revêtu un caractère technique. Suite à la glissade de ces derniers jours, les investisseurs sont partis à la chasse aux bonnes affaires. En outre, beaucoup ont pris des positions à terme sur indice. L'arrivée à expiration des contrats sur option a également favorisé des achats. Mais avec les craintes persistantes qu'inspire la situation économique, les investisseurs institutionnels ont procédé à quelques ventes. D'où la volatilité du marché, d'autant plus marquée que l'activité est restée très faible avec seulement 170 millions de titres échangés contre 200 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 janv.	Cours du 9 janv.
Akai	690	677
Bridgestone	1 070	1 110
Canon	1 420	1 420
Fuji Bank	2 400	2 440
Honda Motors	1 490	1 420
Matsushita Electric	1 400	1 440
Mitsubishi Heavy	688	697
Sony Corp.	4 080	4 060
Toyota Motors	1 460	1 460

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La SBF décide de ne pas reprendre la cotation de Nodet-Gougis.** – La Société des Bourses françaises a indiqué mercredi 8 janvier qu'elle avait décidé de ne pas reprendre la cotation au comptant de la société Nodet-Gougis (matériel agricole) dans l'attente d'*«informations complémentaires»* sur les conditions de sa reprise par un groupe conduit par l'homme d'affaires M. Omran Adham. Dans un communiqué, la SBF rappelle que la cotation avait été suspendue le 20 décembre et que le 4 janvier la société financière Globe, qui contrôlait à 59 % Nodet-Gougis, avait conclu un accord avec un groupe conduit par M. Omran Adham en vue de la reprise de la majorité du capital.

□ **Plan de restructuration chez Woolworth.** – Le groupe de distribution américain Woolworth annonce un plan de restructuration prévoyant la fermeture, la vente ou la transformation de quelque neuf cents magasins, soit 14 % du réseau exploité aux Etats-Unis (6 500). Environ 10 000 salariés sur 70 000 aux Etats-Unis – 4 700 emplois à temps plein et 5 300 à temps partiel – seront touchés d'ici dix-huit mois. Au cours des neuf premiers mois de 1991, les magasins en question ont perdu environ 50 millions de dollars (270 millions de francs). La restructuration entraînera une charge exceptionnelle de 250 millions de dollars (après impôts) affectant les résultats du quatrième trimestre 1991.

□ **Rhône-Poulenc se renforce dans les filtres.** – La société Tech-Sep, rattachée au secteur spécialités chimiques de Rhône-Poulenc et spécialisée dans les membranes minérales et organiques pour filtres, a racheté l'activité membranes d'IMECA, une société qui intervient dans l'œnologie et dans l'agroalimentaire. Par cette acquisition, dont le montant n'a pas été révélé, Tech-Sep disposera d'une technologie complémentaire dans le secteur des membranes céramiques utilisées pour la fabrication des filtres destinés au traitement des jus alimentaires, des boissons et de l'eau notamment. La filiale de Rhône-Poulenc renforcera aussi son potentiel commercial dans ce secteur. Tech-Sep réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, dont 50 % à l'exportation. La société IMECA (100 millions de francs de chiffre d'affaires) assurera la distribution et le développement de l'ensemble des produits Tech-Sep pour les applications en œnologie.

□ **Pernod-Ricard verse la moitié du dividende.** – Pernod-Ricard a décidé de verser à ses actionnaires un acompte sur dividende de 15 francs par action dès le 16 janvier prochain, a indiqué mercredi 8 janvier le groupe à l'issue de son conseil d'administration. Cet acompte représente la moitié du dividende total par action Pernod-Ricard et traduit une hausse de 11 % par rapport à l'acompte payé en 1991. En 1990, le bénéfice net de Pernod-Ricard s'était élevé à 1,103 milliard de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 14,701 milliards de francs.

□ **Standard and Poor's abaisse la notation de Chrysler.** – La firme d'analystes new-yorkaise Standard and Poor's a annoncé mardi 7 janvier un abaissement de la notation financière de Chrysler, troisième constructeur automobile américain, et de sa filiale financière. La notation de la dette principale de Chrysler et de Chrysler Financial a été ramenée à «B» au lieu de «BB moins» précédemment, a indiqué dans un communiqué Standard and Poor's. Le montant de la dette concernée par cette mesure s'élève à environ 20 milliards de dollars, soit 120 milliards de francs environ, a précisé la société. Chrysler, comme les deux autres constructeurs automobiles américains General Motors et Ford, a accusé l'an dernier une chute de ses ventes. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 1991, Chrysler a enregistré une perte nette de 892 millions de dollars contre un bénéfice net de 37 millions lors de la même période de 1990.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3720	3700	Internt. Computer	155	.
Amault Associés	277 80	....	I.P.B.M.	78 50	..
B.A.C.	68	61 40 d	Loca Investis.	189	...
Bque Vernes	795	....	Locamic	75	.
Boiron (Ly)	320	....	Marie Comm.	68	68 10
Boisset (Lyon)	239	....	Molex	159 50	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	748	759	Publ.Filipacchi	360	390
Calberson	409	....	Razel	320	388 90 d
Cardif	690	681	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	325	...
C.E.G.E.P.	147	....	S.H.M.	160	.
C.F.P.I.	258	....	Select Invest (Ly)	104	
C.N.I.M.	877	880	Serbo	310	.
Codetour	269	....	S.M.T. Goupil	130	.
Conforama	1050	....	Sopra	255	.
Creeks	755	....	TF1	324	322
Dauphin	395	..	Thermador H. (Ly)	305	...
Delmas	1180	....	Unilog	215	..
Demachy Worms Cie	285	....	Viel et Cie	95	..
Devanlay	899	899	Y. St-Laurent Groupe	700	701
Deville	219	....			
Dollfus	119	....			
Editions Belfond	235	....			
Europ. Propulsion	210	218			
Finacor	126	....			
GFF (group.fon.f.)	127 40	127			
Grand Livre	377	...			
Gravograph	208	....			
Groupe Origny	930	930			
Guerbet	795	781			
I.C.C.	199 10	...			
Idianova	113	...			
Immob. Hôtelière	859	859			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 87 131

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,36	109,40	109,48
Précédent	108,46	109,58	109,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
102	0,87	2,02	0,26	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 158

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 799	1 806	1 806
Précédent	1 795	1 804	1 819

CHANGES

Dollar : 5,19 F ↑

Le dollar s'échangeait à 5,19 F jeudi 9 janvier, en hausse par rapport à la cotation officielle de mercredi (5,1610 F). En l'absence de nouvelles intéressant les cambistes, les évolutions étaient principalement d'ordre technique.

FRANCFORT	8 janv.	9 janv.
Dollar (en DM)	1,5135	1,5250

TOKYO	8 janv.	9 janv.
Dollar (en yens)	124,40	124,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (9 janvier) .... 10-10 1/8 %
New-York (8 janvier) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	7 janv.	8 janv.
Valeurs françaises	101,3	101,5
Valeurs étrangères	101,6	101,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	484,10	479,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 778,7	1 785,6

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 janv.	8 janv.
Industrielles	3 204,83	3 203,94

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	7 janv.	8 janv.
100 valeurs	2 482,90	2 467,10
30 valeurs	1 904,50	1 879,30
Mines d'or	140,30	145,4
Fonds d'Etat	87,28	87,34

FRANCFORT

	7 janv.	8 janv.
Dax	1 592,45	1 578,73

TOKYO

	8 janv.	9 janv.
Nikkei Dow Jones	22 715,00	23 113 64
Indice général	1 693,39	1 699,4

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

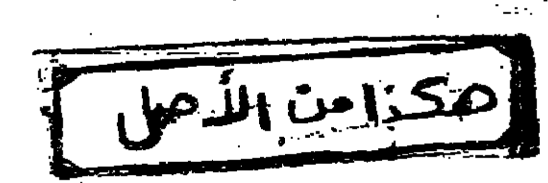
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1870	5,1900	5,2645	5,2705
Yen (100)	4,1637	4,1696	4,2177	4,2211
Ecu	6,9435	6,9502	6,9356	6,9474
Deutschemark	3,4152	3,4195	3,4152	3,4250
Franc suisse	3,8315	3,8366	3,8497	3,8579
Lire italienne (1000)	4,5136	4,5183	4,4897	4,4983
Livre sterling	9,6851	9,6960	9,6701	9,6887
Peseta (100)	5,3562	5,3622	5,3240	5,3357

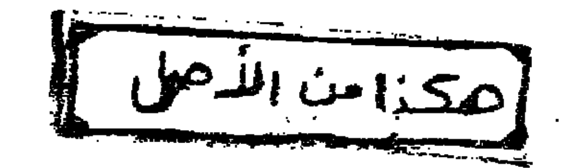
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/8	4	3 7/8	4	3 7/8	4
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 3/4
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.N.E 3%	4230	4250	4250	+ 0 47
822	B.N.P. T.P.	880	....	....	....
814	Cr.Lyon. T.P.	825	820	820	- 0 61
1131	Renault T.P.	1198	1195	1195	- 0 08
1460	Rhone Poul. T.P.	1450	1445	1445	- 0 34
1025	Saint Gobain T.P.	1080	1061	1058	- 2 04
850	Thomson T.P.	867	....	....	....
580	ACCOR	669	676	676	+ 1 05
635	Air Liquide	679	680	681	+ 0 29
530	Alcatel-Alsthom	548	550	549	+ 0 18
1320	Als.Superm.	1380	....	....	....
275	A.L.S.P.I.	287	285	285	- 0 70
2340	Arjom. Prioux	1975	....	....	....
415	AGF Sté Centrale	454 80	447	447	- 1 72
1000	Ass. Entrepr.	1004	978	978	- 2 58
124	Avenir H. Média	131 10	131 10	131 10	....
650	Axa (ex Cie Midi)	814	820	820	+ 0 74
77	Bafip	104	105 10	105 10	+ 1 06
83	Bail-Equipem.	91	92	92	+ 1 10
735	Bail Investiss.	760	....	....	....
440	Bancaire	475	478	478	+ 0 63
665	Bazar H.-V.	637	....	....	....
525	Beghin-Say	578	577	580	+ 0 35
950	Berger (M)	952	....	....	....
330	Bertrand Faure	335	335	335	....
625	Bic	625	624	630	+ 0 80
855	B.I.P.	965	....	....	....
270	BIS	300	308 50	306 50	+ 2 17
310	B N P (CI)	328	325	325	- 0 91
680	Bollore Tech.	745	....	....	....
2390	Bongrain	2480	2489	2489	+ 0 36
680	Bon-Marché	740	744	744	+ 0 54
485	Bouygues	530	536	536	+ 1 13
110	BP France	117 40	117 90	117 90	+ 0 43
945	B S N	1049	1055	1055	+ 0 57
925	Canal Plus	995	995	1000	+ 0 50
250	Cap Gem.S.	293	294	296	+ 1 02
2180	Carrefour	2399	2425	2425	+ 1 08
125	Casino	135 40	133 50	134 50	- 0 66
82	Casino ADP	83 50	84	84	+ 0 60
1700	Castorama D.I.	1810	1812	1812	+ 0 11
155	C.C.F.	167 50	167 50	167 50	....
38	CCMC Ly	43 50	43 50	43 50	....
315	C.D.M.E.	336 50	....	....	....
150	C.E.G.I.D.	189	196	196	+ 3 70
150	Centrest (Ny)	189 90	....	....	....
320	C.E.P. Comm.	349	344	344	- 1 43
88	Cerus	96 20	97 50	98	+ 1 87
575	Cetelem	675	674	674	- 0 15
275	CF Int	284	280 10	280 10	- 1 37
285	CGI Info	285	295	295	....
870	C G I P	979	985	990	+ 1 12
670	CGP	598	590	590	- 1 34
850	Chargeurs S A	945	958	958	+ 1 38
520	C I C A (M)	551	550	560	- 0 18
245	Ciments franc.	277	280	280	+ 1 08
725	Clarins	789	790	790	+ 0 13
380	Club Mediter	419	420	420	+ 0 24
158	CMB Packa.	168	169 10	169 10	+ 0 65
600	Colas	660	680	680	+ 3 03
270	Cpt. Entrep.	269 50	273	273	+ 1 30
1020	Compt Mod.	1139	....	....	....
97	Concept S.A.	93 26	92	92	- 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	CFR (Paris Réa.)	243 50	240	240	- 1 44
885	Créd. Foncier	983	983	985	+ 0 20
....	Crédit Loc France	199 10	200 10	200 10	+ 0 50
465	Cr Lyon.(CI)	494 60	494	494	- 0 10
910	Credit Nat.	967	968	966	- 0 10
180	CSEE	197	....	....	...
2070	Damart	2445	2446	2446	+ 0 04
300	Dassault Aviation	331	344 50	344 50	+ 4 08
143	Dassault Electr.	175	175	175	....
1350	De Dietrich	1370	...	...	...
85	Dév.R.d.C.(L)	97	....	....	....
179	Dév.R.Sud-Est	186	185	185	- 0 54
250	D M C	265	271	271	+ 2 26
345	Docks France	349 90	350	350	+ 0 03
300	Dynaction	339	340	340	+ 0 29
1950	Eaux (Gle)	2129	2135	2133	+ 0 19
740	E.B.F.	739	739	739	....
335	Ecco	355	....	....	....
376	Elf Aquitaine	377 50	376	376	- 0 40
240	Erap-Elf (Certif)	242	240 10	240 10	- 0 79
280	Essilor	311	310 10	310 10	- 0 29
143	Essilor.(DP)	149	148	148	- 0 67
580	Esso	598	604	604	+ 1 00
1230	Eurafrance	1300	1306	1306	+ 0 46
540	Eurocom	565	565	565	....
134	Eurodisneyland	143 80	145	145	+ 0 83
810	Europe 1	859	851	851	- 0 93
35	Eurotunnel	42 50	...	...	....
1320	Exor	1320	1320	1320	....
118	Finextel	122 90	121	121	- 1 55
315	Fives Lille	323	324	324	+ 0 31
2250	Fromager. Bel	2410	2401	2401	- 0 37
1370	Gal.Lafayette	1350	1327	1327	- 1 70
1450	G.A.N.	1515	1530	1530	+ 0 99
430	Gascogne (B)	470	474	474	+ 0 85
1140	Gaz et Eaux	1200	1220	1220	+ 1 67
480	Geophysique	462	459	459	- 0 65
550	Gerland Ly	567	561	574	+ 1 23
465	Groupe Cité	445	450	450	+ 1 12
325	GTM-Entrep.	323	....	....	....
1290	Guyenne-Gas.	1420	1440	1440	+ 1 41
120	Hachette	137	136 50	138	+ 0 73
380	Havas	449	450	450	+ 0 22
290	Idia	320	....	....	....
225	Imétal	248 50	250	250	+ 0 60
138	Immob. Phénix	164	160	160	- 2 44
66	Ingénico	73	73 40	73 40	+ 0 55
4150	Inst. Mérieux	4430	4400	4400	- 0 68
445	Interbail	440	447	447	+ 1 59
680	Intertechnique	700	700	700	....
755	J. Lefebvre	840	....	....	....
590	Klepierre	622	620	620	- 0 32
720	Labinal	750	...	....	....
290	Lafarge	330	330 50	330	....
325	Lebon	325	334	334	+ 2 77
3540	Legrand	3720	3760	3750	+ 0 81
2020	Legrand (DP)	2110	....	....	....
330	Legris Industries	412	415	415	+ 0 73
675	Locindus	720	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3820	L.V.M.H.	4215	4230	4245	+ 0 71
425	Lyon.Eaux/Dumez	444	447	447	+ 0 68
117	Majorette Ly	116	112 10	112 10	- 3 36
255	Mar. Wendel	287	....	....	....
150	Matra	158 50	161 90	162	+ 2 21
455	Merlin-Gerin	504	499 50	503	- 0 20
58	Metaleurop	64 80	64 50	64 50	- 0 46
32	Métrologie In.	45	...	...	...
115	Michelin	138 80	...	...	...
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	..	....
60	MMB	69	69	69	..
144	Moulinex	155 50	154	154	- 0 96
1220	Navig. Mixte	1250	1244	1244	- 0 48
78	Nord-Est	98 90	99	99	+ 0 10
210	Nordon (Ny)	251 50	....	....	...
460	Nouv Galeries	441	426 60	426 60	- 3 27
141	Olipar	162	.	..	....
700	Oréal	740	757	757	+ 2 30
275	Paribas	348 90	348 50	348	- 0 83
149	Pechiney Int.	164	163	163	- 0 61
240	Pechiney (CIP)	263 50	270	270	+ 2 47
405	Penhoet	470	...	.	....
1180	Pernod Ricard	1319	1347	1347	+ 2 12
570	Peugeot	630	...	....	..
250	Pinault	290	289 90	289 90	- 0 03
470	Plastic-Omn.	506	509	509	+ 0 59
395	Poliet	425	420	420	- 1 18
530	Primagaz	569	569	569	....
795	Printemps	804	724	761	- 5 35
2730	Promodes	2798	..	....	...
450	Radiotechn.	445 10	467	467	+ 4 92
4450	Redoute (La)	4845	4850	4850	+ 0 11
....	Remy Cointreau	217	217	217	....
470	R. Poulenc CIP	495	...	....	...
330	Rober Financ.	339	..	...	...
45	Rochette(La)	48 90	49	49	+ 0 20
1810	Roussel Uclaf	1790	1795	1795	+ 0 28
2890	R. Impér.Ly *	2945	....	...	...
176	Sade (Ny)	181 50	180 90	180 90	- 0 33
1560	Sagem	1627	1605	1605	- 1 35
395	Saint Gobain	450	459	459	+ 2 00
1080	Saint Louis	1260	1263	1264	+ 0 32
1720	Salomon Ly	1668	1675	1675	+ 0 42
295	Salvepar (Ny)	290	....	....	....
935	Sanofi	1046	1050	1050	+ 0 38
1330	S A T	1350	....	....	....
200	Saul. Chât.	210	210	210	....
850	Saupiquet (Ns)	990	990	990	....
510	Schneider	580	591	592	+ 2 07
18	SCOA	20 75	21	21	+ 1 20
400	Scor s.a.	415	....	....	...
1620	S.E.B.	1682	1672	1672	- 0 59
480	Selimag	490	476 50	480	- 2 04
115	Selectibanque	112 50	112 50	112 50	....
164	Sextant A.	196	197	197	+ 0 51
790	S F I M	760	771	771	+ 1 45
190	S.G.E.	205 50	207	207	+ 0 73
490	Simco	504	504	503	- 0 20
780	Sk. Rossignol	790	791	791	+ 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Sigos	489	..	..	...
425	Société Géné	472 80	478	478	+ 1 10
68	Sodexco(B)	63 25	63 90	63 90	+ 1 03
143	Sodero(Ns)	144	.	...	..
785	Sodexho	825	825	825	..
69	Sogenal(Ny)	67 50	67 05	67 05	- 0 67
340	Sogerap	355	354	354	- 0 28
1110	Som-Allib.	1220	1220	1220	....
390	SOPHIA	395 50	...	...	....
1250	Source Perrier	1234	1240	1240	+ 0 49
680	Sovac	764	765	769	+ 0 65
270	SPEP	286	286 70	286 70	+ 0 24
270	Spie-Batignol.	338 20	342	341	+ 1 43
670	Strafor Facom	715	713	713	- 0 28
255	Suez	286 50	288	288	+ 0 52
940	Synthelabo	969	970	970	+ 0 10
140	Thomson CSF	150 50	152	152	+ 1 00
930	Total	1002	1009	1009	+ 0 70
150	– (certif)	164	164 80	164 80	+ 0 49
191	Truffaut Fin.	197 80	197	197	- 0 40
420	U.A.P.	506	510	510	+ 0 99
225	U F B Locab.	257	254	254	- 1 17
745	U I C	780	780	780	..
470	U I F	491	494	494	+ 0 61
770	U I S	760	...	...	...
565	Unibail	575	575	575	...
530	Valéo	577	582	583	+ 1 04
255	Vallourec	244 90	..	..	..
330	Via Banque	335	335	335	..
330	Worms et Cie	323 50	328	328	+ 1 39
1000	Zodiac	1030	...	...	...
1020	Elf Gabon	1100	1099	1099	- 0 09
89	Amax	95	....	....	...
135	Amer. Barrick	142 40	136 80	136 80	- 3 93
95	Amer Express	110	113 70	113 70	+ 3 36
205	A.T.T.	214	213 10	213 10	- 0 42
200	Anglo Amer.C.	208 70	210 70	210 70	+ 0 96
350	Amgold	347 40	357 30	357 30	+ 2 85
205	Banco Santander	230	230	230	..
725	B.A.S.F.	766	776	776	+ 1 31
930	Bayer	974	....	.	...
....	Blenheim Plc	41	....	....	...
50	Buffelsfont.	48	49 95	49 95	+ 4 06
82	Chase Manh.	92 60	96 50	97	+ 4 75
2500	Daimler Benz	2490	2529	2529	+ 1 57
142	De Beers	149	.	...	...
2230	Deutsche Bank	2307	2315	2315	+ 0 35
1090	Dresdner Bank	1115	1133	1133	+ 1 61
61	Driefontein	66	67 70	67 70	+ 2 58
235	Du Pont-Nem.	243 90	240 10	240 10	- 1 56
230	Eastman Kodak	259	255 10	255 10	- 1 51
15	East Rand	15 10	15 36	15 36	+ 1 86
35	Echo Bay	37 50	37	37	- 1 33
185	Electrolux	218 80	....	..	....
82	Ericsson	97 10	99 50	99 50	+ 2 47
310	Exxon Corp	302	....	..	...
134	Ford Motor	155	...	...	...
44	Freegold	45 50	45 95	45 95	+ 0 99
18 50	Gencor	21 05	20 95	20 95	- 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
365	Gén. Elect	389 70	396 10	396 10	+ 1 64
142	Gén. Motors	171	168 30	168 30	- 1 58
290	Gén. Belgique	290 70	290 20	290 20	- 0 17
82	Gd. Métropol.	89	89	89	..
48	Guinness	53 20	52 50	52 50	- 1 32
18	Hanson PLC	19 80	19 75	19 75	- 0 25
31	Harmony Gold	32 80	33 05	33 05	+ 0 76
255	Hewlett Packard	290	....		....
35	Hitachi	38 20	38 25	38 25	+ 0 13
720	Hoechst	769	753	753	- 2 08
80	Homestak	75 80	77 50	77 50	+ 2 24
107	I.C.I.	111 10	112 30	112 30	+ 1 08
445	I.B.M.	487 80	482	482	- 1 19
270	I.T.T.	293 20	299	299	+ 1 98
176	Ito Yokado	188 90	187	187	- 1 01
55	Matsushita	58 70	60 40	60 40	+ 2 90
3 55	Maxwell	3 55	....	....	
193	Mc Donald's	212	212 10	212 10	+ 0 05
810	Merck	860	866	866	+ 0 70
460	Minnesota M.	500	499 20	499 20	- 0 16
49	Mitsubishi	52 10	53	53	+ 1 73
350	Mobil corp.	347 70	344 50	344 50	- 0 92
335	Morgan J.P	360	..		..
32510	Nestlé	33570	..	..	..
110	Norsk Hydro	119 50	116 60	116 60	- 2 43
100	OFSIL	100	101 70	101 70	+ 1 70
1740	Pétrofina	1770	1770	1770	..
380	Philip Morris	417	419	419	+ 0 48
89	Philips	88 20	88 90	88 90	+ 0 79
51	Placer Dome	50 60	51 50	51 50	+ 1 78
455	Procter Gamble	477 60	480 90	480 90	+ 0 71
143	Quilmès	153		..	
28	Randfontein	26 70	27 30	27 30	+ 2 25
305	Rhone Poul. Rorer	332	338 50	338 50	+ 1 96
420	Royal Dutch	430 10	434	434	+ 0 91
43	R T Z	47 40	48 80	48 80	+ 2 95
1 08	Saat.& Saatchi	1 29	1 28	1 28	- 0 78
36	St Helena	34 85	.	..	...
310	Schlumberger	303 10	308	308	+ 1 62
45	Shell transp.	46	45 70	45 70	- 0 65
2080	Siemens	2109	2122	2122	+ 0 62
630	Siemens Nixdorf	620	.	...	..
162	Sony	171 50	171 60	171 60	+ 0 06
80	Sumitomo Bank	88 10	...	.	..
166	T D K	172	171	171	- 0 58
63	Telefonica	63 80	64	64	+ 0 31
25	Toshiba	26 70	26 55	26 55	- 0 56
510	Unilever	538	538	538	...
250	Unit. Techn.	261 80	263 40	263 40	+ 0 61
315	Vaal Reefs	344	349	349	+ 1 45
970	Volkswagen	999	1000	1000	+ 0 10
280	Volvo	307	....		...
1480	Wagons lits	1350	...	..	...
181	West. Deep	192 70	194 30	194 30	+ 0 83
340	Xerox Corp	348	359 60	359 60	+ 3 33
114	Yamanouchi	118	120	120	+ 1 69
1 65	Zambia Cop.	1 66	1 65	1 65	- 0 60

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123,10	5 55
Emp.Etat 9,8%78	100 30	4 84
10,80% 79/94	101 82	3 74
Emp.Etat 13,4%83	....	0 69
Emp.Etat 12,2% 84	101 74	3 10
Emp.Etat 11% 85	111 70	9 70
10,26% mars 86	....	8 49
OAT 10% 5/2000	....	6 20
OAT 9,9% 12/1997	....	0 73
OAT 9,8% 1/1996	....	9 23
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	....	1 23
CFF 10,30% 86	...	8 99
CFF 10,25% nov 90	108 10	8 40
CNA 10 % 1979	....	7 98
CNB Bques 5000F	....	0 19
CNB Paribas 5000F	....	0 19
CNB Suez 5000F	....	0 19
CNE 11,5% 85	100 80	6 22
CNI 1/82 5000F	....	0 19
CNT 9 % 86	....	6 13
CRH 10,90% déc.85	...	0 26
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	975	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	850	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	840	....
Applications Hydr.	1490	....
Arbel	382 10	395
Bass C.Monaco	1145	1108
B.Hypoth.Europ.	381 20	....
B.N.P. Intercont.	323 40	317
Bégh-Say (C I)	460	470
Bénédictine	3100	....
Bidermann Internat.	487	....
Blanzy Ouest	2198	1792 o
B T P	68 50	65
Cambodge	1200	....
Carbone Lorraine	467	....
Case Poclain	9 50	....
C.E.G.F (Fogor.)	485	....
Centenaire Blanzy	385	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	115	....
CIC (CP)	183	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1198	1197
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	340	340
Comiphos	518	....
Cie Industrielle	5860	....
Cpt Lyon Alemand	330	325
Concorde	640	....
Constr.Méc.Prov.	29 60	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	335	....
Christian Dior	345	346
Darblay	599	....
Degremont	1740	1700
Delmas Vieljeux	3700	....
Didot Bottin	990	....
Eaux Bassin Vichy	2390	....
Eaux Vittel	936	936
Ecia	220	222
Electro-Banque	390	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eterx (ex Eternit)	1700	1690
Finalens	270	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1700	1655
Foncière (Cie)	498	....
Foncières Euris	375	....
Fonc.Lyonnaise	612	....
Foncina	460	....
Fougerolle	776	775
France I.A.R.D.	632	....
France SA (La)	1700	1697
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	640	....
Genefim	316	....
Gévelot	500	....
G.F.C.	340	337
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1554	....
G.T.I (Transport)	260	....
Immobail	340 20	340
Immobanque	717	....
Im.Marseillaise	5480	....
Immofice	437	427
Invest.(Ste Cie.)	3400	...
Lambert Frères	292 10	....
Lille Bonnières	1300	....
Locafinancière	480	529 d
Louis Vuitton	700	710
Louvre	2475	2451
Lucia	1350	....
Machines Bull	30	29 90
Mag.Uniprix	180 60	....
Magnant	750	...
Métal Déployé	446	....
Mors	62	63
Navigation (Nle)	212	....
Optorg	229	229

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oréal (CI)	383 70	378
Origny-Desvroise	782	....
Palais Nouveauté	1012	...
Paluel Marmont	860	....
Parfinance	164	...
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240	....
Paris Orléans	216	...
Parthena Invest.	265	257 30
Pathé Cinéma	530	....
Piper Heidsieck	1312	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1420	..
Publicis	670	670
Rochefortaise	105	....
Rosario	192 10	198
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	400 10	....
S.A.F.A.A.	204	....
S.A.F.I.C Alcan	260	...
Saga	365	...
Saint Dominique (F.)	121	119
Salins du Midi	610	510
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	725	725
Senelle	405	....
S.Etud.Part. (M)	138	....
Silic	558	545
Simvin	145	....
S.I.P.H.	170	...
S.M.C.I.	80	...
Sofal	520	....
Soffo	268	295 40d
Sofical	1230	1230
Sofiam (ex Satam)	73	...
Solragi	2210	....
Soudure Autogène	739	728
Sovabail	355	...
Stemi	651	...
Taittinger	2900	2938
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	200	....
Ufiner	1110	....
Vicat	384	....
Vinprix	1280	..
Virax	95	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	592 o
Akzo Nv Sico	351	..
Alcan Aluminium	101	..
American Brands	233 30	.
Arbed	510	...
Asturienne Mines	120	...
Banco Popular Espa.	575	...
B.Reglements Int.	20000	...
Can.Pacifique	80	...
Chrysler Corp	52	59 85d
C I R	7 10	...
Commerzbank	842	..
De Beers (port.)	137	..
Dow Chemical	282	..
Fiat	21 10	....
GBL (Brux Lamb.)	500	...
Gevaert	974	.
Glaxo Holdings Ltd	81	...
Goodyear Tire	275	..
Grace and Co (WR)	200	.
Honeywell Inc	303	..
Johannesburg	78 60	..
Koninklijke Pakhoed	128	....
Kubota	26 70	..
Laurone inv.	310	310
Midland Bank	18 50	...
Noranda Mines	74	.
Olivetti priv.	8 60	...
Pfizer Inc	430	.
Ricoh	23 80	..
Robeco	284	.
Rodamco NV	170 30	...
Rolinco	290 60	.
Saipem	5 95	..
Sema Group	20	..
SKF Aktiebolaget	80	.
Tenneco Inc	175 50	...
Thorn Electrical	72	.
Toray Ind.	24	...
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 10	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	...
Calciphos	78	86 d
C G H Cogenhor	14	10 40o
Coparex	600	.
Drouot Assurances	272	.
Elf Antargaz	1400	.
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind	20	..
Gachot S.A.	54 90	..
Grds Moulins Paris	1480	.
Guy Degrenne	440	..
Jaeger	125	.
Lecteurs du Monde	200	....
Nicolas	1095	932 d
Paternelle RD.	1410	...
Particip. Percier	350	232 50d
Quadrant	22	..
Rorento N.V	212	..
St-Gobain-Emballage	1738	...
S.E.P.R.	905	...
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	..
Waterman	400	..

SICAV (sélection) 8/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	205 76	200 25
Agepargne	742 75	710 77
Amén-gan	7980 68	7873 73
Amplia	256496 32	256496 32
Ampleude	619 66	601 61
Arbitrages Court.T	6940 90	6940 90
Associc.	1158 73	1158 73
Atout Futur	377 93	368 71
Aurecic	1158 44	1124 70
Avenir Alizes	1732 01	1698 05
Axa Capital	166 29	159 13
Axa Court Terme	7626 75	7626 75
Axa Europe	129 57	123 99
Axa Investments	113 61	108 72
Axa NPI	113 65	108 76
Axa Première	115 67	115 32
Axa Sélection	147 51	141 16
Axa Valeurs PER	119 50	114 35
BSD Avenir	111 64	108 39
Cadence 1	1018 67	1018 67
Cadence 2	1018 89	1018 89
Cadence 3	1018 23	1018 23
Capimonetaire	6075 04	6068 97
Capioblig	6242	6119 61
Capracic	1271 81	1253 01
Coexis	1278 33	1247 15
Compsavalor	3380 78	3375 72
Converammo	345 91	339 13
Credinter	464 03	460 51
Credit Mutuel Capital	1246 98	1222 53
Drasa	1257 68	1226 99
Drouot France	796 07	761 79
Drouot Investiss	937 14	896 78
Drouot Sécurité	247 79	237 12
Ecocic	1045 08	1014 64
Ecuric	1052 42	1036 87 •
Ecuper	133 70	127 94
Ecureuil Capitalisation	2501 38	2476 62
Ecureuil Géovaleurs	2241 71	2176 42
Ecureuil Invest	411	399 03
Ecureuil Monepremiere	64482 60	64482 60
Ecureuil Monétaire	37980 75	37980 75
Ecureuil Trésorerie	2345 21	2345 21
Ecureuil Trimestr.	2032 68	2012 55
Elicash	2 687366	2 687366
Energia	258 09	248 39
Eparcic	3463 03	3463 03
Epargourt-Sicav	4496 52	4485 31
Epargne Associat.	26215 55	25994 60
Epargne Capital	10443 88	10340 48
Epargne Court Terme	647 89	647 89
Epargne Croissance	1686 22	1641 09
Epargne Industrie	92 25	89 78
Epargne J	67059 74	67059 74
Epargne Long Terme	197 24	191 96
Epargne Monde	1204 49	1172 25
Epargne Oblig.	203 35	197 91
Epargne Première	14045 21	13940 66 •
Epargne Quatre	1093 80	1064 53
Epargne-Unie	1285 53	1254 18
Epargne Valeurs	442 05	430 22
Epsilon	1230 60	1218 42 •
Euli Cash capi.	8072 24	8072 24 •
Eulinvest capi.	628 50	610 19 •
Eurocic Leaders	1039 38	1009 11
Eurodyn	1148 67	1120 65
Euro Gan	6111 77	5876 70
Europe Nouvelle	528 97	504 98
Fonsicav	13851 55	13851 55
France-gan	9303 89	8946 05
France Garantie	274 33	273 78
France Index Sicav	105 12	102 04
France Investiss	343 31	334 94 •
France Obligations	484 23	479 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	434 48	421 83
Francic Pierre	105 43	102 36
Francic-Régions	1184 84	1150 33
Fructi-Associations	34 08	34 08
Fructi-Cap	40 68	40 08
Fructidor	239 45	235 91
Fructifrance	843 19	822 62
Futurobilg.	1364 65	1331 37 •
Gestilion	14327 68	14256 40
Gest.Associations	167 75	164 06
Horizon	1186 05	1151 50
HLM Monétaire	13399 17	13399 17
Interépar	109268 35	106085 78
Interoblig	13460 25	13196 32
Intersélection Fce	524 22	513 94
Japacic	155 22	150 70
Jeunepargne	276 20	272 12
Latitude	2173 50	2170 24
Laurus C T	12113 36	12113 36
Laurus L T	6684 38	6489 69
Lion Association	11891 52	11891 52
Lion Institution	28711 85	28640 25
Lionplus	949 57	930 95
Lion Trésor	2229 81	2207 73
Lion 20 000	25339 60	25339 60
Livret Bourse Inv.	538 53	522 84
Livret Portefeuil.	697 60	677 28
Méditerranée	177 06	169 44
Mensuel CIC	10062 25	9961 83
Monecic	5534 67	5534 67 •
Moneden	65380 50	65380 50
Mone.J	70072 09	70072 09
Monévalor	78954 97	78954 97
Mutualisé dépôts	13037 64	13011 62
Mutuelle Unie Sel.	150	143 54
Natio Court Terme	273418 00	273418
Natio-Epargne	17147 24	16977 47
Natio-Ep. Ret.	122 01	118 74
Natio Eparg Trésor	7584	7568 86
Natio-Imm.	1154 96	1124 05
Natio-Inter	1372 22	1335 49
Natio-Monétaire	24449 89	24449 89
Natio-Patrimoine	1318 76	1283 46
Natio-Placements	67568	67568
Natio-Revenu	1040 13	1029 83
Natio Sécurité	11654 80	11654 80
Natio-Valeurs	837 54	815 12
Nippon-Gan	5384 97	5177 88
Nord Sud Dévelop.	1508 13	1505 12
Obli-Associations	149 79	148 31
Oblicic-Mondial	2545 11	2507 60
Oblicic-Régions	1057 23	1041 61
Oblifutur	2767 85	2700 34
Oblig. ttes caté.	171 84	169 30
Oblilion	1321 17	1308 09
Oblisécurité Sicav	12411 61	12411 61
Oraction	941 12	918 17
Orvalor	6472 68	6345 76
Paribas Capitalisation	1468 38	1446 66
Paribas Epargne	20065 48	19906 23
Paribas Opportunités	125 43	120 32
Paribas Patrimoine	570 52	547 26
Paribas Revenus	97 01	96 05
Patrimoine Retraite	216 23	211 99
Pervalor	632 50	620 10
Placement A	1333 59	1307 44 •
Placement J.	6968 70	6954 79 •
Placement M.	64395 40	64266 87 •
Placement Nord	948 63	930 03 •
Plénitude	127 12	123 72
Poste Croissance	21004 29	20983 31
Poste Gestion	63260 29	63260 29
Première Oblig.	11102 99	11091 90
Prévoy. Ecureuil	118 30	115 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28388 02	28388 02
Proficius	988 40	964 29
Quartz	129 11	125 96
Réalvalor	795 03	779 44
Rentacic	161 66	159 27
Revenus Trimestr.	5361 35	5308 27
Revenu-Vert	1153 17	1136 13
St Honoré Bio-Alim.	959 35	915 85
St Honoré Bons du Tr	10825 28	10771 42 •
St Honoré Global	232 28	221 75
St Honoré Invest.	740 24	706 67
St Honoré Mat Plac.	191 78	183 08
St Honoré Pacifique	563	537 47 •
St Honoré PME	501 07	478 35
St Honoré Réel	14415 97	14358 54 •
St Honoré Services	446 87	429 68
Sécuricic	1682 45	1682 45
Sécuri-Gar	12359 61	12117 26
Sécuritaux	1341 59	1341 59
Scasden	716 92	706 33
Sicav Associations	1780 42	1780 42
SR-CNP Assur	648 57	629 68
S.G. Fr. opportunités	1054 48	1033 80
Sicav 5 000	421 09	409 82
SI Est	1369 11	1310 15
Silvafrance	649 15	631 78
Silvam	403 06	392 27
Silvarente	217 90	213 53
Silvinter	431 60	420 05
S.N.I.	1179 41	1145 06
Sogenfrance	1024 79	1004 70
Sogépargne	307 53	301 60
Sogevar	1016 78	996 84
Soginter	1261 03	1236 30
Soleil Investissements	586 56	564
Solstice	2135 34	2130 01
State Street Act. Eur.	9791 96	9480 83 •
State Street Act. Frce	9707 68	9424 93 •
State Street Emer. Mkt	10743 64	10227 12 •
Stratégie Actions	765 60	736 15
Stratégie Rendement	1362 78	1319 88
Technocic	1021 04	991 30
Techno-Gan	5808 63	5585 22
Thesora	640 86	634 51
Transplus	148 96	142 55
Trésor Plus	1250 77	1238 39
Trésor Réel	13843 13	13843 13
Trésoricic	124741 74	124741 74
Trilion	5168 71	5102 38
UAP Investissements	438 87	423 01
UAP Actions France	581 87	560 84
UAP Act. Select.	625 79	603 17
UAP Aedificandi	583 06	581 99
UAP Altafi	208 63	201 09
UAP Alto Sicav	167 04	161
UAP Moyen Terme	135 19	130 30
UAP Première Cat.	11251 16	10844 49
Uni-Associations	119 11	119 11
Uni-Foncier	1257 38	1226 71
Unifrance	565 94	552 14
Uni-Garantie	1412 93	1387 95
Uni Régions	1351 27	1318 31
Univar	228 84	228 84
Univers Actions	1202 24	1172 92
Univers-Obligation	1835 10	1790 34
Valorg	1986 12	1984 14
Valrel	51341 33	51315 67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 161	....	....	....
Ecu	6 945	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 450	....	....	....
Belgique (100 F)	16 682	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 150	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 515	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 840	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 704	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 959	....	....	....
Suisse (100 f)	383 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 540	....	....	....
Norvège (100 k)	86 670	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 516	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 360	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 921	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 519	....	....	....
Japon (100 yens)	4 149	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/1
Or fin (kilo en barre)	58900	....
Or fin (en lingot)	58950	....
Napoléon (20f)	359	....
Pièce Fr (10 f)	433	....
Pièce Suisse (20 f)	350	....
Pièce Latine (20 f)	347	....
Souverain	439	....
Pièce 20 dollars	2090	....
Pièce 10 dollars	1085	....
Pièce 5 dollars	600	....
Pièce 50 pesos	2225	....
Pièce 10 florins	350	....

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, mercredi 8 janvier, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié. En voici les principaux extraits.

• Conventions internationales

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention générale de sécurité sociale franco-turque, un projet de loi autorisant l'approbation de la convention de sécurité sociale franco-philippine et un projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole franco-égyptien de protection sociale des étudiants.

• L'état de préparation de la France au marché unique

Le premier ministre et le ministre délégué aux affaires européennes ont présenté une communication relative à l'état de préparation de la France au marché unique.

En 1991, ont été adoptés des *règlements et directives essentiels*, par exemple en matière de fiscalité, de marchés publics, de libre circulation des personnes et de liberté d'établissement. La présente année devra être l'occasion de nouveaux progrès pour achever la mise en œuvre du marché unique et celle des politiques d'accompagnement indispensables, notamment en matière sociale, en matière régionale et en matière de recherche et d'environnement. Ainsi devrait être constitué d'ici à la fin de l'année l'espace économique et social organisé, indispensable pour l'application ultérieure des accords de Maastricht.

Grâce à une politique de long terme, la France dispose dès aujourd'hui d'une compétitivité renforcée qui la met en tête des pays qui pourront saisir les nouvelles chances offertes par le marché unique.

Les entreprises françaises profitent d'ores et déjà de ces conditions favorables pour renforcer leur implantation européenne. Cet effort de préparation concerne tous les secteurs, mais il est particulièrement net dans le domaine de l'assurance et de la banque, où la moitié des dix premiers groupes européens sont aujourd'hui français.

La politique menée par le gouvernement consiste à renforcer ces performances en prenant les mesures nécessaires pour moderniser l'économie et la société françaises et favoriser l'insertion harmonieuse de notre pays et de ses départements d'outre-mer dans le marché unique.

Ces mesures ont pour objectifs essentiels de renforcer l'appareil de production, de développer la cohésion sociale et de favoriser l'information et la mobilisation des citoyens sur les questions européennes.

La rapidité dans la transposition des directives communautaires, pour laquelle la France est au deuxième rang, permettra de *renforcer cette préparation.*

• L'Europe de la poste et des télécommunications

Le ministre délégué aux postes et télécommunications a présenté une communication sur l'Europe de la poste et des télécommunications.

La France agit au sein de la Communauté pour préserver l'équilibre entre la libéralisation des marchés et l'harmonisation réglementaire et technique.

L'autonomie donnée par la réforme des postes et télécommunications aux exploitants publics français leur permet de répondre aux conséquences de l'ouverture du marché communautaire.

Plusieurs directives communautaires ont déjà été adoptées en matière de télécommunications. Elles portent sur l'ouverture maîtrisée des services à la concurrence, l'harmonisation des conditions techniques et commerciales d'accès au réseau et la création d'un marché homogène des équipements. Des réalisations concrètes ont aussi été décidées, comme la mise en place d'un réseau numérique à intégration de services et, dès cette année, celle du radiotéléphone paneuropéen.

La libéralisation et l'harmonisation des services vont prochainement s'étendre à la transmission de données, aux liaisons spécialisées, aux satellites et à la communication avec les mobiles.

La Communauté vient d'arrêter une norme européenne pour la télévision à haute définition. La France veillera à la mise en œuvre rapide des mesures prises pour favoriser le développement de cette dernière, car l'avenir de l'industrie européenne de l'électronique grand public en dépend.

La France veille aussi à ce que la Communauté associe les autres Etats d'Europe à l'édification de réseaux paneuropéens. Il faut également que l'ouverture à la concurrence du marché européen unifié trouve sa contrepartie dans une ouverture réciproque des marchés des principaux concurrents de l'Europe, Japon et Etats-Unis.

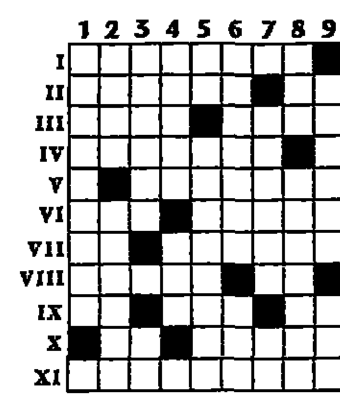
∴

Le conseil des ministres a adopté la mesure individuelle suivante :

– M. André Guihal, président du tribunal administratif d'Orléans, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, pour exercer les fonctions de président de la cour administrative d'appel de Nancy.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5691



HORIZONTALEMENT

I. Tableaux de prix. – II. Une mer dans un océan. Siffla (épelé). – III. Ne peut pas se fixer très longtemps. Air triste. – IV. Que l'on peut donc combattre et vaincre. – V. Se préparer à assurer la direction. – VI. D'un auxiliaire. Quand le vin est tiré, il faut le boire. – VII. Note. Ne sauraient croquer sous la dent. VIII. N'est pas une *arme à double tranchant.* De quoi rêver. – IX. Conjonction.. C'est le bon temps. Abréviation. – X. Impair. Cela finit par être du tout cuit. – XI. Toujours prêtes à partir.

VERTICALEMENT

1. Gratte beaucoup. – 2. Ce n'est certes pas le dernier cri. Peut rester de marbre. – 3. Une partie de la France. Tel qu'il ne s'est rien « passé ». – 4. Est en Italie ou bien quelque part dans le ciel. Espace rural. – 5. Une personne très bonne. On met les mains sur ses bras. – 6. C'est une mise au point que l'on souhaite souvent de sa part. Fait la pluie mais pas le beau temps. – 7. Futurs parasites. Partie de la Corse. – 8. Ne resta pas sec. Rendu mais pas forcément arrivé. – 9. Sources de lumière. Eléments de jeu.

Solution du problème n° 5690

Horizontalement

I. Haillons. – II. Urbain ; un. – III. Imite ; jeu. – IV. Léda ; Aa. – V. Englués. – VI. Eminent. – VII. DO ; éosine. – VIII. Emirs ; sac. – IX. Bec ; eus. – X. Anis ; réal. – XI. Té ; ami ; ne.

Verticalement

1. Huile ; débat. – 2. Arme ; eumène. – 3. Ibidem ; Ici. – 4. Latanier ; sa. – 5. Lie ; gnose. – 6. On ; Alès ; Uri. – 7. Jaunisse. – 8. Sue ; Etna ; an. – 9. Nues ; école.

GUY BROUTY

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 7 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : n.c. ; Les Carroz-d'Araches : 0,50-2,00 ; Chamonix : 0,60-2,20 ; La Chapelle-d'Abondance : 0,15-0,40 ; Châtel : 0,20-1,00 ; La Clusaz : 0,40-1,70 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 0,60-1,80 ; Flaine : 0,85-2,00 ; Les Gets : 0,40-1,50 ; Le Grand-Bornand : 0,20-1,10 ; Les Houches : 0,45-1,10 ; Megève : 0,45-1,25 ; Morillon : 0,20-1,60 ; Morzine : 0,30-1,50 ; Praz-de-Lys-Sommand : 0,60-1 ; Praz-sur-Arly : 0,40-1,30 ; Saint-Gervais : 0,50-1,30 ; Samoëns : 0,15-1,60 ; Thollon-Les Mémises : *0,20-0,20.*

SAVOIE

Les Aillons : 0,25-0,30 ; Les Arcs : 0,95-2,47 ; Arèches-Beaufort : n.c. ; Aussois : 0,50-1 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 0,50-2,00 ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : 0,52-1,99 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0,50-0,90 ; Flumet : 0,40-0,80 ; Les Karellis : 0,70-2,00 ; Les Menuires : 0,45-1,30 ; Méribel : 0,60-2,00 ; La Norma : 0,40-1,00 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0,70-1,30 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0,60-1,30 ; La Plagne (altitude) : 0,50-1,90 ; La Plagne (villages) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière *1850 : 1,20-2,20 ; Saint-François-*Longchamp : 0,50-1,50 ; Les Saisies : 0,30-1,10 ; Tignes : 1,00-1,80 ; La Toussuire : 0,75-1,00 ; Val-Cenis : 0,30-0,90 ; Valfréjus : 0,20-0,60 ; Val-d'Isère : 1,15-1,62 ; Valloire : 0,50-1,20 ; Valmeinier : 0,50-1,20 ; Valmorel : 0,75-1,40 ; Val-Thorens : 1,20-1,80.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 0,85-1,20 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0,20-0,70 ; Auris-en-Oisans : 0,20-0,70 ; Autrans : 0,20-0,50 ; Chamrousse : 0,60-0,90 ; Le Collet-d'Allevard : 0,40-1,20 ; Les Deux-Alpes : 0,80-2,00 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 0,20-0,50 ; Méaudre : 0,05-0,40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : 0,20-0,60 ; Villard-de-Lans : 0,40-0,60.

ALPES DU SUD

Auron : 0-0,30 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 0,30-0,60 ; Isola 2000 : 0,40-0,40 ; Montgenèvre : 0,50-0,90 ; Orcières-Merlette : 0,10-1,00 ; Les Orres : 0,40-0,70 ; Pra-Loup : 0,10-0,50 ; Puy-Saint-Vincent : 0,20-0,80 ; Le Sauze-Super-Sauze : 0,20-0,50 ; Serre-Chevalier : 0,40-0,85 ; Superdévoluy : 0,25-0,80 ; Valberg : 0,40-00 ; Val-d'Allos-Le Seignus : n. c. ; Val-d'Allos-La Foux : n. c. ; Risoul 1850 : 0,25-0,60 ; Vars : n. c.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 0-0,45 ; Cauterets-Lys : 0,40-1,00 ; Font-Romeu : n. c. ; Gourette : n. c. ; Luz-Ardiden : 0,20-0,50 ; La Mongie : 0,20-0,50 ; Piau-Engaly : n. c.-0,40 ; Saint-Lary-Soulan : 0,20-0,35 ; *Superbagnères : 0,10-0,10.*

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0,40 ; Besse-Super-Besse : 0-0,25 ; Super-Lioran : 0,30-0.

JURA

Métabief : n. c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0,15-0,35 ; Les Rousses : 0,10-0,40.

VOSGES

Le Bonhomme : 0-0 ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 0,25-0,35 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0,10.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

Rectificatif

– **Pascale et Thierry BOVAL**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Arthur,

le 4 janvier 1992, à Paris.

Mariages

– **Michelle et Jean Manuel**

se sont mariés le 28 décembre 1991 à Mandres-les-Roses.

De la part de
Montserrat et Robert PRUDON.

Décès

– Vaucresson.

Mme Jacques Charon,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CHARON,
née Cécile Barré,

survenu à Ermenonville, le 6 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Denys de Vaucresson.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

140, boulevard de la République,
92420 Vaucresson.

– Alice et Georges Raillard,
Louis et Françoise Comte,
Henri Comte,
René Comte,
Françoise et Joseph Beaude,
Mijo et Antoine Abel,
ses enfants,
Edmond, Henri, Florence et Jean-Pierre, Patricia et Bernard, Pierre et Yoshié, Florence, Nicolas, Annabelle, Brice, Olivier, Daria, Mathieu,
ses petits-enfants,
Diane, Adrien, Marie, Gaël, Emmanuel, Antoine,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Botton, Proton, Rambaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie Elisabeth COMTE,
née Botton,

survenu le 7 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année,

et rappellent le souvenir de

Jean COMTE,
son mari.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Limonest, le samedi 11 janvier, à 8 h 30.

Inhumation au cimetière de Pont-Saint-Esprit, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

314, chemin du Mathias,
69760 Limonest.

– Pierrette Cotard,
Antoine Boris,
font part du décès de

Erik LEMASSON.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Parc, à Caen, le samedi 11 janvier 1992, à 11 heures.

9, rue des Frères-Colin,
14000 Caen.

– Marie Lindenfeld Duchêne,
sa femme,
Sa famille,
Les Thérapeutes du Langage et de la Communication,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Marc LINDENFELD,
psychanalyste,

survenu le 24 décembre 1991, à l'âge de cinquante-trois ans.

99, avenue Parmentier,
75011 Paris.

□ **Bibliothèque de France.** – Une visite guidée du chantier de la Bibliothèque de France, avec D. Jamet, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, et G. Delacroix, directeur des travaux, aura lieu le 12 janvier, à 11 heures, 101, quai de la Gare. Les inscriptions sont prises, par téléphone au 44-06-01-00.

– Mme Françoise Huguet Devallet,
sa femme,
Aurélie et Elodie,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Devallet,
ses parents,
Le colonel R. Huguet,
son beau-père,
Le colonel et Mme Alain Feuillatre
et leurs enfants,
Catherine Devallet,
M. et Mme Philippe de Ascentiis
et leurs enfants,
Odile Devallet,
ses sœurs et beaux-frères,
Sabine Schnack,
sa collaboratrice,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André DEVALLET,
architecte,

mort le 7 janvier 1992 d'un cancer, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 janvier, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Nanteuil, à Montrichard (Loir-et-Cher), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Angé.

18, rue du Commandeur,
75014 Paris.
Les Tilleuls,
Angé,
41400 Montrichard.

[André Devallet avait commencé sa carrière aux côtés du sculpteur Nicolas Schoeffer pour son projet de tour lumière cybernétique. Inventeur d'un procédé de production non polluante de charbon de bois, il était aussi le spécialiste français des abris anti-atomiques ainsi que de la conception d'espaces ouverts au public comme Madelios-Trois Quartiers et Virgin Megastore, ses dernières réalisations.
André Devallet était le mari de Françoise Huguet, directeur général du Monde-Publicité SA. La direction de notre journal prend part à la peine de Françoise Huguet, d'Aurélie et d'Elodie et présente à tous les proches d'André Devallet ses condoléances les plus sincères.]

– Le 19 décembre 1991,

Claude MILLER,
née Claude Roy,

nous a quittés.

Roger Miller,
son mari,
Tony Miller,
Anne et Bradley Nelson,
Patricia et Bernd Hatesuer,
ses enfants,
Et toute sa famille,
font part de leur tristesse.

L'incinération a eu lieu le 30 décembre 1991 dans la plus stricte intimité.

43, rue Domrémy,
75013 Paris.

– Alain (†) et Marie-Claire Pons,
Mariel et Francis Gras,
Jacques et Béatrice Pons,
Jean-Noël et Fanchon Pons,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
Les familles Deffontaines, Plateau, Pons, Letourneur,
Tous ceux qui l'ont aimée,
annoncent dans la peine que

Mme Roger PONS,
née Gaite Deffontaines,

est entrée dans l'Eternité, le 7 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une messe nous réunira en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le samedi 11 janvier, à 8 h 30.

– **M. Jean-Michel QUIBLIER,**
journaliste,

est décédé le 20 décembre 1991.

Les obsèques ont eu lieu au Père-Lachaise, le 27 décembre.

– **M. Jean-Louis ROLLAND,**
comédien,

est décédé le 1er janvier 1992.

Les obsèques auront lieu le 13 janvier, au crématorium du Père-Lachaise, à 10 h 30.

Claudine Rolland,
41, rue Pascal,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

LOTO — MERCREDI 08 JANVIER 1992

Tirage	Numéros	Complémentaire
19H55	5 – 7 – 11 – 13 – 25 – 47	46
20H35	17 – 20 – 21 – 31 – 40 – 48	9

– Mme Marie Somogy,
sa nièce,
M. Pierre Somogy,
son neveu,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Aimery SOMOGY,

survenu le 29 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 3 janvier 1992, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, avenue de Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.

– Les éditions d'art Somogy
ont le regret d'annoncer le décès de leur président-directeur général et fondateur

M. Aimery SOMOGY,

survenu le 29 décembre 1991,

et présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

20, avenue Rapp,
75007 Paris.

– Mme Robert Toulouse,
son épouse,
Nicole et Philippe Marvaldi,
Chantal Bean-Toulouse,
Gérard et Nicole Toulouse,
Hélène et Jean-Louis Tournigand,
Martine et Sven Rinman,
Christian et Marie-Hélène Toulouse,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Toulouse, Deroy, Tiret,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Robert TOULOUSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 8 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la fondation Aide à toute détresse, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La vie de Foi n'est pas autre chose que la vie éternelle commencée sur la Terre. »

– M. Michel Deroy,
M. Christian Toulouse,
Les membres du conseil d'administration du groupe Docks de France,
Les dirigeants
Et l'ensemble du personnel,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert TOULOUSE,
président d'honneur,

survenu à Paris, le 8 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Anne-Marie FAUGERE-TROIN

nous quittait.

Par-delà les années, ceux qui l'ont aimée ou simplement approchée se souviennent.

– Le 11 janvier 1988,

Alexis GRJEBINE,

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– **Jean-Luc VILLARD**

nous a quittés le 6 janvier, à l'âge de trente-sept ans.

Nous qui l'avons aimé nous associons au chagrin de ses parents et de ses amis.

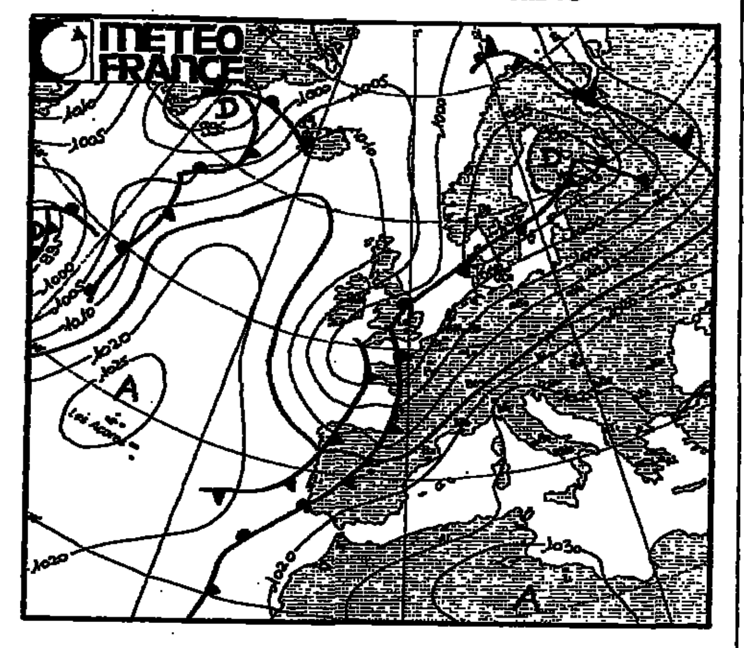
Ses collègues de la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou.

Soutenances de thèses

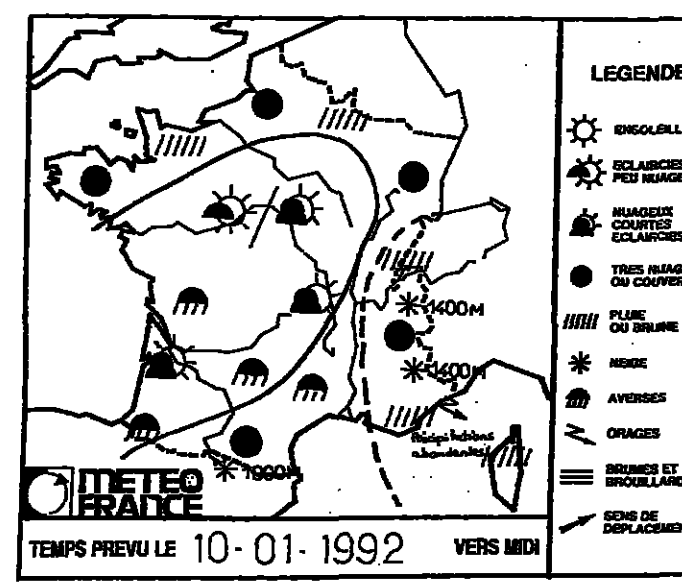
– Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), samedi 18 janvier 1992, à 14 heures, salle Louis-Liard.
Montserrat Prudon : « Les mouvements d'avant-garde entre Barcelone et Madrid. Esthétique et idéologie (1929-1936) ». Thèse pour le doctorat ès lettres.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER 1992

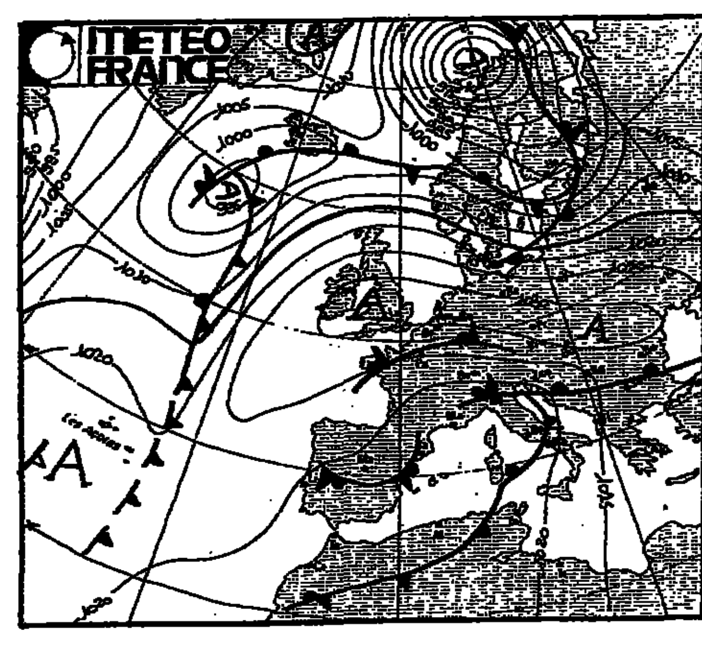


Vendredi : temps maussade plus frais. Sur la Bretagne, le Nord, la Picardie et les Ardennes, le ciel sera couvert et pluvieux une bonne partie de la journée ; une petite amélioration se produira quand même en fin d'après-midi. Partout ailleurs, le temps restera médiocre tout au long de la journée, avec de courtes mais fréquentes averses, entrecoupées de timides éclaircies. Les précipitations seront même abondantes sur le Jura, les Alpes, en Provence-Côte-d'Azur et la Corse. Il neigera au-dessus de 1 400 m sur les Alpes et le Jura, 1 600 m sur la Corse et 1 000 m sur les Pyrénées.

Les températures seront en baisse : les minimales seront généralement comprises entre 4 et 6 degrés, mais encore 8 ou 9 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales seront comprises entre 6 et 9 degrés, jusqu'à 12 ou 13 degrés, près de la Méditerranée.

Un vent de nord-est assez fort soufflera sur les côtes de la Manche ; ailleurs, le vent de nord-est soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-1-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-1-1992 à 18 heures TU et le 9-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	13	4	D
BIARRITZ	18	10	P
BORDEAUX	15	8	C
BOURGES	11	9	P
BREST	12	6	P
CAEN	11	7	D
CHERBOURG	12	6	N
CLERMONT-FER.	14	10	D
DIJON	12	10	C
GRENOBLE	14	8	C
LILLE	9	8	C
LIMOGES	12	6	P
LYON	12	11	D
MARSEILLE	13	13	C
NANCY	11	10	N
NANTES	14	7	D
NICE	12	8	P
PARIS-MONTS.	13	10	C
PAU	18	8	P
PERPIGNAN	11	6	N
RENNES	12	7	D
ST-ETIENNE	12	11	D
STRASBOURG	11	7	N
TOULOUSE	12	9	N
TOURS	12	8	C
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER

ALGER	21	7	D
AMSTERDAM	10	8	N
ATHÈNES	15	9	D
BANGKOK	31	22	D
BARCELONE	13	10	C
BELGRADE	9	8	N
BERLIN	8	6	C
BRUXELLES	11	9	N
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	5	5	P
DAKAR	28	20	D
DELHI	22	8	D
DJERBA	15	4	D
GENÈVE	11	7	N
HONGKONG	18	12	D
ISTANBUL	12	8	D
JÉRUSALEM	7	3	D
LISBONNE	16	8	C
LONDRES	12	9	P
LOS ANGELES	17	7	D
LUXEMBOURG	9	7	C
MADRID	13	10	C
MARRAKECH	22	10	N
MEXICO	20	13	C
MILAN	4	1	P
MONTRÉAL	– 8	– 11	N
MOSCOU	2	1	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	6	2	D
OSLO	1	– 10	B
PALMA-DE-MAJ.	15	2	C
PÉKIN	4	– 3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	10	N
SINGAPOUR	32	25	D
STOCKHOLM	6	0	C
SYDNEY	23	19	C
TOKYO	15	5	C
TUNIS	15	1	D
VARSOVIE	4	2	N
VENISE	6	3	C
VIENNE	3	– 1	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Le carcan du convenu

JACQUES CHIRAC n'est jamais inattendu. On lui donne la parole. Il la prend. Et s'appuyant sur les notes disposées devant lui, il parle, parle. On sent qu'il pourrait parler des heures durant, sans se lasser, en grand professionnel de la communication politicienne.

Ce n'est pas là une attaque, pas même une critique. C'est ainsi. Jacques Chirac parle sur des bases soigneusement préparées à l'avance, avec son état-major qui le suit et se place derrière lui sur le plateau, sourit quand il le faut, opine si nécessaire, bref, muet, fait la claque.

Il y a des émissions politiques pour cela. Il y a même des périodes de la vie nationale, les campagnes électorales, où ce type de discours devient nécessaire à l'expression démocratique des opinions. Mais choisir « La marche du siècle » pour en faire une émission de pur combat politique, un long discours franco-français sur l'état du monde, c'était une erreur.

Jacques Chirac s'est trompé d'émission. Qu'on comprenne bien. Ce ne sont ni ses opinions ni ses idées qui sont là en cause. Et de quel droit d'ailleurs ! Ce n'est pas davantage le fait d'avoir tenu des propos sérieux sur des sujets sérieux quand tant d'autres responsables politiques, pour complaire à la télévision, ont fait, ces derniers mois, les pieds au mur. On ne saurait plaider pour une réhabilitation du sérieux dans les débats et la contester lorsqu'elle se produit.

Le malaise est venu plus simplement d'une habitude : « La marche du siècle » a fait son légitime succès sur le fait que cette émission échappe au convenu préélectoral ou à la langue de bois. On n'y discourt pas, on y parle. Or, par trop enfermé dans le carcan de ses notes, dans le souci oppositionnel de contester la politique suivie par le pouvoir actuel, Jacques Chirac n'a pas parlé. Il a discouru, comme déjà en campagne. Au point qu'on finissait par se demander qui, après lui, serait le prochain invité de Jean-Marie Cavada. Un autre « présidentiable » ?

Le rendez-vous fut donc manqué. C'est dommage. A partir des deux reportages impressionnants, sur la Croatie et sur la situation de pénurie en Russie, le président du RPR aurait eu l'occasion de sortir enfin de son seul rapport de pouvoir à François Mitterrand. De même qu'avec les deux autres invités, une jeune interprète russe et Michel Tatu, contraints à ne jouer que les utilités, il eût pu échanger des idées. Des idées qui ne soient pas seulement programme, convictions ou réquisitoire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 9 janvier

TF 1

- 20.50 Téléfilm : Julie Lescaut. *Une jeune femme, commissaire de police en banlieue.*
- 22.25 Magazine : Le Droit de savoir. Faut-il légaliser la drogue ?
- 23.30 Le Débat.
- 0.05 Journal, Météo et Bourse.

A2

- 20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La Vie à dos ; Impressions.
- 22.10 Cinéma : L'Enfer de la violence. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1983). Avec Charles Bronson, Teresa Saldana, Joseph Maher.
- 23.40 Magazine : Merci et encore Bravo.
- 0.40 1. 2. 3. Théâtre.
- 0.45 Journal et Météo.

FR 3

- 20.45 Cinéma : Un singe en hiver. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Suzanne Flon.
- 22.30 Journal et Météo.
- 22.50 Cinéma : Il y a maldonne. □ Film français de John Berry (1987).
- 0.10 Musique : Cocktail de nuit.

CANAL PLUS

- 20.35 ▶ Cinéma : Le Dossier Adams. ■■ Film américain d'Errol Morris (1988).
- 22.10 Flash d'informations.
- 22.20 Cinéma : Batman. ■■ Film américain de Tim Burton (1989). Avec Jack Nicholson, Michael Keaton, Kim Basinger (v.o.).
- 0.20 Cinéma : Sens interdits. Film français, classé X, de Jean-Luc Brunet (1985).

LA 5

- 20.45 Téléfilm : Les Douze Salopards 3.
- 22.30 Rallye : Paris-Le Cap.
- 23.00 Cinéma : Club de femmes. □ Film américain de Sandra Weintraub (1986).
- 0.25 Journal de la nuit.

M6

- 20.40 Cinéma : Quand la panthère rose s'emmêle. ■ Film américain de Blake Edwards (1976). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Colin Blakely.
- 22.25 Météo des neiges.
- 22.30 Cinéma : Garou-Garou, le passe-muraille. ■ Film français de Jean Boyer (1950). Avec Bourvil, Joan Greenwood, Gérard Oury.
- 23.55 Météo des neiges.
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 21.00 Magazine : Mégamix.
- 22.00 Magazine : Avis de tempête.
- 22.55 Danse : Ils vivaient dans les villes.
- 23.25 Documentaire : Questions sur le théâtre.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Dramatique. Les Grands Barons du Nord : la légende de Geneviève de Brabant. 2. Bénoni, fils de ma douleur.
- 21.30 Profils perdus. Florence Gould (1).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Le Roman de Pelléas et Mélisande : Acte III, la Belgique fratricide.
- 0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Pierre et Danièle Arnez (Masques d'Eskimo d'Alaska).
- 0.50 Musique : Coda. Voyage au centre de la nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 8 février 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Carnaval romain, ouverture op. 9, de Berlioz ; La Mer, de Debussy ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85, d'Elgar ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Mariss Janson ; Heinrich Schiff, violoncelle.
- 22.40 Espace libre.
- 23.10 Ainsi la nuit...
- 0.30 Dépêche-notes.
- 0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat.

Vendredi 10 janvier

TF 1

- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
- 15.25 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
- 16.10 Feuilleton : Riviera.
- 16.40 Club Dorothée.
- 17.35 Série : 21 Jump Street.
- 18.25 Jeu : Une famille en or.
- 18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
- 19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
- 19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.45 Variétés : Tous à la Une.
- 22.35 Magazine : 52 sur la Une. Généalogie, à la recherche des cousins perdus.
- 23.35 Sport : Boxe. Réunion à Vitrolles. Super-moyens ; Légers.
- 0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

- 13.30 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.05, 22.00).
- 13.35 Météo.
- 13.45 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
- 15.05 Variétés : La Chance aux chansons.
- 16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 16.25 Magazine : Défendez-vous.
- 16.35 Magazine : Giga.
- 18.10 Série : Mac Gyver.
- 19.00 Le Journal olympique.
- 19.05 Jeu : Question de charme.
- 19.35 Divertissement : Caméra indiscrète.
- 20.00 Journal, Journal du trot et Météo.
- 20.50 Jeux sans frontières d'hiver.
- 22.10 Téléfilm : L'Enfant des loups. (dernière partie). *Quand les nonnes se révoltent...*
- 23.30 1. 2. 3. Théâtre.
- 23.40 Cinéma : Quai des brumes. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Michel Simon.
- 1.10 Journal et Météo.

FR 3

- 13.35 Feuilleton : Viva Mexico (10e épisode).
- 14.30 Magazine : Océaniques. Gauguin (rediff.).
- 15.30 Série : La Grande Vallée.
- 16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
- 18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.05 Un livre, un jour. *Le Mythe et l'Empire*, de Claudio Magris ; *le Monde juif d'hier*, de Rachel Salamender.
- 20.10 Divertissement : La Classe.
- 20.45 Magazine : Thalassa. Aral, la mer assassinée.
- 21.40 Magazine : Caractères. Invités : Christian Baudelot et Roger Establet *(Allez les filles)* ; Max Gallo *(la Fontaine des Innocents)* ; Nathalie Heinick *(la Gloire de Van Gogh)* ; Pierre Michon *(Rimbaud le fils)*.
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.05 Magazine : Musicales. L'Œil écoute... Saint-Pétersbourg (1re partie).
- 0.00 Les Entretiens d'Océaniques.

CANAL PLUS

- 13.36 Cinéma : Promotion canapé. □ Film français de Didier Kaminka (1990).
- 15.05 Documentaire : Lucha libre, catch au Mexique.
- 15.55 Cinéma : L'Homme au masque d'or. Film français d'Eric Duret (1990). Avec Jean Reno, Marlee Matlin.
- 17.30 Magazine : Rapido.
- 18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.30 Le Top.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Carole Bouquet.
- 20.30 Série : Le Gang des tractions. Marché noir. *René la Canne et des GI déserteurs.*
- 21.45 Documentaire : Les Plus Grandes Cascades du monde.
- 22.30 Documentaire : Les Allumés... Le Seigneur des aigles.
- 22.55 Flash d'informations.
- 23.01 Le Journal du cinéma.
- 23.05 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989). Avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke.

LA 5

- 13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
- 14.25 Série : Bergerac.
- 15.20 Série : Simon et Simon.
- 16.10 Série : Shérif, fais-moi peur.
- 17.00 Youpi ! L'école est finie.
- 18.30 Rallye : Paris-Le Cap.
- 19.05 Série : Kojak.
- 20.00 Journal.
- 20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
- 20.40 Météo.
- 20.45 Série : L'Inspecteur Schimanski. Petites Fleurs coupées. *Enquête sur un trafic de jeunes Thaïlandaises.*
- 22.30 Rallye : Paris-Le Cap.
- 23.00 Téléfilm : Vengeance posthume.
- 23.55 Journal de la nuit.

M 6

- 13.30 Feuilleton : Dynastie.
- 14.20 Magazine : 6e Avenue.
- 16.50 Série : Drôles de dames.
- 17.40 Jeu : Zygomusic.
- 18.05 Série : L'Homme de fer.
- 19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.30 Capital. Présentation du sommaire.
- 20.40 Téléfilm : L'Homme à abattre. *La justice bafouée.*
- 22.20 Série : Equalizer.
- 23.10 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
- 23.40 Capital.
- 0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 15.00 Opéra : Cosi fan tutte.
- 18.25 Court-métrage : Final.
- 18.40 Danse : L'Après-Midi d'un faune.
- 18.55 Le Salon littéraire de l'Europe. Voltaire.
- 20.00 Documentaire : La Carrese.
- 21.00 Feuilleton : De la neige dans un verre (2e épisode).
- 22.05 Téléfilm : Soldiering on.
- 22.35 Téléfilm : Fontamara.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio-archives. Jean Paulhan, le secret.
- 21.30 Musique : Black and Blue. Abbey Lincoln.
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Le Roman de Pelléas et Mélisande : Acte IV, François Le Roux entre en scène.
- 0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de...
- 0.50 Musique : Coda. Voyage au centre de la nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert (donné le 7 janvier à Leipzig) : Alborada del gracioso, de Ravel ; L'Arbre des songes, de Dutilleux ; Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la radio de Leipzig, dir. Serge Baudo ; sol. : Pierre Amoyal, violon.
- 23.10 Ainsi la nuit. Jazz club, par Claude Carrière et Jean Delmas. A 0.30, Dépêche-notes.
- 1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb.

Le Monde

La stratégie du RPR et de l'UDF

M. Giscard d'Estaing souhaite la création d'un parti unique de l'opposition

Après M. Charles Pasqua, dimanche dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing a relancé, mercredi 8 janvier, l'idée de réunir le RPR et l'UDF en un grand parti unique.

Les dirigeants de l'opposition ayant le sens des convenances, il est normal qu'en ce début d'année ils s'échangent pour 1992 leurs meilleurs vœux de succès et de bonne santé pour l'union du RPR et de l'UDF. Le contraire aurait surpris. L'opposition peut raisonnablement espérer un succès aux élections régionales et cantonales. Mais quant à prédire que cette année verra l'apparition d'un grand parti unique de l'opposition, avec un seul président, un seul candidat et un seul programme, cela paraît beaucoup plus aventureux. Ce n'est sans doute pas un hasard si M. Charles Pasqua, au «Grand Jury RTL-*le Monde*» du 5 janvier, a le premier relancé un débat ouvert depuis maintenant plus de trois ans.

Personne n'est évidemment dupe des arrière-pensées du président du groupe RPR au Sénat qui, parti à la conquête de la présidence du Sénat, a tout intérêt à entonner ce genre d'hymne unioniste. Un tel zèle de la part du sénateur des Hauts-de-Seine confirme aussi ce qu'on avait cru déceler depuis l'été dernier, à savoir qu'il existe aujourd'hui entre M. Pasqua et M. Valéry Giscard d'Estaing, sinon un axe, en tout cas une entente objective et de plus en plus explicite. M. Giscard d'Estaing avait confié à quelques-uns de ses proches, à la fin de l'année dernière, son intention de reparler dès les premiers jours de janvier du grand parti unique de l'opposition. *«C'est le seul moyen,* faisait-il notamment valoir, *d'empêcher M. Mitterrand de s'engager au lendemain des régionales sur le chantier de la recomposition.»* M. Pasqua aura deviné ses pensées...

En tout cas, en présentant, mercredi 8 janvier, ses vœux à la presse, le président de l'UDF s'est félicité de la proposition de M. Pasqua, alors que le même jour, et pour la même occasion, M. Chirac n'a pipé mot sur le sujet. Mais comme il l'a expliqué, mercredi encore, devant le bureau politique de l'UDF, M. Giscard d'Estaing n'entend laisser à personne d'autre, pas même à M. Pasqua, le soin de donner la cadence sur ce grand chantier de l'union de l'opposition. Il est plus que jamais convaincu que cette année 1992 pourrait être politiquement déterminante. D'abord, parce que, selon lui, les Français souffrent, non pas *«de la crise de langueur»* dont parle M. Mitterrand, mais *«d'une crise de longueur»* qui ne saurait durer.

Ensuite, parce que les grandes manœuvres engagées au PS l'ont convaincu que M. Mitterrand allait tenter le tout pour le tout pour entrer intact dans l'Histoire. M. Giscard d'Estaing a indiqué également qu'il était disposé à aborder très vite avec le RPR *«les problèmes très concrets»* que poserait la création d'un parti unique. Mais le RPR continue de penser qu'avant toute chose, il faut se mettre d'accord sur l'organisation des primaires présidentielles. M. Chirac souhaitait déjà que cela se fasse en octobre dernier. Rien n'est venu, et M. Giscard d'Estaing n'est pas dans une situation telle dans les sondages qu'il puisse se montrer plus réceptif aujourd'hui qu'il ne l'était hier. Au PR, M. Gérard Longuet, qui n'entend pas *«vendre la peau de l'ours»* avant les élections régionales, souhaite en priorité un renforcement des structures de l'UPF. Quant aux centristes, ils sont officiellement *«disponibles»* pour tout, mais demandent qu'au préalable UDF et RPR accordent leurs violons sur deux sujets essentiels à leurs yeux : l'Europe et la décentralisation. Des états généraux sur l'Europe ont toujours été repoussés et chacun sent bien qu'après Maastricht c'est sur ce récif que l'embarcation de l'opposition peut venir se fracasser.

DANIEL CARTON

Présentant ses vœux pour 1992

M. Chirac estime que la France a été «davantage spectateur qu'acteur» en 1991

Présentant ses vœux devant la presse à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 8 janvier, M. Jacques Chirac a déclaré : *«L'année 1991 laisse un souvenir mêlé. A l'intérieur, morosité, crise politique et morale. A l'extérieur, guerre du Golfe, affrontement serbo-croate, dislocation de l'ex-Union soviétique et pour finir le sommet de Maastricht, qui a certes des côtés positifs mais aussi un caractère un peu surréaliste à deux heures d'avion des champs de bataille de la Yougoslavie.»* Selon le maire de Paris, *«la France a donné l'impression d'avoir été davantage spectateur qu'acteur face à l'évolution désordonnée du monde».*

«Spectateur, la France semble l'être aussi de ses propres difficultés, comme si une obscure fatalité s'opposait aux changements nécessaires», a poursuivi le président du RPR, qui a ajouté : *«Le chômage ne cesse de croître. Chacun dénonce les carences de notre système de formation. L'insécurité grandit. L'immigration n'est pas maîtrisée. Tous ceux qui, dans notre pays, exercent un métier de vocation sont las de donner beaucoup et de recevoir peu.»*

Cependant, l'ancien premier ministre reste confiant dans *«la capacité d'entraînement et de mobilisation des Français»,* mais il a affirmé qu'*«il n'est plus possible, en revanche, de rester les bras croisés».* M. Chirac a souhaité que la France *«ne vibre pas seulement au rythme d'exploits individuels mais qu'elle s'engage dans une véritable ambition collective».*

S'entretenant ensuite avec des journalistes, le président du RPR a réaffirmé son oppostion au vote et à l'éligibilité des étrangers européens – *«sauf peut-être aux élections européennes»* – à l'occasion des municipales, comme les accords de Maastricht l'envisagent, car ils participeraient ainsi à l'élection des sénateurs et ils pourraient occuper la fonction de maire. Invité, le soir, de l'émission «La marche du siècle» sur FR 3 *(lire la chronique de Pierre Georges, page 21),* M. Chirac a évoqué l'élargissement futur de la Communauté européenne, notamment à la Turquie, à la Slovénie ou à la Croatie, et il s'est demandé *«comment on pourrait envisager que l'on donne le droit de vote à ces gens et qu'on le refuse aux trois ou quatre millions d'immigrés venant d'Afrique».*

Le fonctionnement du gouvernement

Mme Cresson confirme son souhait d'une équipe restreinte

Mme Edith Cresson a déclaré, mercredi 8 janvier, au journal du soir d'Antenne 2, en réponse aux rumeurs sur son départ de l'hôtel Matignon : *«Je fais mon travail avec beaucoup d'obstination. L'équipe est bonne. Elle travaille beaucoup.»* Selon le premier ministre, *«le gouvernement fonctionne bien»,* même si *«rien n'est parfait».* Elle a expliqué que *«tout premier ministre rêve d'une petite équipe de bataille plus réduite»,* mais qu'un gouvernement plus large offre d'autres avantages.

Dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi* (daté 9-15 janvier), Mme Cresson reconnaît avoir commis des *«erreurs de communication»* dans les premières semaines de sa présence à l'hôtel Matignon et observe, au sujet des critiques venues de la gauche : *«Je pensais que le fait de n'appartenir à aucune écurie présidentielle constituait pour moi une garantie. Je me suis trompée.»* A propos du débat sur l'immigration, elle estime qu'il existe à gauche un *«clivage»* qui, *«peut-être, remonte, au fond, à la guerre d'Algérie». «J'ai participé à de nombreuses manifestations contre cette guerre,* affirme-t-elle, *mais je n'ai jamais adhéré à la logique des «porteurs de valises». Entre la position de Camus et celle de Sartre, j'aurais choisi Camus.»* Selon elle, *«beaucoup de ceux qui se spécialisent dans* [un] *discours bien-pensant, mais abstrait, ne sont pas confrontés à la réalité de l'immigration».* L'intégration, explique-t-elle, suppose *«l'instauration, de part et d'autre, de règles qui impliquent des droits et, aussi, des devoirs».*

Selon un responsable d'un institut de Moscou

La Libye fait des offres à des spécialistes russes du nucléaire

Un responsable de l'Institut de l'énergie atomique de Moscou, M. Viatcheslav Rozanov, a déclaré mercredi 8 janvier que la Libye avait offert un salaire mensuel de 2 000 dollars à deux – au moins – de ses collègues savants nucléaires. Les propositions libyennes concernaient l'usage à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire, mais les deux savants approchés avaient toutes les capacités pour en développer les applications militaires et *«pourraient dire oui»* à des salaires plus élevés, a estimé M. Rozanov, chef adjoint du département thermonucléaire du prestigieux Institut Kourtchatov. Son témoignage conforte les craintes de voir la désintégration de l'URSS entraîner une dispersion de ses armements et technologies militaires, notamment nucléaires. – *(AP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Syncope en direct

IL m'en aura fait voir, dites donc, George, hier, pendant le dîner chez le premier ministre japonais ! D'accord, il se sentait un peu patraque, le décalage horaire, le match de tennis, tout ça... Mais de là à tomber dans les pommes, à rouler sous la table et à gerber devant le monde, si je m'attendais ! Il avait une de ces têtes, blême, hagarde, défaite ! Bien sûr, j'y étais ! J'étais à côté de Barbara, prête à le nettoyer avec sa serviette. Pas vous ? Ça s'est pourtant passé là, sous nos yeux affolés, en direct, sur les écrans de CNN. Il était quoi ? Autour de midi, heure de Paris.

Au début, j'ai cru qu'il allait y passer. D'ailleurs la chaîne, alertée par le coup de fil d'un plaisantin, a failli annoncer sa mort. Normal. Cette histoire de grippe intestinale, je veux bien, mais quand on se souvient de tous les bobards racontés de la Maison Blanche à l'Elysée sur la santé de nos princes, difficile de pas s'inquiéter. C'est très trompeur, ce genre de retransmission. On voit tout, d'accord. Seulement, voilà, on entend rien.

Rien de ce qu'ils se sont murmuré, lui et son médecin : Il y a une ambulance devant la porte, Mister President, je vous emmène à l'hôpital. – Pourquoi pas sur une civière, pendant que vous y êtes ! J'aurais bonne mine, en pleine campagne électorale ! Pas question ! Je balance une vanne : Vous inquiétez pas, j'ai simplement voulu faire l'intéressant... Je sors debout sur mes deux pieds... Non, pas la peine de tendre cette nappe pour me protéger des journalistes... Et je rentre en voiture. Toi, chérie, tu restes là. Je te ferai passer un message dès que Burton m'aura examiné.

Un peu plus tard, on le lui a glissé dans la main, elle y a jeté un œil et alors, là, chapeau, madame, elle lui a rattrapé le coup, un coup magistral d'humour et de self-control : Tout ça, c'est la faute de notre ambassadeur qui l'a entraîné à disputer deux sets avec l'empereur et le prince héritier. Ils ont été battus à plate couture. Nous, les Bush, on a pas l'habitude de perdre. Mais bon, je ne pensais pas qu'il le prendrait tellement à cœur !

Et nous, donc ! Ça a été le gros malaise. De Tokyo à Washington en passant par Francfort, Londres et Paris, suffit plus de le voir pour croire ce qu'on nous en dit, là, aujourd'hui.

Premier pas vers une solution négociée

Le président haïtien Aristide accepte la candidature de M. Théodore au poste de premier ministre

Le président haïtien en exil, M. Jean-Bertrand Aristide, et une délégation parlementaire venue de Port-au-Prince se sont mis d'accord, mercredi 8 janvier, à Caracas (Venezuela), sur le nom du communiste René Théodore comme nouveau premier ministre. Ce choix devrait faciliter le règlement d'une crise devenue chaque jour plus dramatique pour la population, victime de la répression et de l'embargo décrété par la communauté internationale, après le coup d'Etat du 30 septembre dernier.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

En annonçant l'entente intervenue, le médiateur de l'Organisation des Etats américains (OEA), *M. Augusto Ramirez Ocampo,* a précisé que si le Parlement haïtien ratifie la nomination de M. Théodore lors d'un vote prévu le 13 janvier, celui-ci *«pourrait commencer à travailler au cours des prochaines semaines». «Candidat de compromis»,* M. Théodore aura pour tâche principale de préparer le retour du président constitutionnel, a précisé le diplomate colombien.

Avant leur départ pour Caracas, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, MM. Déjean Bélizaire et Duly Brutus, avaient obtenu du «président provisoire» installé par les militaires, M. Joseph Nérette, l'assurance qu'il démissionnerait si les négociations débouchaient sur la nomination *d'un nouveau premier ministre.*

Agé de cinquante et un ans, professeur de mathématiques, M. Théodore est secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH – communiste orthodoxe) depuis 1978. Ce qui ne l'empêche pas de bénéficier du soutien des Etats-Unis, qui le présentent comme *«un homme politique modéré»* et *«un ancien communiste» (le Monde* du 9 janvier). Peu avant les élections de décembre 1990, M. Théodore avait créé le Mouvement pour la reconstruction nationale (MRN) afin d'appuyer sa candidature à la présidence. Il avait recueilli moins de 2 % des suffrages et trois élus.

Pendant la campagne, M. Théodore avait concentré ses attaques contre le Père Aristide, et n'avait cessé de le critiquer après sa triomphale élection. Cette attitude expliquerait le choix des Etats-Unis, qui *«craignent davantage la théologie de la libération, dont se réclame le Père Aristide, que le communisme moribond»,* estime un diplomate latino-américain.

M. Ramirez Ocampo a reconnu que plusieurs obstacles devaient être surmontés avant que le Père Aristide ne retrouve ses fonctions. Il n'est pas sûr que M. Théodore obtienne facilement l'approbation des Chambres. Mais le plus difficile restera de convaincre l'armée, dont le président Aristide exige l'épuration.

JEAN-MICHEL CAROIT

SOMMAIRE

DÉBATS

Croatie : «S'il en est encore temps», par Bernard Stasi. «Retour à Moscou», par Marek Halter. Les revues, par Frédéric Gaussen 2

ÉTRANGER

Yougoslavie : le ministre fédéral de la défense a démissionné et le Conseil de sécurité a décidé l'envoi de cinquante observateur 3
Géorgie : le premier ministre affirme que M. Gamsakhourdia souffre de «schizophrénie» 4
Algérie : les islamistes s'inquiètent des mouvements de troupes........ 3
La visite de M. Roland Dumas à Jérusalem........ 5

POLITIQUE

La désignation de M. Laurent Fabius à la tête du PS : l'enfant gâté de la gauche ; satisfaction du groupe socialiste 8

SOCIÉTÉ

Manifestation antiraciste le 25 janvier à Paris 7
Les centres Leclerc condamnés pour dénigrement des pharmaciens 7
La NASA annonce la suppression de 5 000 emplois 8
Les présidents d'université s'inquiètent de la baisse de leurs crédits 8

CULTURE

Docteur Norman Bethune : une biographie historique qui pose des questions cruciales ; Un témoignage du Docteur Rony Brauman, président de Médecins sans frontières. Incertitudes sur les représentations de *Roberto Zucco* à Paris : «Résister aux malfaiteurs», par Roger Planchon ; la réaction du ministre de la culture 12

LIVRES ◆ IDÉES

● Le Capital version Max Weber ● La rentrée littéraire ● 1492, année admirable, année effroyable ● Philosophies, par Roger-Pol Droit ● *D'autres mondes,* par Nicole Zand ● Le feuilleton de Michel Braudeau ● Histoires littéraires, par François Bott .. 23 à 30

ÉCONOMIE

Les mesures annoncées par Mme Edith Cresson en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée 16
L'ultime phase des négociations de l'Uruguay Round 16
La fermeture d'une usine de British Steel en Ecosse entraîne 1 220 licenciements 17
Le redressement des marges bénéficiaires des banques au premier semestre 1991 18

COMMUNICATION

La décennie télévisuelle (IV) : le chemin de croix des «sages» .. 15

Services

Abonnements........ 12
Annonces classées 17
Carnet........ 20
Loto........ 20
Marchés financiers.... 18 et 19
Météorologie 21
Bulletin d'enneigement 20
Mots croisés 20
Radio-Télévision 21
Spectacles........ 13

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté Jeudi 9 janvier 1992 a été tiré à 488 351 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 janvier

Hésitante

Pour la deuxième journée consécutive, le climat était hésitant rue Vivienne. L'indice CAC 40, après s'être apprécié de 0,60 % à l'ouverture, se maintenait à + 0,44 % en fin de matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Métrologie, Colas et la Rochette. En baisse, on notait Arjomari-Prioux, Intertechnique et Navigation mixte.

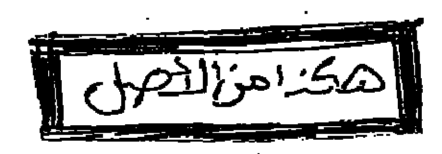
EN BREF

□ **BURUNDI : la CEE demande une enquête «impartiale» sur les violences commises par l'armée.** – La CEE a demandé, mercredi 8 janvier, à Bruxelles, que le gouvernement burundais mène une enquête *«impartiale»,* afin que les responsables de violences, commises par l'armée, à la suite des affrontements de la fin novembre (*le Monde* du 6 janvier), soient *«identifiés et sanctionnés».* Amnesty International avait dénoncé, le 12 décembre, certaines opérations de représailles menées par les militaires. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHILI : mandat d'arrêt contre un Français soupçonné d'être impliqué dans le trafic d'armes vers la Croatie.** – La justice chilienne a lancé un mandat d'arrêt, mardi 7 janvier, contre un ressortissant français, identifié comme étant M. Yves Marziale, soupçonné d'être l'un des instigateurs du trafic d'armes chiliennes à destination de la Croatie, a-t-on appris de sources policières à Santiago. Onze tonnes d'armes avaient été interceptées le 1er décembre en Hongrie. Un général chilien, qui a couvert l'opération, a été destitué. M. Marziale serait employé par une firme du Luxembourg, IVI Finance and Management Inc. – *(AFP.)*

□ **CUBA : arrestation de trois Cubains arrivés des Etats-Unis avec des armes.** – Trois Cubains résidant à Miami ont débarqué illégalement à Cuba et ont été capturés *«en possession d'armes de guerre et d'engins incendiaires»,* a annoncé, mercredi 8 janvier, l'agence de presse officielle cubaine AIN. Arrivés en bateau à moteur dans la nuit du 29 au 30 décembre, ils ont été accusés d'appartenir à une *«organisation terroriste»,* qui les aurait envoyé dans l'île *«pour réaliser des actions violentes contre la Révolution».* Ils seront traduits en justice. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : les guérilleros vont fonder un nouveau parti.** – Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), qui devrait signer avec le gouvernement du Salvador, le 16 janvier, un accord mettant fin à la guerre civile, se transformera rapidement en un parti *«démocratique, révolutionnaire et chrétien»,* a déclaré, mercredi 8 janvier, l'un des chefs rebelles. Par ailleurs, l'armée, dont les effectifs doivent diminuer de moitié aux termes de l'accord, a été accusée de se livrer à des campagnes de *«recrutement forcé»* dans les campagnes, en dépit des consignes récemment données par le président Cristiani. – *(AFP, UPI.)*



Le Monde

L I V R E S … E E S

Le Capital version Max Weber

Voici enfin traduite l'« Histoire économique » du sociologue allemand, grand rival de Marx

HISTOIRE ÉCONOMIQUE
de Max Weber.
Traduit de l'allemand
par Christian Bouchindhomme,
préface de Philippe Raynaud,
Gallimard, 432 p., 160 F.

Près de soixante-dix ans après sa publication en Allemagne, l'*Histoire économique* de Max Weber paraît enfin en français. L'auteur prévient aussitôt son lecteur sur le sens de sa recherche. Le sous-titre est en effet *Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société.* On se serait douté que le sociologue ne pût admettre de considérer l'économie comme une discipline fractionnelle, analysable *in vitro* ou, au contraire, qu'elle tende, comme le voulait Marx, à une explication du monde. Le message était clair déjà dans son œuvre *Economie et société* (1), écrite deux ans avant celle qui est présentée aujourd'hui.

Ancêtre ici de Braudel ? Oui, car c'est l'historien qui prend le dessus avec un fil conducteur : comment expliquer les particularités du développement capitaliste de l'Occident ? Il fallait l'érudition prodigieuse de Max Weber pour comparer, d'un continent à l'autre, d'une période à l'autre, les traces d'un système qui n'allait vraiment commencer à s'épanouir que dans l'Angleterre du dix-neuvième siècle. L'outil méthodologique adopté par l'auteur doit permettre de répondre à trois questions : 1) Selon quelle répartition, quelle spécialisation, quelle combinaison sont réalisées les prestations économiques dans une époque donnée par rapport au régime de propriété en place ? 2) Le parti qui est tiré des prestations appropriées l'est-il dans une optique de subsistance ou de profit ? 3) Quels sont les rapports de la rationalité et de l'irrationalité dans la vie économique ?

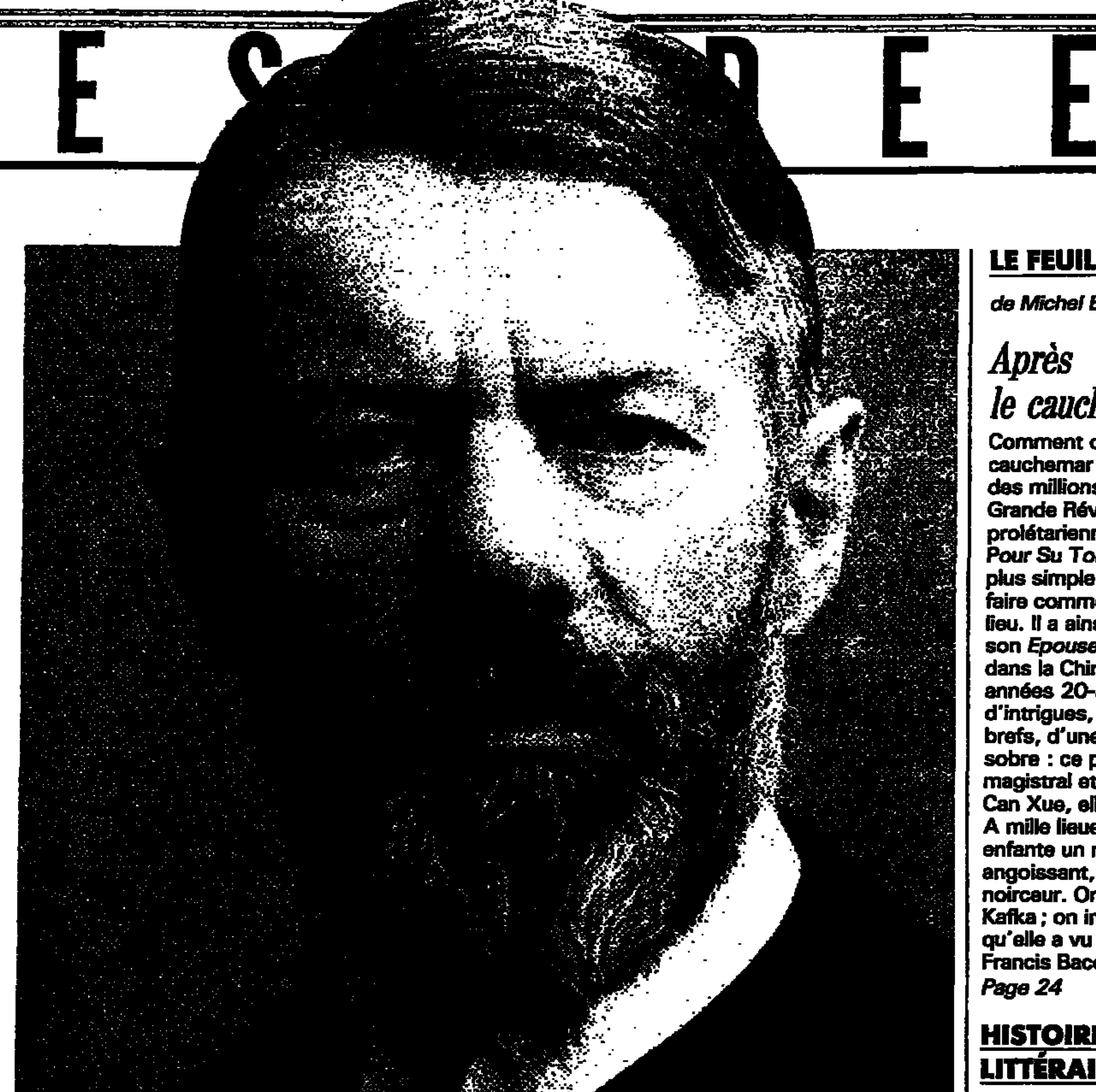
Et d'abord fut le communisme ? De nombreux auteurs ont défendu l'idée qu'à l'origine de tout développement existerait un communisme agraire. Pour Max Weber, la propriété appliquée à la terre existerait dès les époques *les plus anciennes. A propos de la* communauté domestique et du clan, notre auteur critique les thèses socialistes selon lesquelles la loi patriarcale, la monogamie légitime et la prostitution se rattachent à l'apparition de la propriété privée. Il remet en cause également l'idée des trois paliers successifs de l'économie primitive : la chasse, la vie pastorale, puis l'agriculture.

Selon lui, la culture nomade à la houe (c'est-à-dire sans animaux domestiques) a précédé la chasse. Quant aux clans, qu'il s'agisse des clans totémiques, militaires ou familiaux, leur dislocation résulte de deux pouvoirs : celui des prophètes après l'Exode, qui vivent hors des liens classiques, et celui *de la bureaucratie politique* (à son summum en Egypte).

Carthage et la Louisiane

Forme plus développée d'appropriation, la seigneurie repose, pour Max Weber, sur trois composantes : le patrimoine foncier (pouvoir domanial), le patrimoine humain (les esclaves) et la détention des pouvoirs politiques (par usurpation ou par concession féodale), en particulier le pouvoir juridictionnel. Notre auteur, avec une grande aisance, nous promène de Babylone à l'Empire franc, de l'ancienne Egypte à Rome.

Il voit là apparaître les amorces d'un essor vers le développement capitaliste, sous la double forme de la plantation et de l'exploitation agricole, comparant, par exemple, dans le premier cas, Carthage... à la Louisiane au dix-neuvième siècle, opérant avec le travail forcé. L'exploitation agricole capitaliste naît, elle, au quinzième siècle en Angleterre, lorsque le seigneur commence de transformer la « vaine pâture » en pré à moutons *(enclosure).* Là où Max Weber constate, Karl Marx juge et tempête. Qu'on se reporte au chapitre XXVII du livre premier du *Capital* (« l'Expropriation de la population campagnarde ») et au chapitre XXVIII (« Législation sanguinaire contre les expropriés à partir de la fin du quinzième siècle »).


ULLSTEIN
Max Weber : ancêtre de Braudel.

Après l'effondrement de la seigneurie foncière naît l'industrie, qui s'inscrit dans le système capitaliste lorsqu'elle produit pour la vente. Max Weber en trouve très loin les premières traces, jusque dans l'*ergasterion* grec, atelier-boutique qui réunit le lieu de travail et le lieu de vente, les spécialisations, la production entre groupes (les castes en Inde) et surtout l'artisanat corporatif, objet d'un long développement. Max Weber rappelle tous les moyens de réglementation dont se sont dotées les corporations pour limiter la libre concurrence, afin de préserver l'égalité des chances de tous ses membres. *Incroyable bureaucratie protectionniste !*

Au sortir du Moyen Age, cette organisation se désintègre, et se développent le système de la sous-traitance commanditée, puis la production en ateliers et la fabrique. Un petit coup de patte à Marx en passant, à propos de sa distinction « casuistique » entre *« fabrique » et « manufacture ».*

En revanche, notre auteur rejoint Marx lorsqu'il rappelle que la fabrique est née en Angleterre de l'expropriation des paysans et de la nécessaire utilisation des chômeurs et des pauvres. Il parle alors du *« caractère odieux »* du travail en usine. Deux mots à encadrer. C'est la seule fois dans ce livre où Max Weber s'indigne.

Notre auteur consacre ensuite son analyse à l'évolution du commerce, pour en arriver à la monnaie. Là aussi, il ne manque pas d'intérêt de faire une lecture comparée avec le chapitre III du livre premier du *Capital.* Autant Weber est coloré, friand de recoins historiques, voire d'éthologie, autant Marx est abstrait et théorique. Ce n'est pas que ce dernier manque de culture historique et littéraire (en l'espèce, il cite dans ce chapitre Héraclite, Dante, Shakespeare et Hume).

Mais il se force à rester le plus possible sur le terrain des concepts. Ce n'est pas dire, bien sûr, que Max Weber délaisse les concepts. Il le prouve dans le chapitre essentiel sur « La naissance du capitalisme moderne ». *« Il y a capitalisme,* écrit-il, *là où les besoins d'un groupe humain, qui sont couverts par des activités professionnelles, le sont par la voie de* l'entreprise, *quelle que soit la nature du besoin. »* Détaillant ensuite les conditions d'exercice du système, Max Weber en retient six : appropriation par des entreprises lucratives privées de tous les moyens matériels de production ; liberté du marché ; technique rationnelle ; justice et administration supportables ; travail libre ; commercialisation de *l'économie* (c'est-à-dire usage général de la forme du titre pour valider les droits de participation dans les entreprises).

Pierre Drouin

Lire la suite page 26

(1) Dont la première partie a été publiée en français par Plon en 1971 (traduction sous la direction d'Eric de Dampierre)

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Après le cauchemar

Comment oublier le cauchemar que furent, pour des millions de Chinois, la Grande Révolution culturelle prolétarienne et ses suites ? *Pour Su Tong, né en 1963,* le plus simple est encore de faire comme si rien n'avait eu lieu. Il a ainsi choisi de situer son *Epouses et concubines* dans la Chine des années 20-30. Beaucoup d'intrigues, de dialogues brefs, d'une écriture très sobre : ce petit livre est magistral et implacable. Can Xue, elle, n'a pu oublier. A mille lieues du réalisme, elle enfante un monde glauque, angoissant, d'une vigoureuse noirceur. On sait qu'elle a lu Kafka ; on imagine volontiers qu'elle a vu la peinture de Francis Bacon...

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES

de François Bott

Le dernier des cachalots

Une réédition, *le Joueur d'échecs* et dix-neuf autres récits, sa correspondance avec Freud, un roman, *Clarissa,* et des nouvelles inédites, un essai, *Amerigo* : les éditeurs redécouvriraient-ils Stefan Zweig ? Il était l'un des derniers humanistes, une espèce aussi menacée que les cachalots...

Page 24

HISTOIRE

L'année 1492

Le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique a déjà suscité une fort imposante bibliothèque. Le livre de Bernard Vincent, *1492, l'« année admirable »,* mérite d'y figurer. Il tente de répondre à une question encore peu ou mal posée : pourquoi l'Espagne des rois catholiques fut-elle le pays moteur de cette découverte et de la conquête qui s'ensuivit ?

Pages 26 et 27

La rentrée littéraire

Un hiver à lire

Quand une société remet en vogue moralisme, puritanisme et fanatisme religieux, la littérature n'est certes pas une passion inutile

Coincées d'un côté par la régression puritaine que voudrait leur imposer un certain féminisme américain et d'un autre par la poussée de l'intégrisme islamique, qui ne visera qu'à les faire taire, les femmes, en Europe, vont devoir exercer leur vigilance (les hommes aussi). On voit, en cette rentrée d'hiver, que certaines d'entre elles (et certains), écrivains, ne manquent ni de courage ni de lucidité. Il en a fallu, du courage, à Annie Ernaux, pour dire, – dans un très court livre, *presque une nouvelle* – de sa manière sèche, dure, ce qu'une femme est censée cacher : une *Passion simple,* violente, physique, sans aucune culpabilité, pour un homme (Gallimard). Il en a fallu, de la lucidité, à Dominique Rolin, pour – à l'âge où tant d'autres s'adonnent au seul plaisir d'être grand-mères – s'attaquer aux rapports entre une mère et sa fille dans *Deux femmes un soir* (Gallimard, février). De filles qui règlent des comptes avec leur mère, les livres en sont pleins. Mais quand les mères s'avisent de régler elles aussi leurs comptes, comme dans le roman de Dominique Rolin...

Chez Nicole Avril, que son récit autobiographique *Dans les jardins de mon père* (Flammarion, 1989) semble avoir libérée d'une écriture un peu trop « calibrée », c'est un narrateur masculin, qui écrit au début du siècle prochain et dit son adolescence et ses amours secrètes dans *Il y a longtemps que je t'aime* (Flammarion). Marie Redonnet, que l'on retrouve toujours avec plaisir, publie, en février, *Seaside* (Minuit). Madeleine Chapsal parle, elle aussi, de *Mères et filles* (Fayard, février), sans doute pas dans la même tonalité que Dominique Rolin. Claire Gallois s'interroge sur la cinquantaine (*les Heures dangereuses,* Grasset, février), tandis que Catherine Clément et Dominique Desanti reviennent, l'une avec un roman historique (*la Senora,* Calmann-Lévy), l'autre avec un texte teinté d'autobiographie, *les Années passion,* de 1945 à nos jours (Presses de la Renaissance).

En matière d'autobiographie, celle que l'on attend en tout premier lieu vient d'Argentine, par un écrivain devenu français par son seul désir, par amour d'une langue qu'il a voulu faire sienne : *Ce que la nuit raconte au jour* est le troisième livre écrit directement en français par Hector Bianciotti (Grasset, février).

Josyane Savigneau

Lire la suite page 25

Lire également nos informations sur la rentrée dans les domaines des lettres étrangères et des essais pages 25 et 26

ÉPOUSES ET CONCUBINES
de Su Tong.
Traduit du chinois
par An Yenng
et Françoise Lemoine.
Flammarion, 150 p., 89 F.

DIALOGUES EN PARADIS
de Can Xue.
Nouvelles traduites du chinois
par Françoise Naour,
Gallimard, 173 p., 85 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau



FRANÇOISE NAOUR

Can Xue : une couturière hors pair.

Après le cauchemar

ON sait maintenant que la révolution culturelle en Chine, de 1966 à 1970, fut une terrible guerre civile, avec ses *milliers de morts, ses déportations par millions, ses* procès truqués, ses dénonciations absurdes, tout ce cortège d'horreurs et de mensonges auquel beaucoup de beaux esprits en Europe ne voulurent pas croire sur le moment. La vie culturelle chinoise, en tout cas, s'arrêta purement et simplement pour laisser tout le champ libre à la langue de bois et à la pensée-Mao. A présent, une nouvelle génération d'écrivains publie des romans qui semblent sortir du tunnel historique que domina le *Petit Livre rouge*.

Il y a plusieurs façons de quitter un cauchemar. La plus simple est de le refouler, de faire comme s'il n'avait pas eu lieu. Pour un écrivain comme Su Tong, c'est sans doute plus facile que pour d'autres, en raison de son âge. Né en 1963 à Suzhon, il n'a que *peu connu la période* de la Bande des quatre, *n'en* a pas souffert apparemment (du moins, cela ne transparaît pas dans ses écrits ou ses déclarations connues), et dirige actuellement à Nankin la revue littéraire *Zhongshan*. Il se dit apolitique, ce qui aurait été scandaleux et risqué au jour de sa naissance. On ne peut lui en vouloir de se tenir hors jeu, même si l'on doute cependant qu'il puisse y avoir une seule place, un seul rôle dans la société qui ne soit pas politiquement définissable. Toujours est-il que son roman *ne comporte aucune référence* au monde actuel, aucun encouragement à l'évolution des larges masses, aucune analyse dialectique du prolétariat chinois, aucun bond en avant. Plutôt un petit bond en arrière, dans le temps.

L'action de *Epouses et concubines* se situe en effet dans la Chine *des années* 20-30. Une jeune fille, Songlian, dont le père s'est suicidé après avoir fait faillite, accepte d'épouser un riche commerçant pour ne plus être à la charge de sa famille. Elle n'a que dix-neuf ans, le commerçant Chen près de cinquante et déjà trois épouses et des enfants. La première épouse, Yuru, est devenue grasse et dévote, la deuxième, Zhuoyun, est apparemment la plus sympathique, la troisième, Meishan, est la plus belle. Ancienne chanteuse d'opéra, elle n'a pas très bon caractère, mais, *en un sens, elle est plus franche que les autres. Quant à la* servante que l'on attribue à la nouvelle arrivée, c'est une méchante vieille du nom de Yan'er.

Dans la cour du «château» de Chen, il y a un puits ombragé qui inspire une grande frayeur à Songlian, inexplicablement. Elle apprendra *plus tard que deux femmes adultères de la génération* précédente s'y sont donné la mort. Le maître Chen est un homme habile qui éveille rapidement la sensualité de Songlian et son appétit pour les jeux des nuages et de la pluie. Mais les ennuis commencent assez tôt avec la troisième épouse qui dérange le maître et Songlian, en pleine nuit, prétendant qu'elle est malade. Ce sera le tour de la deuxième épouse, ensuite, de détourner le maître du lit de la plus jeune. Et celle-ci découvrira que la servante a caché dans sa chambre une poupée à son image, percée d'épingles, un maléfice, sur ordre d'une des trois premières épouses...

Ce pourrait être un immense feuilleton à rebondissements multiples, sur le modèle des grands chefs-d'œuvre chinois, *Fleur en fiole d'or* et, surtout, *le Rêve dans le pavillon rouge*. C'est tout le contraire. A peine cent quarante pages très sobres. Une écriture assez proche de celle de Radiguet ou des jeunes minimalistes américains. Beaucoup d'intrigues, de dialogues brefs, un scénario de cinéma idéal. Le film a d'ailleurs été tourné par Zhang Yimou et a obtenu le Lion d'argent au Festival de Venise en 1991. On peut le voir actuellement à Paris. Quelles que soit ses qualités, et l'intérêt que nous portons à la crise du cinéma, il ne faudrait pas que celui-ci détourne un seul lecteur du plaisir de ce petit livre *implacable et magistral*.

DU même cauchemar historique, une femme née dix ans plus tôt, en 1953, dans le Hunan, n'a pu s'abstraire. Can Xue, nom de plume signifiant «dernière trace de neige», a vécu son enfance dans la misère provoquée par les Cent Fleurs, puis la *famine du Grand Bond en avant*, son adolescence *dans* la terreur de la Grande Révolution culturelle prolétarienne. On connaît la suite, jusqu'à Tiananmen en 1989. Ses parents, considérés comme «droitiers», furent persécutés et n'*apparaissent dans ses* écrits que sous un jour plutôt désobligeant. Si l'on peut *dire* qu'ils apparaissent, au demeurant.

En effet, l'univers de Can Xue est à mille lieues du réalisme, socialiste ou non. Certains des treize textes rassemblés dans ce recueil de «nouvelles» ne comptent que quelques pages, et aucun n'est une nouvelle au sens banal du terme. On a rarement affaire à *un narrateur défini*, à une situation précise de la vie quotidienne. Le plus souvent, c'est une femme qui parle – pas toujours. Parfois, elle s'adresse à quelqu'un (dans la série des cinq *Dialogues en paradis*), mais on ne sait pas à qui. En Occident, depuis Beckett et quelques autres, on s'est habitué à ce flou narratif. Dans l'histoire littéraire chinoise, telle qu'elle nous est parvenue jusqu'à présent, le procédé est plus surprenant.

Mais, plus encore que la forme imprécise (monologue, dialogue, récit, évocation...), ce qui frappe, chez Can Xue, c'est la noirceur vigoureuse du monde qu'elle enfante, glauque, angoissant, visqueux, un *monde* de serpents et de rats, de tortures interminables, de voisins qui creusent sous la maison, de visages qui se liquéfient, pourrissent. Tantôt une brume fétide flotte sur un paysage de marécage (on songe au *Stalker* de Tarkovsky, un cinéaste parfait pour Can Xue), tantôt c'est dans un ciel clair que glisse l'aile de la folie. La mère disparaît en quelques bulles de savon dans l'eau sale d'un bain. Un bœuf passe une corne par un trou dans le mur de la chambre où un couple vieillit affreusement. «*A peine née, j'ai été jetée dans les latrines. Comme j'ai macéré dans l'urine, mes globes oculaires s'exorbitent toujours, mon cou est mou comme du coton et ma tête, gonflée comme un ballon.*[...] *Mon père est syphilitique, son nez s'est pourri en deux trous terrifiants ; quant à ma mère... J'habite sur des ruines, là-bas, une vaste vieille maison, la seule de la région, dans laquelle nous dormons tous.*» On sait que Can Xue a lu Kafka, on imagine volontiers qu'elle a vu la peinture de Francis Bacon.

DANS un court texte autobiographique, *Jours de soleil dans le Sud somptueux*, Can Xue donne des points de repère qui peuvent être à l'origine de cet univers puissamment onirique, visionnaire. «*Je voudrais dire que mon travail d'écriture brille à mes yeux d'un éclat qui pénètre chaque mot de chaque ligne. Je voudrais redire, souligner cela, que c'est le torride soleil du Sud somptueux qui a suscité mon besoin de créer.*» Etonnante profession de foi dans l'art rédempteur de l'écrivain, étonnant auteur d'une œuvre violente, saturée de rêves et d'éclairs, et trop originale pour faire école. Les écrivains chinois semblent *eux-mêmes* partagés entre l'admiration et la perplexité au sujet des écrits de Can Xue. Ils sont toutefois unanimes sur un point : Can Xue, qui gagne sa vie comme couturière professionnelle, est un tailleur hors pair et le grand chic, dans les milieux littéraires chinois, c'est de porter un costume coupé par Can Xue.

ROMANS ET NOUVELLES,
de Stefan Zweig.
Présentation et notes de Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent,
traductions d'Alzir Hella, Olivier Bournac et Manfred Schenker.
La Pochothèque, 1 222 p., 140 F.

CORRESPONDANCE
de Sigmund Freud
et Stefan Zweig.
Préface de Roland Jaccard,
traduction de Gisella Hauer
et Didier Plassard,
Rivages, 144 p., 89 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le dernier des cachalots

LES écologistes ne peuvent s'occuper de tout le monde, mais il faudrait leur faire savoir que *les* humanistes sont une espèce aussi menacée que les otaries ou les cachalots. D'ailleurs, si vous demandez à des jeunes gens ce qu'est un humaniste, ils vous regardent d'un air dubitatif et vous répondent que ça doit être quelque chose comme le numismate ou le philatéliste...

Stefan Zweig était l'un des derniers humanistes-cachalots. Il évitait les endroits où les dictateurs retrouvent la foule de leurs supporters. Il préférait le calme des bibliothèques et le silence des livres. Il détestait l'Histoire quand elle fait trop de bruit. Il aimait beaucoup Erasme, le vieux penseur de Rotterdam qui dénonçait le fanatisme et souhaitait le «*triomphe de la lumineuse raison sur la vanité égoïste des passions*». Stefan Zweig aurait peut-être dû changer d'époque. Demander à être transféré, et rejoindre Erasme sous la Renaissance. Car il a été obligé de se donner la mort *en février* 1942, alors qu'il se trouvait en exil à Pétropolis, près de Rio de Janeiro. Il s'est éclipsé pendant le Carnaval. Il jugeait l'avenir trop sombre, et l'horreur trop répandue.

Quelques mois avant, il avait écrit une nouvelle, *le Joueur d'échecs*, dans laquelle le représentant de l'humanisme *disputait une partie avec celui* du nazisme. Stefan Zweig avait pratiqué lui-même les échecs pour tromper le temps, au Brésil. Mais ni le temps ni le désespoir ne se laissent duper. Et le représentant de l'humanisme perdait finalement la partie. Car ce «*dilettante*» n'avait ni le cynisme ni la brutalité de son adversaire...

Le Joueur d'échecs est réédité dans «La Pochothèque», avec dix-neuf autres récits : *Conte crépusculaire, Brûlant secret, la Peur, Amok ou le Fou de Malaisie* (1), *la Femme et le Paysage, la Nuit fantastique, Lettre d'une inconnue, la Ruelle au clair de lune, Vingt-Quatre heures de la vie d'une femme, la Confusion des sentiments, la Collection invisible, Leporella, le Bouquiniste Mendel, Révélation inattendue d'un métier, Virata, Rachel contre Dieu, le Chandelier enterré, les Deux Jumelles* et *la Pitié dangereuse*.

Au même *moment*, on publie la correspondance de Stefan Zweig avec Sigmund Freud, ainsi qu'un roman *(Clarissa)* et des nouvelles *(Un mariage à Lyon)* qui restaient jusqu'alors inédits en français (2). Il faut leur ajouter un essai *(Amerigo)* sur le thème : «Pourquoi l'Amérique s'appelle Amérique» (3), et ce sera tout. Mais *le menu est copieux*.

IL est vrai que Stefan Zweig n'a cessé d'écrire. Ses œuvres de fiction ne lui suffisaient pas. Il a fait aussi beaucoup de portraits ou de biographies. Les écrivains se distraient quelquefois. Ils font *du jardinage*, de la politique, du sport ou de la diplomatie. Lui, non. *La* littérature l'occupait à plein temps. Né à Vienne, le 28 novembre 1881, dans une famille de la bourgeoisie, le jeune Stefan avait mené des *études* rêveuses et clandestines. Au lieu d'apprendre les mathématiques, il lisait Nietzsche en cachette. Ou bien, il griffonnait de la poésie. Le *résultat, c'est qu'à vingt ans il* était déjà l'auteur de plusieurs centaines de poèmes.

Il avait l'âme cosmopolite. Il eut des amitiés «européennes» : Emile Verhaeren, Sigmund Freud, Romain Rolland et Maxime Gorki. Il visita Berlin, Paris, Londres, l'Inde, Ceylan, la Birmanie, l'Amérique du Nord et, plus tard, l'Union soviétique, l'Italie, l'Amérique du Sud. La philosophie de Stefan Zweig, c'était le pacifisme et la tolérance. A Vienne, dans sa jeunesse, il avait fait partie de ces intellectuels juifs qui reprenaient l'héritage des Lumières. Ils étaient les successeurs de Fontenelle, Voltaire et Diderot. Ils avaient le sens de l'universel. Ils jugeaient que la tolérance est la *moindre des politesses*.



BÉRÉNICE CLEEVE

Ils ignoraient que Vienne est la ville la plus trompeuse du monde. *Celle-ci faisait* croire que la vie était une fête brillante, avec des cafés, des théâtres, des princesses, des cantatrices et les meilleurs esprits d'Europe. *Hélas !* l'histoire ne demeure jamais longtemps aimable. C'est une habitude qu'elle semble avoir prise depuis ses débuts. Elle s'empresse de *ruiner* les trop belles réputations, et de décevoir les personnes trop crédules... Après le carnage de 1914-1918, les dernières illusions de Stefan Zweig allaient se dissiper, en 1933, lorsque les nazis brûlèrent ses ouvrages à Munich ou à Berlin. Cette année-là, Fred Uhlman s'enfuyait *d'Allemagne, car il faisait* meilleur à Paris. Stefan Zweig déciderait, lui aussi, de changer de climat. Il choisirait les brouillards anglais. Le temps était meilleur à Londres.

SON livre sur Erasme parut en 1934. C'était une façon de répondre aux gangsters qui s'emparaient de l'Histoire. Mais, quand l'Histoire *déraisonne*, elle se moque bien d'Erasme. Et de Voltaire ou de Montaigne. La culture *n'était* pas à la mode. Les hordes brunes avaient entrepris de la supprimer. Elles détestaient la vieille politesse européenne... Après l'Anschluss, Sigmund Freud vint, à son tour, se réfugier en Angleterre. Le 14 septembre 1939, Stefan Zweig lui écrivit : «*J'espère que vous ne souffrez que de l'époque, comme nous tous, et non en outre de douleurs physiques. Il nous faut rester fermes maintenant – ce serait absurde de mourir sans avoir vu d'abord la descente aux enfers des criminels.*» Sigmund Freud allait se suicider à la morphine, le 23 septembre. Et Stefan Zweig le rejoignit trois ans plus tard, au cimetière des cachalots. Comme son héroïne Clarissa, il *pensait peut-être que vivre*, c'était remplir désormais «*un devoir vide de sens*». Il éprouvait probablement le désarroi des gens que l'on a cambriolés. «*Le monde de mon langage a disparu pour moi*», disait-il dans son dernier message. Sa langue était devenue celle des oppresseurs. C'est la pire des choses pour un écrivain.

Stefan Zweig avait la passion *de la connaissance. C'est une* passion comme l'amour, le voyage, le pouvoir ou l'infini. Elle est même la plus vorace, car elle inclut les autres. Aussi, Romain Rolland affirmait que la «*curiosité*» de son ami viennois offrait «*tous les caractères de la* passion charnelle». Stefan Zweig a, d'ailleurs, traité ce thème dans son plus beau récit, *la Confusion des sentiments*.

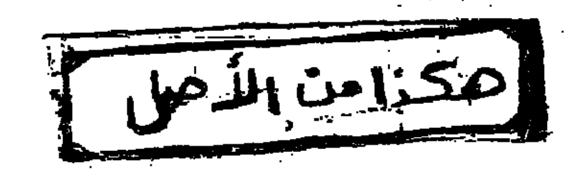
Avec Elie Faure *et, naturellement*, Jules Michelet, il appartient à la catégorie des grands lyriques du savoir. Ce «*chasseur d'âmes*», comme le dit encore Romain Rolland, étudiait avec le même zèle les spectacles de l'Histoire et les profondeurs de la psychologie. S'il reste, à notre époque, des «chasseurs d'âmes» de ce genre, il faudrait peut-être ouvrir une réserve à leur usage. Une sorte de parc national.

(1) *Amok* est également réédité dans Le Livre de poche, avec une préface de Romain Rolland.

(2) *Clarissa*, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Belfond, 202 p. ; *Un mariage à Lyon*, traduit par Hélène Denis, même éditeur, 180 p.

(3) *Amerigo*, traduit par Dominique Autrand, Belfond, 98 p.

★ *Signalons enfin la parution, le 15 janvier, de l'un des derniers textes de Zweig, le Brésil, terre d'avenir, traduit par Jean Longeville (l'Aube).*



Lettres étrangères

Richesses du monde

La rentrée étrangère est placée sous le signe d'une grande diversité, tempérée par l'accent mis sur les secteurs traditionnellement privilégiés : domaines anglo-saxon, russe, italien, allemand. La Chine se trouve également bien traitée, surtout pour ce qui concerne la jeune littérature.

Du côté des «grands», Gallimard publie en février des *Lettres choisies (1940-1977)*, de Vladimir Nabokov, et le premier volume d'une biographie de l'auteur de *Lolita* par Brian Boyd (*les Années russes*); en février également, *Rire dans la nuit*, roman de Nabokov d'abord écrit en russe, puis réécrit en anglais (Grasset). Un *Portrait intime*, d'Ernest Hemingway, par Denis Brian, est annoncé chez Hachette. Le deuxième volume des *Nouvelles complètes* de Henry James, traduites par Jean Pavans, paraît à La Différence (février). *Le Rabbin de Bacharach*, des contes du grand romantique Heinrich Heine, est repris chez Balland en février. Outre Stefan Zweig, qui fait l'objet d'une particulière attention de la part de plusieurs éditeurs *(voir la chronique de François Bott)*, le domaine allemand est richement représenté : *le Jardin de la connaissance*, de Léopold Andrian, petit-fils du compositeur Meyerbeer (Verdier); *l'Aristocrate*, roman de formation, d'Ernst Weiss (1928) chez Fayard; chez le même éditeur, *la Tresseuse de couronnes*, de Hugo Loetscher (février); *la Cinquième Année*, des nouvelles de Marlen Haushoffer (Actes Sud). Trois livres de Peter Handke paraissent simultanément chez Christian Bourgois : un essai, *J'habite une tour d'ivoire*; une pièce radiophonique, *le Vent et la Mer*; un livre d'entretiens avec Herbert Gamper, *Espaces intermédaires*. Signalons enfin, la réédition d'un essai-biographie de Lou Andréas-Salomé : *Friedrich Nietzsche à travers ses œuvres* (Grasset).

Les Anglo-Saxons en force

Les écrivains de langue anglaise sont également fort bien traités. Les Anglais d'abord : *l'Affaire Shuttlecock*, de Graham Swift (Laffont); la traduction d'un texte de Thomas De Quincey, *la Toilette de la Dame hébraïque* (Le Promeneur «Cabinet des lettrés», février); un classique également chez Critérion, les *Mémoires* du grand historien anglais, Edward Gibbon. *Volets clos*, des nouvelles de Ruth Rendell, (Calman-Lévy); *le Veilleur*, premier roman d'un jeune auteur anglais, Simon Lane (Bourgois); *Moins que les anges*, de Barbara Pym (Bourgois, février); *Julia et moi*, d'Anita Brookner (la Découverte, février). Quatre Irlandais : Edna O'Brien (*Lanterne magique*, Fayard); William Trevor (*Secrets intimes*, Alinéa); Aidan Mathews (*Du Muesli à minuit*, Rivages); Molly Keane (*Chassés-croisés*, Le Promeneur).



Parmi les livres qui traversent cet hiver l'Atlantique : *l'Art de la faim*, un essai de Paul Auster sur Kafka, Beckett, Celan, Jabès... (Actes Sud); *la Mariée de l'Innisfallen*, d'Eudora Welty (Flammarion); *A vos risques et périls*, de David Leavitt (Flammarion, février); *Destins obscurs*, un roman de Willa Cather datant de 1932 (Deux Temps Tierce) et, chez le même éditeur, *la Rivière du sixième jour*, de Norman Maclean, auteur américain mort en 1989 ; *Walter Winchell*, de Michael Herr (Julliard, février); *la Maison du bout du monde*, de Michael Cunningham (Presses de la Renaissance). Le Mercure de France publie en février *le Voyage*, premier roman d'Indira Ganesan, née en Inde mais vivant aux Etats-Unis, et Albin Michel, *la Condition inquiète*, roman d'une jeune femme écrivain, originaire du Zimbabwe, Tsitsi Dangarempbga, dénonçant la société coloniale dans la Rhodésie du Sud des années 70.

De Chine où les écrivains traitent à leur manière, ironique ou fantastique, les événements qui ont marqué l'histoire récente de leur pays : outre *Dialogues au paradis*, de Can Xue (Gallimard) et *Épouses et concubines*, de Su Tong (Flammarion) *(voir le feuilleton de Michel Braudeau)*, citons d'une femme écrivain née en 1911, auteur de *Six récits de l'École des cadres* (Bourgois, 1983), Yang Jiang, des chroniques, *Sombres nuées*, et un roman, *le Bain* (Christian Bourgois); enfin des nouvelles de Xu Xing, *le Crabe à lunettes* (Julliard, février).

Le Japon en revanche est moins bien représenté, sauf chez Denoël où paraissent *Confession amoureuse*, de Chiyo Uno et *Silence*, de Shusaku Endo (février).

Retour en Europe, avec l'Italie d'abord, d'où nous viennent plusieurs ouvrages : *Autobiographie du bleu de Prusse*, d'Ennio Flaiano, observateur ironique et lettré de nos travers, mort en 1972 (Le Promeneur, février); *les Années bienheureuses du châtiment*, de Fleur Jaeggy, italienne d'origine suisse (Gallimard); *Nos années d'hiver*, de Natalia Ginzburg, récemment décédée (Plon); *Rien que la vie*, des chroniques d'Oreste Del Buono (L'Arpenteur), *l'Instituteur de Vigevano*, de Lucio Mastronardi (Quai Voltaire, février). René de Ceccatty redécouvre un auteur italien Sibilla Alermo, morte en 1960, dont il publie une biographie, *Nuit en pays étranger* (Julliard); chez le même éditeur il traduit un de ses livres, *J'aime, donc je suis*.

D'Espagne : *Histoire de Don Pablo de Segovie*, grand roman picaresque espagnol du dix-septième siècle, de Francisco Quevedo, dans une traduction de Rétif de La Bretonne (Balland, février). Plus récent, *les Jeux tardifs de l'âge mûr*, de Luis Landero, premier roman d'un écrivain né en 1948 (Gallimard); *Adieu la vie, adieu l'amour*, de Juan Marsé (Christian Bourgois); *la Rivière de l'oubli*, troisième livre traduit en français de Julio Llamazares (Verdier). Du côté des Catalans, Jacqueline Chambon publie en février *Contre les cordes*, de Ferran Torrent, et en mars *le Cahier gris*, de Josep Pla. *La Mort de l'Inca*, premier roman du poète de langue espagnole, d'origine chilienne vivant en France Luis Mizon, paraît en Espagne et en France (Seuil). Julliard de son côté publie *Avant la nuit*, de Reinaldo Arenas.

Du Portugal : *Des gens heureux parmi les larmes*, de Joao de Melo, roman familial dans le Portugal des quarantes dernières années (Actes Sud, mars); *les Grands Capitaines*, de Jorge de Sena (A. M. Métailié); enfin l'*Histoire du siège de Lisbonne*, de José Saramago (Seuil, février).

D'autres littératures européennes sont plus modestement représentées : *le Creux de l'oubli*, de l'auteur finlandais Rosa Liksom (La Découverte, février). *Le Germe*, du norvégien Tarjei Vesaas (Flammarion, février). Actes Sud annonce la traduction du premier roman du Roumain Mircea Eliade, *le Roman de l'adolescent myope*. L'écrivain turc Nedim Gursel figure sur le programme de Gallimard avec *Un long été à Istanbul*. Chez Viviane Hamy sera publié *Anna la douce*, du grand écrivain hongrois Dezsö Kosztolanyi. Le premier livre traduit du serbo-croate de Mirko Kovac, *la Vie de Malvina Trifkovic*, paraît chez Rivages en février.

Trois livres d'auteurs polonais : *Au soleil*, de Julian Kawalec (L'Aube); *le Monde de pierre*, de Tadeusz Borowski, roman sur l'univers concentrationnaire (Bourgois, février), et *le Trou dans le ciel*, de Tadeusz Konwicki (Critérion).

Du nouveau à l'Est

Plaçons ici l'importante représentation russe : Verdier inaugure, en février, une nouvelle collection dans ce domaine, avec *le Marque-page*, de Sigismund D. Krzyzanowski, écrivain mort en 1950 et récemment redécouvert; *Déboulonnage*, d'Anatoli Zlobine (Laffont); *le Champagne au fiel*, des nouvelles de Friedrich Gorenstein (Gallimard); *la Sémiramis du Nord* (Catherine II), de Maurice Simachko, né à Odessa en 1924; *le Chant du rossignol*, de Mikhail Kouraev, souvenirs hallucinés d'un ancien agent du KGB (Albin Michel).

Traduit de l'hébreu, *Past continuous* et *Past perfect*, de Yaakov Shabtai, décédé en 1977 (Actes Sud, février), *la Vie conjugale*, un roman écrit par David Vogel en 1929 (Stock), une anthologie des *Poésies hébraïques du IVe au XVIIIe siècle*, de T. Carmi (Gallimard, «L'infini», février) et une *Anthologie personnelle* poétique de Yehuda Amichai (Actes Sud, février).

D'Egypte : *Passage au crépuscule*, de Rachid El Daïf (Actes Sud) et *la Traversée intérieure*, récit autobiographique de Taha Hussein, mort en 1973 (Gallimard).

Patrick Kéchichian

Romans

Un hiver à lire

Suite de la page 23

Il lui a fallu, à lui aussi, un certain courage, et un grand désir de lucidité, pour revenir sur cette enfance dans la Plaine, qu'il n'a cessé de fuir et qui pourtant l'obsède. Viviane Forrester tente, le retour sur soi, avec *Ce soir après la guerre* (Lattès), tout comme Jacques Lanzmann chez le même éditeur (*le Voleur de hasards*), Gérard Guégan (*Un cavalier à la mer*, François Bourin), Frédéric-Jacques Temple (*l'Enclos*, Actes Sud), Yvonne Baby, ancien chef du service culturel du *Monde* (*la Vie retrouvée*, Editions de l'Olivier, février), et, dans un genre plus elliptique et plus intime, notre collaborateur François Bott (*les Miroirs feraient bien de réfléchir*, Plon, mars). Enfin on découvrira – ou on relira, si l'on connaissait l'édition de 1967 aux Presses de la Cité – les *Souvenirs* de Vercors, mort en 1991 et fondateur des éditions de Minuit clandestines (Minuit, février).

Comme chaque *hiver*, les écrivains connus, débarrassés de la recherche des prix littéraires, sont au rendez-vous. Parmi eux : Tahar Ben Jelloun, avec *l'Ange aveugle* (Seuil, février); Dominique Fernandez, avec *Porfirio et Constance*, la suite de *l'École du Sud*, paru en janvier 1991 (Grasset); Marc Cholodenko, avec *Métamorphoses* (Julliard); Patrick Grainville, avec *Colère* (Seuil); Jean Vautrin, avec un recueil de nouvelles, *Courage, chacun* (Julliard, «l'Atelier», février).

On remarquera aussi les deux textes posthumes d'Hervé Guibert, *l'Homme au chapeau rouge* (Gallimard) et *Cytomégalovirus* (Seuil); le nouveau livre de François Bon, *l'Enterrement* (Verdier), et, chez le même éditeur, *le Balcon d'Angelo*, d'Hugo Marsan; Jean-Christophe Bailly, chez Christian Bourgois, avec *Description d'Olonne*, un roman sur une ville imaginaire, et *Pandora*, une pièce de théâtre; François Tallandier, chez Bernard de Fallois en février, avec *les Nuits Racine*; Alain Nadaud, *la Mémoire d'Erostrate* (Seuil, février); Eric Jourdan, *Sang*, et Nicolas Morel, *Double aveugle* (tous deux au Seuil); Jules Roy, avec une méditation sur la création et la foi, *Rostropovitch, Gainsbourg et Dieu* (Albin Michel); Jean-Claude Carrière, avec *la Controverse de Valladolid* (Pré-aux-Clercs, mars); Serge Bramly, avec *Mme Satan*, André Rollin, avec *le Calao*, et Christophe Donner, avec *l'Esprit de vengeance* (tous trois chez Grasset); Pierre Magnan, *les Secrets de Laviolette* (Denoël); Daniel Apruz, *Gugusse* (Manya); Robert Escarpit, *Un si beau jour pour mourir* (Orban); le huitième roman de Nicolas Saudray, *les Oranges de Yalta* (Balland, mars); le troisième roman d'Olivier Targowla, *la Peau de l'ombre* (Maurice Nadeau), celui d'Yves Dangerfield, *la Maison d'Esther* (Grasset) et celui de René Fregni, *les Nuits d'Alice* (Denoël, février).

Parmi les deuxièmes romans, relevons celui d'Yves Ravey, *le Bureau des illettrés* (Minuit); *l'Age d'or*, de notre collaborateur Philippe Dagen (Gallimard, février); *Romance*, de Camille Laurens (P.O.L.); *les Dents de lait du dragon*, de Pierre Furlan (Actes Sud, février); *Une île en Méditerranée*, de Georges Memmi (Belfond, février); *Malapata*, d'Etienne Roda-Gil (Seuil, février).

Plusieurs journalistes «sautent le pas» et s'affrontent pour la première fois à la fiction : Nita Rousseau, du *Nouvel Observateur* (*les Iris bleus*, Flammarion); nos collaborateurs Daniel Schneidermann (*la Disparue de Sisterane*, Fayard, février) et Robert Solé (*le Tarbouche*, Seuil, mars); Michèle Gazier, de *Télérama*, avec des nouvelles (*En sortant de l'Ecole*, Julliard, «l'Atelier», février). D'autres premiers romans : *les Gouvernantes*, d'Anne Serre (Champ Vallon), *40 berges Blues*, du chanteur Louis Chédid (Flammarion), *Tendre Julie*, de Michèle Rozenfarb (Minuit).

Ceux qui aiment le raffinement intellectuel ne devraient pas manquer le petit livre de Denis Roche, *Dans la maison du Sphinx*, *«essais sur la matière littéraire»* (Seuil), pas plus que *Regardez la neige qui tombe, Impressions de Tchekhov*, de Roger Grenier (Gallimard, «l'Un et l'Autre»), *le Sottisier de Voltaire*, dans la collection «l'Intemporel» d'Alinéa ou *les Maximes et réflexions du Cardinal de Retz*, tirées des *Mémoires* (Bernard de Fallois).

Après Céline, Pierre Boutang ?

L'histoire littéraire est riche aussi de biographies – dont celle de Bussy-Rabutin par Jacqueline Duchêne, celle de Juliette Drouet par Gérard Pouchain et Robert Sabourin (toutes deux chez Fayard), celle d'Irène Némirovsky par sa fille, Elisabeth Gille (Presses de la Renaissance), celle de Maeterlinck par Gaston Compère (la Manufacture), sans oublier la réédition, avec une nouvelle préface, du *Proust* de Painter (Mercure de France), – ainsi que des nouvelles de Paul Morand dans la «Pléiade», d'un texte du mystérieux Nantais Hugues Rebell (mort en 1905), chez Viviane Hamy (*le Fouet à Londres*), d'un essai de Jacques-Louis Douchin sur George Sand (Ramsay). Un autre essai littéraire devrait susciter intérêt et débats en ce mois de janvier, celui d'Alain Finkielkraut sur Péguy, *le Mécontemporain* (Gallimard).

A propos de débats, ceux qui se sont passionnés pour la polémique suscitée par la publication des *Lettres de Céline à la NRF*, chez Gallimard en octobre, s'intéresseront sans doute à la réédition de l'œuvre romanesque de Pierre Boutang aux éditions de La Différence (*Quand le furet s'endort, le Secret de René Dorlinde, la Maison un dimanche, le Purgatoire*). Car il est aisé de s'en prendre aux terrifiantes éructations de Céline, à son génie si dérangeant, et d'en profiter pour oublier les «militants tranquilles». Et qui, aujourd'hui, se souvient de Pierre Boutang autrement que comme de l'homme éminemment intelligent et cultivé qu'il est ? Sans remonter aux années 40 (car, désormais, toute personne âgée de plus de deux ans à cette époque devient suspecte aux yeux de certains...), qui se souvient de la polémique suscitée par l'élection de Pierre Boutang à la Sorbonne en 1976 ? Qui se souvient des articles qu'il signait «Criton» dans *la Nation*, au début des années 70, et dont Pierre Viansson-Ponté ne manquait pas de relever, dans ces colonnes, les «propos musclés» ? Qui se souvient que dans *Purgatoire*, publié pour la première fois en 1976, un des rares à trouver grâce aux yeux de Pierre Boutang, au milieu de tant de *«baveux»*, est un certain Jean-Marie Le Pen ?

Autre sujet de débat, plus strictement littéraire cette fois, celui que lance Jean-Luc Moreau avec un essai sur *la Nouvelle Fiction* (Critérion). Et un sujet de réflexion pour tous ceux qui se demandent où sont passés les éditeurs : la biographie, d'un «grand», René Julliard, par Jean-Claude Lamy (Julliard).

Pour terminer, une invitation à lire de la poésie : un beau recueil de Jacqueline Risset, magnifique traductrice de Dante, *Petits éléments de physique amoureuse* (Gallimard, «l'Infini») ; *l'Arbre et la Glycine*, de Céline Zins et des *Fragments*, d'Armand Robin (tous deux chez Gallimard); Ludovic Janvier chez Seghers (*Entre jour et sommeil*); Yves di Manno et Nicolas Cendo chez Flammarion (*Kambuja* et *la Verrière*), ainsi qu'une réédition augmentée du *Nouveau recueil* de Francis Ponge (Gallimard). Après avoir cité Francis Ponge, on ne dit plus rien, on lit.

Josyane Savigneau

Essais et documents

L'après-Colomb

Même si l'édition a pris l'habitude de célébrer les événements avec une bonne année d'avance – comme si les anniversaires eux-mêmes étaient contaminés par la logique du «scoop», – il reste quelques livres qui ont attendu jusqu'en 1992 pour évoquer le cinquième centenaire de l'expédition de Colomb. On réédite par exemple le *Christophe Colomb*, de Lamartine (Alinéa) : La Découverte publie un *Etat du monde en 1492* et les éditions de l'Espace européen poursuivent leur collection « Memoria americana » par la publication, luxueuse, des *Voyages en Floride* effectués, entre 1562 et 1567, par Jean Ribaut, René de Laudonière et Dominique de Gourgues. Messidor annonce un inédit de Roger Vailland, *Cortes, le conquérant de l'Eldorado* (février) et un «libre propos» d'Eduardo Galleano, l'auteur des *Veines ouvertes de l'Amérique latine*, sur l'exploitation du Sud américain : *la Découverte qui n'a pas encore eu lieu*.

Mais l'intérêt qui se manifeste pour l'histoire américaine trouve aussi son origine dans une actualité qui n'est pas commémorative : il s'agit de comprendre l'histoire de cet empire américain qui n'a désormais plus de rival dans la conquête de l'hégémonie planétaire. C'est ainsi qu'Elise Marienstras publie en janvier deux livres intéressants sur l'imaginaire collectif américain et son histoire : *1890, Wounded Knee ou l'Amérique fin de siècle* et *les Mythes fondateurs de la nation américaine* (tous deux chez Complexe), que Thomas Gomez traite un sujet proche dans *l'Invention de l'Amérique, rêve et réalité de la conquête* (Aubier), ouvrages qu'on ne pourra manquer de lire à la lumière de la réflexion de Duroselle, *Tout empire périra*, qui analyse les causes générales de la grandeur et de la décadence de tous les empires (Colin).

L'effondrement-éclair de l'empire soviétique et la réapparition spectaculaire de l'État russe suscitent aussi analyses et commentaires : *la Misère et la Gloire, histoire culturelle du monde russe de l'an mil à nos jours*, d'André Ropert (Colin, février), *Nations et nationalismes depuis 1870*, de E. J. Hobsbawm (Gallimard), *la Chute de la maison Gorbatchev*, d'Eric Laurent (Orban, février) et les deux volumes attendus de l'*Histoire de la philosophie russe*, de B. Zenkovsky (Gallimard, février). Et l'on retrouvera sans doute des traces de l'événement dans nombre d'ouvrages de réflexion sur le politique : *Ecrire à l'épreuve du politique*, de Claude Lefort (Calmann-Lévy), *les Frontières de la démocratie*, d'Etienne Balibar (La Découverte, février), *le Regain démocratique*, de Jean-François Revel (Fayard), *le Glaive et le Fléau, histoire du fanatisme dans la société civile*, de Dominique Colas (Grasset). Et également dans les nombreuses publications d'hommes politiques français : Jean-Pierre Chevènement (*D'un mur à l'autre*, Albin Michel), Brice Lalonde (*Mémoires*, Belfond, février), Edouard Balladur (*Des modes et des convictions*, Fayard), Edgard Pisani (*Persiste et signe*, Odile Jacob).

Pierre Lepape

Lire la suite page 26

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Essais et documents

L'après-Colomb

Suite de la page 25

Parmi les études sociopolitiques, on trouvera encore des considérations sur notre paysage hexagonal : *le Long Remords du pouvoir. Le Parti socialiste français, 1905-1992*, d'Alain Bergounoux et Gérard Grunberg (Fayard) ; *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France, 1912-1992*, de Benjamin Stora (Fayard) – auquel on peut ajouter un témoignage, *l'Echarde, chronique d'une mémoire d'Algérie*, de Michèle Villanueva (Nadeau, février) ; *Enquêtes sur la droite subversive*, de René Monzat (Le Monde Editions, février) ; *la Régression française*, de Laurent Joffrin (Seuil), *l'Enfant, l'Ecole et la République*, d'Antoine Prost (Seuil, février). Et des réflexions sur notre paysage planétaire : *l'Europe des immigrés*, de Dominique Schnapper (Bourin) ; *la Communication-monde, histoire des idées et des stratégies*, d'Armand Mattelart (La Découverte, février) ; *Besoin d'Afrique*, d'Eric Fottorino, Christophe Guillemin et Erik Orsenna (Fayard, février) ; *Pauvres et riches des pays riches et pauvres*, sous la direction de Michel Boyer (Le Monde Editions, février) ; *la Leçon japonaise*, de Gilberte Beaux (Plon, février).

Ces préoccupations contemporaines ne chassent pas, heureusement, les indispensables lumières que la pratique de l'histoire jette sur la compréhension du présent. La vogue dont jouit actuellement l'histoire de l'Antiquité montre que l'éloignement dans le temps ne fait rien à l'affaire. On lira donc avec le plus grand intérêt le *Dictionnaire de la civilisation grecque*, de Claude Mossé (Complexe, mars), les deux ouvrages d'Arnaldo Momigliano sur *les Fondations du savoir historique* (Belles Lettres) et sur *Philippe de Macédoine. Essai sur l'histoire grecque au IVe siècle avant J.-C.* (L'Eclat, avril), et celui d'Andréa Giardina sur *l'Homme romain* (Le Seuil, février).

Peu de chose sur l'histoire médiévale, sinon *les Vikings*, de Régis Boyer (Plon), mais une belle moisson sur la période moderne : *l'Ordre des livres*, de Roger Chartier, une étude problématique sur les lecteurs, les auteurs et les bibliothèques en Europe entre le XIVe et le XVIIIe siècle (Alinéa, février), *la Découverte de la politique* par les Français du XVIIIe siècle, de Michel Vovelle (La Découverte, février), le huitième volume de l'*Histoire du christianisme*, dirigée par Marc Venard (Fayard), *Dire et mal dire*, d'Arlette Farge, sur la naissance de l'opinion publique à la veille de la Révolution (Seuil, février).

L'histoire intellectuelle du XIXe siècle français est étudiée par un historien allemand, Fred Schrader, à travers les positions d'Augustin Cochin sur la Révolution, les polémiques qu'elles suscitèrent et les enjeux de ces polémiques (*Augustin Cochin et la République française*, Le Seuil). Sur le XIXe siècle et la période contemporaine, on signalera encore *les Demoiselles de la Légion d'honneur*, de Rebecca Rogers (Plon, février), *Déportation et génocide*, d'Annette Wieviorka (Quai Voltaire) et, surtout, *Vichy et les Français*, sous la direction de François Bedarida et Jean-Pierre Azéma (Fayard, février) qu'accompagnent les *Carnets* du pasteur Boegner, qui portent sur la même période et qui apportent un témoignage important sur l'attitude de la communauté protestante et de ses dirigeants (Fayard, février).



Personne n'a oublié l'énorme succès remporté au milieu des années 60 par *les Héritiers*, de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, qui mettait en lumière, peu avant l'explosion de 1968, les blocages sociaux de l'Université française. Les deux hommes publient un livre en janvier, mais leurs itinéraires intellectuels ont divergé. Pierre Bourdieu, dans *Réponses*, retrace cet itinéraire, avec la collaboration de Loïc Waquant (Le Seuil) ; Jean-Claude Passeron, dans *le Raisonnement sociologique*, propose de nouvelles règles théoriques du jeu sociologique, qui s'éloignent sensiblement de la pensée de Bourdieu (Nathan).

A quel statut scientifique peuvent prétendre ces sciences dites « humaines » ? La question, implicite ou explicite, revient dans plusieurs ouvrages, qu'il s'agisse d'élaborations philosophiques – *la Réflexion*, de Giannini (Alinéa, février), *Eclaircissements*, de Michel Serres (Bourin), *la Vérification*, de Gilles-Gaston Granger (Odile Jacob) – ou d'enquêtes sociologiques, ethnologiques ou linguistiques comme celles de France Borel (*le Vêtement incarné*, Calmann-Lévy, février), d'Umberto Eco (*les Limites de l'interprétation*, Grasset), de Nathan Wachtel (*Retour à Chipaya*, Le Seuil) ou de Georges Balandier (*la Vie quotidienne au royaume de Kongo du XVIe au XVIIIe siècle*, Hachette, mars).

Elle n'est pas non plus absente des ouvrages d'esthétique ou de sociologie de l'art qui marquent cette rentrée : *l'Art de l'âge moderne. L'esthétique et la critique du XVIIIe siècle à nos jours*, de Jean-Marie Schaeffer (Gallimard), *la Gloire de Van Gogh, essai d'anthropologie de l'admiration*, de Nathalie Heinich (Minuit), *l'Art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, de Richard Shusterman (Minuit).

Mais les sciences dites « dures » n'échappent pas davantage, heureusement, à cette critique permanente de leur validité, comme en témoigne la belle recherche menée par le géologue Claude Allègre sur la *Genèse du monde* (Fayard, février) ou celle du neurologue John Eccles, prix Nobel de médecine, sur *Evolution du cerveau et création de la conscience* (Fayard, mars), qui ne vise rien moins qu'à tenter de définir la vraie nature de l'homme. Le doute épistémologique ne détruit pas les ambitions les plus audacieuses.

Pierre Lepape

HISTOIRE

1492, année

Pourquoi l'Espagne des rois catholiques *Bernard Vincent analyse la singularité*

1492
L'« ANNÉE ADMIRABLE »
de Bernard Vincent.
Aubier, 226 p., 115 F.

Pourquoi l'Espagne ? Dans la déjà fort imposante bibliothèque du cinquième centenaire, le livre de Bernard Vincent trouve une place originale en s'attachant à cette question, peu ou mal posée. Comment comprendre, en effet, que moins de quinze ans après la rude guerre civile qui a déchiré la noblesse castillane entre les partisans de Jeanne, la fille du roi défunt Henri IV, et ceux d'Isabelle, épouse de Ferdinand d'Aragon depuis 1469, et qui s'est doublée d'un conflit entre la Castille et le Portugal, l'Espagne des rois catholiques ait pu mobiliser les ressources et les énergies qui ont porté la découverte, puis la conquête d'un immense continent, jusque-là inconnu des Européens ? Bernard Vincent ne néglige pas les conséquences, terribles ou heureuses, de l'événement, qui conduit à une première unification du monde, à la fois microbienne (par les contaminations réciproques : syphilis contre variole, peste et typhus), alimentaire (maïs et tabac contre blé, riz, café et canne à sucre), et économique (grâce à l'exploitation de l'or et de l'argent américains). Mais il entend surtout rendre intelligibles les conditions de sa possibilité.

Pourquoi l'Espagne ? Les réponses classiques ne suffisent pas. La Castille avec cinq millions d'habitants est certes fortement et densément peuplée, mais elle ne peut rivaliser avec le royaume de France dont la population est trois fois plus nombreuse. Au sortir de la guerre civile, la Vieille Castille et l'Andalousie ont connu une belle croissance économique – mais c'est un sort partagé par plusieurs régions d'Europe. Les rois catholiques ont su construire, sans brusquerie inutile, un Etat plus fort, doté d'une administration rigoureuse, financé par un accroissement sensible des impôts, appuyé sur une armée capable de discipliner les rébellions nobiliaires ou municipales et constituant un efficace instrument de guerre. Mais il n'y a rien là de propre à l'Espagne puisque, dans le même temps et en d'autres sites européens, ce sont des évolutions semblables qui caractérisent la genèse des Etats modernes (ou, pour mieux dire, modernisés).

Il faut donc chercher ailleurs. Pour Bernard Vincent, la singularité espagnole s'éclaire lorsque sont mis en relation les quatre grands événements qui marquent l'année 1492 : le 2 janvier, l'entrée d'Isabelle et Ferdinand dans Grenade, reprise aux musulmans ; le 31 mars, le décret, promulgué dans cette même ville, qui expulse tous les juifs résidant dans les territoires de la Castille et de l'Aragon ; le 17 avril, la signature à Santa-Fé, la ville-campement édifiée en face de Grenade assiégée, des capitulations qui énumèrent les faveurs concédées à Colomb s'il parvient à ouvrir une voie occidentale vers l'*or et les épices des Indes* ; *et*, fait moins souvent noté, advenu entre janvier et mai, la remise à la reine Isabelle de la première grammaire de la langue castillane, rédigée par l'humaniste Antonio de Nebrija.

Un messianisme puissant

L'enchaînement des événements l'atteste : à la fin du quinzième siècle, la Castille est traversée par un messianisme puissant qui associe, en une même visée de gloire chrétienne, la destruction du dernier Etat musulman d'Espagne, l'extirpation du judaïsme et la conversion des peuples païens. Pour n'être pas uniquement espagnole, cette aspiration à la croisade trouve dans la péninsule une force particulière. Plus que l'improbable reconquête des Lieux saints, toujours annoncée et toujours différée, la reprise de Grenade est un objectif qu'il est possible d'atteindre.

Plus que les coalitions hétéroclites et précaires mises sur pied pour arracher le Saint-Sépulcre aux infidèles, la croisade espagnole peut s'appuyer sur une identité déjà fermement affirmée. La cité de Dieu, purgée des hérétiques et étendue aux dimensions de l'univers par la volonté des rois catholiques, parlera la langue que fixe et codifie la grammaire de Nebrija. Le castillan, langue de savoir, l'égal du latin, langue de l'unification (au moins partielle) des Espagnes réunies par l'alliance entre Isabelle et Ferdinand, devient la langue dans laquelle doit être annoncée – ou imposée – la Parole divine. Anticipant sur les conquêtes et reconquêtes à venir, Nebrija écrit : *« Aux peuples barbares et aux nations ayant des langues étranges que l'Espagne va soumettre, il faudra imposer des lois et une langue. »*

Le plus spectaculaire effet de cet élan missionnaire fut une triple diaspora. Bernard Vincent rapproche les départs, plus ou moins volontaires, des musulmans du royaume de Grenade et l'exil contraint des communautés juives. Les uns et les autres trouvent l'asile le plus favorable dans les terres qui dépendent, à des degrés divers, de l'autorité de l'empereur ottoman. Si les musulmans s'installent surtout dans les royaumes et les villes du Maghreb et si les juifs trouvent bon accueil dans certains Etats italiens, tous gagnent en nombre les cités de la Méditerranée orientale – en particulier Alexandrie, Jérusalem et Istanbul qui devient, avec Salonique (1), l'une des deux capitales du judaïsme sépharade.

Le rêve espagnol

LE DÉFI ESPAGNOL
de Bartolomé Benassar
et Bernard Bessière.
La Manufacture,
330 p., 125 F.

Une autre manière de célébrer 1492 – et aussi la tenue des Jeux olympiques à Barcelone et de l'exposition universelle à Séville, qui marquent symboliquement le retour de l'Espagne parmi les grandes nations modernes.

Bartolomé Benassar, qui est un des grands spécialistes de la civilisation espagnole, et Bernard Bessière, qui est l'auteur d'une belle thèse sur *Madrid et les mutations culturelles de l'après-franquisme*, font un bilan critique de la nouvelle société espagnole et du défi qu'elle s'est lancé à elle-même : cesser de vivre dans la nostalgie pour oser affronter l'avenir avec les armes de la modernité. Les deux auteurs ont, quant à eux, relevé leur défi : parler de cette révolution avec sympathie et absence de complaisance. Benassar et Bessière ne cachent rien des obstacles qui se dressent sur le chemin de l'Espagne : ni ses retards, ni ses contradictions politiques, ni la profondeur d'une crise culturelle, née de l'impossibilité de penser réellement quarante années de franquisme autrement que sur le mode de la fuite en avant.

Mais leur livre est avant tout destiné à un public français qui, globalement, ignore que son proche voisin n'est plus le même qu'il y a dix ans, qu'il y a cinq ans même, et qu'il existe un rêve espagnol, partie prenante du rêve européen et donc de notre proche avenir.

P. L.

Des inédits de Louis Althusser

Le premier des deux tomes d'une biographie du philosophe Louis Althusser (1918-1990), rédigée par Yann Moulier Boutang, devrait paraître au mois d'avril chez Grasset. Une coédition Stock-IMEC (Institut mémoires de l'édition contemporaine) devrait également livrer au public le premier volume – trois sont prévus – d'œuvres inédites ou introuvables de Louis Althusser.

Un extraordinaire concours de circonstances a facilité l'achèvement de la première de ces deux entreprises et tout simplement rendu possible la seconde. Car rien ne suggérait *a priori* qu'il pourrait en être ainsi un an et demi après la disparition d'un penseur détruit par tant de notoriétés disparates : la gloire d'un « maître à penser » à partir du début des années 60 ; l'empire et les ravages grandissants d'un délabrement mental intermittent ; la tragédie du meurtre de sa femme, étranglée par le philosophe en 1980 ; le non-lieu judiciaire, enfin, qui signait une autre forme de mort, neuf ans avant la définitive.

Après le refus par L'Ecole normale supérieure (où Louis Althusser avait été longtemps responsable des études de philosophie) d'accueillir l'ensemble des livres et papiers de ce dernier, son neveu (et ancien curateur) François Boddaert a décidé de confier le tout à l'IMEC, une association régie par la loi de 1901 en cours de reconnaissance d'utilité publique, qui gère déjà de nombreuses archives d'éditeurs et divers fonds d'auteurs (Camus, Genet, Céline et bientôt Beckett).

Cette démarche courageuse, calme et volontariste arrache le fonds Althusser à l'enfouissement involontaire d'archivages plus officiels souvent accomplis avec une lenteur désespérante ... ou à la vigilance quelquefois étouffante de proches et de disciples bien (trop bien ?) intentionnés.

En cumulant, selon la volonté conjointe de François Boddaert et de l'administrateur de l'IMEC Olivier Corpet, facilité et rapidité d'accès, souci de transparence et respect des divers droits en cause, la solution retenue contraste aussi fortement, à côté de tant d'héritages littéraires ou intellectuels à problèmes.

Pour autant, l'attitude ici adoptée n'est pas vouée au confort d'une position dépourvue de prises de risques. Pas vraiment pour le biographe qui a eu la chance rare d'avoir accès très rapidement à tout. En revanche, le premier volume des œuvres inédites (qui comporteront ultérieurement des textes philosophiques, des essais et des correspondances) pourrait bien provoquer malaise et contestations : il s'agit de textes autobiographiques dont le plus substantiel, *L'avenir dure longtemps*, a été écrit entre 1982 et 1986. Reste que Louis Althusser tenait énormément à ce texte, à sa publication. Il ne l'a donné à lire, par bribes et non sans une certaine perversité, comme à son habitude, qu'à de rares personnes. Raison et folie s'y côtoient, aux dires des premiers lecteurs du manuscrit complet. Il sera possible, bientôt, de savoir si un écrivain inattendu s'y affirme.

Michel Kajman

ESSAIS

Le Capital, version Max Weber

Suite de la page 23

Pourquoi ne trouve-t-on nulle part ailleurs qu'en Occident, au dix-neuvième siècle, une organisation du travail sur le mode de l'entreprise ? Max Weber y voit essentiellement des raisons d'ordre culturel. Aux conditions définies plus haut, il ajoute *« l'ethos rationnel de la conduite de la vie »*. Il insistera beaucoup dans ses chapitres sur la bourgeoisie, puis l'Etat, sur ce phénomène de « rationalisation » qu'on ne retrouve dans la conduite des affaires, ni dans l'Antiquité occidentale, ni en Inde, ni en Chine.

La politique économique de l'Etat rationnel naît avec le mercantilisme, dont les premières traces apparaissent en Angleterre aux quatorzième et quinzième siècles. *« L'Etat est alors traité comme s'il était composé purement et simplement d'entrepreneurs capitalistes »*. Les Stuart le développent largement, puis Colbert. On protège systématiquement les industries nationales et on exporte le plus possible, au plus haut prix. Selon Max Weber, ce n'est ni la croissance démographique ni l'afflux des métaux précieux qui favorisent le capitalisme. Il croit plus en la nature géographique de l'Europe, qui évite les coûteux transports frappant le trafic en Inde ou en Chine et, on l'aurait deviné, en la morale économique de l'Eglise protestante. Il n'insiste pas sur ce point, puisque son œuvre la plus connue est consacrée à ce thème (2) ; l'essentiel du message, tenant, on le sait, à ceci : il faut tirer le plus parti de *« ce à quoi on est appelé » (Beruf)*, cette tâche étant voulue par Dieu.

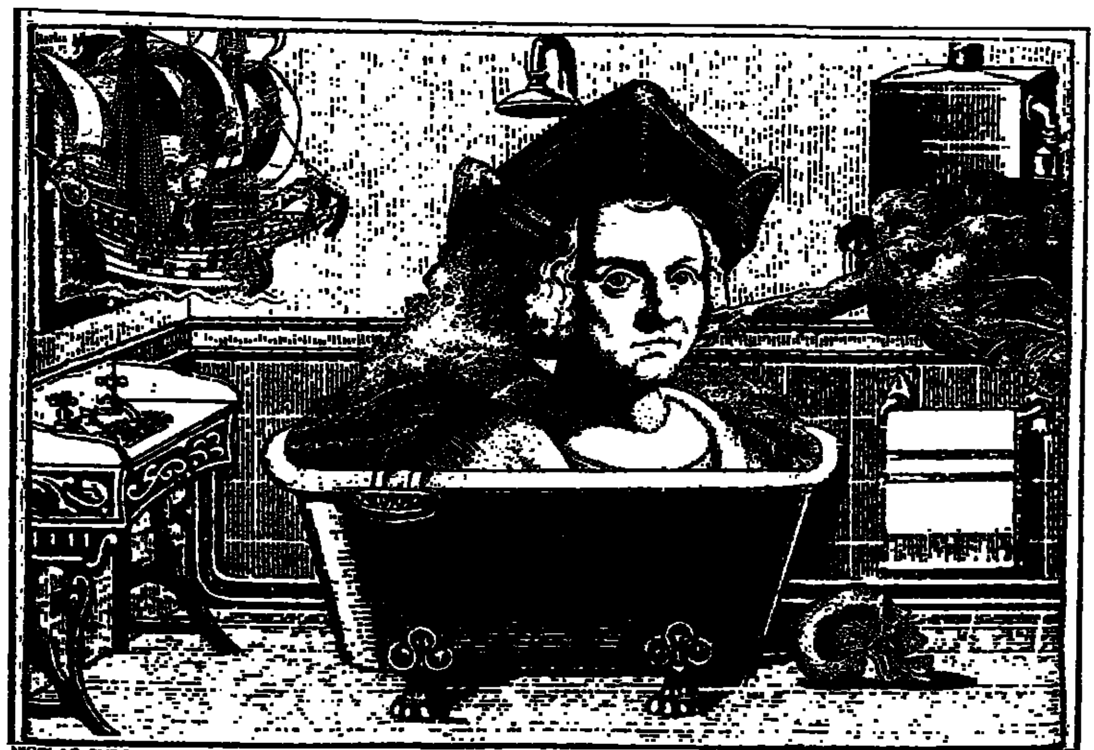
L'optimisme des Lumières a recueilli l'héritage de l'ascèse protestante dans le domaine de la pensée économique mais en le dépouillant de son sens religieux. Max Weber comprend alors que l'âge de fer du capitalisme est né : on ne pouvait plus reporter au lendemain de la vie les compensations dues aux travailleurs pour le *« caractère odieux »* de leur existence en usine.

Pierre Drouin

(2) *L'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme* (1904-1905), traduit en français par J. Chavy en 1964 (Plon).

admirable, année effroyable

fut-elle le pays moteur de la découverte et de la conquête ?
espagnole. Sans rien cacher de ses terribles conséquences



NICOLAS GUILBERT

Entre les deux émigrations, il est un autre trait commun. Le départ des infidèles déclarés n'a pas apaisé l'exigence de «pureté de foi» qui hante le christianisme espagnol. Les nouveaux chrétiens, qu'ils soient marranes ou moresques, sont toujours suspects d'être de mauvais chrétiens, gardant une fidélité secrète à la religion qu'ils ont abjurée (2). Pour éviter les poursuites et les condamnations des tribunaux de l'Inquisition, beaucoup préfèrent l'exil. Aux départs des 150 000 juifs chassés d'Espagne en 1492, il faut donc ajouter ceux des *conversos*, qui ne cessent pas durant tout le seizième et tout le dix-septième siècle : aux 150 000 musulmans qui quittent le royaume de Grenade après sa reconquête, les 300 000 moresques expulsés par Philippe II en 1609.

En donnant une figure extrême à son obsession d'identité, d'abord par le rétablissement forcé de l'unité de foi, ensuite par la vérification maniaque de la pureté du sang qui seule fait le vieux et vrai chrétien, l'Espagne a détruit ce qui avait fondé (et aurait pu perpétuer) sa puissance.

L'élite des juifs convertis, que l'on retrouve aux premiers rangs des grandes entreprises des rois catholiques (y compris la construction de l'Etat et la conquête de l'Amérique), n'a plus sa place lorsque la capacité à occuper les charges et les offices est mesurée à l'aune des statuts de pureté du sang. D'autre part, l'émigration des musulmans et des juifs d'Espagne constitue une coupe sévère dans la population d'un pays qui, en deux siècles, perd 400 000 ou 500 000 personnes, embarquées pour des eldorados américains.

Le déclin de l'Espagne – ou, à tout le moins, de la Castille – est donc inscrit dans les événements reçus par toute l'Europe comme les signes les plus sûrs de son triomphe. En détruisant l'Espagne des trois cultures, les souverains castillans, d'Isabelle à Philippe, ont dilapidé leur bien le plus précieux. Il est des livres d'historien qui aident à dissiper les fantasmes mauvais, nourris d'ignorance, que secrète notre présent. L'ouvrage de Bernard Vincent est de ceux-ci.

Roger Chartier

(1) Salonique, *«la Sépharade des Balkans»*, fait l'objet d'un beau dossier rassemblé par Gilles Veinstein : *Salonique, 1850-1918, la ville des juifs et le réveil des Balkans*. Editions Autrement. Série «Mémoires» nº 12, à paraître.

(2) Sur l'Inquisition, voir la magnifique étude de Jean-Pierre Dedieu, *l'Administration de la foi : l'Inquisition de Tolède (XVIe-XVIIIe siècle)*, Madrid, Bibliothèque de la Casa de Velasquez. 1989.

Régis Debray le trouble-fête

Un essai autour du découvreur qui est aussi un retour discret sur un itinéraire intime

CHRISTOPHE COLOMB LE VISITEUR DE L'AUBE
de Régis Debray.
Suivi des Traités de Tordesillas *présentés par Bartolomé Bennassar.*
Coll. «Les Voies du Sud», La Différence, 125 p., 59 F.

Aux repas d'anniversaire, Régis Debray est le mauvais convive, le cousin effronté qui revient sur les querelles d'héritage, le parent teigneux qui se refuse aux embrassades consensuelles. Il s'en est fait une habitude, depuis sa faussement *«modeste contribution»* au dixième anniversaire de mai 1968, où sa vigilance de perpétuel insatisfait démasquait, sous la louange commémorative, l'embaumement empressé des nouveaux convertis à la modernité libérale. Il récidive aujourd'hui avec ce court essai sur Christophe Colomb dont l'heureuse impertinence vient troubler l'abondante production éditoriale suscitée par le cinquième centenaire.

«L'ambivalence de Colomb, écrit Debray, *est celle de son époque, qui fait si bien écho à notre modernité* bifrons. *Démocrate et impérialiste. Rapace et généreuse. Obsédée par le fric et pétrie de bons sentiments. Colomb est exemplaire : notre paradigme. Notre grand-père. Qu'il soit infâme, dit l'Indien survivant. Qu'il soit sublime, dit le poète officiel. Et s'il était les deux ?»* Les historiens de métier railleront peut-être ce mélange des genres assumé, où le présent demande des comptes au passé et le somme d'éclairer notre avenir. Sans doute penseront-ils que Debray cède au péché d'anachronisme en émaillant son propos de jugements de valeur. *«Son esprit faux l'a sauvé»*, dit-il ainsi du navigateur dont il fait *«un archéo échappé des vieux romans de chevalerie»*, *«un prophète tempéré par un maniaque»*, un *«bonhomme peu sympathique»*, dont le *«côté moche a été sauvé par la folie»*.

Mais ce serait lui faire un faux procès. Après tout, les historiens n'ont pas le monopole des commémorations. Le discours savant ne saurait étouffer les résonances du passé dans le présent, ce jeu de miroirs où hier réfracte les plaintes, les misères et les blessures d'aujourd'hui. Debray subvertit Colomb, l'utilise et le manipule pour nous parler de notre modernité, de nos égoïsmes repus et de nos espoirs déçus.

«Pitié pour les chimères»

L'enjeu est de mémoire, non d'histoire. Son vrai personnage n'est pas l'Amiral, mais l'Amérique latine, ce continent délaissé où *«le fou sublime se prend toujours pour un autre, pour une légende d'hier»*. L'Amérique et *«ces latinos sans importance»*, cette lignée de héros tragiques qu'inaugura Colomb, ces Bolivar et Zapata, Castro et Guevara, qui *«sont au personnel dirigeant de la planète ce que les vedettes d'opérette sont aux divas d'opéra»*.

On l'aura compris : cette pérégrination autour du découvreur cache un retour discret sur un itinéraire intime. Debray ne fut-il pas le plus «colombien» des intellectuels français en choisissant de risquer sa jeunesse dans l'aventure latino-américaine, embrassant les passions, les espoirs et les combats du continent enfanté par la découverte ? C'était alors Sud contre Nord, l'Amérique de la fantaisie contre *«l'Amérique du sérieux»*, un partage auquel Colomb n'est pas indifférent tant son aventure se nourrit de mythes, de rêves et de légendes. *«L'Amérique latine a partie liée, dès sa naissance, avec Mythos*, écrit Debray ; *le Logos n'est chez lui qu'au nord anglo-saxon.»*

Or, c'est dans sa prison bolivienne que Debray ébaucha la première version de cet essai. Aussi s'agit-il d'un livre à secrets, parsemé de sous-entendus, où s'exprime le souvenir mélancolique d'une ancienne passion ; de la quête d'une morale désenchantée face à l'ordre des choses et à son arrogante bonne conscience. *«Pitié pour les chimères»*, demande pour finir Debray, préférant au *«juste milieu à somme nulle»* des réalistes les désillusions des rêveurs. Si Colomb n'avait pas cherché le Paradis sur terre, aurait-il trouvé l'Amérique ?

«Pour partir, il fallait lire», écrit encore notre désenchanté, en rappelant que, sans ses insatiables curiosités d'autodidacte, Colomb n'aurait été *«qu'un bon marchand de plus»*. Alors, pour aborder les zones d'ombre du cinquième centenaire, ses mers de silence et ses abîmes d'oubli, lisez Debray.

Edwy Plenel

Autres parutions

● C'est un livre, et cela aurait dû être un film. A chaque page du *Christophe Colomb* d'Abel Gance, on bout de colère sans pouvoir en désigner l'objet : par la faute de quels hommes de grisaille, ce scénario – superbe, rigoureux, exhaustif – n'a-t-il trouvé aucun producteur ? Dix ans après la mort du réalisateur des inoubliables *J'accuse !* et *Napoléon*, Jacques Bertoin (qui l'édite) et Bambi Ballard (qui l'a sauvé) nous offrent ce travail de toute une vie, cet espoir déçu, cette *«Terre promise jamais atteinte»*. Ce projet hanta Abel Gance de 1913 à sa mort tant il reposait sur d'intimes et douloureuses affinités entre le cinéaste et le navigateur, entre le découvreur de terres et l'inventeur d'images, tous deux meurtris par l'ingratitude. Reste donc le livre, immense, infiniment poli et repoli, grande fresque aventureuse et mystique.

▶ **Christophe Colomb**, *d'Abel Gance, avant-propos de Bambi Ballard, Editions Jacques Bertoin, 688 p., 250 F.*

● *«Montaigne, d'où tout est sorti.»* La formule est de Claude Lévi-Strauss. Montaigne, père de l'ethnologie ? A coup sûr, répond Ruggiero Romano qui préface une édition de tous les fragments des *Essais* se rapportant à l'Amérique. Fascinante (re) lecture, toute d'actuelle résonance puisque, sous l'impact de la découverte américaine, émerge ici la conscience de l'Autre, la révélation de la pluralité des mondes, le goût de l'étrange et non du même, l'appel du divers et non de l'uniforme. Immortelles pages sur les Cannibales : *«Je trouve qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage.»* A prescrire absolument comme remède à l'intolérance.

▶ **De America**, *de Michel de Montaigne, préface de Ruggiero Romano, UNESCO-Editions Utz, 140 p., 95 F.*

● Marianne Mahn-Lot est, injustement, l'oubliée des recensions colombiennes, victime sans doute de l'impitoyable logique marchande et commémorative. Car, loin d'avoir attendu le cinquième centenaire pour occuper le terrain éditorial, cette archiviste-paléographe du CNRS, un temps secrétaire de la rédaction des *Annales*, a publié, dès 1960, un *Portrait historique de Christophe Colomb* (réédité, en 1988, au Seuil) et, dès 1970, une excellente synthèse sur *la Découverte de l'Amérique*, aujourd'hui rééditée. On y trouvera, dans une présentation claire et pédagogique, un état de la question – avant Colomb et après lui –, un choix de documents et la recension de quelques *«problèmes et querelles d'interprétation»*. Marianne Mahn-Lot publie aussi, en collaboration avec un universitaire canadien, une étude de la conquête européenne, dans ses variantes ibérique et nord-américaine.

▶ **La Découverte de l'Amérique**, *de Marianne Mahn-Lot, Champs-Flammarion, 145 p., 30 F.*

▶ ***1492-1992, les Européens* découvrent l'Amérique**, *de John A. Dickinson et Marianne Mahn-Lot, Presses universitaires de Lyon, 194 p., 105 F.*

E. P.

AU FIL DES LECTURES
par Pierre Lepape

Le roman de la traversée

LA TRAVERSÉE
de Paul Zumthor.
L'Hexagone (1000, rue Amherst, Montréal, Québec).
Diff. Interforum. 384 p., 175 F.

L'avalanche de publications savantes, d'essais, de biographies, de monographies à laquelle donne lieu la célébration du mi-millénaire de la découverte de l'Amérique par l'Occident européen pourrait faire oublier que, de Lamartine à Claudel, d'Alejo Carpentier à Carlos Fuentès et à son *Christophe et son œuf* (Gallimard, 1990), la rencontre des deux mondes avait été aussi une affaire d'écrivains.

Médiéviste de grande réputation, auteur de quelques-uns des essais critiques les plus éclairants sur la littérature du Moyen Age – le plus récent : *la Lettre et la Voix : de la «littérature médiévale»*, au Seuil, en 1986, – directeur de la fameuse «Bibliothèque médiévale» chez 10/18, Paul Zumthor, Genevois émigré au Québec depuis une vingtaine d'années, s'est inspiré du *Journal* de Colomb pour écrire le roman de *la Traversée*. Du 4 août au 12 octobre 1492, voici donc les récits entremêlés de quelques protagonistes de l'aventure, de l'Amiral et de son ordonnance, du commandant de la *Pinta* et de celui de la *Nina*, mais ausi des pilotes, des médecins, des maîtres d'équipage et de quelques-uns de leurs hommes, des propriétaires et des notaires, des comptables et des interprètes. Tous avec des histoires, des motivations, des espérances, des peurs, des cultures, des secrets, des haines, des fidélités différentes, qui les ont amenés à se lancer dans la folle entreprise.

Du coup, ce récit à voix multiples, mené de main de maître par un écrivain qui n'ignore rien de l'histoire de cette époque ni de la manière de sentir et de rêver de ceux qui y vivent, *devient une belle et houleuse* méditation, tout à la fois lyrique et matérielle, sur l'univers mental de l'Europe à la fin du XVe siècle, sur ses contradictions religieuses, sur les limites mouvantes de la foi, de la superstition et de la science, sur la pesanteur des manières anciennes de vivre et le vertige des manières nouvelles, sur les dangers de l'immobilisme et sur la panique du mouvement.

Et comme la langue de Zumthor sait épouser, sans la moindre tentation «reconstitutive», les formes de la prose de l'époque, naviguer comme naturellement entre la description précise et l'appréhension poétique des choses, *la Traversée* peut se donner comme un modèle du roman historique : totalement vrai et totalement littéraire.

La voix indienne

1492. MEMOIRES DU NOUVEAU MONDE
d'Homero Aridjis.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Irma Sayol,
Le Seuil, 484 p., 139 F.

Il y a deux ans, Homero Aridjis, romancier, enseignant et diplomate mexicain, avait publié un premier roman consacré à l'Espagne de la fin du XVe siècle, *1492. Les aventures de Juan Cabezon de Castille*, qui racontait les aventures et mésaventures d'un jeune homme doué, de famille juive, obligé de fuir les persécutions de la monarchie *espagnole et de son Inquisition*. Juan Cabezon, pour échapper à ses poursuivants, s'est engagé comme gabier à bord de la *Santa Maria*. Mais le nouveau roman d'Aridjis commence où s'achève celui de Zumthor : avec le premier débarquement des compagnons de Colomb sur les côtes américaines, les premiers contacts avec la population indigène, la méfiance réciproque, les échanges de cadeaux, les hostilités déclenchées par l'appât de l'or et celui des femmes, les efforts de l'Amiral pour empêcher que les hostilités ne se muent en massacres, les querelles d'ambition et de cupidité.

Ce qui intéresse Aridjis, c'est évidemment la rencontre des deux cultures – on serait tenté d'écrire : des deux poétiques de la vie, tant les hommes des deux bords, de manière antagoniste, sont, les uns et les autres, tributaires d'une relation irrationnelle avec l'univers qu'ils affrontent ; tant chrétiens et Indiens se meuvent dans des mondes parallèles, dominés par la peur et ses conjurations magiques.

Mais Cabezon, écœuré par les pratiques de ses compagnons, exclu du parti des conquérants comme il l'avait été de l'Espagne catholique, va tenter de construire un véritable nouveau monde qui ne se fasse pas sur la ruine et le massacre du monde ancien. Et c'est là qu'Aridjis est le meilleur, là que sa langue, hiératique, imagée et fortement colorée donne le meilleur d'elle-même : dans l'évocation de la vieille voix indienne, celle des premiers découvreurs du continent, et de la manière dont cette voix parvient, peu à peu, dans l'horreur et dans l'éblouissement, à s'intégrer le chant de l'Europe chrétienne.

Voyager au XVe siècle

GUIDE DU VOYAGEUR DANS L'EUROPE DE 1492
de Lorenzo Camusso.
Traduit de l'italien par Denis Authier.
Liana Levi, 290 p.; 260 F.

A quoi ressemblait l'Europe au moment où Colomb atteignait les îles américaines ? Comment y vivait-on et surtout comment y voyageait-on ? Lorenzo Camusso et une équipe d'historiens italiens répondent à ces questions dans un ouvrage richement et intelligemment illustré. Ils reparcourent quelques-unes des grandes routes par où s'acheminaient les biens et les hommes, les maladies et les idées, les inventions et les terreurs, les pèlerins et les bandits.

Quelques-uns de ces itinéraires sont déjà connus comme *ceux qui mènent de Genève à* Bruges ou de Venise à Nuremberg, ou encore la fameuse route qui part d'Edimbourg pour arriver à Compostelle, *via* York, Londres, Calais, Paris, Vézelay, Bourges et Burgos. D'autres ont été l'objet d'une littérature plus rare : Milan-Mont-Saint-Michel, Vienne-Moscou par Cracovie, Lublin, Minsk et Smolensk, Gênes-Istanbul ou Lübeck-Novgorod. Il y a les routes des marchands et celles des artistes, celles des banquiers et celles des ambassadeurs, celles des trafiquants d'armes et celles des négociants en fourrures.

Autant d'aperçus documentaires sur les métiers, les pratiques, les manières de manger et de dormir, les richesses monumentales et artistiques, la littérature de voyage, la diffusion de l'information que nous fournissent les auteurs à travers des exposés, des extraits de récits, des fiches extrêmement précises. A l'époque où Madrid n'était qu'un village et Berlin une bourgade, Milan, Florence et Venise, avec leurs 100 000 habitants, étaient les villes les plus peuplées d'Europe.



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

La vieille dame et la jeune fille

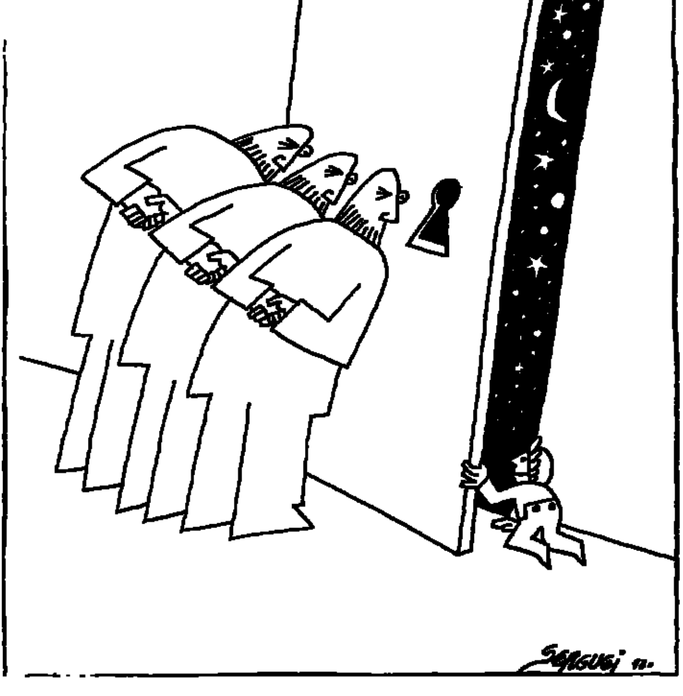
A NOUVEAU LA PHILOSOPHIE
de Dominique Janicaud.
« Bibliothèque du Collège international de philosophie »,
Albin Michel, 236 p., 125 F.

LE TOURNANT THÉOLOGIQUE DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE FRANÇAISE
de Dominique Janicaud.
Ed. de l'Eclat, coll. « Tiré à part »,
94 p., 70 F.

ELLE a bien de la chance, la philosophie. Car jamais le monde ne fut si difficile à penser, à la fois terrible et déconcertant. Si cette vieille dame parvient à user intelligemment de son héritage, si elle n'esquive pas les défis inouïs de ce temps – puissance des techniques, crise du sens, et quelques autres, – il se peut qu'elle renaisse tout autre. Elle qu'on disait finie, exténuée, agonisante, ou déjà enterrée, la voilà qui promet. Elle attire à nouveau. On revient la fréquenter, à partir des acquis et des problèmes de la connaissance scientifique, comme René Thom ou Henri Atlan, par exemple. D'autres l'emmènent se refaire une jeunesse perturbante dans les plates-bandes des historiens, ainsi Michel Foucault, et aujourd'hui Paul Veyne. Ce qu'on atttend d'elle, après l'effondrement des idéologies totalisantes, est aussi divers et vital que les aspirations confiées à la démocratie, sa sœur jumelle, quand tombent les dictatures.

C'est vrai qu'on lui en demande, des choses, à la philosophie ! Créer des concepts. Etayer des sagesses. Elaborer des méthodes. Extraire des significations. Entretenir des doutes. Forger des argumentations. Lui sont réclamés, ensemble, invention et rigueur, hauteur de vue et souci du détail, fidélité à son passé et goût pour l'aventure. Malgré vingt-cinq siècles d'entraînement, c'est beaucoup pour une ancêtre tenue à jouer les jouvencelles. D'autant que désormais de tels exploits ne sont plus exigés pour la seule beauté du geste. On convoque la philosophie comme un dernier recours, une ultime ressource, dans un temps déglingué où s'aiguisent les fanatismes et s'étend l'abrutissement, tandis qu'un monde est malgré tout en train de naître, bien que son visage ne se discerne pas encore.

La démarche de Dominique Janicaud trouve son point de départ dans ces quelques constats, résumés ici en images. La question qu'il pose peut se condenser en une phrase : si la philosophie veut être à la hauteur de la situation, quelles règles doit-elle s'imposer ? Ses premières réponses ne plairont pas à tous. Il écrit en effet : *« Rien ne doit encourager à la restauration de la vieille maison, académique et rhétorique ; ni à la complaisance envers les manies jargonnantes ; ni à l'illusion de détenir les clés du savoir et de rejouer le rôle de ministre de la reine des sciences. »* Voilà ce qui est écarté. Quelle est la contrepartie positive de ses refus ? Deux exigences complémentaires : rigueur, ouverture.



JANICAUD vise une rigueur effective, en acte, pas une déclaration d'intention ni une proclamation de pure forme. Sa mise en œuvre suppose un travail patient, attentif à n'exclure aucun courant de pensée, aucun thème, aucune question sous le mauvais prétexte qu'ils seraient illégitimes. Il propose donc qu'on s'efforce d'en finir avec anathèmes entre clans, crispations de paroisses ou cuisines régionales des problèmes. Il ne tombe pas pour autant dans le piège d'un éclectisme mou ni dans l'utopie d'un accord unanime des philosophes. *A nouveau la philosophie* souhaite seulement que la réflexion soit un peu moins morcelée, moins entravée par des cloisons souvent factices – moins pauvre, simplement – pour faire face aux défis d'une histoire en mutation.

Tout cela est plus facile à dire qu'à faire. Mais ce généraliste ne se contente pas d'esquisser un beau programme. Il travaille à le mettre en œuvre. Modestement, au coup par coup, sans rêver d'abattre soudain, comme par magie, les cloisons entre philosophie analytique et philosophie continentale, ni toutes celles qui isolent l'espace de la pensée des angoisses de l'heure. Sa manière revient plutôt à fissurer de telles cloisons, à élargir des brèches précaires, à inciter qu'on en prolonge l'ouverture. Parmi les diverses études rassemblées dans ce volume, l'une s'emploie, par exemple, à montrer qu'un début de dialogue est possible entre des auteurs aussi apparemment incompatibles que Gilles-Gaston Granger et Jean-Luc Nancy, issus de filiations intellectuelles opposées. D'autres s'attachent au débat de fond entre Hegel et Heidegger, ou à la critique de Foucault par Habermas, fondée sur une bien courte compréhension de Nietzsche. Le dernier chapitre refuse de décréter, face à ce monde déconcertant qui est le nôtre – valeurs effondrées, création tarie, esprit saturé par la surabondance des possibilités offertes, – que c'en est fini de l'Histoire : l'imprévisible demeure.

L'ATTITUDE de Dominique Janicaud importe plus que le détail d'analyses qu'on ne peut suivre ici. Elle est assez exceptionnelle pour être soulignée. Voilà un professeur à l'université de Nice, auteur d'une thèse sur la généalogie du spiritualisme français (1), formé au sein de l'école heideggérienne, qui ne cède pas aux tentations du confort. Il n'hésite pas à se confronter à la question de la puissance planétaire de la technique, sans rester prisonnier de l'analyse de Heidegger, dont il a, par ailleurs, pris en considération les errements politiques (2). Une telle volonté de penser son temps, de parler clair, de ne pas esquiver les questions majeures, de risquer des confrontations entre héritages opposés sans arrondir les angles, franchement, ce n'est pas courant. Mais c'est exemplaire.

Ces remarques n'impliquent évidemment pas qu'il faille suivre Dominique Janicaud dans toutes ses affirmations. Qu'elles s'accordent toutes les unes aux autres n'est d'ailleurs pas assuré. Il est, par exemple, difficile de saisir comment l'idée selon laquelle la culture en train de se faire aurait une structure du genre « galaxie », où coexistent des systèmes et des méthodes sans commune mesure, peut s'harmoniser avec le souci de guetter *« la lente croissance de paroles initiales, de pensées sans date »*. Ce point crucial ne paraît pas véritablement éclairci. On pourrait aussi lui reprocher, à côté de nombreux et vrais bonheurs d'une écriture d'éclaireur, quelques rares dérapages plutôt boy-scout, comme l'image de cette philosophie qui *« se dressera, jeune et vive, insatiable de curiosité, au bord de cette aire immense où la pensée se recompose »*.

En publiant, par ailleurs, *le Tournant théologique de la phénoménologie française*, Dominique Janicaud va provoquer des remous dans les cénacles universitaires. Il s'en prend, en effet, et parfois crûment, à quelques œuvres qui ne manquent ni d'ampleur ni d'influence, comme celles d'Emmanuel Lévinas, de Jean-Luc Marion ou de Michel Henry. L'essentiel de son argumentation consiste à souligner les incompatibilités entre la démarche et les méthodes de la phénoménologie, telles que Husserl les a inaugurées, et, d'autre part, la recherche d'un absolu invisible qui anime ses pensées dissemblables.

Le titre de cet essai polémique correspond mal à son propos. Il eût été plus conforme au texte de parler de trahison que de tournant. S'il y avait un tournant, il pourrait être pris à l'intérieur du champ de recherche ouvert par Husserl, qui voulait s'en tenir à une analyse rigoureuse des phénomènes tels que nous en faisons l'expérience. Ce tournant pourrait résulter d'une infidélité féconde envers le maître fondateur, sans entrer pour autant en contradiction avec son projet initial. Or il y a, selon Dominique Janicaud, contradiction, et donc trahison. Ce qu'il reproche aux philosophes inspirés, dont il ne confond pas les itinéraires respectifs, ce n'est donc pas leur souci religieux. Il ne s'en prend pas, en un mot, à la transcendance chez Lévinas, à l'appel chez Jean-Luc Marion ou à la vie chez Michel Henry. Il critique leur tentative de restaurer une pensée qu'il juge théologienne, sous le couvert d'une phénoménologie ne pouvant le permettre qu'au prix de distorsions où elle se perd. Car « phénoménologie et théologie font deux », rappelle Dominique Janicaud. Tenue à de strictes limites de méthodes, la phénoménologie ne peut prétendre être toute la philosophie, ni ouvrir la voie à un retour au pouvoir de la vieille dame Théologie, qui fit si longtemps de la philosophie sa servante.

SI la question de Dieu n'est évidemment pas à exclure, et pas même de la philosophie, elle se trouve nécessairement mise à l'écart par la démarche spécifique de la phénoménologie dont ces œuvres, malgré tout, se réclament hautement. Selon Dominique Janicaud, il aurait mieux valu, pour la clarté et la cohérence des démarches, que la foi religieuse eût été affichée, voire l'autorité des Ecritures revendiquée. En dépit de précautions oratoires multiples, il est clair que Dominique Janicaud est convaincu que nulle jeunesse n'attend la philosophie si elle s'acoquine de manière clandestine à l'ancêtre théologienne.

Ce livre ne manquera pas de susciter des discussions. Il pose à sa manière une plus vaste question concernant l'histoire intellectuelle française de ces trente dernières années, qui mériterait d'être explorée aussi sous un jour sociologique. Comment se fait-il, pour le dire vite, qu'une partie de l'air du temps soit passée, en une ou deux générations, d'une fascination pour la dictature du prolétariat ou les machines désirantes à la tentation des atmosphères de sacristie et de l'onction ecclésiale ? Il faudrait un jour creuser cette énigme.

(1) *Une généalogie du spiritualisme français. Aux sources du bergsonisme : Ravaisson et la métaphysique* (Nijhoff, 1969).

(2) Voir, sur la question d'une philosophie de la technique, son remarquable ouvrage *la Puissance du rationnel* (Gallimard, 1985) et, sur Heidegger, *l'Ombre de cette pensée* ; *Heidegger et la question politique* (Millon, 1990).

La logique de Dummett

Disciple de Wittgenstein, le savant britannique se refuse à penser la philosophie analytique en terme de rupture

LES ORIGINES DE LA PHILOSOPHIE ANALYTIQUE
de Michael Dummett.
Traduit de l'allemand
par Marie-Anne Lescourret.
Gallimard, 240 p., 115 F.

LA PHILOSOPHIE DE LA LOGIQUE
de Michael Dummett.
Traduit de l'anglais
par Fabrice Pataut.
Minuit, 148 p., 98 F.

Michael Dummett est l'un des grands philosophes britanniques d'aujourd'hui. Sa renommée n'est pas le fruit d'une mode récente, puisque ses premiers articles datent du début des années 50. Loin de se limiter au microcosme d'Oxford, où Dummett enseigne la logique, elle s'étend d'ailleurs à l'ensemble des universités anglo-saxonnes. Malgré cela, Dummett, dont le travail s'inscrit dans le sillage de Frege et de Wittgenstein, reste encore pratiquement inconnu en France, où deux de ses livres viennent seulement d'être traduits.

Curieusement, *les Origines de la philosophie analytique* nous arrivent d'Allemagne – où elles furent publiées en 1988 à partir d'une série de conférences données à Bologne. Quant à l'ouvrage baptisé *Philosophie de la logique*, il ne regroupe en fait, avec une préface de Fabrice Pataut, que deux articles (sur le concept de vérité et les fondements de la logique intuitionniste) extraits du livre de Dummett, *Truth and Other Enigmas*, datant de 1978. Mais ne faisons pas la fine bouche : même insuffisantes, ces traductions offrent de quoi méditer à ceux qui cherchent à échapper aux ornières dans lesquelles, actuellement, s'enlise la philosophie dite « continentale », française ou allemande.

L'opposition entre le « continent », d'une part, et le monde anglo-saxon, de l'autre, n'est-elle pas, du reste, l'un de ces blocages absurdes que la démarche de Dummett permet de faire sauter ? Le but de ses travaux récents est, en tout cas, de rappeler que, contrairement à ce que croient la plupart des spécialistes, la philosophie dominante aujourd'hui dans le monde anglo-saxon ne procède pas seulement de l'empirisme anglais (Hume, Berkeley) ni du pragmatisme américain (James, Peirce), mais aussi et peut-être d'abord d'un courant de pensée typiquement germanique, qu'on peut rapidement baliser des quatre noms suivants : Bolzano, Brentano, Frege, Husserl.

Adversaire de Kant, Bolzano est, après Leibniz, l'un des fondateurs de la logique moderne, formelle et symbolique. Dominicain, Brentano s'efforce de comprendre, à travers le concept d'intentionnalité dont il est l'inventeur, le mécanisme par lequel la conscience donne un sens aux choses. Philosophe et mathématicien, Frege dégage les fondements logiques de l'arithmétique et, simultanément, tente d'élever l'étude des lois de la pensée au rang de science objective. Quant à Husserl, après avoir cédé dans ses premiers écrits aux tentations du psychologisme, il s'en libère (grâce, entre autres, à Frege) dans *les Recherches logiques* – même si c'est pour effectuer, dans son œuvre ultérieure, un retour quelque peu décevant à « l'intuition » cartésienne.

De cette famille d'esprit jalonnant le XIX[e] et le début du XX[e] siècle, des gens comme Moore, Russell et Wittgenstein surent retenir l'inspiration fondamentale qu'on peut résumer par ces trois maximes : arracher la logique à la psychologie ; aborder l'analyse de la pensée par le biais de celle du langage ; rattacher la question de la vérité à celle, plus fondamentale encore, de la signification.

Ces trois maximes sont celles qui, depuis cinquante ans, président à l'essor de la philosophie analytique et lui ont permis d'atteindre, dans quelques domaines, des résultats non négligeables. En rappelant leur origine « continentale », Dummett montre combien cette philosophie, loin de s'être instaurée à partir d'une rupture absolue, s'enracine dans une tradition, celle de la réflexion post-kantienne. Une telle conclusion peut ne pas plaire à tout le monde, mais présente un avantage certain. En refusant de céder à l'illusion de la nouveauté radicale, Dummett finit par nous convaincre que la philosophie a une histoire marquée par des progrès réels, quoique nécessairement lents et toujours limités. A l'heure où tant de voix la prétendent morte, cette vision à la fois optimiste et prudente n'a-t-elle pas quelque chose de réconfortant ?

Christian Delacampagne

Les idées au logis

Etudier les idées dans « leur habitat, leur vie, leurs mœurs » : c'est le nouvel et audacieux pari d'Edgar Morin

LA MÉTHODE. IV : LES IDÉES
d'Edgar Morin.
Seuil, 266 p., 130 F.

Voici le quatrième volume d'une œuvre entreprise il y a vingt ans et dont les trois premiers s'intitulent : *La Nature de la Nature* (1977), *La Vie de la Vie* (1980), *La Connaissance de la Connaissance* (1986). La vie jaillit de la nature et, à son tour, produit la connaissance. Mais que sort-il de cette dernière ? Des idées, bien entendu. Qu'est-ce qu'une idée ? Platon, Descartes, Hume, Kant ont, sur ce point, des théories célèbres. Pourtant, les idées sont de drôles de bestioles : nul ne sait vraiment d'où elles viennent, pourquoi elles courent ni quand elles meurent. Bref, il serait temps de les observer de près, avec la même attention que M. Fabre portait aux insectes. Tel est en gros le projet d'Edgar Morin dans ce livre dont le sous-titre annonce qu'il étudie non pas les idées en général mais, de façon précise, *« leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation »*.

Ce pari audacieux était-il tenable ? Non, bien sûr. Edgar Morin a beau avoir tout lu, il a beau posséder au plus haut point l'art de cerner l'essentiel ou celui de placer une théorie connue dans une perspective inédite, il ne peut évidemment pas répondre d'un seul coup à toutes les questions que, depuis vingt-cinq siècles, les philosophes se posent. Telle n'est d'ailleurs pas son ambition. D'une façon plus modeste et plus scientifique, il cherche simplement à formuler avec précision les critères qui permettent de reconnaître une idée nouvelle, de comprendre son succès ou d'expliquer pourquoi, après s'être vidée de son sens, elle peut devenir dangereuse voire mortifère.

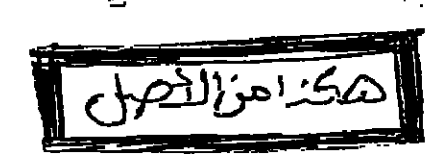
En somme, Edgar Morin a écrit, avec ce quatrième volume de *la Méthode*, une sociologie des idées qui tente de tenir compte de tout ce qu'un esprit éclairé peut savoir en cette fin du vingtième siècle des développements les plus récents des sciences humaines aussi bien que de ceux de l'actualité politique et culturelle.

Une telle synthèse pourrait être simplement didactique, sans plus. Si ce n'est pas le cas, si ce livre réussit à nous faire réfléchir et ouvre même des voies nouvelles, il le doit d'abord à la personnalité de son auteur. Edgar Morin est décidément un sociologue atypique. Il est même, et c'est tant mieux, très peu sociologue au sens classique du terme. Les chiffres l'ennuient, les statistiques l'assomment et les enquêtes lui servent surtout de prétexte à rêver. Savant, il est aussi gourmand. Et, lorsqu'il doute de la science, ce qui lui arrive souvent, il se retourne vers l'art, la poésie, le cinéma, ou le journal du soir. De la moindre anecdote il fait son miel. Quand il dit qu'on entend davantage d'opinions personnelles devant le zinc d'un bistro que dans un cocktail littéraire, on peut lui faire confiance : il sait de quoi il parle. C'est ce mélange d'ironie décapante et de solide bon sens qui donne, à chacun de ses livres et à celui-ci en particulier, ce quelque chose d'inimitable qui s'appelle un *ton*.

Mais si le ton fait l'essayiste, il agace quelquefois le lecteur. Certains trouveront qu'Edgar Morin abuse des néologismes, des mots composés, des préfixes en tout genre. Ils se demanderont ce que peuvent vouloir dire *« l'auto-géno-phéno-ègo-éco-ré-organisation »* (page 71), ou bien *« le complexus trans-méga-macro-méso-micro-social »* (page 78). D'accord, Edgar Morin exagère. Il en fait trop, comme on le dit de certains comédiens. Mais cette propension à l'excès fait à son tour partie du personnage, qu'elle conforte dans sa marginalité.

D'un bout à l'autre de ces quatre volumes (gageons qu'il y en aura d'autres !), *la Méthode* reste à ce jour une entreprise unique en son genre. Il serait dommage de s'en détourner sous prétexte que, parfois, elle déborde, comme un fleuve tropical à la saison des pluies

Ch. D.



ACTUALITÉS

Freud-Ferenczi : une si longue amitié

En mars, chez Calmann-Lévy, paraîtra le premier volume des lettres échangées entre Sigmund Freud et le psychanalyste hongrois Sandor Ferenczi. Totalement inédite et monumentale, *cette correspondance*, qui va de la première rencontre, en 1908, à la mort de Ferenczi, en 1933, comportera trois volumes dont la publication est étalée sur six ans. Des éditions allemande, italienne et américaine seront également inaugurées au cours de l'année.

A l'occasion de cet événement, le Centre interuniversitaire d'études hongroises (dont le siège est à l'Université Paris-III-de la Sorbonne nouvelle) organise, du 16 au 18 janvier, à la Sorbonne, à l'Institut hongrois (92, rue Bonaparte, 75006 Paris) et au Centre Georges-Pompidou, un colloque consacré à «l'héritage de Ferenczi, disciple et ami de Freud». Parallèlement, du 16 au 25 janvier, l'Institut hongrois présentera une exposition : «L'école hongroise de psychanalyse».

▶ Renseignements au Centre interuniversitaire d'études hongroises (tél : 45-87-41-83) et à l'Institut hongrois (tél : 43-26-06-44).

Mort de l'écrivain antillais Vincent Placoly

Nous apprenons la mort du romancier martiniquais Vincent Placoly, le 6 janvier à l'hôpital Zobda-Quitman de Fort-de-France.

Né en 1946 à Marin (Martinique), professeur de lettres à Fort-de-France, réalisateur d'émissions littéraires, l'une, mensuelle, *Cratères* sur RFO-Télévision, l'autre, hebdomadaire, *Un livre, un trésor*, à RFO-Radio, Vincent Placoly était l'un des membres fondateurs du Groupe révolution socialiste (GRS, trotskiste). C'est Maurice Nadeau qui avait publié ses deux premiers romans, *la Vie et la mort de Marcel Gonstran* (Denoël, 1971) et *l'Eau-de-mort Guildive* (Denoël, 1973). Auteur d'essais, de nouvelles et de chroniques – notamment sur l'abolition de l'esclavage en Martinique dans *Frères Volcans* (La Brèche, 1983) –, Vincent Placoly venait de recevoir le prix Frantz Fanon pour son recueil de nouvelles et d'essais, *Une journée torride* (La Brèche-PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, 1991).

La mort d'Aby Wieviorka

L'emprise du yiddish

Spécialiste et traducteur de *littérature yiddish*, Aby Wieviorka est décédé, le 28 décembre, à Paris.

Les circonstances de la naissance d'Aby Wieviorka, le 5 juin 1921, sont comme l'annonce des multiples facettes de sa vie. Il naît de parents juifs polonais en transit en Allemagne à destination de Paris, où sa famille se fixe en 1924.

Pour Aby Wieviorka, enfant de l'école française et de Paris, la culture yiddish est le fil rouge qui court tout le long de son existence.

Aux diverses étapes de sa vie, cette culture, quel que soit son avatar linguistique, apparaît comme son destin. Un père, Wolf Wieviorka, écrivain yiddish à Paris, assassiné à Birkenau ; un oncle, Avrom Wieviorka, écrivain yiddish soviétique, qui meurt à Kiev ; Aby, dont la langue de culture et de communication est le français, n'échappe pas à cette emprise.

A l'issue de la guerre, à vingt-cinq ans, la militance sans certitudes péremptoires devient pour lui un mode d'être. Mais une militance particulière, où politique et culture sont intimement liées, comme il est de règle dans le monde yiddish. Avec un groupe de jeunes juifs dont les solidarités ne se démentiront jamais, il adhère, en même temps que sa femme Rachel, au mouvement socialiste juif, le Bund. Plus tard, il sera un des fondateurs du CLEJ (Club laïque de l'enfance juive), qui cherche à faire connaître aux enfants leur patrimoine historique et culturel et les valeurs de justice et d'égalité qui sont les idéaux de leurs aînés. Comme prolongement à cette activité, on trouve son obstination, aux côtés de ses amis, à faire revivre la bibliothèque yiddish Medem (52, rue René-Boulanger, 75011 Paris).

Dernière étape, enfin, de son destin qui le ramène au cœur de la littérature yiddish : il en devient un des traducteurs, au moment précisément où on se résout enfin, en France, à traduire les œuvres yiddish directement de l'original. Homme de dialogue, Aby Wieviorka trouvera, à travers cette activité de traducteur, sa forme d'expression privilégiée, car faite de don et d'échange mutuels.

Il s'attelle à traduire, avec Henri Minczeles, *Ma vie* (inédit) de Vladimir Medem, un des fondateurs du Bund de Russie. Mais c'est surtout sa collaboration avec Henri Raczymow qui permettra au public français de découvrir des œuvres importantes de la littérature yiddish. De Sholem Asch, *la Sanctification du Nom* (L'Age d'homme, 1985), roman sur le martyrologe juif lors des massacres de Chmielnicki, puis un des volumes de la trilogie, *Varsovie* (Belfond, 1987), qui évoque la vie juive en Pologne ; toujours avec Henri Raczymow, *les Contrebandiers*, d'Oser Warszawski (Seuil, 1989), œuvre tragique et burlesque *sur les juifs d'un shtetl polonais* pendant la première guerre mondiale. Tous deux venaient d'achever la traduction d'une des œuvres majeures de Mendele-Mokher-Sforim, *Fishké-le-Boiteux* (à paraître). Avec Nicole Lapierre, qui poursuivait sa quête du *Silence de la mémoire*, il s'est attaché à reconstituer et à traduire, dans *le Livre retrouvé* (Plon, 1991), la voix étouffée de Simha Guterman, qui revient nous agripper de l'au-delà du génocide par ses prolongements tragiques dans notre propre histoire contemporaine et dans celle de ses fils et petits-fils en Israël (voir «le Monde des livres» du 25 octobre).

Le yiddish devient ainsi, il est devenu en tout cas, pour Aby Wieviorka un pont entre les deux rives.

Rachel Ertel

Croisière nordique

Le 25 février 1992, trois cents écrivains finlandais, suédois, norvégiens, danois, allemands, polonais, russes et baltes s'embarqueront à Saint-Pétersbourg sur le *Konstantin-Simonov* pour une croisière littéraire en mer Baltique qui les amènera successivement à Tallin, Riga, Gdansk, Lübeck, Copenhague, Norrköping, Stockholm et Helsinki. Dans chacune de ces huit escales, ils participeront à des manifestations culturelles, des réceptions et des séminaires consacrés aux problèmes de la défense des droits d'auteur, de l'environnement, de la situation des livres d'enfants, etc. Cet arrangement est encore sans précédent et ses organisateurs (les associations d'écrivains scandinaves) pensent qu'il pourrait être unique en son genre, car nul ne sait comment les événements politiques évolueront demain. Les frais d'un tel voyage sont élevés et il a fallu, pour les couvrir, ou en couvrir au moins une partie, faire appel à la générosité de différents mécènes. La seule location du navire, qui durant la belle saison transporte des touristes, coûtera environ 1 million de nos francs...

Camille Olsen

BANDES DESSINEES

L'humour, viatique du neuvième art

LE QUATRIÈME CHAT
de Philippe Geluck.
Ed. Casterman, 80 p. en couleurs, 98 F.

LA BRETELLE NE PASSERA PAS
de Jean-Luc Abiven.
Rackham Productions, 46 p. noir et blanc, 34 F.

L'ANNÉE DU TAG
de René Pétillon.
Ed. L'Echo des Savanes-Albin Michel, 54 p. en couleurs, 59 F.

ON S'ÉNERVE POUR UN RIEN
de Tignous.
Ed. la Découverte, coll. « Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours », 108 p. en noir et blanc, 79 F.

BOULOT, BOULOT
de Denis Pessin.
Ed. Liana Levi, 122 p. en noir et blanc, 78 F.

L'HUMOUR et la bande dessinée devraient, logiquement, faire bon ménage et donner naissance à une floraison d'albums. Or, à l'exception de quelques séries pour enfants comme *Boule et Bill*, *Spirou et Fantasio* ou *les Tuniques bleues*, dont on serait bien en mal de dire si c'est la nostalgie ou leur réelle qualité qui les fait encore aimer, ou encore des increvables strips des *Peanuts* ou de *Calvin*, le mariage du neuvième art et de l'humour semblait s'essouffler. On ne boudera donc pas les auteurs de bande dessinée qui continuent à faire de l'humour leur viatique.

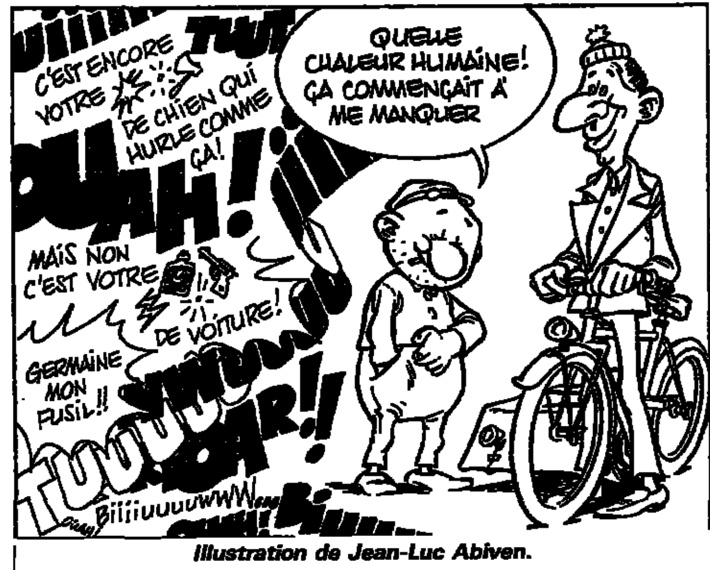


Illustration de Jean-Luc Abiven.

Le Quatrième Chat, quatrième aventure du héros félin conçu en 1983 par Philippe Geluck, est un festival de non-sens et d'absurde. Les gags, sertis dans un dessin à la mesure de l'appendice nasal de ce chat, tombent comme obus à Gravelotte, en sautant du coq à l'âne – des fêtes de Noël au sport, de la guerre au sort des écrivains, – par le biais d'une seule image ou d'une planche. Bref, un chat qui mériterait d'être britannique (ou irlandais), à force de voisiner avec Jerome K. Jerome et Bernard Shaw. L'album réalisé aux jeunes éditions Rackham par Jean-Luc Abiven, *La bretelle ne passera pas*, est sans doute fondé sur un scénario plus classique : le héros, le petit rondouillard René Marguerite et son copain Messaoud tentent de faire obstacle à la construction d'une autoroute sur leur *home, sweet home*. Mais les gags, les jeux de mots et les personnages de second plan – comme le professeur africain Doudou – insérés dans cette histoire, préfacée par Pierre Etaix, feront inévitablement trembler les muscles zygomatiques les moins souples.

En matière d'humour, y compris, et surtout, grinçant, l'actualité constitue une veine inépuisable pour les auteurs de bandes dessinées. Abandonnant pour un temps les tribulations du détective Jack Palmer, René Pétillon donne, avec son *Année du tag*, sa version de l'atualité 1991 et notamment de la guerre du Golfe, du centenaire de la mort de Rimbaud, de la lutte antitabac, de la fièvre banlieusarde ou des événements à l'Est. Le dessin de ce soldat du désert agacé par le «glouglou» alcoolisé de son camarade d'ennui, ou celui de cette mondaine expliquant devant un défilé de mode que le bouillonnement de l'actualité l'empêche de s'intéresser à la guerre, et beaucoup d'autres, passés au décapage du trait et de la phrase qui tuent, forment le plus savoureux et le plus acide des mémorandums.

Les dessinateurs de presse, ces cousins germains des auteurs de bandes dessinées, n'ont pas chômé l'an dernier. Tignous, un jeune dessinateur qui a installé ses pénates ravageuses dans plusieurs quotidiens et au journal d'Antenne 2, livre, lui aussi, sa lecture personnelle de l'actualité. Aidé d'un dessin filiforme, cet héritier de Reiser et de Siné passe à la moulinette d'un humour très noir la bêtise télévisée, celle de l'armée, de la guerre ou des hommes politiques, en évitant les chausse-trapes du poujadisme ou de la vulgarité. Quant à Denis Pessin, dont les lecteurs du *Monde* peuvent apprécier l'esprit caustique et la concision du trait au jour le jour, il a consacré son album de dessins, intitulé sobrement *Boulot, boulot*, au thème du travail. En n'oubliant pas que la langue populaire baptise le travail du mot «chagrin». C'est drôle, amer et tendre.

Yves-Marie Labé

« Caravanes » continue

Les *Caravanes* de Jean-Pierre Sicre et d'André Velter sont reparties, sur leur beau papier ivoire, pour un nouveau tour du monde à la recherche de l'inconnu.

Recueil des «littératures à découvrir», cet almanach ne suit ni routes ni palmarès. Il prend le départ en Asie par une histoire chinoise du dixième siècle, imaginée-racontée par le Japonais Yasuchi Inoue : la profanation des sépultures de la dynastie précédente ; la tombe d'une princesse T'ang, morte à dix-sept ans, va ensevelir, avec son butin, l'un des pillards, dont les archéologues retrouvent le squelette en 1960...

Voyages de poètes en exil, en relégation, ou simplement ailleurs, errances sans obligations ni attaches d'exilés, dans un univers en déséquilibre. L'Amérique latine vue de loin avec Severo Sarduy, Lezama Lima, Luis Mizon. Une visite plus proche à Claude Roy ou aux *Nocturnes* d'André Dhôtel. La découverte de l'étrange Italienne Cristina Campo (1923-1977), qui écrivait sous pseudonyme des méditations baptisées les *Impardonnables*. Des conseils d'Henry Miller, qui regrette, dans des souvenirs inédits, de n'être jamais allé à Lhassa, à La Mecque ou à Tombouctou : *«Ne lisez que ce que vous avez envie de lire, même si c'est considéré comme dépassé ou inutile. Plus une littérature est inutile, plus elle a de chances d'être de la grande littérature (...). Pour ma part, des auteurs que j'ai adorés, deux ont suffi à ma vie de lecteur : Knut Hamsun et Blaise Cendrars.»*

Et, comme chaque année, la caravane rejoint la *Confession frivole VI* et *VII* du Hongrois Miklos Szenkuthy. Nous n'en sommes encore qu'à la guerre de 1914 à l'école élémentaire... A suivre. Jusqu'à l'an 2000.

N. Z.

▶ *Caravanes*, nº 3, Editions Phébus, 354 p., 260 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La honte d'être blanc

L'AGE DE FER
de J. M. Coetzee.
Traduit de l'anglais
par Sophie Mayoux,
Seuil, 218 p. 120 F.

FOOLS
de Njabulo Simakhale Ndebele.
Traduit de l'anglais
par Jean-Pierre Richard.
Ed. Complexe, 158 p., 98 F.

MON CŒUR DE TRAITRE
de Rian Malan.
Traduit de l'anglais
par Sabine Boulongne,
Plon, 396 p., 139 F.

ON aurait pu croire, à lire la littérature, globalement antiraciste, qui nous venait d'Afrique du Sud, depuis Alan Paton, André Brink, Breyton Breytenbach jusqu'à Nadine Gordimer, consacrée cet hiver par le prestigieux prix Nobel, que tous les Blancs de bonne volonté étaient antiracistes et que la fin de l'apartheid serait, pour les deux communautés, la fin d'un cauchemar. Certains écrivains noirs, qu'on édita à partir des années 70, semblaient aller dans le même sens et c'est sans doute pour cela qu'on les publiait. Tout le monde, il serait blanc; tout le monde, il serait noir; tout le monde, il serait gentil !... Ceux qui, blancs ou noirs, avaient milité pendant des années, de tout leur cœur, au risque de leur liberté et de leur vie, contre la ségrégation se savaient alors dans le bon chemin et croyaient, ou voulaient croire, qu'ils allaient dans le même sens. Manichéisme rassurant qui a vite fait long feu et qui laisse certainement, au cœur de ce pays, au cœur de la confusion, un goût de fiel.

On le sent bien dans le dernier roman de J. M. Coetzee, *l'Age de fer*, qui, pour la première fois, nomme ouvertement l'apartheid et l'Afrique du Sud dans la description d'une agonie : une femme, Elizabeth *(« Une bonne âme, une vieille folle de bonne âme »)*, ancien professeur de lettres classiques, dévouée à tous, Noirs et Blancs, se meurt d'un cancer dans sa grande maison vide, tandis qu'à l'extérieur alternent émeutes et répressions. Le chaos s'est emparé du pays, jonché de ruines calcinées et de cadavres; dans les *townships*, des enfants regardent en riant une Noire qui brûle vive et l'arrosent d'essence; des jeunes Noirs refusent l'école, une école qui n'est faite que *« pour s'adapter au système d'apartheid »* et en faire des esclaves; une police, omniprésente, qui assassine des adolescents jusque dans la chambre même de la moribonde.

Trahie par son corps comme par sa vieille voiture, seule avec ses chats dans la maison vide, Elizabeth écrit à sa fille, partie en Amérique depuis longtemps, mère de petites-filles qu'elle ne verra jamais. Seule, pas vraiment depuis qu'elle a laissé s'installer un vagabond repoussant trouvé un matin, avec ses hardes et son chien, couché devant sa porte *(« Une odeur déplaisante : urine, vin sucré, vêtements mal aérés, et autre chose encore. Malpropre. »)* Il sera son dernier compagnon, une sorte d'ange de la mort, répugnant et inséparable, qui devient, subrepticement, le personnage principal de ce conte aux symboles trop pesants. *« Est-ce que c'est le sentiment que m'inspire l'Afrique du Sud : je ne l'aime pas, mais je me suis habituée à sa mauvaise odeur ? »*, se demande-t-elle, consciente encore d'avoir été toute sa vie *« quelqu'un de bien »*. Déjà, dans *Fools*, une longue nouvelle de 1983 qui reste un témoignage des objectifs littéraires du Black Consciousness Movement, Njabulo S. Ndebele, le poète *« non-blanc »* aujourd'hui professeur à l'université du Lesotho, évoquait, avec une grande virtuosité, la psychologie de deux générations de militants dans la confrontation d'un professeur et de son ancien élève, devenu activiste militant, pressé par l'urgence d'une situation à changer face à son aîné désengagé, « désoccupé », disait Vailland.

Aujourd'hui, le temps des militants antiapartheid a pris fin, donnant comme un coup de vieux à la littérature, surtout la prose. Mais les cicatrices, plus ou moins anciennes, n'en sont que plus visibles.

D'autant plus que les extrémistes, Blancs et Noirs, risquent de faire éclater un équilibre fragile et que nul ne sait s'il sera encore possible pour les Blancs de survivre en tant que minorité dans un pays à majorité noire.



IAN BERRY/MAGNUM

Un sans-logis, à l'aube, avec son mobilier

C'EST le grand mérite du livre de Rian Malan que d'avoir posé la question dans *Mon cœur de traître*, un témoignage capital, paru l'an dernier aux Etats-Unis, que ne peut ignorer tout lecteur s'intéressant au sort de l'Afrique du Sud après l'énorme pas en avant accompli par le gouvernement De Klerk. Attention : il ne faudrait pas que la laideur insurpassable de la couverture de l'édition française détourne le lecteur de ce grand livre... Un grand document sur l'Afrique du Sud vue de l'intérieur qui, pour la première fois, nous fait entendre l'appel déchirant de ceux qui savent qu'ils sont à jamais impardonnables.

« Je suis un Malan, descendant du huguenot Jacques Malan qui avait fui jadis la France de Louis XIV pour ne pas payer de sa vie sa foi en la religion réformée. Après avoir cherché refuge auprès des Hollandais, en 1688, il se trouva embarqué de force à bord d'un navire en partance pour le continent noir. Destination : l'austère colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance. Jacques le Huguenot fut le premier Malan de la branche africaine... » Il n'est pas simple d'être Africain du Sud dans un pays où vous êtes déterminé par votre race. Il n'est pas facile d'être Afrikaner quand on sent, autour de soi, une haine souterraine pour des actes que vous n'avez pas commis. Il n'est pas possible en Afrique du Sud de porter le nom de Malan... Etre parent du « docteur » Malan, Daniel-François Malan (1874-1959), un des hommes les plus détestés du monde, le père de l'apartheid. Né en 1954 à Johannesburg, d'un père afrikaner et d'une mère anglaise dans une famille bilingue *(« A l'école, nous parlions l'anglais, alors qu'à la maison nous nous exprimions en afrikaans »)*, ayant vécu son enfance dans une banlieue blanche, Rian Malan dit sa révolte contre une famille qui, pourtant, lui avait appris à aimer les *« indigènes » (« les meilleurs éléments, ceux qui avaient des visages ouverts, brillants, et de gentils sourires »)*, l'avait envoyé dans une bonne école blanche progressiste (où il a pour condisciple le fils de Nadine Gordimer), sa révolte contre une éducation qui l'avait *« imprégné de l'héritage des Malan »*.

Il affiche, dans sa chambre, les portraits de Che Guevara, Frank Zappa, Dany le Rouge; se croit subversif en inscrivant des graffiti sur les murs du quartier blanc comme *« Je suis noir et j'en suis fier »*; se laisse dépuceler par une danseuse noire *(« Je répugnais à l'idée de l'embrasser sur la bouche, mais je le fis quand même parce que j'étais un social-démocrate et que je ne voulais pas la blesser (...). Par la suite, et pendant des années, je tirai parti de cet épisode pour prouver ma bonne foi et mon triomphe sur ma condition d'Afrikaner... »)*.

Mais il ne s'en tient pas à la dénonciation des siens. En travaillant comme journaliste de faits divers dans un journal libéral, il a côtoyé la violence raciste des policiers et du pouvoir blanc, les effusions de sang des Noirs entre eux. En 1977, il refuse le service militaire, s'exilant en Amérique. Traître à sa classe, traître à ses amis militants noirs. *« J'ai fui. J'ai fui*, écrit-il, *parce que j'avais peur des mutations à venir, peur des conséquences d'une absence de changement. Parce que je haïssais les Afrikaners et que j'aimais les Noirs. Parce que j'étais afrikaner et que je redoutais les Noirs. »*

RENTRÉ dans son pays en 1985, après huit ans, pour tenter de résoudre le paradoxe de sa vie, il est d'abord frappé par la liberté de parole toute nouvelle de ce *« printemps pragois sud-africain »*, par la hardiesse, avant de se rendre compte que le public n'est composé que de libéraux blancs en smoking venus applaudir les provocateurs noirs. Incapable de partager la haine des Blancs ou celle des Noirs, il va parcourir le pays dans sa voiture pour comprendre en profondeur, lever les secrets des meurtres et des haines, fouillant les archives, errant de tombe en tombe pour relater sans emphase, efficacement, ses « contes de la violence ordinaire » : Noirs qu'on tire comme des lapins et qu'aucun hôpital n'accepte, lynchages (ce qu'on nomme là-bas traditionnellement une *« raclée de Cafre »*) au cours d'un « barbecue » familial, fureur sanguinaire d'ethnies métamorphosées en monstres par trois siècles d'injustices et prêtes à s'entretuer. Il va retrouver la peur, cette peur qu'il a connue depuis l'enfance, *« cette force qui maintenait la cohésion entre nous, les Blancs, et qui nous incitait à garder nos mains blanches et moites désespérément serrées sur les leviers du pouvoir »*.

Il a décidé de rester. *« J'étais censé écrire un livre sur les Malan et je me suis appliqué à affronter la réalité telle qu'elle se présente aujourd'hui, à travers les récits de nos tueries réciproques »*, conclut-il. Assumant la dualité de son cœur de traître, *« à la fois justicier blanc, horrifié par les cruautés que les Afrikaners font subir aux Africains, et Afrikaner épouvanté par les horreurs que les Africains s'infligent les uns aux autres, et risquent de nous infliger un jour »*. Lui sera-t-il possible de vivre dans une Afrique du Sud devenue un véritable pays africain, où les Blancs n'auront plus aucune garantie ?...

Aubade à Auschwitz

MÉLODIES D'AUSCHWITZ
de Simon Laks. Préface
de Pierre Vidal-Naquet,
traduit du polonais
par Laurence Dyèvre,
Le Cerf, 149 p., 97 F.

Cela fait trois semaines que Simon Laks est arrivé au camp, et il se demande combien de temps il va pouvoir tenir avant d'aller, comme d'autres, se jeter sur les fils électrifiés, quand il entend cette question insolite qui va changer sa vie de déporté : *« Y a-t-il quelqu'un qui parle polonais et qui sache jouer au bridge ? »* Sauvé du sort commun par ce talent de société, il le sera plus encore par son métier de violoniste. Membre de l'orchestre du camp, mais toujours assujetti au terrible travail de *Kommando*, puis libéré de ce dernier en tant que copiste de musique et enfin nommé chef de l'orchestre par J. Schwarzhuber, alors chef d'Auschwitz (avant d'être celui de Ravensbrück), il fera désormais partie de ces « privilégiés » à même d'accéder aux menus biens et moyens de la survie et du maintien de l'identité.

Dans l'univers concentrationnaire, chaque témoin n'a qu'une vision nécessairement parcellaire. Au terme de ces quarante ans où il n'a *« pas cessé de méditer sur ce qui s'est passé »*, l'intérêt du témoignage de Simon Laks tient à la position particulière qu'il occupait et sa valeur à son effort d'objectivation. On savait peu de chose jusqu'ici sur la place de la musique dans cet enfer ; elle est à la fois banale, grotesque et absurde. Contrairement à de noires légendes, l'orchestre ne se produisait pas devant les potences et les chambres à gaz, son rôle officiel était d'accompagner le départ des équipes de travail et d'accueillir leur retour. Ainsi raconte-t-il le jour où la formation joua par hasard *Berliner Luft* au moment où passait devant l'estrade le *Sonderkommando* (préposé aux cadavres) avec son odeur pestilentielle. Cela valut à Simon Laks une bastonnade : l'air de Berlin et celui de la putréfaction ne pouvaient être mélangés !

La mort frappait également les instrumentistes qui, après avoir joué, redevenaient des forçats comme les autres. Elle contraignait à un genre spécial d'orchestration, appelé *odeon* dans l'argot local, et qui permettait d'exécuter n'importe quelle œuvre, en dépit des absents. A cette fonction officielle s'en ajoutait une autre, « privée », au service des notables du camp.

Simon Laks décrit avec une sombre et froide ironie les aubades, sérénades et concerts d'anniversaires commandés selon les désirs et goûts de chacun, et rémunérés en denrées diverses, car c'était *« l'article de consommation par excellence »* dans cette microsociété recomposée au milieu de l'inhumanité.

Contre les interprétations fantaisistes qui prétendent magnifier la fonction de la musique, il s'insurge : luxe et divertissement des *prominenten*, moyen de survie des musiciens, elle laissait tous les autres insensibles quand elle n'avait pas sur eux un effet déprimant qui *« approfondissait encore davantage leur état chronique de prostration physique et mentale »*. Si ce livre fait résonner en nous une profonde émotion, c'est aussi parce qu'il se refuse à bercer la moindre illusion.

Nicole Lapierre

Le monde à l'envers

Fuyant le nazisme, René Schickelé lance, en 1937, « la Bouteille à la mer ».
Où il est démontré que l'asile psychiatrique est le seul refuge de l'homme libre

LA BOUTEILLE A LA MER
de René Schickelé.
Traduit de l'allemand
par Dominique Dubuy,
Circé, 214 p., 110 F.

René Schickelé, immense auteur et poète franco-allemand, né en Alsace en 1883, était appelé ironiquement par Thomas Mann *« général de l'Expressionnisme »* : c'était aussi une manière de reconnaître l'importance de l'écrivain qui, outre son œuvre personnelle, fonda les deux revues allemandes les plus importantes de la première moitié du siècle.

Das Magazin für Litteratur d'abord, qui fit lire aux Allemands Baudelaire, Rimbaud (déjà *connus, mais pas du grand public*) et aussi Verlaine, Mallarmé, Strindberg, etc. Ses collaborateurs n'étaient rien moins que Hermann Hesse, Klaus Mann, Else Lasker-Schüler, Wedekind; ses illustrateurs, Van Dongen et Alfred Kubin. Après des démêlés avec la censure, Schickelé s'installe à Paris, puis repart pour Berlin où il fonde la revue expressionniste, plus importante encore, *Des Weisse Blatter* où il est le premier à publier Kafka.

Il participe à la révolution de 1918 à Berlin, qui ne lui apportera que de nouvelles déceptions. Après une élection à l'Académie prussienne des beaux-arts, il voit monter le nazisme qui brûle ses livres et il emprunte, comme des dizaines d'Allemands, le chemin de l'exil vers la Provence, d'abord dans le village de Sanary qui réunit la plus forte concentration d'écrivains allemands antifascistes, puis à Saint-Paul-de-Vence où il écrit, après *La Veuve Bosca, La Bouteille à la mer*, en 1937, trois ans avant sa mort.

René Schickelé a d'abord été un grand poète expressionniste, loin déjà de la génération des pionniers comme G. Trakl et G. Heym, plus proche par le vitalisme d'Ernst Stadler, par l'engagement politique et social d'Iwan Goll. On retrouvera *dans ce roman toutes les* somptuosités que l'on voudrait dire baroques, toutes les apparentes incohérences d'une poésie en état de révolte et d'effervescence permanentes.

Qui simule ? Qui ment ?

Le récit à la première personne suit les carnets intimes de Richard Wolke, Américain d'origine allemande. Le patronyme de *« Wolke »* – nuage – est tout sauf fortuit et transfère la situation du poète franco-allemand sur celle d'un Américain déraciné et que sa richissime famille texane envoie en convalescence (pour troubles mentaux ? réels ? prétendus ?) sur la Côte d'Azur. Sa « folie » consiste à prendre son voisin Casimir, selon la police un simple anarchiste espagnol, pour le roi d'Espagne *Alphonse XIII en exil*. Chez Schickelé, c'est le monde entier qui, dans ces années, est en exil, disons mieux *« hors de ses gonds »*. Mais il faut bien dire aussi que Casimir, personnage charmant mais inquiétant, ne dort avec sa maîtresse « Pipette » (le seul amour de Richard Wolke) qu'en s'armant d'un revolver...

Par la suite, Wolke, en asile psychiatrique, se demandera en toute sincérité si Casimir est vraiment Alphonse XIII, malgré sa lippe et son nez incontestablement bourboniens. Qui simule ? Casimir qui se fait appeler *« Majesté »* aussi souvent que Casimir Castro, le double de l'auteur hanté par l'exil, le terrorisme et l'assassinat, ou bien le narrateur ? Par ailleurs, si Casimir couche avec son revolver, Richard Wolke a toujours le sien dans sa poche... Et lorsque Wolke assassine Casimir, c'est presque par étourderie et personne n'entend le coup de feu. Le motif en est-il la jalousie ou bien le désir d'échapper au monde de la simulation ? Ce meurtre va procurer au riche Germano-Américain la possibilité de trouver la paix loin de ce monde, dans un asile psychiatrique, puisque la police de quatre États admet qu'il a débarrassé l'Europe d'un dangereux terroriste.

Qui ment encore une fois ? Dans ce *« monde à l'envers »* où seuls les fols sont sages, l'unique lieu de raison et de *« paix avec soi »* est l'asile, seul refuge de l'homme libre. Il ne s'agit pas, comme on l'a dit, de l'absurde à la Dürrenmatt, mais, plus gravement, d'une sorte de *« Comédie des erreurs »* shakespearienne, relue peut-être par Pirandello, revivifiée par la révolte absolue de l'expressionnisme et surtout par l'exceptionnelle puissance imaginative de Schickelé.

Certes, tous ces côtés oniriques sont « recentrés » par un humour grinçant et par un grotesque proclamant l'absurde, mais il est plus important que Schickelé, écrivant ce roman en 1937, *n'ait rien perdu* de la flamboyance poétique qui marquait son œuvre vingt ans plus tôt. On lui connaît un sens lyrique de la nature alsacienne, du paysage urbain de Paris ou de Berlin, mais ici c'est la Provence qui éclate de sensualité, folle et douce, à mille lieues du populisme de Marcel Pagnol en quête de succès faciles, mais aussi éloigné, ne serait-ce que pour des raisons politiques, de Jean Giono.

Même les définitions du propos intellectuel du livre sont heureusement dépourvues de toute abstraction : *« Entre nous, docteur, qui, selon vous, dans l'établissement, est sérieusement fou ? »*. *« Vous me le demandez ? Mais nous, évidemment, les écureuils »*, répondit-il. *« Une question à mon tour : Pourquoi nous appelez-vous des écureuils ? »*. *« Vous me le demandez ? Vous n'avez jamais vu un écureuil dans son tambour ? (...) Eh bien, il croit courir, courir, mais, en réalité, c'est seulement la cage qui tourne... Et nous, nous vous lançons des noix pour que vous ayez quelque chose à grignoter. »*

La traduction, fidèle, est malheureusement entachée de sept cents à huit cents coquilles ! Vivement le deuxième tirage où ces malencontreuses imperfections auront disparu.

Michel-Francois Demet

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs se sont glissées dans l'article de Hector Bianciotti sur Rainer Maria Rilke (« le Monde des livres » du 3 janvier) : ce sont des lettres de Rilke *sur* Cézanne, et non *à* Cézanne, que vient de traduire, au Seuil, Philippe Jaccottet. D'autre part, le nom de l'un des traducteurs des *Élégies de Duino* est Lorand Gaspar, et non Gaspard.

